

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
A	726	RUELLE GILLOT	0 02 32	0 02 32			T 3	21									
A	745	LE VILLAGE	0 01 43	0 01 43			T 1	14									
A	746	LE VILLAGE	0 02 51	0 02 51			T 1	25									
A	747	LE VILLAGE	0 01 52	0 01 52			T 1	15									
A	750	LE VILLAGE	0 01 60	0 01 60			T 1	16									
A	751	LE VILLAGE	0 01 05	0 01 05			T 1	11									
A	792	LES MEZES	0 03 77	0 03 77			T 1	38									
A	815	LES MEZES	0 03 16	0 03 16			T 1	32									
A	834	LES MEZES	0 04 60	0 04 60			T 1	46									
A	835	LES MEZES	0 04 67	0 04 67			T 1	47									
A	965	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 74 EUR 52	0 00 72	0 00 72			B 3	2									
A	1091	LES CRAIES Réserve du droit de retour par KUHLEMEYER née le	0 03 07	0 03 07			T 3	28									
A	1100	LES CRAIES Réserve du droit de retour par KUHLEMEYER née le	0 05 98	0 05 98			T 3	55									
A	1102	LES CRAIES	0 15 17	0 15 17			T 3	140									
A	1109	LES CRAIES	0 08 83	0 08 83			T 3	81									
A	1110	LES CRAIES	0 00 45	0 00 45			T 3	4									
A	1112	LES CRAIES	0 03 92	0 03 92			T 3	36									

FEUILLET N° 1			A REPORTER : 0 64 77					611		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 60
FEUILLET N° 1

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 64 77			611											
A	1113	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 40 132	0 61 23	0 56 85 0 04 38	T 3 B 3	523 11											
A	1140	LE CERF	0 08 25	0 08 25	T 1	83											
A	1141	LE CERF	0 08 25	0 08 25	T 1	83											
A	1142	LE CERF	0 08 25	0 08 25	T 1	83											
A	1143	LE CERF	0 08 26	0 08 26	T 1	83											
A	1144	LE CERF	0 15 97	0 15 97	T 1	160											
A	1147	LE CERF	0 12 27	0 12 27	T 1	123											
B	167	LA COTOTTE	0 03 11	0 03 11	V 1	933											
B	269	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 97 44 6820 Futaie T 0 74 44 2234	1 71 86	1 55 94 0 15 92	B 3 B 4	390 13											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 3 62 223096

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à leSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 60
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	3 62 22					3096									
B	296	LE GRAND TALLANT	17 36 90	0 58 09 0 03 72 0 02 23 1 13 01 0 26 51 15 28 42 0 04 92			T 1 T 6 TV 1 V 1 B 3 B 4 B 5	581 9 22 33903 66 1223 2									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 00 60 0 Futaie P 12 58 20 88074 Feuil. D 0 37 86 3029 Feuil. D 2 45 47 12274 Noyer Mo 0 09 10 728 Taillis 0 08 39 42															
B	498	HAUT DU CHAMP ROBERT	4 52 70	0 03 88 4 48 82			B 3 B 4	10 359									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 2 02 98 13194 Resine. 2 49 74 19980															
B	521	HAUT DE CHAVET	26 03 44	1 01 71 0 08 92 0 12 81 0 15 46 0 51 38 23 91 50 0 21 66			T 1 T 3 T 4 TV 1 V 1 B 4 B 5	1017 82 113 155 15414 1913 9									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 13 58 98 135898 Taillis 0 00 15 3 Feuil. D 2 85 10 14255 Feuil. D 0 88 60 2658 Futaie T 0 08 30 539 Resine. 6 72 04 53763															

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 51 55 26

57974

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	51 55 26					57974									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	522	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 6 70 74 67074 Taillis 3 93 21 5899 Feuil. D 1 67 14 5014 Resine. 0 01 22 74 Resine. 5 71 79 45744	18 26 00	0 21 88 0 00 02 17 91 75 0 12 35			T 4 B 3 B 4 B 5	193 0 1433 5									
B	624	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 61 62 4006 Resine. 0 80 04 6404	1 41 64	1 41 64			B 3	354									
B	640	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 1 12 68 5634 Futaie T 0 27 54 1790	1 50 92	0 10 73 1 40 19			T 4 B 3	94 350									
B	649	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 14 52 944 Feuil. D 0 55 17 2759	0 82 29	0 05 53 0 07 09 0 69 67			T 3 T 4 B 3	51 62 174									
B	774	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 02 242	0 04 01	0 04 01			B 3	10									
B	1038	DERRIERE LES HAIES	0 01 71	0 01 71			T 4	15									
B	1063	LES PROTELLES	0 05 12	0 05 12			V 1	1536									

FEUILLET N° 4	A REPORTER : 73 66 95	62251

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 60
FEUILLET N° 4

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	73	66	95					62251							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1170	LARGILLERE	0	03	04	0	03	04	V 1	912							
B	1336	CHEVRY	0	05	88	0	05	88	V 1	1764							
B	1432	LE TREMBLE	0	10	75	0	10	75	V 1	3225							
B	1460	LE TREMBLE	0	04	13	0	04	13	V 1	1239							
B	1512	LA BOULEE	0	04	95	0	04	95	V 1	1485							
B	1519	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 52 332	0	05	51	0	05	51	B 3	14							
B	1589	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 90 1490	0	22	90	0	22	90	B 3	57							
B	1595	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 20 16 1210	0	20	15	0	20	15	B 3	50							
B	1628	LA PROSE Emphyteose au profit de la CUMA DU TEMPLE (409 398 930) DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 3 90 84 11726 Resine. 1 02 88 3087 Resine. 2 75 32 16520 Futaie T 3 14 50 20443	20	81	96	2 85 92 7 33 94 0 10 40 4 88 11 5 63 59	T 1 T 4 TV 1 B 3 B 4	2859 6459 104 1220 451									

FEUILLET N° 5

A REPORTER : 95 26 22

82090

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	95 26 22					82090									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1629	LA PROSE	0 04 55	0 03 25 0 01 30			T 3 B 3	30 3									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 40															
B	1644	LA PROSE	1 16 88	0 01 41 1 15 47			T 3 B 3	13 289									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 69 66 2090 Taillis 0 45 81 688															
B	1848	LARGILLERE	0 00 22	0 00 22			T 4	2									
B	1850	LARGILLERE	0 00 22	0 00 22			T 4	2									
B	1852	LARGILLERE	0 03 16	0 03 16			T 4	28									
B	1855	LES COMMES	0 05 15	0 05 15			V 1	1545									
B	1857	LES COMMES	0 05 05	0 05 05			V 1	1515									
B	1859	LES COMMES	0 00 34	0 00 34			V 1	102									
B	1860	LES COMMES	0 00 20	0 00 20			V 1	60									
B	1861	LES COMMES	0 00 21	0 00 21			V 1	63									
B	1864	LES COMMES	0 00 12	0 00 12			V 1	36									
B	1867	LARGILLERE	0 02 90	0 02 90			V 1	870									
B	1869	LARGILLERE	0 00 94	0 00 94			V 1	282									
B	1872	LARGILLERE	0 00 51	0 00 51			V 1	153									
B	1873	LARGILLERE	0 00 85	0 00 85			V 1	255									

FEUILLET N° 6

A REPORTER : 96 67 52

87338

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 60

FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	96	67	52					87338							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1875	LARGILLERE	0	01	95	0	01	01	T 4	9							
						0	00	94	V 1	282							
C	13	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 15 54	0	15	53	0	15	53	B 3	39							
C	24	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 1 33 28	1	33	27	1	33	27	B 3	333							
C	26	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 50 74	0	50	74	0	50	74	B 3	127							
C	58	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA Taillis 1 27 00 Resine. 0 45 90	1	72	88	1	72	88	B 3	432							
C	152	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA Resine. 1 55 02 Friche P 0 75 16	2	31	15	0	00	98	T 2	9							
						2	30	17	B 3	575							
C	156	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA Resine. 3 91 28	4	34	20	0	03	50	T 2	34							
						0	06	79	T 3	62							
						0	32	64	T 4	287							
						3	91	27	B 3	978							

FEUILLET N° 7

A REPORTER : 107 07 24

90505

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 60
FEUILLET N° 7

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA A CA	HA A CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	107 07 24			90505							
COMMUNE DE POLISOT													
C	181	TANIERE	6 18 20	0 00 26 0 44 45 2 80 07 2 93 42	T 3 T 4 B 3 B 4	2 391 700 235							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 1 61 24 9674 Futaie T 0 19 06 1906 Futaie T 2 07 60 13494 Feuil. D 1 85 62 5569											
C	214	LE CORROY	0 10 80	0 10 80	B 1	54							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 82 1082											
C	217	LE CORROY	3 68 13	0 10 49 0 41 48 3 16 16	T 2 T 3 B 1	101 382 1581							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 3 16 16 31616											
C	218	LE CORROY	2 24 40	2 24 40	B 1	1122							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 2 24 40 22440											
C	219	LE CORROY	15 75 20	14 36 00 1 39 20	B 1 B 3	7180 348							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 15 75 22 157522											

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 135 03 97	102601

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 60

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	135	03	97					102601							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	221	LE CORROY	20	83	85	0 00 33	T 1	3									
						0 07 93	T 2	76									
						0 02 61	T 3	24									
						0 11 49	T 4	101									
						14 21 20	B 1	7106									
						5 89 42	B 2	2210									
						0 50 87	B 3	127									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 00 96 76															
		Feuil. D 0 23 48 1174															
		Futaie T 20 37 44 203744															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Friche P 0 75 76 0															
		Futaie T 55 79 32 490300															
		Taillis 5 74 56 8538															
		Noyer Mo 0 09 10 728															
		Feuillus 0 05 14 184															
		Feuil. D 14 00 68 62346															
		Resine. 27 37 13 174873															
		Futaie P 33 85 36 297866															
		Totaux : 137 67 05 1034835															

FEUILLET N° 9 ET DERNIER	TOTAUX : 155 87 82	112248	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 73 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 60
FEUILLET N° 9 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 70

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	90001	C.r.	0	01	42	0	01	42	T 4	12							
A	90002	C.r. DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 46 14	0	05	91	0	05	46 0 00 45	T 2 B 3	52 1							
A	90003	C.r. DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 44 14	0	12	10	0	11	67 0 00 43	T 2 B 3	112 1							
A	90004	C.r.	0	11	78	0	11	78	T 1	118							
A	90005	C.r.	0	14	87	0	03	34 0 11 53	T 2 T 3	32 106							
A	90006	C.r.	0	11	80	0	11	80	T 4	104							
A	90007	C.r.	0	04	58	0	04	58	T 2	44							
A	90008	C.r.	0	08	94	0	08	94	T 3	82							
A	90009	C.r.	0	09	95	0	09	95	T 4	88							
A	90010	C.r.	0	07	19	0	07	19	B 4	6							
A	90011	C.r.	0	02	27	0	02	27	T 7	1							
A	90012	C.r.	0	16	41	0	02	33 0 14 08	T 7 B 4	1 11							
A	90013	C.r.	0	09	86	0	09	86	T 7	5							
B	90001	C.r.	0	43	34	0	26	58 0 10 27 0 06 49	T 4 V 1 B 5	234 3081 3							
B	90002	C.r.	0	04	22	0	04	22	V 1	1266							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 64 64

5360

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 70
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 70

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	64	64					5360							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	90003	C.r.	0	01	07	0	01	07	B 3	3							
B	90004	C.r.	0	00	65	0	00	65	T 3	6							
B	90005	C.r.	0	11	82	0	11	82	T 4	104							
B	90006	C.r.	0	15	47	0	15	47	T 4	136							
B	90007	C.r.	0	03	81	0	03	81	B 4	3							
B	90008	C.r.	0	30	17	0	09	71	T 7	5							
						0	20	46	B 3	51							
B	90009	C.r.	0	10	56	0	08	16	T 3	75							
						0	02	40	T 4	21							
B	90010	C.r.	0	13	99	0	04	04	T 1	40							
						0	07	23	T 5	61							
						0	02	72	B 4	2							
B	90011	C.r.	0	31	76	0	11	86	T 4	104							
						0	19	90	B 4	16							
B	90012	C.r.	0	31	93	0	31	93	T 7	16							
B	90013	C.r.	0	29	66	0	29	66	V 1	8898							
B	90014	C.r.	0	10	05	0	10	05	T 7	5							
B	90015	C.r.	0	16	04	0	05	60	T 7	3							
						0	10	44	V 1	3132							
B	90016	C.r.	0	17	59	0	03	42	T 7	2							
						0	14	17	V 1	4251							
B	90017	C.r.	0	02	06	0	02	06	V 1	618							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 3 91 27	22912

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 70
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 70

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	3 91 27					22912									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	90018	C.r.	0 04 23	0 04 23	T 7		2										
B	90019	C.r.	0 03 29	0 03 29	V 1		987										
B	90020	C.r.	0 01 53	0 01 53	V 1		459										
C	90001	C.r.	0 08 65	0 08 65	T 2		83										
C	90002	C.r.	0 39 52	0 31 41 0 00 78 0 07 33	T 2 T 3 T 4		302 7 65										
C	90003	C.r.	0 33 17	0 33 17	T 1		332										
C	90004	C.r.	0 56 77	0 34 82 0 15 63 0 06 32	T 2 T 3 T 5		334 144 53										
C	90005	C.r.	0 17 18	0 15 76 0 00 80 0 00 62	T 1 T 2 T 3		158 8 6										
C	90006	C.r.	0 22 19	0 22 19	T 7		11										
C	90007	C.r.	0 26 09	0 15 97 0 10 12	T 2 T 3		153 93										
C	90008	C.r.	0 12 83	0 12 83	B 2		48										
C	90009	C.r.	0 66 63	0 16 81 0 49 82	T 1 T 3		168 458										
C	90010	C.r.	0 14 89	0 07 79 0 07 10	T 2 T 3		75 65										

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 6 98 24

26923

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

1e

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

N° de Compte : 70
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
ZA	25	COTE DU CHAMP AUX BOEUFs	0	09	70	0	09	70	V 1	2910							
ZB	11	LA HUCHE	0	13	30	0	13	30	T 1	133							
ZB	19	LA HUCHE	0	22	30	0	22	30	T 1	223							
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	4	LA RUELLE GILLOT	0	18	40	0	11	95	T 1	120							
						0	06	45	T 3	59							
ZC	17	LA RUELLE GILLOT	0	24	00	0	23	99	T 1	240							
						0	00	01	T 3	0							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 87 70	3685	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 100
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	135	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 27 84 836 Friche R 0 03 85 20	0 31 68			0 31 68			B 3	79							
A	576	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 68 170	0 05 72			0 05 72			B 3	14							
A	577	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 15 92 478	0 16 63			0 00 72 0 15 91			T 2 B 3	7 40							
A	897	BAS DE LA ROUTE DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 05 92 30 Friche M 0 09 00 23	0 14 90			0 14 90			B 3	37							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 09 00 23 Friche R 0 09 77 50 Feuillus 0 49 44 1484 Totaux : 0 68 21 1557															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 68 93	177	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1070	LES CRAIES	0 00 03			0 00 03			T 3	0							
C	270	BAUCANFIEL	0 00 83			0 00 83			T 3	8							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 00 86	8

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES														
Anonyme														
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	7	8	9	10	11	11a	11b
		COMMUNE DE POLISOT												
B	1887	CHAMP PASSERAT	0	00	66	T 3	6							
B	1888	BESACE	0	16	50	T 3	152							
B	1889	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 62 44	0	00	62	B 2	2							
B	2139	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 54 1578	0	22	54	B 2	85							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 23 16 1622 Totaux : 0 23 16 1622												
FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 0 40 32			245			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	122	LA VOIVRE	0	06	26	0	06	26	V 1	1878							
B	123	LA VOIVRE	0	05	96	0	05	96	V 1	1788							
B	1529	BAS DE LA PROSE	0	18	18	0	00	85	T 1	9							
						0	16	56	T 3	152							
						0	00	77	TV 1	8							
B	1727	BUTON	0	00	30	0	00	30	T 4	3							
B	1728	BUTON	0	08	64	0	08	64	T 4	76							
B	2290	SAINT FOIN	0	01	35	0	01	35	T 3	12							
B	2298	LA VOIVRE	0	02	73	0	02	73	V 1	819							
B	2375	SAINT FOIN	0	10	08	0	10	08	T 3	93							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 53 50	4838	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	145	FOSSE DU BIEF	0 52 45			0 11 15 0 41 30			T 1 T 2	112 396							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 52 45	508

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DESIGNATION DES PROPRIETAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE POLISOT														
B	1100	COTE DE CHAVET	0 06 44	0 06 44	T 4	57								

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2322	DERRIERE BUTON	0 19 83			0 19 83			V 1	5949							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 19 83	5949	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2322	DERRIERE BUTON	0 19 83			0 19 83			V 1	5949							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 19 83	5949	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	119	BAS DE LA ROUTE	0	01	76	0	01	76	T 7	1							
A	120	BAS DE LA ROUTE	0	02	83	0	02	83	T 7	1							
A	121	BAS DE LA ROUTE	0	03	36	0	03	36	T 7	2							
A	122	BAS DE LA ROUTE	0	06	78	0	06	78	T 7	3							
A	896	BAS DE LA ROUTE	0	13	20	0	00	01	T 2	0							
A	1133	BAS DE LA ROUTE	0	63	60	0	63	60	T 7	32							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 91 53	46	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
B	401	PYMONT	0 13 91	0 01 20	T 3	11											
			0 12 71	B 3		32											
B	809	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 78 1022	0 12 76	0 12 76	B 3	32											
B	810	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 16 892	0 11 96	0 00 82	T 3	8											
				0 11 14	B 3	28											
B	1652	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 1 47 60 4428	1 47 60	1 47 60	B 4	118											
B	1954	COTE DE CHAVET Bail rural à long termec consenti par HENRIOT né le	0 06 92	0 04 89	T 4	43											
				0 02 03	V 1	609											
B	1957	COTE DE CHAVET	0 01 59	0 01 27	T 4	11											
				0 00 32	V 1	96											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 1 71 54 6342 Totaux : 1 71 54 6342															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 94 74	988	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 490
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 530

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	196	SUR LE VAL GUILLOT	0 08 84			0 08 84			V 1	2652							
B	1145	LES COMMES	0 06 61			0 06 61			V 1	1983							
B	1146	LES COMMES	0 03 53			0 03 53			V 1	1059							
B	2068	LES COMMES	0 00 24			0 00 24			V 1	72							
B	2076	LES COMMES	0 01 04			0 01 04			V 1	312							
B	2078	LES COMMES	0 25 02			0 25 02			V 1	7506							
B	2082	LES COMMES	0 08 73			0 08 73			V 1	2619							
B	2083	LES COMMES	0 00 44			0 00 44			V 1	132							
B	2085	LES COMMES	0 00 07			0 00 07			V 1	21							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 54 52	16356	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 530
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	279	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Fut. Dou 0 81 50 16298 Taillis 0 00 25 4	0 81 73			0 81 73			B 3	204							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 25 4 Fut. Dou 0 81 50 16298 Totaux : 0 81 75 16302															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 81 73	204	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 600

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1065	LES CRAIES	0 08 79			0 08 79			T 3	81							
A	1067	LES CRAIES	0 01 43			0 01 43			T 3	13							
A	1069	LES CRAIES	0 01 41			0 01 41			T 3	13							
A	1071	LES CRAIES	0 70 08			0 70 08			T 3	645							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 81 71	752

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	81	LES PROSORMEES	2	83	74	2	83	71	T 3	2610							
1er Bénéficiaire pour 1 ha 41 a 87 ca						0 00 03			B 3	0							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 83 74	2610	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	81	LES PROSORMEES	2 83 74			2 83 71 0 00 03			T 3 B 3	2610 0							
1er Bénéficiaire pour 1 ha 41 a 87 ca																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 83 74	2610	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1010

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2219	LE MEPETIT	0	00	04	0	00	04	V 1	12							
B	2220	LE MEPETIT	0	11	58	0	11	58	V 1	3474							
B	2223	LE MEPETIT	0	00	26	0	00	26	V 1	78							
B	2244	LE MEPETIT	0	11	13	0	11	13	V 1	3339							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 01	6903

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1010
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1091	COTE DE CHAVET	0	20	00	0	20	00	V 1	6000							
B	2062	COTE DE CHAVET	0	26	21	0	01	62 0 24 59	T 4 V 1	14 7377							
B	2064	COTE DE CHAVET	0	08	95	0	08	95	V 1	2685							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 16	16076

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1097	LES CRAIES	0	00	39	0	00	39	T 3	4							
A	1099	LES CRAIES	0	15	15	0	15	15	T 3	139							
A	1101	LES CRAIES	0	34	63	0	34	63	T 3	319							
A	1103	LES CRAIES	0	00	36	0	00	36	T 3	3							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 50 53	465

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1040
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	10	PRE BALLET	0	07	27	0	07	01	T 1	70							
						0	00	26	T 3	2							
A	32	PRE BALLET	0	27	72	0	01	59	T 1	16							
						0	26	13	B 2	98							
B	1575	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 76 180 Resine. 0 04 55 364	0	07	30	0	07	30	B 3	18							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 76 180 Resine. 0 04 55 364 Totaux : 0 07 31 544															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 42 29	204	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	114	BAS DE LA ROUTE	0	46	29	0	00	02	T 1	0							
						0	46	27	T 7	23							
A	131	LES CONTOURS	0	01	11	0	01	11	T 3	10							
A	134	LES CONTOURS	0	54	15	0	54	15	T 7	27							
A	140	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 62 170	0	05	60	0	05	60	B 3	14							
A	141	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 38 282	0	09	36	0	09	36	B 3	23							
A	144	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 44 164	0	05	44	0	05	44	B 3	14							
A	196	CHAMP PANAY	0	30	68	0	00	01	T 1	0							
						0	30	67	T 7	15							
A	197	CHAMP PANAY	0	08	14	0	08	14	T 2	78							
A	574	LES MOUILLERES	0	00	45	0	00	45	T 2	4							
A	575	LES MOUILLERES	0	50	53	0	50	53	T 7	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 20 44 616 Totaux : 0 20 44 616															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 11 75	233	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 1140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2318	BAS DE LA GALOSE	0 10 92			0 10 92			V 1	3276							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 92	3276	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2318	BAS DE LA GALOSE	0 10 92			0 10 92			V 1	3276							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 92	3276	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	719	VAL COLAS ROBIN	0 29 15			0 29 15			V 1	8745							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 29 15	8745	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1260
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	61	LE COIN	0	12	57	0	07	42	T 3	68							
						0	02	11	TV 1	21							
						0	03	04	V 1	912							
B	766	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 17 90	0	17	88	0	17	88	B 3	45							
B	1176	LARGILLERE	0	03	87	0	03	87	V 1	1161							
B	2339	LA VOIVRE	0	02	89	0	02	89	V 1	867							
B	2342	LA VOIVRE	0	05	84	0	05	84	V 1	1752							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 90 538 Totaux : 0 17 90 538															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 43 05	4826	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1280
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1300

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	58	LE COIN	0	10	05	0	04	93	T 3	45							
						0	05	12	V 1	1536							
B	59	LE COIN	0	05	33	0	02	98	T 3	27							
						0	02	35	V 1	705							
B	203	SUR LE VAL GUILLOT	0	01	07	0	01	07	V 1	321							
B	204	SUR LE VAL GUILLOT	0	04	39	0	04	39	V 1	1317							
B	208	SUR LE VAL GUILLOT	0	02	62	0	02	62	V 1	786							
B	293	LE GRAND TALLANT	0	06	59	0	00	42	T 1	4							
						0	00	32	TV 1	3							
						0	05	85	B 4	5							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie P 0 05 86 410															
B	840	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	04	98	0	04	98	V 1	1494							
B	1180	LARGILLERE	0	04	62	0	04	62	T 4	41							
B	1300	CHEVRY	0	02	07	0	02	07	V 1	621							
B	1301	CHEVRY	0	03	72	0	03	72	V 1	1116							
B	1673	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	02	95	0	00	97	T 4	9							
						0	00	36	T 5	3							
						0	01	62	V 1	486							
B	1810	CHEVRY	0	03	05	0	03	05	V 1	915							
B	2295	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	30	00	0	00	56	T 4	5							
						0	00	04	T 5	0							
						0	29	40	V 1	8820							
B	2297	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	04	77	0	01	98	T 4	17							
						0	02	79	T 5	23							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 86 21	18299

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1300
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1300

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	86	21					18299							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2331	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 15 50 1240	0	15	48	0	15	48	B 4	12							
B	2355	CHEVRY	0	06	94	0	06	94	V 1	2082							
B	2357	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	09	82	0	09	82	V 1	2946							
B	2358	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	00	09	0	00	09	V 1	27							
B	2360	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	01	20	0	01	20	V 1	360							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 15 50 1240 Futaie P 0 05 86 410 Totaux : 0 21 36 1650															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 19 74	23726	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1300
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	512	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 52 36	0 00 50			0 00 50			B 3	1							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 52 36 Totaux : 0 00 52 36															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 00 501

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			événement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	1	PRE BALLET	0	10	77	0	10	77	T 1	108							
A	6	PRE BALLET	0	27	93	0	27	93	T 1	279							
B	70	PYMONT	0	03	74	0	03	74	T 3	34							
B	386	PYMONT	0	08	60	0	08	60	T 3	79							
B	1608	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 28 64 EUR 1718	0	28	63	0	28	63	B 3	72							
B	1616	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 18 EUR 192	0	03	17	0	03	17	B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 31 82 1910															
		Totaux : 0 31 82 1910															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 82 84	580

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1400
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1	PRE BALLET	0	10	77	0	10	77	T 1	108							
A	6	PRE BALLET	0	27	93	0	27	93	T 1	279							
B	70	PYMONT	0	03	74	0	03	74	T 3	34							
B	386	PYMONT	0	08	60	0	08	60	T 3	79							
B	1608	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 28 64 1718	0	28	63	0	28	63	B 3	72							
B	1616	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 18 192	0	03	17	0	03	17	B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 82 1910 Totaux : 0 31 82 1910															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 82 84	580	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1400
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	362	LES GRAVELEES	0	04	80	0	04	80	V 1	1440							
B	462	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 84 868	0	10	84	0	10	84	B 3	27							
C	179	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 38 220	0	03	37	0	03	37	B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 38 220 Resine. 0 10 84 868 Totaux : 0 14 22 1088															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 19 01	1475	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	788	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 52 16	0 04 35			0 03 84 0 00 51			T 1 B 2	38 2							
B	187	LES SALLOTES	0 07 44			0 07 44			V 1	2232							
B	453	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 76 540	0 06 75			0 06 75			B 3	17							
B	1070	LES PROTELLES	0 04 10			0 04 10			V 1	1230							
C	174	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 00 196	0 02 99			0 02 99			B 3	7							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 00 196 Feuillus 0 00 52 16 Resine. 0 06 76 540 Totaux : 0 10 28 752															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 63	3526	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 1460

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION								DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES									
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	773	PISSORON	0	06	16	0	06	16	T 3	57							
B	1039	DERRIERE LES HAIES	0	10	38	0	10	38	T 4	91							
B	1149	LES COMMES	0	10	62	0	10	62	V 1	3186							
B	1305	CHEVRY	0	05	41	0	05	41	V 1	1623							
B	1332	CHEVRY	0	24	19	0	24	19	V 1	7257							
B	1333	CHEVRY	0	05	30	0	05	30	V 1	1590							
B	1334	CHEVRY	0	04	65	0	04	65	V 1	1395							
B	1492	DERRIERE BUTON	0	03	34	0	03	34	V 1	1002							
B	1493	DERRIERE BUTON	0	03	98	0	03	98	V 1	1194							
B	1496	DERRIERE BUTON	0	04	73	0	04	73	V 1	1419							
B	1497	DERRIERE BUTON	0	13	90	0	13	90	V 1	4170							
B	1498	DERRIERE BUTON	0	14	53	0	14	53	V 1	4359							
B	1505	DERRIERE BUTON	0	03	73	0	03	73	T 7	2							
B	1506	DERRIERE BUTON	0	01	34	0	01	34	V 1	402							
B	1528	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 15 64 938	0	15	62	0	15	62	B 3	39							
B	1530	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 78 528	0	08	96	0	00	19 0 08 77	T 1 B 3	2 22							
B	1531	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 06 304	0	05	05	0	05	05	B 3	13							
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			1 41 89			27823			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1500
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	41	89					27823							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1582	LA PROSE DÉSIGN. Taillis	HA 0	A 00	CA 42	EUR 8	0 00 40	0 00 40	B 3	1							
B	1583	LA PROSE DÉSIGN. Resine.	HA 0	A 02	CA 72	EUR 218	0 02 70	0 02 70	B 3	7							
B	1856	LES COMMES	0	00	87		0 00 87	0 00 87	V 1	261							
B	1858	LES COMMES	0	15	82		0 15 82	0 15 82	V 1	4746							
B	1862	LES COMMES	0	22	32		0 22 32	0 22 32	V 1	6696							
B	1863	LES COMMES	0	23	30		0 23 30	0 23 30	V 1	6990							
B	2208	DERRIERE BUTON	0	37	21		0 37 21	0 37 21	V 1	11163							
B	2211	DERRIERE BUTON	0	00	56		0 00 56	0 00 56	V 1	168							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 42 Resine. 0 32 20	VALEUR EUR 8 1988														
		Totaux : 0 32 62 1996															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 2 45 07	57855

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 25 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1500
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1570

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2183	DERRIERE LES HAIES	0 24 23			0 19 67 0 04 56			T 4 V 1	173 1368							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 23	1541

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1570
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1600

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	7	PRE BALLET	0 23 00			0 23 00			T 1	230							
B	234	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 04 84 340 Feuillus 0 09 00 630	0 14 54			0 00 70 0 13 84			TV 1 B 4	7 11							
B	631	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 96 98 Futaie T 0 39 44 2564	0 41 38			0 41 38			B 3	103							
B	1566	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 28 1058	0 16 27			0 16 27			B 3	41							
ZB	8	LA HUCHE	0 16 10			0 16 10			T 1	161							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 55 72 3622 Feuillus 0 09 00 630 Feuil. D 0 01 96 98 Futaie P 0 04 84 340 Totaux : 0 71 52 4690															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 11 29	553	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1600
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1600

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	7	PRE BALLE	0 23 00			0 23 00			T 1	230							
B	234	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 04 84 340 Feuillus 0 09 00 630	0 14 54			0 00 70 0 13 84			TV 1 B 4	7 11							
B	631	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 96 98 Futaie T 0 39 44 2564	0 41 38			0 41 38			B 3	103							
B	1566	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 28 1058	0 16 27			0 16 27			B 3	41							
ZB	8	LA HUCHE	0 16 10			0 16 10			T 1	161							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 55 72 3622 Feuillus 0 09 00 630 Feuil. D 0 01 96 98 Futaie P 0 04 84 340 Totaux : 0 71 52 4690															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 11 29	553	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1150	LES COMMES	0	05	82	0	05	82	V 1	1746							
B	2069	LES COMMES	0	10	28	0	10	28	V 1	3084							
B	2071	LES COMMES	0	03	92	0	03	92	V 1	1176							
B	2073	LES COMMES	0	02	00	0	02	00	V 1	600							
B	2081	LES COMMES	0	00	75	0	00	75	V 1	225							
B	2084	LES COMMES	0	08	08	0	08	08	V 1	2424							
B	2086	LES COMMES	0	00	97	0	00	97	V 1	291							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 82	9546

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1150	LES COMMES	0	05	82	0	05	82	V 1	1746							
B	2069	LES COMMES	0	10	28	0	10	28	V 1	3084							
B	2071	LES COMMES	0	03	92	0	03	92	V 1	1176							
B	2073	LES COMMES	0	02	00	0	02	00	V 1	600							
B	2081	LES COMMES	0	00	75	0	00	75	V 1	225							
B	2084	LES COMMES	0	08	08	0	08	08	V 1	2424							
B	2086	LES COMMES	0	00	97	0	00	97	V 1	291							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 82	9546

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1640
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	448	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 38 430	0 05 37			0 05 37			B 3	13							
B	1587	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 04 16	0 01 03			0 01 03			B 3	3							
B	1588	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 40 546	0 08 40			0 08 40			B 3	21							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 40 546 Taillis 0 01 04 16 Resine. 0 05 38 430 Totaux : 0 14 82 992															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 80	37	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	105	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 46	0 29 56			0 28 03 0 01 53			T 1 B 2	280 6							
A	175	CHAMP PANAY	0 23 10			0 06 24 0 16 86			T 1 T 2	62 162							
A	837	LES MEZES	0 37 80			0 37 80			T 1	378							
A	1023	PRE BALLET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 94 58	0 30 00			0 28 07 0 01 93			T 1 B 2	281 7							
B	49	SUR L EAU	0 26 84			0 03 73 0 00 67 0 00 56 0 21 88			T 3 T 5 TV 1 V 1	34 6 6 6564							
B	125	LA VOIVRE Bail à long terme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par	0 08 06			0 08 06			V 1	2418							
B	136	LA VOIVRE Bail à long terme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par	0 02 92			0 02 92			V 1	876							
B	338	COMME DES TALLANTS	0 21 30			0 21 30			V 1	6390							
B	378	LE CLOS	0 19 19			0 19 19			V 1	5757							
B	690	BAS DE LA GALOSE	0 08 50			0 08 50			V 1	2550							
B	691	BAS DE LA GALOSE	0 13 71			0 13 71			V 1	4113							
B	1008	LE MEPETIT	0 02 48			0 02 48			V 1	744							
B	1009	LE MEPETIT	0 04 90			0 04 90			V 1	1470							
B	1010	LE MEPETIT	0 04 25			0 04 25			V 1	1275							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 2 32 61

33379

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 1680

FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	32	61					33379							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1042	LES PROTELLES	0	06	69	0	01	73	T 4	15							
						0	04	96	V 1	1488							
B	1073	LES PROTELLES	0	14	22	0	14	22	V 1	4266							
B	1078	LES PROTELLES	0	06	86	0	06	86	V 1	2058							
B	1079	LES PROTELLES	0	14	57	0	14	57	V 1	4371							
B	1080	LES PROTELLES	0	16	61	0	16	61	V 1	4983							
B	1081	LES PROTELLES	0	15	59	0	15	59	V 1	4677							
B	1082	LES PROTELLES	0	03	79	0	03	79	V 1	1137							
B	1083	COTE DE CHAVET	0	04	66	0	04	66	V 1	1398							
B	1337	CHEVRY	0	10	03	0	10	03	V 1	3009							
B	1338	CHEVRY	0	05	29	0	05	29	V 1	1587							
B	1490	DERRIERE BUTON	0	02	65	0	02	65	V 1	795							
B	1922	LES GRAVELEES	0	04	32	0	04	32	V 1	1296							
B	2213	DERRIERE BUTON	0	00	23	0	00	23	V 1	69							
B	2215	DERRIERE BUTON	0	00	01	0	00	01	V 1	3							
B	2216	DERRIERE BUTON	0	00	01	0	00	01	V 1	3							
B	2218	DERRIERE BUTON	0	09	20	0	09	20	V 1	2760							
B	2230	LE MEPETIT	0	50	30	0	50	30	V 1	15090							

FEUILLET N° 2

A REPORTER :3 97 6482384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 1680

FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	3 97 64			82384											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 48 104 Totaux : 0 03 48 104															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 3 97 64			82384	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 31 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1680
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
B	48	SUR L EAU	0 09 77	0 00 89	T 3	8	2541										
				0 00 28	T 5	2											
				0 00 13	TV 1	1											
				0 08 47	V 1												
B	118	LA VOIVRE	0 22 57	0 22 57	V 1	6771											
B	1936	LES SALLOTES	0 27 50	0 27 50	V 1	8250											
B	1937	LES SALLOTES	0 01 02	0 01 02	V 1	306											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 60 86	17879	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1760
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	48	SUR L EAU	0	09	77	0	00	89	T 3	8							
									T 5	2							
									TV 1	1							
									V 1	2541							
B	118	LA VOIVRE	0	22	57	0	22	57	V 1	6771							
B	1936	LES SALLOTES	0	27	50	0	27	50	V 1	8250							
B	1937	LES SALLOTES	0	01	02	0	01	02	V 1	306							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 60 86	17879	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1760
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	48	SUR L EAU	0	09	77	0	00	89	T 3	8							
									T 5	2							
									TV 1	1							
									V 1	2541							
B	118	LA VOIVRE	0	22	57	0	22	57	V 1	6771							
B	1936	LES SALLOTES	0	27	50	0	27	50	V 1	8250							
B	1937	LES SALLOTES	0	01	02	0	01	02	V 1	306							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 60 86	17879	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1760
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	48	SUR L EAU	0	09	77	0	00	89	T 3	8							
									T 5	2							
									TV 1	1							
									V 1	2541							
B	118	LA VOIVRE	0	22	57	0	22	57	V 1	6771							
B	1936	LES SALLOTES	0	27	50	0	27	50	V 1	8250							
B	1937	LES SALLOTES	0	01	02	0	01	02	V 1	306							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 60 86	17879	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1760
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1840

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	899	LES MEZES	0 01 40			0 01 40			T 1	14							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 40	14

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1910	LE TREMBLE	0 00 11	0 00 11	V 1	33							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 00 11	33	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1910	LE TREMBLE	0 00 11	0 00 11	V 1	33							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 00 11	33	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1910	LE TREMBLE	0 00 11	0 00 11	V 1	33							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 00 11	33	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1900

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1479	LE TREMBLE	0 01 46			0 01 46			V 1	438							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 46	438

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1900
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1900

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1479	LE TREMBLE	0 01 46			0 01 46			V 1	438							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 46	438

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1900
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	242	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 02 492 Feuillus 0 01 48 104	0 08 47			0 08 47			B 4	7							
B	1679	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 69			0 01 69			T 3	16							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 104 Futaie P 0 07 02 492 Totaux : 0 08 50 596															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 16	23	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	86	30					2082							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	584	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 86 EUR 236	0	07	86	0	07	86	B 3	20							
A	585	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 39 74 EUR 1194	0	39	74	0	39	74	B 3	99							
A	586	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 04 76 EUR 144	0	04	74	0	04	74	B 3	12							
A	1036	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 49 10 EUR 1474	0	49	09	0	49	09	B 3	123							
A	1043	BAS DE LA ROUTE	0	00	07	0	00	07	T 3	1							
A	1044	BAS DE LA ROUTE	0	00	26	0	00	26	T 3	2							
A	1046	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 43 04 EUR 1292	0	43	05	0	00	02 0 43 03	T 3 B 3	0 108							
A	1047	BAS DE LA ROUTE	0	94	09	0	94	09	T 3	866							
A	1134	BAS DE LA ROUTE DÉSIGN. HA A CA Friche M 0 59 88 EUR 150	0	59	86	0	59	86	B 3	150							
B	436	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 26 18 EUR 2094	0	26	16	0	26	16	B 3	65							
FEUILLET N° 2					A REPORTER : 9 11 22					3528		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 1980

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	9	11	22				3528								
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 1 58 71 401 Friche R 0 00 02 2 Feuillus 1 88 30 5658 Resine. 0 26 18 2094 Totaux : 3 73 21 8155															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 9 11 22			3528			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 23 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 1980
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE POLISOT														
B	60	LE COIN	0 05 71	0 03 00 0 00 49 0 02 22	T 3 TV 1 V 1	28 5 666								
B	313	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 48 104 Feuil. D 0 00 82 41	0 02 30	0 02 30	B 3	6								
B	316	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 17 00 0	0 16 98	0 16 98	B 3	42								
B	321	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 08 98 0	0 09 00	0 09 00	B 3	23								
B	323	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 32 116	0 02 30	0 02 30	B 3	6								
B	327	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 12 28 0 Feuil. D 0 25 57 1279	0 37 84	0 37 84	B 3	95								
B	328	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 54 228	0 04 53	0 04 53	B 3	11								
B	331	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 40 18	0 03 39	0 03 39	B 3	8								
B	358	LES GRAVELEES	0 03 55	0 03 55	V 1	1065								
B	2345	LA VOIVRE	0 13 25	0 13 25	V 1	3975								
B	2346	LA VOIVRE	0 01 86	0 01 86	V 1	558								

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 1 00 71	6488

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2000
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 00 71			6 4 8 8											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2348	LA VOIVRE	0 00 02	0 00 02	V 1	6											
B	2350	LA VOIVRE	0 00 39	0 00 39	V 1	117											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 38 26 0 Taillis 0 03 40 18 Feuil. D 0 33 25 1664 Futaie P 0 01 48 104 Totaux : 0 76 39 1786																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER																	
TOTAUX : 1 01 12 6 6 1 1																	

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1612	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 88 474	0 07 87			0 07 87			B 3	20							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 88 474 Totaux : 0 07 88 474															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 87	20	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2070

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	24	MORILLON	2 47 90	2 39 16 0 08 74	T 1 T 3	2392 80							
Bail à long terme consenti par BILLON né le 30/04/1961													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 47 90	2472

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2070

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	24	MORILLON	2 47 90	2 39 16 0 08 74	T 1 T 3	2392 80							
Bail à long terme consenti par BILLON né le 30/04/1961													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 47 90	2472

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2070

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	24	MORILLON	2 47 90	2 39 16 0 08 74	T 1 T 3	2392 80							
Bail à long terme consenti par BILLON né le 30/04/1961													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 47 90	2472

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	15	BESACE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 26 228	0 03 26			0 03 26			B 2	12							
B	67	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 31 66			0 31 66			T 3	291							
B	69	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 04 80			0 04 80			T 3	44							
B	73	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 19 92			0 19 92			T 3	183							
B	108	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 20			0 00 20			V 1	60							
B	109	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 25			0 00 25			T 3	2							
B	111	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0 00 80			0 00 80			T 3	7							
B	389	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 06 81			0 06 81			T 3	63							
B	416	VALLEE DE BIONE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 16 970	0 16 15			0 16 15			B 3	40							
B	458	CHAMP ROBERT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 94 956	0 11 94			0 11 94			B 3	30							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 95 79	732	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 2100

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2100

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	95	79					732							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	828	BAS DU CROT GILLET Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738	0	11	34	0	11	34	B 3	28							
B	1542	BAS DE LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 74 704	0	11	73	0	11	73	B 3	29							
B	1592	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 00 1800	0	30	00	0	30	00	B 3	75							
B	1617	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 06 784	0	13	04	0	13	04	B 3	33							
B	2087	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0	00	20	0	00	16 0 00 04	T 4 TV 1	1 0							
B	2089	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0	05	15	0	03 44 0 01 71	T 4 TV 1		30 17							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738 Feuillus 0 03 26 228 Resine. 0 82 90 5214 Totaux : 0 97 50 6180															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 67 25	945

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	15	BESACE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 26 228	0 03 26			0 03 26			B 2	12							
B	67	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 31 66			0 31 66			T 3	291							
B	69	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 04 80			0 04 80			T 3	44							
B	73	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 19 92			0 19 92			T 3	183							
B	108	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 20			0 00 20			V 1	60							
B	109	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 25			0 00 25			T 3	2							
B	111	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0 00 80			0 00 80			T 3	7							
B	389	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 06 81			0 06 81			T 3	63							
B	416	VALLEE DE BIONE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 16 970	0 16 15			0 16 15			B 3	40							
B	458	CHAMP ROBERT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 94 956	0 11 94			0 11 94			B 3	30							

FEUILLET N° 1			A REPORTER : 0 95 79			732			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2100
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2100

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	95	79					732							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	828	BAS DU CROT GILLET Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738	0	11	34	0	11	34	B 3	28							
B	1542	BAS DE LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 74 704	0	11	73	0	11	73	B 3	29							
B	1592	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 00 1800	0	30	00	0	30	00	B 3	75							
B	1617	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 06 784	0	13	04	0	13	04	B 3	33							
B	2087	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0	00	20	0	00	16 0 00 04	T 4 TV 1	1 0							
B	2089	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0	05	15	0	03 44 0 01 71	T 4 TV 1		30 17							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738 Feuillus 0 03 26 228 Resine. 0 82 90 5214 Totaux : 0 97 50 6180															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 67 25	945

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 2100
FEUILLET N° 2 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	15	BESACE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 26 228	0 03 26			0 03 26			B 2	12							
B	67	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 31 66			0 31 66			T 3	291							
B	69	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 04 80			0 04 80			T 3	44							
B	73	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 19 92			0 19 92			T 3	183							
B	108	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 20			0 00 20			V 1	60							
B	109	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 00 25			0 00 25			T 3	2							
B	111	LA VOIVRE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0 00 80			0 00 80			T 3	7							
B	389	PYMONT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0 06 81			0 06 81			T 3	63							
B	416	VALLEE DE BIONE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 16 970	0 16 15			0 16 15			B 3	40							
B	458	CHAMP ROBERT Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 94 956	0 11 94			0 11 94			B 3	30							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 95 79	732	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2100
FEUILLET N° 1

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	95	79					732							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	828	BAS DU CROT GILLET Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738	0	11	34	0	11	34	B 3	28							
B	1542	BAS DE LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 74 704	0	11	73	0	11	73	B 3	29							
B	1592	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 00 1800	0	30	00	0	30	00	B 3	75							
B	1617	LA PROSE Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 06 784	0	13	04	0	13	04	B 3	33							
B	2087	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935	0	00	20	0	00	16 0 00 04	T 4 TV 1	1 0							
B	2089	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti à MILLEY né le 26/04/1935 pour une durée de 18 ans à compter du 1/01/1981	0	05	15	0	03 44 0 01 71	T 4 TV 1		30 17							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 34 738 Feuillus 0 03 26 228 Resine. 0 82 90 5214 Totaux : 0 97 50 6180															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 67 25	945

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2110

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
B	832	BAS DU CROT GILLET	0 24 39	0 02 24	T 3	21											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 16 1440		0 22 15	B 3	55											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 16 1440 Totaux : 0 22 16 1440															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 39	76	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2110
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2110

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
B	832	BAS DU CROT GILLET	0 24 39	0 02 24	T 3	21											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 16 1440		0 22 15	B 3	55											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 16 1440 Totaux : 0 22 16 1440															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 39	76

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2110
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	688	DERRIERE LA CURE	0	12	15	0	12	15	T 1	122							
A	760	LE VILLAGE	0	04	45	0	04	45	T 1	45							
B	1185	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 23 60 1888	0	23	59	0	23	59	B 4	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 23 60 1888 Totaux : 0 23 60 1888															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 40 19	186

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2210

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	133	LES CONTOURS	0	82	75	0	00	01	T 2	0							
						0	82	74	T 3	761							
C	56	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 08 92 446 Futaie T 0 46 99 1410	0	55	89	0	55	89	B 3	140							
C	57	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 24 42 368 Resine. 0 05 33 160	1	47	64	1	18	01	T 4	1038							
						0	29	63	B 3	74							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 99 1410 Taillis 0 24 42 368 Resine. 0 05 33 160 Plant. S 0 08 92 446 Totaux : 0 85 66 2384															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 86 28	2013	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	210	SUR LE VAL GUILLOT	0 11 45	0 11 45	V 1	3 4 3 5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 45	3 4 3 5

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	210	SUR LE VAL GUILLOT	0 11 45	0 11 45	V 1	3 4 3 5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 45	3 4 3 5

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	210	SUR LE VAL GUILLOT	0 11 45	0 11 45	V 1	3 4 3 5							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 45	3 4 3 5

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	48	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 06 78 272	0 06 77			0 06 77			B 2	25							
A	116	BAS DE LA ROUTE DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 03 88 20 Friche M 0 00 07 1	0 03 94			0 03 94			B 3	10							
A	126	BAS DE LA ROUTE DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 77 32 388 Friche M 0 01 19 3	0 78 50			0 78 50			B 3	196							
A	569	LES MOUILLERES	0 19 18			0 19 18			T 2	184							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Peuplera 0 06 78 272															
		Friche M 0 01 26 4															
		Friche R 0 81 20 408															
		Totaux : 0 89 24 684															

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	137	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 62 290	0 09 61			0 09 61			B 3	24							
A	139	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 14 18 426	0 14 17			0 14 17			B 3	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 23 80 716 Totaux : 0 23 80 716															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 78	59	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1469	LE TREMBLE	0 08 82			0 08 82			V 1	2646							
B	1470	LE TREMBLE	0 05 72			0 05 72			V 1	1716							
B	1794	LE TREMBLE	0 07 37			0 07 37			V 1	2211							
B	1996	LE TREMBLE	0 03 74			0 01 71			T 1	17							
					0 00 79			V 1	237								
					0 01 24			B 4	1								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 24 82															
B	1999	LE TREMBLE	0 08 13			0 08 13			V 1	2439							
B	2000	LE TREMBLE	0 06 37			0 06 37			V 1	1911							
B	2002	LE TREMBLE	0 00 26			0 00 26			V 1	78							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 01 24 82															
		Totaux : 0 01 24 82															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 40 41	11256	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1469	LE TREMBLE	0 08 82			0 08 82			V 1	2646							
B	1470	LE TREMBLE	0 05 72			0 05 72			V 1	1716							
B	1794	LE TREMBLE	0 07 37			0 07 37			V 1	2211							
B	1996	LE TREMBLE	0 03 74			0 01 71			T 1	17							
					0 00 79			V 1	237								
					0 01 24			B 4	1								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 24 82															
B	1999	LE TREMBLE	0 08 13			0 08 13			V 1	2439							
B	2000	LE TREMBLE	0 06 37			0 06 37			V 1	1911							
B	2002	LE TREMBLE	0 00 26			0 00 26			V 1	78							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 01 24 82															
		Totaux : 0 01 24 82															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 40 41	11256	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	365	LES GRAVELEES	0	01	29	0	01	29	V 1	387							
B	366	LES GRAVELEES	0	05	71	0	05	71	V 1	1713							
B	367	LES GRAVELEES	0	11	34	0	11	34	V 1	3402							
B	368	LES GRAVELEES	0	11	61	0	11	61	V 1	3483							
B	369	LES GRAVELEES	0	11	57	0	11	57	V 1	3471							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 41 52	12456

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2480
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	365	LES GRAVELEES	0	01	29	0	01	29	V 1	387							
B	366	LES GRAVELEES	0	05	71	0	05	71	V 1	1713							
B	367	LES GRAVELEES	0	11	34	0	11	34	V 1	3402							
B	368	LES GRAVELEES	0	11	61	0	11	61	V 1	3483							
B	369	LES GRAVELEES	0	11	57	0	11	57	V 1	3471							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 41 52	12456

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2480
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1465	LE TREMBLE	0	06	26	0	06	26	V 1	1878							
B	1507	LA BOULEE	0	19	02	0	00	01	T 1	0							
			0	19	01	0	19	01	V 1	5703							
B	1508	LA BOULEE	0	01	74	0	01	74	V 1	522							
B	1515	LA BOULEE	0	08	87	0	00	39	T 1	4							
			0	08	48	0	08	48	V 1	2544							
B	1795	LE TREMBLE	0	03	15	0	03	15	V 1	945							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 04	11596

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2500
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1465	LE TREMBLE	0	06	26	0	06	26	V 1	1878							
B	1507	LA BOULEE	0	19	02	0	00	01	T 1	0							
			0	19	01	0	19	01	V 1	5703							
B	1508	LA BOULEE	0	01	74	0	01	74	V 1	522							
B	1515	LA BOULEE	0	08	87	0	00	39	T 1	4							
			0	08	48	0	08	48	V 1	2544							
B	1795	LE TREMBLE	0	03	15	0	03	15	V 1	945							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 04	11596	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2500
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2510

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1842	COTE DE CHAVET	0 00 12			0 00 12			V 1	36							
B	1844	COTE DE CHAVET	0 00 43			0 00 43			V 1	129							
B	1846	COTE DE CHAVET	0 04 50			0 04 50			T 4	40							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 05	205

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA A CA	HA A CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	42	SUR L EAU	0 02 42	0 02 42	V 1	726							
B	336	COMME DES TALLANTS	0 23 65	0 23 65	V 1	7095							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 07	7821

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	42	SUR L EAU	0	02	42	0	02	42	V 1	726							
B	336	COMME DES TALLANTS	0	23	65	0	23	65	V 1	7095							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 07	7821

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	42	SUR L EAU	0 02 42	0 02 42	V 1	726							
B	336	COMME DES TALLANTS	0 23 65	0 23 65	V 1	7095							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 07	7821

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2530

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	11	LA RUELLE GILLOT	0	08	30	0	08	30	T 1	83							
ZC	19	LA RUELLE GILLOT	0	02	80	0	02	80	T 3	26							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 10	109

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2530
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2530

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	11	LA RUELLE GILLOT	0	08	30	0	08	30	T 1	83							
ZC	19	LA RUELLE GILLOT	0	02	80	0	02	80	T 3	26							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 10	109

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2530
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2600

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	60	TOURNE BOURSE	0	12	00	0	12	00	T 1	120							
A	77	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 16 36	0	24	49	0	23	34 0 01 15	T 1 B 2	233 4							
A	682	LE FOSSE GOND	0	06	96	0	06	96	T 1	70							
A	849	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 02 2 Feuillus 0 00 56 17	0	15	65	0	15	09 0 00 56	T 1 B 2	151 2							
A	888	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 14 94	0	03	12	0	03	12	B 3	8							
A	891	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 46 74	0	02	45	0	02	45	B 3	6							
B	11	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 44 172	0	02	43	0	02	43	B 2	9							
B	413	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 94 356	0	05	92	0	05	92	B 3	15							
B	424	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 56 686	0	10	55	0	10	55	B 3	26							
B	571	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 26 464	0	09	25	0	09	25	B 3	23							
ZB	9	LA HUCHE	0	08	00	0	08	00	T 1	80							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	1 00 82	747

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2600
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2600

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 00 82			747											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 02 2 Futaie T 0 10 56 686 Feuillus 0 09 76 393 Feuil. D 0 09 26 464 Resine. 0 05 94 356 Totaux : 0 35 54 1901															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 00 82			747	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2600
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	839	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 72 22	0 25 02			0 24 31 0 00 71			T 1 B 2	243 3							
B	412	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 06 304	0 05 05			0 05 05			B 3	13							
B	423	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 84 316	0 04 84			0 04 84			B 3	12							
B	557	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 94 198	0 03 92			0 03 92			B 3	10							
B	565	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 46 174	0 03 45			0 03 45			B 3	9							
B	661	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 74 438	0 08 74			0 08 74			B 3	22							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 84 316 Feuillus 0 00 72 22 Feuil. D 0 16 14 810 Resine. 0 05 06 304 Totaux : 0 26 76 1452															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 51 02	312	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2640
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	839	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 72 22	0 25 02			0 24 31 0 00 71			T 1 B 2	243 3							
B	412	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 06 304	0 05 05			0 05 05			B 3	13							
B	423	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 84 316	0 04 84			0 04 84			B 3	12							
B	557	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 94 198	0 03 92			0 03 92			B 3	10							
B	565	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 46 174	0 03 45			0 03 45			B 3	9							
B	661	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 74 438	0 08 74			0 08 74			B 3	22							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 84 316 Feuillus 0 00 72 22 Feuil. D 0 16 14 810 Resine. 0 05 06 304 Totaux : 0 26 76 1452															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 51 02	312

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	235	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 94 486 Feuillus 0 10 47 733	0 17 41			0 17 41			B 4	14							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 47 733 Futaie P 0 06 94 486 Totaux : 0 17 41 1219															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 17 4114

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2670

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	654	LE COLOMBIER	0 05 00			0 05 00			T 2	48							
A	793	LES MEZES	0 02 48			0 02 48			T 1	25							
A	805	LES MEZES	0 05 28			0 05 28			T 1	53							
A	813	LES MEZES	0 03 40			0 03 40			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 16	160	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2670
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	691	DERRIERE LA CURE	0	04	36	0	04	36	T 1	44							
A	692	DERRIERE LA CURE	0	00	95	0	00	95	T 1	10							
A	1115	DERRIERE LA CURE	0	05	34	0	05	34	T 1	53							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 65	107

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	691	DERRIERE LA CURE	0	04	36	0	04	36	T 1	44							
A	692	DERRIERE LA CURE	0	00	95	0	00	95	T 1	10							
A	1115	DERRIERE LA CURE	0	05	34	0	05	34	T 1	53							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 65	107

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1323	CHEVRY	0	04	37	0	04	37	V 1	1311							
B	1326	CHEVRY	0	02	49	0	02	49	V 1	747							
B	1327	CHEVRY	0	06	12	0	06	12	V 1	1836							
B	1330	CHEVRY	0	03	75	0	03	75	V 1	1125							
B	1331	CHEVRY	0	09	03	0	09	03	V 1	2709							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 76	7728

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	697	BAS DE LA GALOSE	0	14	39	0	14	39	V 1	4317							
B	698	VAL COLAS ROBIN	0	35	57	0	35	57	V 1	10671							
B	699	VAL COLAS ROBIN	0	20	54	0	20	54	V 1	6162							
B	700	VAL COLAS ROBIN	0	26	09	0	26	09	V 1	7827							
B	1868	LARGILLERE	0	08	05	0	08	05	V 1	2415							
B	1870	LARGILLERE	0	11	20	0	11	20	V 1	3360							
B	1871	LARGILLERE	0	10	38	0	10	38	V 1	3114							
B	1874	LARGILLERE	0	21	30	0	21	30	V 1	6390							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 47 52	44256	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2780
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	701	VAL COLAS ROBIN	0	03	85	0	03	85	V 1	1155							
B	702	VAL COLAS ROBIN	0	03	90	0	03	90	V 1	1170							
B	703	VAL COLAS ROBIN	0	04	60	0	04	60	V 1	1380							
B	704	VAL COLAS ROBIN	0	17	33	0	17	33	V 1	5199							
B	705	VAL COLAS ROBIN	0	02	48	0	02	48	V 1	744							
B	706	VAL COLAS ROBIN	0	03	86	0	03	86	V 1	1158							
B	713	VAL COLAS ROBIN	0	12	00	0	12	00	V 1	3600							
B	714	VAL COLAS ROBIN	0	14	81	0	14	81	V 1	4443							
B	715	VAL COLAS ROBIN	0	05	82	0	05	82	V 1	1746							
B	716	VAL COLAS ROBIN	0	04	69	0	04	69	V 1	1407							
B	1663	VAL COLAS ROBIN	0	06	34	0	06	34	V 1	1902							
B	1821	VAL COLAS ROBIN	0	12	89	0	12	89	V 1	3867							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 92 57	27771	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	701	VAL COLAS ROBIN	0	03	85	0	03	85	V 1	1155							
B	702	VAL COLAS ROBIN	0	03	90	0	03	90	V 1	1170							
B	703	VAL COLAS ROBIN	0	04	60	0	04	60	V 1	1380							
B	704	VAL COLAS ROBIN	0	17	33	0	17	33	V 1	5199							
B	705	VAL COLAS ROBIN	0	02	48	0	02	48	V 1	744							
B	706	VAL COLAS ROBIN	0	03	86	0	03	86	V 1	1158							
B	713	VAL COLAS ROBIN	0	12	00	0	12	00	V 1	3600							
B	714	VAL COLAS ROBIN	0	14	81	0	14	81	V 1	4443							
B	715	VAL COLAS ROBIN	0	05	82	0	05	82	V 1	1746							
B	716	VAL COLAS ROBIN	0	04	69	0	04	69	V 1	1407							
B	1663	VAL COLAS ROBIN	0	06	34	0	06	34	V 1	1902							
B	1821	VAL COLAS ROBIN	0	12	89	0	12	89	V 1	3867							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 92 57	27771	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2820

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	225	SUR LE VAL GUILLOT	0 08 05			0 08 05			V 1	2415							
B	226	SUR LE VAL GUILLOT	0 06 48			0 06 48			V 1	1944							
B	227	SUR LE VAL GUILLOT	0 06 52			0 06 52			V 1	1956							
B	2117	SUR LE VAL GUILLOT	0 03 66			0 03 66			V 1	1098							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 71	7413

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2840

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1509	LA BOULEE Avenant au bail à compter du 01/11/2023	0 17 56			0 17 56			V 1	5268							
B	1514	LA BOULEE Avenant au bail à compter du 01/11/2023	0 30 85			0 30 85			V 1	9255							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 48 41	14523	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2840
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2840

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1509	LA BOULEE Avenant au bail à compter du 01/11/2023	0 17 56			0 17 56			V 1	5268							
B	1514	LA BOULEE Avenant au bail à compter du 01/11/2023	0 30 85			0 30 85			V 1	9255							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 48 41	14523	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2840
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1263	BUTON	0 05 10			0 05 10			T 4	45							
B	1264	BUTON	0 02 69			0 02 69			T 4	24							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 79	69

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1263	BUTON	0 05 10			0 05 10			T 4	45							
B	1264	BUTON	0 02 69			0 02 69			T 4	24							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 79	69

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 2880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 2920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1055	LES CRAIES	0	02	07	0	02	07	T 3	19							
A	1059	LES CRAIES	0	08	66	0	08	66	T 3	80							
A	1061	LES CRAIES	0	09	71	0	09	71	T 3	89							
A	1063	LES CRAIES	0	64	10	0	64	10	T 3	590							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 84 54	778

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	326	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 40 470	0	09	40	0	09	40	B 3	24							
C	119	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 38 42 3842	0	38	42	0	38	42	B 2	144							
C	120	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 00 1500	0	14	98	0	14	98	B 2	56							
C	223	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 40 78 204 Futaie T 0 15 71 1571	0	56	48	0	56	48	B 3	141							
C	225	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 1 91 54 958	1	91	54	1	91	54	B 3	479							
C	231	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 14 32 716	0	14	30	0	14	30	B 3	36							
C	232	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 08 22 42 Feuil. D 0 41 66 2083	0	49	87	0	49	87	B 3	125							
C	235	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 25 14 1258	0	25	13	0	25	13	B 3	63							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 00 12

1068

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 3000

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 00 12			1068											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 2 40 54 1204 Futaie T 0 69 13 6913 Feuil. D 0 90 52 4527 Totaux : 4 00 19 12644															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 00 12			1068	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	326	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 40 470	0	09	40	0	09	40	B 3	24							
C	119	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 38 42 3842	0	38	42	0	38	42	B 2	144							
C	120	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 00 1500	0	14	98	0	14	98	B 2	56							
C	223	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 40 78 204 Futaie T 0 15 71 1571	0	56	48	0	56	48	B 3	141							
C	225	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 1 91 54 958	1	91	54	1	91	54	B 3	479							
C	231	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 14 32 716	0	14	30	0	14	30	B 3	36							
C	232	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 08 22 42 Feuil. D 0 41 66 2083	0	49	87	0	49	87	B 3	125							
C	235	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 25 14 1258	0	25	13	0	25	13	B 3	63							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 00 12

1068

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 3000

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 00 12			1068											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 2 40 54 1204 Futaie T 0 69 13 6913 Feuil. D 0 90 52 4527 Totaux : 4 00 19 12644															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 00 12			1068	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	326	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 40 470	0	09	40	0	09	40	B 3	24							
C	119	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 38 42 3842	0	38	42	0	38	42	B 2	144							
C	120	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 00 1500	0	14	98	0	14	98	B 2	56							
C	223	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 40 78 204 Futaie T 0 15 71 1571	0	56	48	0	56	48	B 3	141							
C	225	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 1 91 54 958	1	91	54	1	91	54	B 3	479							
C	231	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 14 32 716	0	14	30	0	14	30	B 3	36							
C	232	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 08 22 42 Feuil. D 0 41 66 2083	0	49	87	0	49	87	B 3	125							
C	235	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 25 14 1258	0	25	13	0	25	13	B 3	63							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 00 12

1068

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 3000

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 00 12			1068											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 2 40 54 1204 Futaie T 0 69 13 6913 Feuil. D 0 90 52 4527 Totaux : 4 00 19 12644															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 00 12			1068	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	326	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 40 470	0	09	40	0	09	40	B 3	24							
C	119	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 38 42 3842	0	38	42	0	38	42	B 2	144							
C	120	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 00 1500	0	14	98	0	14	98	B 2	56							
C	223	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 40 78 204 Futaie T 0 15 71 1571	0	56	48	0	56	48	B 3	141							
C	225	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 1 91 54 958	1	91	54	1	91	54	B 3	479							
C	231	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 14 32 716	0	14	30	0	14	30	B 3	36							
C	232	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 08 22 42 Feuil. D 0 41 66 2083	0	49	87	0	49	87	B 3	125							
C	235	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 25 14 1258	0	25	13	0	25	13	B 3	63							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 00 12

1068

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 3000

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 00 12			1068											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 2 40 54 1204 Futaie T 0 69 13 6913 Feuil. D 0 90 52 4527 Totaux : 4 00 19 12644															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 00 12			1068	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3000
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	507	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 01 06 EUR 74	0	01	05	0	01	05	B 3	3							
A	508	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 98 EUR 68	0	00	96	0	00	96	B 3	2							
A	510	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 38 EUR 28	0	00	38	0	00	38	B 3	1							
A	511	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 70 EUR 50	0	00	70	0	00	70	B 3	2							
A	513	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 01 68 EUR 118	0	01	66	0	01	66	B 3	4							
A	514	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 54 EUR 38	0	00	53	0	00	53	B 3	1							
A	515	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 22 EUR 506	0	07	20	0	07	20	B 3	18							
A	516	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 05 88 EUR 412	0	05	86	0	05	86	B 3	15							
A	517	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 06 20 EUR 434	0	06	18	0	06	18	B 3	15							
A	966	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 08 88 EUR 622	0	08	87	0	08	87	B 3	22							

FEUILLET N° 1			A REPORTER : 0 33 39			83

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3060

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>			
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12							
		REPORT	0 33 39			83														
COMMUNE DE POLISOT																				
A	1136	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 33 02 992	0 33 00	0 33 00	B 3	83														
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 66 54 3342 ----- Totaux : 0 66 54 3342																		
FEUILLET N° 2 ET DERNIER														TOTAUX : 0 66 39			166	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :		

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3060
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DESIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE POLISOT														
B	771	PISSORON	0 17 22	0 17 22	T 3	158								
B	1596	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 98 660	0 10 98	0 10 98	B 3	27								
B	1597	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 50 390	0 06 50	0 06 50	B 3	16								
B	1598	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 42 446	0 07 41	0 07 41	B 3	19								
B	1599	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 58 66 3520	0 58 65	0 58 65	B 3	147								
B	1600	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 35 52 2132	0 35 51	0 35 51	B 3	89								
TOTAUX	CULTURES	PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 1 19 08 7148 Totaux : 1 19 08 7148												

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 36 27	456

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3120
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	795	PISSORON	0 02 79			0 00 77 0 02 02			T 3 B 3	7 5							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 02 162															
B	801	PISSORON	0 47 89			0 02 53 0 45 36			T 3 B 3	23 113							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 45 38 3630															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 47 40 3792 Totaux : 0 47 40 3792															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 50 68	148	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	2283	LES PROTELLES	0 16 65	0 16 65	V 1	4995							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 65	4995	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3160
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	2283	LES PROTELLES	0 16 65	0 16 65	V 1	4995							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 65	4995	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3160
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	2283	LES PROTELLES	0 16 65	0 16 65	V 1	4995							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 65 4995	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3160
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	748	LE VILLAGE	0	01	51	0	01	51	T 1	15							
B	1054	LES PROTELLES	0	18	59	0	18	59	V 1	5577							
B	1055	LES PROTELLES	0	20	30	0	20	30	V 1	6090							
B	1538	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 22 74	0	01	21	0	01	21	B 3	3							
B	1540	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 22 74	0	01	21	0	01	21	B 3	3							
B	1544	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 44 508	0	08	44	0	08	44	B 3	21							
B	2091	LES PROTELLES	0	01	60	0	01	60	V 1	480							
B	2094	LES PROTELLES	0	29	71	0	29	71	V 1	8913							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 88 656 Totaux : 0 10 88 656															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 82 57	21102	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 3180
 DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	748	LE VILLAGE	0	01	51	0	01	51	T 1	15							
B	1054	LES PROTELLES	0	18	59	0	18	59	V 1	5577							
B	1055	LES PROTELLES	0	20	30	0	20	30	V 1	6090							
B	1538	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 22 74	0	01	21	0	01	21	B 3	3							
B	1540	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 22 74	0	01	21	0	01	21	B 3	3							
B	1544	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 44 508	0	08	44	0	08	44	B 3	21							
B	2091	LES PROTELLES	0	01	60	0	01	60	V 1	480							
B	2094	LES PROTELLES	0	29	71	0	29	71	V 1	8913							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 88 656 Totaux : 0 10 88 656															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 82 57	21102	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3190

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	740	SAINT FOIN	0 08 85			0 08 85			T 3	81							
B	745	SAINT FOIN	0 16 18			0 16 18			T 3	149							
B	2237	SAINT FOIN	0 02 08			0 02 08			T 3	19							
B	2374	SAINT FOIN	0 05 58			0 05 58			T 3	51							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 32 69	300

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3190
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	218	SUR LE VAL GUILLOT	0 08 87			0 08 87			V 1	2661							
B	219	SUR LE VAL GUILLOT	0 09 71			0 09 71			V 1	2913							
B	220	SUR LE VAL GUILLOT	0 20 26			0 20 26			V 1	6078							
B	1904	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 25			0 02 25			V 1	675							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 41 09	12327

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	7	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 58 EUR 180	0 02 56			0 02 56			B 2	10							
B	8	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 88 EUR 202	0 02 87			0 02 87			B 2	11							
B	139	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par les époux CLIGNY-PORTE à	0 03 29			0 03 29			V 1	987							
B	198	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par les époux CLIGNY-PORTE à	0 02 73			0 02 73			V 1	819							
B	205	SUR LE VAL GUILLOT	0 10 05			0 10 05			V 1	3015							
B	207	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 67			0 22 67			V 1	6801							
B	211	SUR LE VAL GUILLOT	0 13 41			0 13 41			V 1	4023							
B	212	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 42			0 02 42			V 1	726							
B	213	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 99			0 01 99			V 1	597							
B	214	SUR LE VAL GUILLOT	0 03 05			0 03 05			V 1	915							
B	215	SUR LE VAL GUILLOT	0 03 78			0 03 78			V 1	1134							
B	221	SUR LE VAL GUILLOT	0 16 14			0 16 14			V 1	4842							
B	223	SUR LE VAL GUILLOT	0 04 68			0 04 68			V 1	1404							
B	224	SUR LE VAL GUILLOT	0 14 13			0 14 13			V 1	4239							
B	1905	SUR LE VAL GUILLOT	0 04 35			0 04 35			V 1	1305							
B	1994	LA COTOTTE Servitude de passage sur B 1994 et B 2007 au profit de	0 00 93			0 00 93			V 1	279							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 09 05

31107

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3280
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3280

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 09 05			31107											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2007	SUR LE VAL GUILLOT Servitude de passage sur B 1994 et B 2007 au profit de B 192, B 1989, B 1993 et B 2008	0 02 92	0 02 92	V 1	876											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 46 382 Totaux : 0 05 46 382																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER																	
TOTAUX : 1 11 97 31983																	

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	7	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 58 EUR 180	0	02	56	0	02	56	B 2	10							
B	8	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 88 EUR 202	0	02	87	0	02	87	B 2	11							
B	139	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par les époux CLIGNY-PORTE à	0	03	29	0	03	29	V 1	987							
B	198	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par les époux CLIGNY-PORTE à	0	02	73	0	02	73	V 1	819							
B	205	SUR LE VAL GUILLOT	0	10	05	0	10	05	V 1	3015							
B	207	SUR LE VAL GUILLOT	0	22	67	0	22	67	V 1	6801							
B	211	SUR LE VAL GUILLOT	0	13	41	0	13	41	V 1	4023							
B	212	SUR LE VAL GUILLOT	0	02	42	0	02	42	V 1	726							
B	213	SUR LE VAL GUILLOT	0	01	99	0	01	99	V 1	597							
B	214	SUR LE VAL GUILLOT	0	03	05	0	03	05	V 1	915							
B	215	SUR LE VAL GUILLOT	0	03	78	0	03	78	V 1	1134							
B	221	SUR LE VAL GUILLOT	0	16	14	0	16	14	V 1	4842							
B	223	SUR LE VAL GUILLOT	0	04	68	0	04	68	V 1	1404							
B	224	SUR LE VAL GUILLOT	0	14	13	0	14	13	V 1	4239							
B	1905	SUR LE VAL GUILLOT	0	04	35	0	04	35	V 1	1305							
B	1994	LA COTOTTE Servitude de passage sur B 1994 et B 2007 au profit de	0	00	93	0	00	93	V 1	279							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 09 05

31107

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3280
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3280

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 09 05			31107											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2007	SUR LE VAL GUILLOT Servitude de passage sur B 1994 et B 2007 au profit de B 192, B 1989, B 1993 et B 2008	0 02 92	0 02 92	V 1	876											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 46 382 Totaux : 0 05 46 382																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER																	
TOTAUX :			1 11 97	31983			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3280
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1072	LES PROTELLES	0 05 18			0 05 18			V 1	1554							
B	1075	LES PROTELLES	0 06 37			0 06 37			V 1	1911							
B	1945	LE COIN	0 16 82			0 00 04 0 16 78			T 3 V 1	0 5034							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 28 37	8499

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1987	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 49	0 22 49	V 1	6747							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 49	6747	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3320
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1987	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 49	0 22 49	V 1	6747							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 49	6747	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3320
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1987	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 49	0 22 49	V 1	6747							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 49	6747	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3320
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1281	BUTON	0 10 85	0 10 85	V 1	3255							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 85	3255	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1281	BUTON	0 10 85	0 10 85	V 1	3255							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 85	3255	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1281	BUTON	0 10 85	0 10 85	V 1	3255							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 85	3255	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3380

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	28	PRE BALLET	0	31	02	0	31	02	T 1	310							
A	165	CHAMP PANAY	0	88	31	0	21	84	T 1	218							
			0	66	47	T 2	638										
A	678	LE FOSSE GOND	0	04	93	0	04	93	T 1	49							
B	35	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 50 316	0	04	50	0	04	50	B 2	17							
B	297	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 00 90 64 Feuil. D 0 07 28 364	0	08	18	0	08	18	B 4	7							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 50 316 Feuil. D 0 07 28 364 Futaie P 0 00 90 64 Totaux : 0 12 68 744															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 36 94	1239	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3380
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
							Anonyme							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE POLISOT														
A	687	DERRIERE LA CURE	0 07 25	0 07 25	T 1	73								
B	407	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 26 342	0 05 25	0 05 25	B 3	13								
B	463	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 08 246	0 03 06	0 03 06	B 3	8								
B	487	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 44 1288	0 21 44	0 21 44	B 3	54								
B	504	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 52 228 Resine. 0 02 94 235	0 06 44	0 06 44	B 4	5								
B	627	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 58 558	0 08 56	0 08 56	B 3	21								
B	628	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 09 40 612	0 09 39	0 09 39	B 3	23								
B	639	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 30 116	0 02 29	0 02 29	B 3	6								
B	659	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 00 300	0 05 98	0 05 98	B 3	15								
B	667	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 32 116	0 02 30	0 02 30	B 3	6								

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	0 71 96	224

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3440

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	71	96					224							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	676	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 66 134	0	02	64	0	02	64	B 3	7							
B	679	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 10 70 536	0	10	69	0	10	69	B 3	27							
B	817	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 46 1716	0	21	45	0	21	45	B 3	54							
B	818	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 19 54 1562	0	20	76	0	01	24 0 19 52	T 3 B 3	11 49							
B	1594	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 18 94 1138	0	18	94	0	18	94	B 3	47							
C	40	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 21 12 1056	0	21	10	0	21	10	B 3	53							
C	41	COMME AU MEUNIER	0	59	06	0	07	24 0 51 82	T 3 B 3	67 130							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 26 76 1740 Feuil. D 0 45 10 2258 Resine. 0 87 40 6185 Totaux : 1 59 26 10183															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX :			2 26 60				669	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3440
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	686	BAS DE LA GALOSE	0 32 07	0 32 07	V 1	9621							
B	1168	LARGILLERE	0 09 27	0 09 27	V 1	2781							
B	1169	LARGILLERE	0 14 33	0 14 33	V 1	4299							
B	1172	LARGILLERE	0 07 11	0 07 11	V 1	2133							
B	1486	DERRIERE BUTON	0 03 17	0 03 17	V 1	951							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 95	19785	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	686	BAS DE LA GALOSE	0 32 07	0 32 07	V 1	9621							
B	1168	LARGILLERE	0 09 27	0 09 27	V 1	2781							
B	1169	LARGILLERE	0 14 33	0 14 33	V 1	4299							
B	1172	LARGILLERE	0 07 11	0 07 11	V 1	2133							
B	1486	DERRIERE BUTON	0 03 17	0 03 17	V 1	951							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 95	19785	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	686	BAS DE LA GALOSE	0	32	07	0	32	07	V 1	9621							
B	1168	LARGILLERE	0	09	27	0	09	27	V 1	2781							
B	1169	LARGILLERE	0	14	33	0	14	33	V 1	4299							
B	1172	LARGILLERE	0	07	11	0	07	11	V 1	2133							
B	1486	DERRIERE BUTON	0	03	17	0	03	17	V 1	951							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 95	19785	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	111	BAS DE LA ROUTE	0	42	40	0	42	40	T 2	407							
B	1584	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 50 1720	0	21	50	0	21	50	B 3	54							
B	1585	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 56 10	0	00	55	0	00	55	B 3	1							
B	1586	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 74 12	0	00	74	0	00	74	B 3	2							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 30 22 Resine. 0 21 50 1720 Totaux : 0 22 80 1742															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 19	464	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	111	BAS DE LA ROUTE	0	42	40	0	42	40	T 2	407							
B	1584	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 50 1720	0	21	50	0	21	50	B 3	54							
B	1585	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 56 10	0	00	55	0	00	55	B 3	1							
B	1586	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 74 12	0	00	74	0	00	74	B 3	2							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 30 22 Resine. 0 21 50 1720 Totaux : 0 22 80 1742															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 19	464	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	111	BAS DE LA ROUTE	0	42	40	0	42	40	T 2	407							
B	1584	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 50 1720	0	21	50	0	21	50	B 3	54							
B	1585	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 56 10	0	00	55	0	00	55	B 3	1							
B	1586	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 74 12	0	00	74	0	00	74	B 3	2							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 30 22 Resine. 0 21 50 1720 Totaux : 0 22 80 1742															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 19	464	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	111	BAS DE LA ROUTE	0	42	40	0	42	40	T 2	407							
B	1584	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 50 1720	0	21	50	0	21	50	B 3	54							
B	1585	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 56 10	0	00	55	0	00	55	B 3	1							
B	1586	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 74 12	0	00	74	0	00	74	B 3	2							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 30 22 Resine. 0 21 50 1720 Totaux : 0 22 80 1742															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 19	464	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	111	BAS DE LA ROUTE	0	42	40	0	42	40	T 2	407							
B	1584	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 21 50 EUR 1720	0	21	50	0	21	50	B 3	54							
B	1585	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 56 EUR 10	0	00	55	0	00	55	B 3	1							
B	1586	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 74 EUR 12	0	00	74	0	00	74	B 3	2							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 01 30 22 Resine. 0 21 50 1720 Totaux : 0 22 80 1742															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 65 19	464	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2353	HAUT DE LA GALLOSE	0 11 93			0 11 93			V 1	3579							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 93	3579	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2353	HAUT DE LA GALLOSE	0 11 93			0 11 93			V 1	3579							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 11 93	3579	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3560

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	166	CHAMP PANAY	1	08	53	0	25	84	T 1	258							
						0	82	69	T 2	794							
B	664	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 38 270	0	05	36	0	05	36	B 3	13							
B	811	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 30 344	0	04	66	0	00	36	T 3	3							
						0	04	30	B 3	11							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 38 270 Resine. 0 04 30 344 Totaux : 0 09 68 614															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 18 55	1079	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2320	DERRIERE BUTON	0	00	33	0	00	33	V 1	99							
B	2321	DERRIERE BUTON	0	20	95	0	20	95	V 1	6285							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 21 28	6384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3620
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	486	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 02 302	0 05 01			0 05 01			B 3	13							
B	491	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 90 254	0 03 90			0 03 90			B 3	10							
B	637	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 50 126 Futaie T 0 01 93 126	0 04 42			0 04 42			B 3	11							
B	794	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 66 772	0 10 30			0 00 66 0 09 64			T 3 B 3	6 24							
B	1193	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 16 254	0 03 16			0 03 16			B 4	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 83 380 Feuil. D 0 02 50 126 Resine. 0 17 84 1328 Totaux : 0 26 17 1834															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 79	67	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3660
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1274	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 02 33			0 02 33			V 1	699							
B	1275	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 02 27			0 02 27			V 1	681							
B	1276	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 06			0 06 06			V 1	1818							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 66	3198	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1274	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 02 33			0 02 33			V 1	699							
B	1275	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 02 27			0 02 27			V 1	681							
B	1276	BUTON Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 06			0 06 06			V 1	1818							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 66	3198

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
B	309	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 12 63	0 12 49			B 3	31									
		DÉSIGN. HA A CA EUR					B 4	0									
		Futaie P 0 00 98 68															
		Feuil. D 0 11 67 584															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 11 67 584															
		Futaie P 0 00 98 68															
		Totaux : 0 12 65 652															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 63	31	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	94	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 40 162	1 05 81			1 00 41 0 05 40			T 1 B 2	1004 20							
A	149	FOSSE DU BIEF	0 77 89			0 77 89			T 2	748							
A	653	LE COLOMBIER	1 69 03			1 69 03			T 2	1623							
A	836	LES MEZES	0 05 50			0 05 50			T 1	55							
A	840	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 20 126	0 48 82			0 44 64 0 04 18			T 1 B 2	446 16							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	28	MORILLON	0 10 50			0 10 06 0 00 44			T 1 T 3	101 4							
ZC	29	MORILLON	4 57 00			4 18 90 0 38 10			T 1 T 3	4189 351							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 60 288 Totaux : 0 09 60 288															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 8 74 55	8557	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3720
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	12	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 12 26 858	0	12	25	0	12	25	B 2	46							
B	22	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 28 90	0	01	27	0	01	27	B 2	5							
B	23	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 18 60 1302	0	18	60	0	18	60	B 2	70							
B	333	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 60 30 Taillis 0 19 76 99	0	20	35	0	20	35	B 3	51							
B	390	PYMONT	0	04	22	0	04	22	T 3	39							
B	397	PYMONT	0	13	10	0	00	41 0 12 69	T 3 B 3	4 32							
B	427	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 54 684 Futaie T 0 01 61 105	0	10	14	0	10	14	B 3	25							
B	437	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 74 860	0	10	73	0	10	73	B 3	27							
B	464	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 96 958	0	11	96	0	11	96	B 3	30							
B	515	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 10 88	0	01	09	0	01	09	B 4	1							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 03 71

330

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3740
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 03 71			330											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	519	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 12 EUR 250	0 03 10	0 03 10	B 4	2											
B	1664	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 12 26 EUR 860	0 12 26	0 12 26	B 2	46											
B	1666	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 11 98 EUR 958	0 11 97	0 11 97	B 3	30											
B	1667	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 01 12 EUR 90	0 01 10	0 01 10	B 4	1											
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	12	LA RUELLE GILLOT	0 07 80	0 07 80	T 1	78											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 61 105 Taillis 0 19 76 99 Feuillus 0 44 40 3110 Feuil. D 0 00 60 30 Resine. 0 48 56 3888 Totaux : 1 14 93 7232																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 39 94			487	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 15 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 3740

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1342	CHEVRY	0	20	07	0	20	07	V 1	6021							
B	1343	CHEVRY	0	04	24	0	04	24	V 1	1272							
B	1344	CHEVRY	0	04	79	0	04	79	V 1	1437							
B	1809	CHEVRY	0	01	89	0	01	89	V 1	567							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 99	9297

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3780
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1342	CHEVRY	0	20	07	0	20	07	V 1	6021							
B	1343	CHEVRY	0	04	24	0	04	24	V 1	1272							
B	1344	CHEVRY	0	04	79	0	04	79	V 1	1437							
B	1809	CHEVRY	0	01	89	0	01	89	V 1	567							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 99	9297

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
C	220	COMMUNE DE POLISOT															
		LE CORROY	43 05 75			0 04 64			T 2	45							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et				43 01 11			B 1	21506							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 5 60 70 16822															
		Futaie T 37 40 43 374043															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 43 01 13 390865															
		Totaux : 43 01 13 390865															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 43 05 75	21551	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
C	220	COMMUNE DE POLISOT															
		LE CORROY	43 05 75			0 04 64			T 2	45							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et				43 01 11			B 1	21506							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 5 60 70 16822															
		Futaie T 37 40 43 374043															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 43 01 13 390865															
		Totaux : 43 01 13 390865															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 43 05 75	21551	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 3940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	180	CHAMP PANAY	0 58 76			0 23 91 0 34 85			T 1 T 2	239 335							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 58 76	574

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 3980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	180	CHAMP PANAY	0 58 76			0 23 91 0 34 85			T 1 T 2	239 335							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 58 76	574

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	121	LA VOIVRE	0	11	55	0	11	55	V 1	3465							
B	238	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 29 96 2096 Feuillus 0 16 56 1159	0	46	50	0	46	50	B 4	37							
B	294	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 04 38 308	0	04	38	0	04	38	B 4	4							
B	425	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 68 134 Futaie T 0 04 33 282	0	06	00	0	06	00	B 3	15							
B	450	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 10 408	0	05	09	0	05	09	B 3	13							
B	459	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 25 94 2076	0	25	94	0	25	94	B 3	65							
B	1201	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 28 182	0	02	27	0	02	27	B 4	2							
B	1820	LA VOIVRE	0	06	03	0	06	03	V 1	1809							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 33 282 Feuillus 0 16 56 1159 Resine. 0 35 00 2800 Futaie P 0 34 34 2404 Totaux : 0 90 23 6645															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 07 76	5410	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4000
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	112	BAS DE LA ROUTE	0 56 39			0 56 39			T 2	541							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 56 39	541

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4080

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	3 58 44			3380											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 11 72 354 Totaux : 0 11 72 354															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER TOTAUX : 3 58 443380														LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ : Fait à le SIGNATURE :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4080

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	3	PRE BALLET	0	48	42	0	48	42	T 1	484							
A	15	PRE BALLET	0	63	95	0	63	95	T 1	640							
A	19	PRE BALLET	1	76	32	1	76	32	T 1	1763							
A	20	PRE BALLET	0	10	95	0	10	95	T 1	110							
A	29	PRE BALLET	0	76	34	0	75	21 0 01 13	T 1 T 3	752 10							
A	106	BAS DE LA ROUTE	0	06	37	0	06	37	T 2	61							
A	107	BAS DE LA ROUTE	0	07	18	0	07	18	T 2	69							
A	108	BAS DE LA ROUTE	0	25	68	0	25	68	T 2	247							
A	109	BAS DE LA ROUTE	0	22	46	0	22	46	T 2	216							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 4 37 67	4352

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4200

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	99	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 30 130	0 58 48			0 54 18 0 04 30			T 1 B 2	542 16							
B	646	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 28 94 1882 Feuil. D 0 09 69 485	0 38 61			0 38 61			B 3	97							
B	1462	LE TREMBLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 64 42	0 01 50			0 00 87 0 00 63			T 1 B 4	9 1							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 58 1924 Feuillus 0 04 30 130 Feuil. D 0 09 69 485 Totaux : 0 43 57 2539															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 98 59	665	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 72 20	1431	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4260
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 72 20	1431	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4260
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 72 20	1431	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 72 20	1431	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	227	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Resine. 0 00 38 31 Feuil. D 5 50 96 27548 Futaie T 0 20 87 2087	5 72 20			5 72 20			B 3	1431							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 00 04 2 Futaie T 0 20 87 2087 Feuil. D 5 50 96 27548 Resine. 0 00 38 31 Totaux : 5 72 25 29668															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 72 20	1431	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	277	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 11 58 7252 Noyer Mo 0 01 38 111	1 12 95			1 12 83 0 00 12			B 4 B 5	90 0							
B	286	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 38 30 Noyer Mo 0 00 01 1 Futaie T 0 00 23 15	0 86 00			0 85 40 0 00 60			T 6 B 4	214 0							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 11 81 7267 Noyer Mo 0 01 39 112 Feuil. D 0 00 38 30 Totaux : 1 13 58 7409															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 98 95	304	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	866	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42	0 01 34			0 01 34			B 3	3							
B	1307	CHEVRY	0 09 33			0 09 33			V 1	2799							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42 Totaux : 0 01 34 42															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2802	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	866	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 01 34	0 01 34			0 01 34			B 3	3							
B	1307	CHEVRY	0 09 33			0 09 33			V 1	2799							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42 Totaux : 0 01 34 42																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2802	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	866	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42	0 01 34			0 01 34			B 3	3							
B	1307	CHEVRY	0 09 33			0 09 33			V 1	2799							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42 Totaux : 0 01 34 42															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2802	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	866	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42	0 01 34			0 01 34			B 3	3							
B	1307	CHEVRY	0 09 33			0 09 33			V 1	2799							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42 Totaux : 0 01 34 42																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2802	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	866	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42	0 01 34			0 01 34			B 3	3							
B	1307	CHEVRY	0 09 33			0 09 33			V 1	2799							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 42 Totaux : 0 01 34 42															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2802	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	9	PRE BALLET	0	38	62	0	37	81	T 1	378							
			0	00	81				T 3	7							
A	543	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 94 88	0	02	92	0	02	92	B 3	7							
A	544	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 08 50 256	0	08	50	0	08	50	B 3	21							
A	564	LES MOUILLERES	0	27	40	0	27	40	T 2	263							
A	565	LES MOUILLERES	0	05	62	0	05	62	T 2	54							
A	566	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 38 12	0	07	93	0	07	56	T 2	73							
			0	00	37				B 3	1							
A	684	LE FOSSE GOND	0	06	56	0	06	56	T 1	66							
B	16	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 20 154	0	02	18	0	02	18	B 2	8							
B	651	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 26 80 1742	0	26	80	0	26	80	B 3	67							
B	1308	CHEVRY Bail à long terme consenti par les époux DILIGENT	0	06	50	0	06	50	V 1	1950							
B	1325	CHEVRY Bail à long terme consenti par les époux DILIGENT	0	06	08	0	06	08	V 1	1824							
B	1328	CHEVRY Bail à long terme consenti par les époux DILIGENT	0	17	05	0	17	05	V 1	5115							
B	1329	CHEVRY Bail à long terme consenti par les époux DILIGENT	0	10	32	0	10	32	V 1	3096							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	1 66 48	12930

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

N° de Compte : 4360

FEUILLET N° 1

Logiciel INTEGREM

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1012	LE MEPETIT	0	02	35	0	02	35	T 4	21							
B	2229	LE MEPETIT	0	08	09	0	07	33	T 4	65							
						0	00	76	V 1	228							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 44	314

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1012	LE MEPETIT	0	02	35	0	02	35	T 4	21							
B	2229	LE MEPETIT	0	08	09	0	07	33	T 4	65							
						0	00	76	V 1	228							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 44	314

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	250	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 48 454 Taillis 0 02 18 11	0 08 65	0 08 65	B 4	7							
B	251	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 25	0 00 25	T 3	2							
B	555	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180	0 03 57	0 03 57	B 3	9							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 02 18 11 Feuil. D 0 03 58 180 Futaie P 0 06 48 454 Totaux : 0 12 24 645											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 47	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	250	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 48 454 Taillis 0 02 18 11	0 08 65			0 08 65			B 4	7							
B	251	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 25			0 00 25			T 3	2							
B	555	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180	0 03 57			0 03 57			B 3	9							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 02 18 11 Feuil. D 0 03 58 180 Futaie P 0 06 48 454 Totaux : 0 12 24 645															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 47	18

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	250	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 48 454 Taillis 0 02 18 11	0 08 65	0 08 65	B 4	7							
B	251	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 25	0 00 25	T 3	2							
B	555	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180	0 03 57	0 03 57	B 3	9							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 02 18 11 Feuil. D 0 03 58 180 Futaie P 0 06 48 454 Totaux : 0 12 24 645											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 47	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	74	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 50 16	0 14 59			0 14 10 0 00 49			T 1 B 2	141 2							
A	75	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 16 36	0 36 33			0 35 18 0 01 15			T 1 B 2	352 4							
A	171	CHAMP PANAY	0 25 97			0 05 59 0 20 38			T 1 T 2	56 196							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 66 52 Totaux : 0 01 66 52															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 76 89	751	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
C	14	COTE AUX LOUPS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 56 378	0	07	55	0	07	55	B 3	19							
C	35	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0	36	63	0	36	63	B 3	92							
C	36	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 32 02 1602	0	32	00	0	32	00	B 3	80							
C	45	HAUT DE LA PROSE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliner et d'hypothèquer au profit de COFFINET Lucienne née le	1	03	74	1	03	74	B 3	259							
C	47	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	4	99	08	4	97	23 0 01 85	T 3 B 3	4575 5							
C	48	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 14 8	0	00	12	0	00	12	B 3	0							
C	49	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	30	55	0	30	55	T 3	281							
C	50	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	58	03	0	58	03	T 3	534							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 7 67 70	5845

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 4520
 FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DESIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	7	67	70					5845							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	51	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	1	32	50	1	32	50	T 3	1219							
C	52	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	38	81	0	38	81	T 3	357							
C	53	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	18	78	0	18	78	T 3	173							
C	54	HAUT DU VAL VILAINE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 06 14 308 Taillis 0 94 86 1423	1	01	26	1	01	26	B 3	253							
C	71	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0	51	13	0	51	13	T 1	511							
C	72	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	10	60	07	8 91 71 0 52 73 1 15 63	T 1 T 2 T 3	8917 506 1064									
C	91	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0	40	02	0	40	02	T 3	368							
C	92	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	1	90	02	0 01 45 1 88 57	T 1 T 3	15 1735									
C	93	L EPINE AUX BATS	0	59	23	0 01 52 0 57 71	T 1 T 3	15 531									
FEUILLET N° 2			A REPORTER : 24 59 52							21509		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 4520
 FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
		REPORT	24 59 52					21509								
COMMUNE DE POLISOT																
C	94	L EPINE AUX BATS	0 23 10	0 00 58	T 2	6										
				0 21 98	T 3	202										
				0 00 54	B 3	1										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
		DÉSIGN. HA A CA EUR														
		Futaie T 0 00 54 36														
C	96	CHEMIN A LA DAME	4 64 12	0 10 49	T 1	105										
				1 22 15	T 2	1173										
				3 31 48	T 3	3050										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
C	97	CHEMIN A LA DAME	1 00 23	0 46 58	T 1	466										
				0 53 31	T 3	490										
				0 00 34	B 2	1										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
		DÉSIGN. HA A CA EUR														
		Futaie T 0 00 30 30														
C	98	CHEMIN A LA DAME	0 23 36	0 00 71	T 3	7										
				0 22 65	B 2	85										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
		DÉSIGN. HA A CA EUR														
		Futaie T 0 22 66 2266														
C	100	CHEMIN A LA DAME	0 54 93	0 54 93	B 2	206										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
		DÉSIGN. HA A CA EUR														
		Futaie T 0 54 94 5494														
C	101	CHEMIN A LA DAME	0 15 25	0 15 25	B 2	57										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														
		DÉSIGN. HA A CA EUR														
		Futaie T 0 15 26 1526														
C	102	CHEMIN A LA DAME	0 99 70	0 99 70	T 3	917										
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909														

FEUILLET N° 3	A REPORTER : 32 40 21	28275

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	32	40	21					28275							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	123	LE BLOCHER	3	03	61	2 72 78 0 30 83	T 1 T 3	2728 284									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 00 02 2															
C	238	COTE GODIN	0	34	92	0 02 24 0 32 68	T 3 B 3	21 82									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 32 68 1634															
C	239	COTE GODIN	0	99	56	0 11 26 0 88 30	T 3 B 3	104 221									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 88 30 4416															
C	240	COTE GODIN	1	87	39	0 02 11 1 85 28	T 1 T 3	21 1705									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	241	COTE GODIN	0	12	71	0 09 63 0 03 08	T 1 T 3	96 28									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	242	COTE GODIN	0	12	03	0 10 52 0 01 51	T 1 T 3	105 14									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	244	BAUCANFIEL	5	19	95	5 19 95	T 3	4784									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	245	BAUCANFIEL	0	23	07	0 23 07	T 3	212									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	246	BAUCANFIEL	1	34	00	1 34 00	T 3	1233									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															

FEUILLET N° 4	A REPORTER : 45 67 45	39913

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 4

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	45	67	45					39913							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	247	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 14 00			0 14 00			T 3	129							
C	248	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 3 34 14 26732 Feuil. D 0 00 35 18	7 31 20			3 96 71 3 34 49			T 3 B 3	3650 836							
C	249	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 2 40 00 19200	2 46 80			0 06 64 0 00 17 2 39 99			T 3 T 4 B 3	61 1 600							
C	250	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 48 38 Feuil. D 0 00 77 39 Futaie T 0 00 79 79	0 16 80			0 00 60 0 14 18 0 00 12 0 01 90			T 3 T 4 B 2 B 3	6 125 0 5							
C	251	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 08 76 44 Resine. 0 08 03 643 Feuil. D 0 00 17 9 Futaie T 0 00 68 68	2 81 88			1 47 69 1 16 57 0 08 70 0 08 92			T 3 T 4 B 2 B 3	1359 1026 33 22							
FEUILLET N° 5		A REPORTER :		58 58 13						47766			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 5

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	58	58	13					47766							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	252	BAUCANFIEL	2	82	10	0	64	51	T 3	593							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Taillis 2 04 94 1026															
C	253	BAUCANFIEL	3	74	40	3	71	47	T 3	3418							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909							B 3	7							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Taillis 0 02 94 16															
C	254	BAUCANFIEL	3	05	97	3	05	97	T 3	2815							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	255	BAUCANFIEL	21	39	81	14	40	68	T 1	14407							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909							T 3	6432							
C	256	BAUCANFIEL	1	53	14	0	05	89	T 3	54							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909							B 1	736							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 1 47 28 14728															
C	258	BAUCANFIEL	0	64	41	0	64	41	T 1	644							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	259	BAUCANFIEL	0	50	15	0	50	15	T 1	502							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	260	BAUCANFIEL	0	03	29	0	03	29	T 1	33							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	261	BAUCANFIEL	0	06	70	0	06	70	T 1	67							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
FEUILLET N° 6			A REPORTER : 92 38 10								78236	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	92	38	10					78236							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	262	BAUCANFIEL	41	00	22	16 59 68 12 33 89 11 73 59 0 14 32 0 18 74	T 1 T 2 T 3 B 1 B 2	16597 11845 10797 72 70									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 33 06 3306															
C	263	BAUCANFIEL	0	29	30	0 28 20 0 01 10	T 3 B 1	259 6									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 12 112															
C	264	BAUCANFIEL	3	39	52	3 39 52	B 1	1698									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 3 39 54 33954															
C	271	BAUCANFIEL	1	96	36	1 60 37 0 35 99	T 3 B 1	1475 180									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 36 02 3602															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 6 52 21 65203 Taillis 3 11 50 2509 Feuil. D 1 61 99 8104 Resine. 5 82 65 46613 Plant. S 0 06 14 308 Totaux : 17 14 49 122737															

FEUILLET N° 7 ET DERNIER	TOTAUX : 139 03 50	121235	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 51 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	14	COTE AUX LOUPS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 56 378	0 07 55			0 07 55			B 3	19							
C	35	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 36 63			0 36 63			B 3	92							
C	36	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 32 02 1602	0 32 00			0 32 00			B 3	80							
C	45	HAUT DE LA PROSE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliner et d'hypothéquer au profit de COFFINET Lucienne née le	1 03 74			1 03 74			B 3	259							
C	47	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	4 99 08			4 97 23 0 01 85			T 3 B 3	4575 5							
C	48	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 14 8	0 00 12			0 00 12			B 3	0							
C	49	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 30 55			0 30 55			T 3	281							
C	50	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 58 03			0 58 03			T 3	534							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 67 70

5845

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	7 67 70					5845									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	51	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	1 32 50	1 32 50			T 3	1219									
C	52	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 38 81	0 38 81			T 3	357									
C	53	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 18 78	0 18 78			T 3	173									
C	54	HAUT DU VAL VILAINE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 06 14 308 Taillis 0 94 86 1423	1 01 26	1 01 26			B 3	253									
C	71	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 51 13	0 51 13			T 1	511									
C	72	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	10 60 07	8 91 71 0 52 73 1 15 63			T 1 T 2 T 3	8917 506 1064									
C	91	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 40 02	0 40 02			T 3	368									
C	92	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	1 90 02	0 01 45 1 88 57			T 1 T 3	15 1735									
C	93	L EPINE AUX BATS	0 59 23	0 01 52 0 57 71			T 1 T 3	15 531									

FEUILLET N° 2

A REPORTER :	24	59	52

21509

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	24	59	52					21509							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	94	L EPINE AUX BATS	0	23	10	0	00	58	T 2	6							
								0	T 3	202							
								0	B 3	1							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 00 54 36															
C	96	CHEMIN A LA DAME	4	64	12	0	10	49	T 1	105							
						1	22	15	T 2	1173							
						3	31	48	T 3	3050							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	97	CHEMIN A LA DAME	1	00	23	0	46	58	T 1	466							
						0	53	31	T 3	490							
						0	00	34	B 2	1							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 00 30 30															
C	98	CHEMIN A LA DAME	0	23	36	0	00	71	T 3	7							
						0	22	65	B 2	85							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 22 66 2266															
C	100	CHEMIN A LA DAME	0	54	93	0	54	93	B 2	206							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 54 94 5494															
C	101	CHEMIN A LA DAME	0	15	25	0	15	25	B 2	57							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 15 26 1526															
C	102	CHEMIN A LA DAME	0	99	70	0	99	70	T 3	917							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															

FEUILLET N° 3	A REPORTER : 32 40 21	28275

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	32 40 21					28275									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	123	LE BLOCHER	3 03 61	2 72 78	T 1	2728											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			0 30 83	T 3	284												
DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 02 2																	
C	238	COTE GODIN	0 34 92	0 02 24	T 3	21											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			0 32 68	B 3	82												
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 32 68 1634																	
C	239	COTE GODIN	0 99 56	0 11 26	T 3	104											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			0 88 30	B 3	221												
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 88 30 4416																	
C	240	COTE GODIN	1 87 39	0 02 11	T 1	21											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			1 85 28	T 3	1705												
C	241	COTE GODIN	0 12 71	0 09 63	T 1	96											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			0 03 08	T 3	28												
C	242	COTE GODIN	0 12 03	0 10 52	T 1	105											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909			0 01 51	T 3	14												
C	244	BAUCANFIEL	5 19 95	5 19 95	T 3	4784											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																	
C	245	BAUCANFIEL	0 23 07	0 23 07	T 3	212											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																	
C	246	BAUCANFIEL	1 34 00	1 34 00	T 3	1233											
Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																	

FEUILLET N° 4	A REPORTER : 45 67 45	39913

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 4

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	45 67 45			39913											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	247	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 14 00	0 14 00	T 3	129											
C	248	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 3 34 14 26732 Feuil. D 0 00 35 18	7 31 20	3 96 71 3 34 49	T 3 B 3	3650 836											
C	249	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 2 40 00 19200	2 46 80	0 06 64 0 00 17 2 39 99	T 3 T 4 B 3	61 1 600											
C	250	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 48 38 Feuil. D 0 00 77 39 Futaie T 0 00 79 79	0 16 80	0 00 60 0 14 18 0 00 12 0 01 90	T 3 T 4 B 2 B 3	6 125 0 5											
C	251	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 08 76 44 Resine. 0 08 03 643 Feuil. D 0 00 17 9 Futaie T 0 00 68 68	2 81 88	1 47 69 1 16 57 0 08 70 0 08 92	T 3 T 4 B 2 B 3	1359 1026 33 22											
FEUILLET N° 5		A REPORTER : 58 58 13			47766			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :									

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 5

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	58	58	13					47766							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	252	BAUCANFIEL	2	82	10	0	64	51	T 3	593							
						0	12	66	T 4	111							
						1	10	68	B 2	415							
						0	94	25	B 3	236							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Taillis 2 04 94 1026															
C	253	BAUCANFIEL	3	74	40	3	71	47	T 3	3418							
						0	02	93	B 3	7							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Taillis 0 02 94 16															
C	254	BAUCANFIEL	3	05	97	3	05	97	T 3	2815							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	255	BAUCANFIEL	21	39	81	14	40	68	T 1	14407							
						6	99	13	T 3	6432							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	256	BAUCANFIEL	1	53	14	0	05	89	T 3	54							
						1	47	25	B 1	736							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 1 47 28 14728															
C	258	BAUCANFIEL	0	64	41	0	64	41	T 1	644							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	259	BAUCANFIEL	0	50	15	0	50	15	T 1	502							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	260	BAUCANFIEL	0	03	29	0	03	29	T 1	33							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	261	BAUCANFIEL	0	06	70	0	06	70	T 1	67							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															

FEUILLET N° 6	A REPORTER : 92 38 10	78236

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	92	38	10					78236							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	262	BAUCANFIEL	41	00	22	16 59 68 12 33 89 11 73 59 0 14 32 0 18 74	T 1 T 2 T 3 B 1 B 2	16597 11845 10797 72 70									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 33 06 3306															
C	263	BAUCANFIEL	0	29	30	0 28 20 0 01 10	T 3 B 1	259 6									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 12 112															
C	264	BAUCANFIEL	3	39	52	3 39 52	B 1	1698									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 3 39 54 33954															
C	271	BAUCANFIEL	1	96	36	1 60 37 0 35 99	T 3 B 1	1475 180									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 36 02 3602															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 6 52 21 65203 Taillis 3 11 50 2509 Feuil. D 1 61 99 8104 Resine. 5 82 65 46613 Plant. S 0 06 14 308 Totaux : 17 14 49 122737															

FEUILLET N° 7 ET DERNIER	TOTAUX : 139 03 50	121235	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 51 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
C	14	COTE AUX LOUPS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 56 378	0	07	55	0	07	55	B 3	19							
C	35	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0	36	63	0	36	63	B 3	92							
C	36	COMME AU MEUNIER Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 32 02 1602	0	32	00	0	32	00	B 3	80							
C	45	HAUT DE LA PROSE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliner et d'hypothéquer au profit de COFFINET Lucienne née le	1	03	74	1	03	74	B 3	259							
C	47	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	4	99	08	4	97	23 0 01 85	T 3 B 3	4575 5							
C	48	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 14 8	0	00	12	0	00	12	B 3	0							
C	49	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	30	55	0	30	55	T 3	281							
C	50	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0	58	03	0	58	03	T 3	534							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 67 70

5845

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	7 67 70							5845							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	51	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	1 32 50			1 32 50			T 3	1219							
C	52	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 38 81			0 38 81			T 3	357							
C	53	HAUT DE LA PROSE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979	0 18 78			0 18 78			T 3	173							
C	54	HAUT DU VAL VILAINE Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 pour une durée de 18 ans à compter du 02/11/1979 DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 06 14 308 Taillis 0 94 86 1423	1 01 26			1 01 26			B 3	253							
C	71	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 51 13			0 51 13			T 1	511							
C	72	NOYER JOSEPH Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	10 60 07			8 91 71 0 52 73 1 15 63			T 1 T 2 T 3	8917 506 1064							
C	91	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 40 02			0 40 02			T 3	368							
C	92	L EPINE AUX BATS Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	1 90 02			0 01 45 1 88 57			T 1 T 3	15 1735							
C	93	L EPINE AUX BATS	0 59 23			0 01 52 0 57 71			T 1 T 3	15 531							
FEUILLET N° 2			A REPORTER : 24 59 52							21509		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	24 59 52			21509											
C	94	L EPINE AUX BATS	0 23 10	0 00 58 0 21 98 0 00 54	T 2 T 3 B 3	6 202 1											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 54 36															
C	96	CHEMIN A LA DAME	4 64 12	0 10 49 1 22 15 3 31 48	T 1 T 2 T 3	105 1173 3050											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	97	CHEMIN A LA DAME	1 00 23	0 46 58 0 53 31 0 00 34	T 1 T 3 B 2	466 490 1											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 30 30															
C	98	CHEMIN A LA DAME	0 23 36	0 00 71 0 22 65	T 3 B 2	7 85											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 66 2266															
C	100	CHEMIN A LA DAME	0 54 93	0 54 93	B 2	206											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 54 94 5494															
C	101	CHEMIN A LA DAME	0 15 25	0 15 25	B 2	57											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 26 1526															
C	102	CHEMIN A LA DAME	0 99 70	0 99 70	T 3	917											
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
FEUILLET N° 3			A REPORTER : 32 40 21			28275	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

N° de Compte : 4520

FEUILLET N° 3

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	32 40 21					28275									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	123	LE BLOCHER	3 03 61	2 72 78 0 30 83			T 1 T 3	2728 284									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 00 02 2															
C	238	COTE GODIN	0 34 92	0 02 24 0 32 68			T 3 B 3	21 82									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 32 68 1634															
C	239	COTE GODIN	0 99 56	0 11 26 0 88 30			T 3 B 3	104 221									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 88 30 4416															
C	240	COTE GODIN	1 87 39	0 02 11 1 85 28			T 1 T 3	21 1705									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	241	COTE GODIN	0 12 71	0 09 63 0 03 08			T 1 T 3	96 28									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	242	COTE GODIN	0 12 03	0 10 52 0 01 51			T 1 T 3	105 14									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	244	BAUCANFIEL	5 19 95	5 19 95			T 3	4784									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	245	BAUCANFIEL	0 23 07	0 23 07			T 3	212									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
C	246	BAUCANFIEL	1 34 00	1 34 00			T 3	1233									
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															

FEUILLET N° 4	A REPORTER : 45 67 45	39913

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 4

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	45 67 45			39913											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	247	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909	0 14 00	0 14 00	T 3	129											
C	248	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 3 34 14 26732 Feuil. D 0 00 35 18	7 31 20	3 96 71 3 34 49	T 3 B 3	3650 836											
C	249	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 2 40 00 19200	2 46 80	0 06 64 0 00 17 2 39 99	T 3 T 4 B 3	61 1 600											
C	250	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 48 38 Feuil. D 0 00 77 39 Futaie T 0 00 79 79	0 16 80	0 00 60 0 14 18 0 00 12 0 01 90	T 3 T 4 B 2 B 3	6 125 0 5											
C	251	BAUCANFIEL Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909 DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 08 76 44 Resine. 0 08 03 643 Feuil. D 0 00 17 9 Futaie T 0 00 68 68	2 81 88	1 47 69 1 16 57 0 08 70 0 08 92	T 3 T 4 B 2 B 3	1359 1026 33 22											
FEUILLET N° 5		A REPORTER :			58 58 13			47766			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

N° de Compte : 4520

FEUILLET N° 5

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES								
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
		REPORT	58	58	13					47766								
COMMUNE DE POLISOT																		
C	252	BAUCANFIEL	2	82	10	0	64	51	T 3	593								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909				0	12	66	T 4	111								
		DÉSIGN. HA A CA EUR				1	10	68	B 2	415								
		Taillis 2 04 94 1026				0	94	25	B 3	236								
C	253	BAUCANFIEL	3	74	40	3	71	47	T 3	3418								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909				0	02	93	B 3	7								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Taillis 0 02 94 16																
C	254	BAUCANFIEL	3	05	97	3	05	97	T 3	2815								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																
C	255	BAUCANFIEL	21	39	81	14	40	68	T 1	14407								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909				6	99	13	T 3	6432								
C	256	BAUCANFIEL	1	53	14	0	05	89	T 3	54								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909				1	47	25	B 1	736								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Futaie T 1 47 28 14728																
C	258	BAUCANFIEL	0	64	41	0	64	41	T 1	644								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																
C	259	BAUCANFIEL	0	50	15	0	50	15	T 1	502								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																
C	260	BAUCANFIEL	0	03	29	0	03	29	T 1	33								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																
C	261	BAUCANFIEL	0	06	70	0	06	70	T 1	67								
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909																
FEUILLET N° 6			A REPORTER : 92 38 10								78236		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	92	38	10					78236							
C	262	BAUCANFIEL	41	00	22	16	59	68	T 1	16597							
						12	33	89	T 2	11845							
						11	73	59	T 3	10797							
						0	14	32	B 1	72							
						0	18	74	B 2	70							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 33 06 3306															
C	263	BAUCANFIEL	0	29	30	0	28	20	T 3	259							
						0	01	10	B 1	6							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 01 12 112															
C	264	BAUCANFIEL	3	39	52	3	39	52	B 1	1698							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 3 39 54 33954															
C	271	BAUCANFIEL	1	96	36	1	60	37	T 3	1475							
						0	35	99	B 1	180							
		Bail à long terme consenti par LAVREY née le 03/05/1909															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 36 02 3602															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 6 52 21 65203															
		Taillis 3 11 50 2509															
		Feuil. D 1 61 99 8104															
		Resine. 5 82 65 46613															
		Plant. S 0 06 14 308															
		Totaux : 17 14 49 122737															

FEUILLET N° 7 ET DERNIER	TOTAUX : 139 03 50	121235	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 51 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4520
FEUILLET N° 7 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4530

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
C	95	CHEMIN A LA DAME	0	07	23	0	07	23	T 3	67							
C	243	COTE GODIN	0	15	30	0	14	63	T 1	146							
						0	00	67	T 3	6							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 53	219

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4530
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4530

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
C	95	CHEMIN A LA DAME	0	07	23	0	07	23	T 3	67							
C	243	COTE GODIN	0	15	30	0	14	63	T 1	146							
						0	00	67	T 3	6							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 53	219

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4530
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4560

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	161	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 27 58 828	0 27 57			0 27 57			B 3	69							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 27 58 828 Totaux : 0 27 58 828															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 27 5769

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4560

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2188	LES PROTELLES Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 13 45			0 13 45			V 1	4035							
B	2190	LA VOIVRE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de CARREAU Simone née le	0 41 90			0 41 90			V 1	12570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 35	16605	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	2188	LES PROTELLES Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 13 45			0 13 45			V 1	4035							
B	2190	LA VOIVRE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de CARREAU Simone née le	0 41 90			0 41 90			V 1	12570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 35	16605	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	2188	LES PROTELLES Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 13 45			0 13 45			V 1	4035							
B	2190	LA VOIVRE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de CARREAU Simone née le	0 41 90			0 41 90			V 1	12570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 35	16605	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	2188	LES PROTELLES Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 13 45			0 13 45			V 1	4035							
B	2190	LA VOIVRE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de CARREAU Simone née le	0 41 90			0 41 90			V 1	12570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 35	16605	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	2188	LES PROTELLES Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 13 45			0 13 45			V 1	4035							
B	2190	LA VOIVRE Reserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de CARREAU Simone née le	0 41 90			0 41 90			V 1	12570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 55 35	16605	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	731	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 05 77	0 05 77	V 1	1731							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 77	1731	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	731	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 05 77	0 05 77	V 1	1731							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 77	1731	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	731	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 05 77	0 05 77	V 1	1731							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 77	1731	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
A	814	LES MEZES	0 02 51	0 02 51	T 1	25							
B	325	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 38 220	0 04 38	0 04 38	B 3	11							
B	394	PYMONT	0 03 25	0 00 20 0 03 05	T 3 B 3	2 8							
B	446	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 34 1388	0 17 33	0 17 33	B 3	43							
B	506	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 10 396	0 06 08	0 06 08	B 4	5							
B	805	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 56 684	0 08 55	0 08 55	B 3	21							
B	806	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 60 448	0 06 03	0 00 43 0 05 60	T 3 B 3	4 14							
B	819	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 80 464	0 06 56	0 00 78 0 05 78	T 3 B 3	7 14							
B	1349	LE VAL COULON	0 15 25	0 15 25	V 1	4575							
B	1570	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 06 524 Resine. 0 46 35 3708	0 55 12	0 00 72 0 54 40	T 3 B 3	7 136							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 25 06

4872

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4700
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4700

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	25	06					4872							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1572	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 58 1078 Resine. 0 06 82 546	0	23	40	0	23	40	B 3	59							
B	1578	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 36 6	0	00	35	0	00	35	B 3	1							
B	1579	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 36 268	0	03	35	0	03	35	B 3	8							
B	1620	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 80 228	0	03	79	0	03	79	B 3	9							
B	1626	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 04 362 Futaie T 0 02 75 179	0	08	77	0	08	77	B 3	22							
C	149	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 82 206	0	06	80	0	06	80	B 3	17							
C	155	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 62 56 1878	0	62	54	0	62	54	B 3	156							
C	176	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 32 410	0	06	30	0	06	30	B 3	16							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 2 40 36	5160

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4700
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4700

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	2 40 36			5160											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 39 81 2587 Taillis 0 00 36 6 Feuil. D 0 04 38 220 Resine. 1 73 05 10180 Totaux : 2 17 60 12993															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 2 40 36			5160	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 18 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4700
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	270	COMMUNE DE POLISOT															
		LES PETITS TALLANTS	1	53	90	0	06	67	T 3	61							
						0	12	09	B 3	30							
						1	19	35	B 4	95							
						0	15	79	B 5	6							
DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 47 24 4418																	
B	272	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 69 90 2098	0	69	90	0	69	90	B 4	56							
B	273	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 53 02 1592	0	55	02	0	02	00	T 3	18							
						0	53	02	B 4	42							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 2 70 16 8108 Totaux : 2 70 16 8108															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 78 82	308	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4740
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	289	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 1 51 06 12084	1	51	05	1	51	05	B 4	121							
B	526	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 02 2 Feuil. D 1 56 11 4684	1	57	46	0	00	17	T 3	2							
						0	01	17	T 4	10							
						1	56	12	B 4	125							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 02 2 Feuil. D 3 07 17 16768 Totaux : 3 07 19 16770															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 08 51	258	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	52	TOURNE BOURSE	0	38	94	0	38	94	T 1	389							
A	57	TOURNE BOURSE	0	11	87	0	11	87	T 1	119							
A	176	CHAMP PANAY	0	21	83	0	06	85	T 1	69							
						0	14	98	T 2	144							
A	184	CHAMP PANAY	0	30	92	0	30	92	T 1	309							
B	31	BESACE	0	05	50	0	05	50	V 1	1650							
B	32	BESACE	0	03	39	0	03	39	V 1	1017							
B	33	BESACE	0	27	93	0	27	93	V 1	8379							
B	83	PYMONT	0	13	85	0	13	85	T 3	127							
B	254	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 20 224 Taillis 0 02 45 13	0	05	64	0	05	64	B 4	5							
B	255	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	15	0	00	15	T 3	1							
B	562	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 66 334	0	06	65	0	06	65	B 3	17							
B	633	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 10 6 Futaie T 0 16 23 1055	0	16	31	0	16	31	B 3	41							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 82 98

12267

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4860
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 82 98			12267											
B	656	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 92 396	0 10 51	0 02 39 0 00 21 0 07 91	T 3 T 4 B 3	22 2 20											
B	1076	LES PROTELLES	0 17 98	0 17 98	V 1	5394											
B	1171	LARGILLERE	0 05 07	0 05 07	V 1	1521											
C	131	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 18 662	0 10 17	0 10 17	B 3	25											
C	133	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 84 1290	0 21 95	0 02 12 0 19 83	T 3 B 3	20 50											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 25 3007 Taillis 0 02 45 13 Feuil. D 0 14 68 736 Futaie P 0 03 20 224 Totaux : 0 66 58 3980															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER						TOTAUX : 2 48 66			19321					LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4860

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	52	TOURNE BOURSE	0	38	94	0	38	94	T 1	389							
A	57	TOURNE BOURSE	0	11	87	0	11	87	T 1	119							
A	176	CHAMP PANAY	0	21	83	0	06	85	T 1	69							
						0	14	98	T 2	144							
A	184	CHAMP PANAY	0	30	92	0	30	92	T 1	309							
B	31	BESACE	0	05	50	0	05	50	V 1	1650							
B	32	BESACE	0	03	39	0	03	39	V 1	1017							
B	33	BESACE	0	27	93	0	27	93	V 1	8379							
B	83	PYMONT	0	13	85	0	13	85	T 3	127							
B	254	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 20 224 Taillis 0 02 45 13	0	05	64	0	05	64	B 4	5							
B	255	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	15	0	00	15	T 3	1							
B	562	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 66 334	0	06	65	0	06	65	B 3	17							
B	633	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 10 6 Futaie T 0 16 23 1055	0	16	31	0	16	31	B 3	41							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 82 98

12267

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4860
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 82 98			12267											
B	656	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 92 396	0 10 51	0 02 39 0 00 21 0 07 91	T 3 T 4 B 3	22 2 20											
B	1076	LES PROTELLES	0 17 98	0 17 98	V 1	5394											
B	1171	LARGILLERE	0 05 07	0 05 07	V 1	1521											
C	131	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 18 662	0 10 17	0 10 17	B 3	25											
C	133	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 84 1290	0 21 95	0 02 12 0 19 83	T 3 B 3	20 50											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 25 3007 Taillis 0 02 45 13 Feuil. D 0 14 68 736 Futaie P 0 03 20 224 Totaux : 0 66 58 3980															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER						TOTAUX : 2 48 66			19321					LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4860

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	52	TOURNE BOURSE	0	38	94	0	38	94	T 1	389							
A	57	TOURNE BOURSE	0	11	87	0	11	87	T 1	119							
A	176	CHAMP PANAY	0	21	83	0	06	85	T 1	69							
						0	14	98	T 2	144							
A	184	CHAMP PANAY	0	30	92	0	30	92	T 1	309							
B	31	BESACE	0	05	50	0	05	50	V 1	1650							
B	32	BESACE	0	03	39	0	03	39	V 1	1017							
B	33	BESACE	0	27	93	0	27	93	V 1	8379							
B	83	PYMONT	0	13	85	0	13	85	T 3	127							
B	254	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 20 224 Taillis 0 02 45 13	0	05	64	0	05	64	B 4	5							
B	255	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	15	0	00	15	T 3	1							
B	562	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 66 334	0	06	65	0	06	65	B 3	17							
B	633	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 10 6 Futaie T 0 16 23 1055	0	16	31	0	16	31	B 3	41							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 82 98

12267

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4860
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 82 98			12267											
B	656	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 92 396	0 10 51	0 02 39 0 00 21 0 07 91	T 3 T 4 B 3	22 2 20											
B	1076	LES PROTELLES	0 17 98	0 17 98	V 1	5394											
B	1171	LARGILLERE	0 05 07	0 05 07	V 1	1521											
C	131	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 18 662	0 10 17	0 10 17	B 3	25											
C	133	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 84 1290	0 21 95	0 02 12 0 19 83	T 3 B 3	20 50											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 25 3007 Taillis 0 02 45 13 Feuil. D 0 14 68 736 Futaie P 0 03 20 224 Totaux : 0 66 58 3980															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER						TOTAUX : 2 48 66		19321		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4860

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	52	TOURNE BOURSE	0	38	94	0	38	94	T 1	389							
A	57	TOURNE BOURSE	0	11	87	0	11	87	T 1	119							
A	176	CHAMP PANAY	0	21	83	0	06	85	T 1	69							
						0	14	98	T 2	144							
A	184	CHAMP PANAY	0	30	92	0	30	92	T 1	309							
B	31	BESACE	0	05	50	0	05	50	V 1	1650							
B	32	BESACE	0	03	39	0	03	39	V 1	1017							
B	33	BESACE	0	27	93	0	27	93	V 1	8379							
B	83	PYMONT	0	13	85	0	13	85	T 3	127							
B	254	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 20 224 Taillis 0 02 45 13	0	05	64	0	05	64	B 4	5							
B	255	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	15	0	00	15	T 3	1							
B	562	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 66 334	0	06	65	0	06	65	B 3	17							
B	633	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 10 6 Futaie T 0 16 23 1055	0	16	31	0	16	31	B 3	41							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 82 98

12267

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4860
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 82 98			12267											
B	656	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 92 396	0 10 51	0 02 39 0 00 21 0 07 91	T 3 T 4 B 3	22 2 20											
B	1076	LES PROTELLES	0 17 98	0 17 98	V 1	5394											
B	1171	LARGILLERE	0 05 07	0 05 07	V 1	1521											
C	131	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 18 662	0 10 17	0 10 17	B 3	25											
C	133	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 84 1290	0 21 95	0 02 12 0 19 83	T 3 B 3	20 50											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 25 3007 Taillis 0 02 45 13 Feuil. D 0 14 68 736 Futaie P 0 03 20 224 Totaux : 0 66 58 3980															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER						TOTAUX : 2 48 66			19321					LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 4860

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4920

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 59 04			141											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 34 74 2258 Feuil. D 0 20 00 1002 Futaie P 0 04 40 308 Totaux : 0 59 14 3568															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 59 04			141	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4920
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 4980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	222	SUR LE VAL GUILLOT	0 35 45			0 35 45			V 1	10635							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 35 45	10635	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 4980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	539	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 74 238	0 04 74			0 04 74			B 3	12							
B	567	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 22 162	0 03 22			0 03 22			B 3	8							
B	581	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 46 174	0 03 44			0 03 44			B 3	9							
B	589	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 48 162 Futaie P 0 02 79 279	0 05 25			0 05 25			B 3	13							
B	619	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 92 840 Resine. 0 01 12 90	0 14 03			0 14 03			B 3	35							
B	827	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 56 818	0 13 68			0 01 12 0 12 56			T 3 B 3	10 31							
B	1030	DERRIERE LES HAIES	0 04 01			0 04 01			T 4	35							
B	1526	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 06 844	0 14 04			0 14 04			B 3	35							
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			0 62 41			188			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 5000

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	62	41					188							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1593	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 54 874	0	14	53	0	14	53	B 3	36							
B	1668	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 66 108 Futaie P 0 03 62 362	0	05	26	0	05	26	B 3	13							
B	1670	DERRIERE LES HAIES	0	04	01	0	04	01	T 4	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 62 1928 Feuil. D 0 11 42 574 Resine. 0 29 72 1808 Futaie P 0 06 41 641 Totaux : 0 77 17 4951															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 86 21	272	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieuudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	539	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 74 238	0 04 74			0 04 74			B 3	12							
B	567	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 22 162	0 03 22			0 03 22			B 3	8							
B	581	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 46 174	0 03 44			0 03 44			B 3	9							
B	589	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 48 162 Futaie P 0 02 79 279	0 05 25			0 05 25			B 3	13							
B	619	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 92 840 Resine. 0 01 12 90	0 14 03			0 14 03			B 3	35							
B	827	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 56 818	0 13 68			0 01 12 0 12 56			T 3 B 3	10 31							
B	1030	DERRIERE LES HAIES	0 04 01			0 04 01			T 4	35							
B	1526	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 06 844	0 14 04			0 14 04			B 3	35							
FEUILLET N° 1		A REPORTER :		0 62 41			188			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 5000
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	62	41					188							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1593	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 54 874	0	14	53	0	14	53	B 3	36							
B	1668	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 66 108 Futaie P 0 03 62 362	0	05	26	0	05	26	B 3	13							
B	1670	DERRIERE LES HAIES	0	04	01	0	04	01	T 4	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 62 1928 Feuil. D 0 11 42 574 Resine. 0 29 72 1808 Futaie P 0 06 41 641 Totaux : 0 77 17 4951															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 86 21	272	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	62	41					188							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1593	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 54 874	0	14	53	0	14	53	B 3	36							
B	1668	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 66 108 Futaie P 0 03 62 362	0	05	26	0	05	26	B 3	13							
B	1670	DERRIERE LES HAIES	0	04	01	0	04	01	T 4	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 62 1928 Feuil. D 0 11 42 574 Resine. 0 29 72 1808 Futaie P 0 06 41 641 Totaux : 0 77 17 4951															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 86 21	272	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	62	41					188							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1593	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 54 874	0	14	53	0	14	53	B 3	36							
B	1668	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 66 108 Futaie P 0 03 62 362	0	05	26	0	05	26	B 3	13							
B	1670	DERRIERE LES HAIES	0	04	01	0	04	01	T 4	35							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 62 1928 Feuil. D 0 11 42 574 Resine. 0 29 72 1808 Futaie P 0 06 41 641 Totaux : 0 77 17 4951																	

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 86 21	272	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	62	41					188							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1593	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 54 874	0	14	53	0	14	53	B 3	36							
B	1668	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 66 108 Futaie P 0 03 62 362	0	05	26	0	05	26	B 3	13							
B	1670	DERRIERE LES HAIES	0	04	01	0	04	01	T 4	35							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 29 62 1928 Feuil. D 0 11 42 574 Resine. 0 29 72 1808 Futaie P 0 06 41 641 Totaux : 0 77 17 4951																	

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 86 21	272	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5010

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	22	MORILLON	0 87 50			0 79 53 0 07 97			T 1 T 3	795 73							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 87 50	868

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)	
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
		COMMUNE DE POLISOT												
B	445	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 24 00 1920	0 23 99	0 23 99	B 3	60								
B	474	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 58 846	0 10 57	0 10 57	B 3	26								
B	475	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 38 592	0 07 38	0 07 38	B 3	18								
B	499	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 78 246 Resine. 0 02 07 165	0 05 83	0 05 83	B 4	5								
B	1196	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 26 1382	0 17 26	0 17 26	B 4	14								
B	1202	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 36 350	0 04 36	0 04 36	B 4	3								
C	215	LE CORROY DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 78 1278	0 12 77	0 12 77	B 1	64								
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 56 1524 Resine. 0 65 65 5255 Totaux : 0 82 21 6779												
FEUILLET N° 1 ET DERNIER				TOTAUX : 0 82 16			190		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
A	589	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 32 18 966	0 32 18	0 32 18	B 3	80							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 32 18 966 Totaux : 0 32 18 966											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 32 18 80

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5040
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	183	CHAMP PANAY	0	39	94	0	39	94	T 1	399							
A	658	LE FOSSE GOND	0	13	88	0	13	88	T 1	139							
A	767	LES MEZES	0	02	31	0	02	31	T 1	23							
A	916	CHAMP PANAY	0	31	50	0	14	44	T 1	144							
						0	17	06	T 2	164							
B	559	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 56 178	0	03	54	0	03	54	B 3	9							
B	586	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 84 142 Futaie P 0 00 47 47	0	03	30	0	03	30	B 3	8							
B	587	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 46 174 Futaie P 0 00 68 68	0	04	12	0	04	12	B 3	10							
B	591	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 90 1490 Futaie P 0 04 65 465	0	27	53	0	27	53	B 3	69							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 90 1490 Feuil. D 0 09 86 494 Futaie P 0 05 80 580 Totaux : 0 38 56 2564															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 26 12	965	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 5060

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	280	COMMUNE DE POLISOT															
		LE GRAND TALLANT	0 83 53			0 82 67			B 4	66							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et				0 00 86			B 5	0							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 83 26 8326															
		Plant. S 0 00 29 6															
B	281	LE GRAND TALLANT	1 09 00			1 09 00			B 4	87							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 1 09 00 10900															
TOTAUX CULTURES			PÉRENNES: SURFACE VALEUR														
			DÉSIGN. HA A CA EUR														
			Futaie T 1 92 26 19226														
			Plant. S 0 00 29 6														
			Totaux : 1 92 55 19232														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 92 53	153	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	280	COMMUNE DE POLISOT															
		LE GRAND TALLANT	0 83 53			0 82 67			B 4	66							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et				0 00 86			B 5	0							
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 83 26 8326															
		Plant. S 0 00 29 6															
B	281	LE GRAND TALLANT	1 09 00			1 09 00			B 4	87							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et															
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 1 09 00 10900															
TOTAUX CULTURES			PÉRENNES: SURFACE VALEUR														
			DÉSIGN. HA A CA EUR														
			Futaie T 1 92 26 19226														
			Plant. S 0 00 29 6														
			Totaux : 1 92 55 19232														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 92 53	153	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES														
Anonyme														
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	7	8	9	10	11	11a	11b
		COMMUNE DE POLISOT												
A	85	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 62 2	0	27	60	T 1 B 2	270 2							
A	188	CHAMP PANAY	1	07	56	T 1	1076							
A	542	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 11 60 348	0	11	58	B 3	29							
A	561	LES MOUILLERES	0	04	70	T 2	45							
A	572	LES MOUILLERES	0	07	55	T 2	72							
A	592	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 08 80 264	0	08	80	B 3	22							
A	679	LE FOSSE GOND	0	04	50	T 1	45							
A	844	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 68 294	0	91	88	T 1 B 2	882 14							
A	845	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 06 12 490	0	06	10	B 2	23							
B	252	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	23	T 3	2							
B	253	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 04 214 Taillis 0 02 17 11	0	05	20	B 4	4							
B	451	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 56 366	0	04	55	B 3	11							
FEUILLET N° 1		A REPORTER :		2 80 25		2497		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5100

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	80	25					2497							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	803	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 66 1334	0	17	40	0	00	74	T 3 B 3	7 42							
B	1335	CHEVRY	0	08	90	0	08	90	V 1	2670							
B	1532	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 50 750	0	12	49	0	12	49	B 3	31							
B	1547	COIN BARREAU DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 82 530	0	08	82	0	08	82	B 3	22							
B	1573	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 09 38 610 Resine. 0 03 21 257	0	12	58	0	12	58	B 3	31							
C	2	CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 42 46 1274	0	43	16	0	00	02	T 3 T 4 B 4	0 6 34							
C	11	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 44 422	0	08	43	0	08	43	B 3	21							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 3 92 03	5361

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5100
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5100

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	3 92 03			5361											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 09 80 784 Friche M 0 00 62 2 Futaie T 0 51 84 1884 Taillis 0 02 17 11 Feuillus 0 20 40 612 Feuil. D 0 08 44 422 Resine. 0 45 75 3237 Futaie P 0 03 04 214 Totaux : 1 42 06 7166															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 3 92 03			5361	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5100
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
A	695	DERRIERE LA CURE	0 02 50	0 02 50	T 1	25							
B	609	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 28 422	0 05 27	0 05 27	B 3	13							
B	797	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 98 878	0 11 56	0 00 58 0 10 98	T 3 B 3	5 27							
B	1262	BUTON	0 04 74	0 04 74	T 4	42							
B	1277	BUTON	0 07 14	0 07 14	V 1	2142							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 26 1300 Totaux : 0 16 26 1300											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 21	2254	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	695	DERRIERE LA CURE	0	02	50	0	02	50	T 1	25							
B	609	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 28 422	0	05	27	0	05	27	B 3	13							
B	797	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 98 878	0	11	56	0	00	58 0 10 98	T 3 B 3	5 27							
B	1262	BUTON	0	04	74	0	04	74	T 4	42							
B	1277	BUTON	0	07	14	0	07	14	V 1	2142							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 26 1300 Totaux : 0 16 26 1300															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 21	2254	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
A	695	DERRIERE LA CURE	0 02 50	0 02 50	T 1	25							
B	609	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 28 422	0 05 27	0 05 27	B 3	13							
B	797	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 98 878	0 11 56	0 00 58 0 10 98	T 3 B 3	5 27							
B	1262	BUTON	0 04 74	0 04 74	T 4	42							
B	1277	BUTON	0 07 14	0 07 14	V 1	2142							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 26 1300 Totaux : 0 16 26 1300											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 21	2254	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
A	695	DERRIERE LA CURE	0 02 50	0 02 50	T 1	25							
B	609	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 28 422	0 05 27	0 05 27	B 3	13							
B	797	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 98 878	0 11 56	0 00 58 0 10 98	T 3 B 3	5 27							
B	1262	BUTON	0 04 74	0 04 74	T 4	42							
B	1277	BUTON	0 07 14	0 07 14	V 1	2142							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 26 1300 Totaux : 0 16 26 1300											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 21	2254	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5150

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1266	BUTON	0 02 83			0 02 83			T 4	25							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 02 83	25	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5150
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5150

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1266	BUTON	0 02 83			0 02 83			T 4	25							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 02 83	25	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5150
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	529	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 00 10 EUR 4	5 25 74			5 01 28 0 24 37 0 00 09			T 3 T 4 B 4	4612 214 0							
C	122	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 00 02 EUR 2	0 08 37			0 07 12 0 01 24 0 00 01			T 1 T 3 B 2	71 11 0							
C	128	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 27 36 EUR 1780	3 90 05			2 00 28 0 95 45 0 65 75 0 01 21 0 27 36			T 1 T 2 T 3 T 4 B 3	2003 916 605 11 68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 27 38 1782 Feuil. D 0 00 10 4 Totaux : 0 27 48 1786															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 9 24 16	8511	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5160
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	529	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 10 4	5 25 74			5 01 28 0 24 37 0 00 09			T 3 T 4 B 4	4612 214 0							
C	122	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 02 2	0 08 37			0 07 12 0 01 24 0 00 01			T 1 T 3 B 2	71 11 0							
C	128	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 27 36 1780	3 90 05			2 00 28 0 95 45 0 65 75 0 01 21 0 27 36			T 1 T 2 T 3 T 4 B 3	2003 916 605 11 68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 27 38 1782 Feuil. D 0 00 10 4 Totaux : 0 27 48 1786															

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
B	495	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 54 04 3512 Resine. 1 58 33 12666	2 12 35	0 02 41	B 3	6											
				2 09 94	B 4	168											
B	524	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 24 58 738 Feuil. D 0 47 38 1422	0 71 94	0 71 94	B 4	58											
B	535	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 24 58 1966	1 66 83	1 42 26	T 4	1252											
				0 24 57	B 4	20											
C	7	CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 32 166	4 07 96	1 50 79	T 2	1448											
				2 25 20	T 3	2072											
				0 28 62	T 4	252											
				0 03 35	B 3	8											
C	8	CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 24 44 1222	0 56 28	0 04 33	T 3	40											
				0 27 52	T 4	242											
				0 24 43	B 3	61											
C	9	CHAVET	1 08 12	1 03 21	T 3	950											
				0 04 91	T 4	43											
C	10	CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 33 88 1694	1 85 85	0 99 14	T 3	912											
				0 52 84	T 4	465											
				0 33 87	B 3	85											

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 12 09 33	8082

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	12 09 33					8082									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	19	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 59 16 2958	0 60 37	0 01 22 0 59 15			T 3 B 3	11 148									
C	59	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 54 00 810	0 53 99	0 53 99			B 3	135									
C	74	NOYER JOSEPH	0 58 35	0 58 35			T 1	584									
C	75	LES PROSORMEES	0 31 05	0 07 34 0 23 71			T 1 T 2	73 228									
C	76	LES PROSORMEES	0 38 80	0 11 71 0 27 09			T 1 T 2	117 260									
C	77	LES PROSORMEES	0 15 03	0 04 48 0 10 55			T 1 T 2	45 101									
C	79	LES PROSORMEES	7 36 99	1 62 26 4 05 02 1 69 71			T 1 T 2 T 3	1623 3888 1561									
C	82	LES PROSORMEES	1 71 52	0 20 50 1 51 02			T 1 T 2	205 1450									
C	83	LES PROSORMEES	0 31 68	0 25 31 0 02 42 0 03 95			T 2 T 3 T 4	243 22 35									

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 24 07 1118811

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5200
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	24 07 11			18811							
COMMUNE DE POLISOT													
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 78 62 4250 Taillis 0 54 00 810 Feuil. D 1 68 18 7462 Resine. 1 82 91 14632 Totaux : 4 83 71 27154											
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 24 07 11			18811	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5200
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12			
C	196	COMMUNE DE POLISOT	10 60 66	10 47 69	T 3	9639												
		TANIERE														0 00 07	T 4	1
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
Futaie T	0 06 32	B 4	5															
Futaie T																		
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 92 1062																
		Totaux : 0 12 92 1062																

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 10 60 66	9661	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1657	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 04 04	EUR 284			0 04 04			B 2	15							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 04 04	EUR 284														
		Totaux : 0 04 04 284															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 04	15

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5280
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1657	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 04 04	EUR 284			0 04 04			B 2	15							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 04 04	EUR 284														
		Totaux : 0 04 04 284															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 04	15

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5280
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	149	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 20	EUR 154			0 02 19			B 2	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 20	EUR 154														
		Totaux : 0 02 20 154															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 02 198

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5320
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	496	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 70 566	0	08	70	0	08	70	B 4	7							
B	497	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 54 80 3562	0	54	79	0	54	79	B 4	44							
B	527	HAUT DE CHAVET	2	31	61	2	14	16 0 17 45	T 3 T 4	1970 154							
B	528	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 10 02 502	0	10	00	0	10	00	B 4	8							
B	534	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 36 136	0	46	60	0	45	26 0 01 34	T 4 B 4	398 1							
B	548	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 24 162	0	03	22	0	03	22	B 3	8							
B	570	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 52 176	0	03	51	0	03	51	B 3	9							
B	583	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 08 154	0	03	08	0	03	08	B 3	8							
B	641	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 10 40 520	1	78	45	1	68	07 0 10 38	T 4 B 3	1479 26							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 5 39 96

4112

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5400
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5400

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	5 39 96			4112											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	653	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 08 4 Futaie T 0 06 99 455	0 69 48	0 61 55 0 00 86 0 07 07	T 3 T 4 B 3	566 8 18											
B	654	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 02 52 Futaie T 0 02 12 138	0 56 40	0 49 60 0 03 68 0 03 12	T 3 T 4 B 3	456 32 8											
B	655	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 06 354	0 09 17	0 02 12 0 07 05	T 3 B 3	20 18											
B	672	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 66 34	0 00 65	0 00 65	B 3	2											
C	12	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 74 488	0 09 76	0 00 03 0 09 73	T 3 B 3	0 24											
C	16	COTE AUX LOUPS	0 26 26	0 26 26	T 3	242											
C	25	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 24 96 1248	0 25 02	0 00 07 0 24 95	T 3 B 3	1 62											
C	125	LE BLOCHER	0 23 00	0 21 73 0 01 27	T 1 T 3	217 12											
FEUILLET N° 2			A REPORTER : 7 59 70			5798	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

N° de Compte : 5400

FEUILLET N° 2

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5400
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	7	59	70					5798							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	132	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 90 840	0	12	90	0	12	90	B 3	32							
C	137	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 14 76 960	1	08	29	0	51	23	T 2	492							
						0	41	55	T 3	382							
						0	00	36	T 4	3							
						0	15	15	B 3	38							
C	140	LE BLOCHER	0	98	59	0	01	99	T 1	20							
						0	35	82	T 2	344							
						0	56	70	T 3	522							
						0	04	08	T 4	36							
C	142	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 08 108	3	22	40	1	22	09	T 1	1221							
						1	83	03	T 2	1757							
						0	16	22	T 3	149							
						0	01	06	B 2	4							
C	159	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 46 404	0	15	24	0	01	80	T 4	16							
						0	13	44	B 3	34							
C	160	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 76 654	0	21	74	0	21	74	B 3	54							
C	162	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 18 12 544	0	18	10	0	18	10	B 3	45							

FEUILLET N° 3	A REPORTER : 13 56 96	10947

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
 SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5400

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	13	56	96					10947							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	168	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 28 128	0	04	26	0	04	26	B 3	11							
C	191	TANIERE	0	78	65	0	71	14	T 3	654							
			0	07	51	T 4	66										
C	192	TANIERE	0	06	68	0	06	68	T 3	61							
C	193	TANIERE	0	29	22	0	29	22	T 3	269							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 01 35 6629 Feuil. D 0 73 78 3694 Resine. 0 57 62 1730 Futaie P 0 01 36 136 Totaux : 2 34 11 12189															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 14 75 77			12008			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 28 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	320	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 90 496	0	09	88	0	09	88	B 3	25							
B	324	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 32 116	0	02	30	0	02	30	B 3	6							
B	330	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 10 16	0	03	10	0	03	10	B 3	8							
B	494	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 58 38 Resine. 0 06 73 539	0	07	30	0	01	40 0 05 90	B 3 B 4	4 5							
C	17	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 39 40 1970	2	72	77	0	25	21 2 08 19 0 39 37	T 2 T 3 B 3	242 1915 98							
C	20	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 20 660	0	13	45	0	00	26 0 13 19	T 3 B 3	2 33							
C	115	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 74 74	0	00	73	0	00	73	B 2	3							
C	136	LE BLOCHER	0	32	08	0	19	14 0 12 94	T 2 T 3	184 119							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 41 61

2644

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 5420

FEUILLET N° 1

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 5420
FEUILLET N° 2

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9 :** Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	9 70 55					6129									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	187	TANIERE	0 54 00	0 53 75	0 00 25	T 3 T 4	495 2										
C	188	TANIERE	0 57 72	0 56 04	0 01 68	T 3 T 4	516 15										
C	189	TANIERE	0 52 03	0 50 52	0 01 51	T 3 T 4	465 13										
C	190	TANIERE	1 43 48	1 36 59	0 06 89	T 3 T 4	1257 61										
C	194	TANIERE	0 87 80	0 87 80		T 3	808										
C	197	TANIERE	0 50 34	0 14 88	0 35 46	T 3 T 4	137 312										
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : DÉSIGN. HA A CA Futaie T 2 22 01 Taillis 0 03 10 Feuil. D 0 64 84 Resine. 0 67 23 Totaux : 3 57 18															
			TOTAUX : 14 15 92			10210			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 21 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5420
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
B	320	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 90 496	0 09 88	0 09 88			B 3	25									
B	324	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 32 116	0 02 30	0 02 30			B 3	6									
B	330	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 10 16	0 03 10	0 03 10			B 3	8									
B	494	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 58 38 Resine. 0 06 73 539	0 07 30	0 01 40 0 05 90			B 3 B 4	4 5									
C	17	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 39 40 1970	2 72 77	0 25 21 2 08 19 0 39 37			T 2 T 3 B 3	242 1915 98									
C	20	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 20 660	0 13 45	0 00 26 0 13 19			T 3 B 3	2 33									
C	115	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 74 74	0 00 73	0 00 73			B 2	3									
C	136	LE BLOCHER	0 32 08	0 19 14 0 12 94			T 2 T 3	184 119									

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 3 41 61
 2644

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 5420
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	41	61					2644							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	139	LE BLOCHER	0	44	12	0	16	52	T 1	165							
						0	26	48	T 2	254							
						0	01	12	T 3	10							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 02 2															
C	175	TANIERE	0	06	25	0	06	25	B 3	16							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 26 408															
C	182	TANIERE	1	71	55	0	16	04	B 3	40							
						1	55	51	B 4	124							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 59 28 15928 Futaie T 0 12 28 799															
C	183	TANIERE	0	16	77	0	16	77	B 4	13							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 78 1678															
C	184	TANIERE	0	92	10	0	09	90	T 3	91							
						0	82	20	B 4	66							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 58 58 3516 Futaie T 0 23 63 2363															
C	185	TANIERE	0	14	01	0	13	39	T 3	123							
						0	00	62	B 4	0							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 62 62															
C	186	TANIERE	2	84	14	2	80	40	T 3	2580							
						0	03	74	B 4	3							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 92 116 Futaie T 0 01 84 184															
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			9 70 55			6129			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 5420
FEUILLET N° 2

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	9 70 55			6129											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	187	TANIERE	0 54 00	0 53 75 0 00 25	T 3 T 4	495 2											
C	188	TANIERE	0 57 72	0 56 04 0 01 68	T 3 T 4	516 15											
C	189	TANIERE	0 52 03	0 50 52 0 01 51	T 3 T 4	465 13											
C	190	TANIERE	1 43 48	1 36 59 0 06 89	T 3 T 4	1257 61											
C	194	TANIERE	0 87 80	0 87 80	T 3	808											
C	197	TANIERE	0 50 34	0 14 88 0 35 46	T 3 T 4	137 312											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : DÉSIGN. HA A CA Futaie T 2 22 01 Taillis 0 03 10 Feuil. D 0 64 84 Resine. 0 67 23 Totaux : 3 57 18	SURFACE VALEUR EUR 21534 16 3244 4171 28965														
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 14 15 92			10210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 21 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5420
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
B	320	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 09 90 496	0 09 88	0 09 88			B 3	25									
B	324	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 32 116	0 02 30	0 02 30			B 3	6									
B	330	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 10 16	0 03 10	0 03 10			B 3	8									
B	494	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 58 38 Resine. 0 06 73 539	0 07 30	0 01 40 0 05 90			B 3 B 4	4 5									
C	17	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 39 40 1970	2 72 77	0 25 21 2 08 19 0 39 37			T 2 T 3 B 3	242 1915 98									
C	20	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 20 660	0 13 45	0 00 26 0 13 19			T 3 B 3	2 33									
C	115	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 74 74	0 00 73	0 00 73			B 2	3									
C	136	LE BLOCHER	0 32 08	0 19 14 0 12 94			T 2 T 3	184 119									

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	3 41 61	2644

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5420
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	41	61					2644							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	139	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 00 02 2	0	44	12	0 16 52 0 26 48 0 01 12	T 1 T 2 T 3	165 254 10									
C	175	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 26 408	0	06	25	0 06 25	B 3	16									
C	182	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 59 28 15928 Futaie T 0 12 28 799	1	71	55	0 16 04 1 55 51	B 3 B 4	40 124									
C	183	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 78 1678	0	16	77	0 16 77	B 4	13									
C	184	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 58 58 3516 Futaie T 0 23 63 2363	0	92	10	0 09 90 0 82 20	T 3 B 4	91 66									
C	185	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 62 62	0	14	01	0 13 39 0 00 62	T 3 B 4	123 0									
C	186	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 92 116 Futaie T 0 01 84 184	2	84	14	2 80 40 0 03 74	T 3 B 4	2580 3									
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			9 70 55			6129			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5420
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5420

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	9	70	55					6129							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	187	TANIERE	0	54	00	0	53	75	T 3 T 4	495 2							
C	188	TANIERE	0	57	72	0	56	04	T 3 T 4	516 15							
C	189	TANIERE	0	52	03	0	50	52	T 3 T 4	465 13							
C	190	TANIERE	1	43	48	1	36	59	T 3 T 4	1257 61							
C	194	TANIERE	0	87	80	0	87	80	T 3	808							
C	197	TANIERE	0	50	34	0	14	88	T 3 T 4	137 312							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : DÉSIGN. SURFACE Futaie T 2 22 01 Taillis 0 03 10 Feuil. D 0 64 84 Resine. 0 67 23 Totaux : 3 57 18	VALEUR EUR 21534 16 3244 4171 28965														

FEUILLET N° 3 ET DERNIER	TOTAUX : 14 15 92	10210

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 21 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5420
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	118	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 54 12 5412	0	54	10	0	54	10	B 2	203							
C	222	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 55 02 5502	0	55	01	0	55	01	B 3	138							
C	229	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 46 324	0	17	10	0	10	66 0 06 44	T 3 B 3	98 16							
C	233	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 45 92 2296	0	45	90	0	45	90	B 3	115							
C	234	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 18 00 900	0	18	00	0	18	00	B 3	45							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 09 14 10914 Feuil. D 0 70 38 3520 Totaux : 1 79 52 14434															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 90 11	615	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5540
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5600

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	588	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 29 68 890	0 29 66			0 29 66			B 3	74							
B	1546	COIN BARREAU DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 02 242	0 04 00			0 04 00			B 3	10							
C	228	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 26 24 2100 Feuil. D 0 24 98 1249	0 52 26			0 01 05 0 51 21			T 3 B 3	10 128							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 29 68 890 Feuil. D 0 24 98 1249 Resine. 0 30 26 2342 Totaux : 0 84 92 4481															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 85 92	222	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	806	LES MEZES	0 00 61			0 00 61			T 1	6							
A	808	LES MEZES	0 00 64			0 00 64			T 1	6							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 25	12

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5640
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1309	CHEVRY	0 12 29			0 12 29			V 1	3687							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 29	3687

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5660
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1309	CHEVRY	0 12 29			0 12 29			V 1	3687							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 12 29	3687

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5660
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1549	COIN BARREAU DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 14 8	0 12 92			0 12 80 0 00 12			T 3 B 3	118 0							
B	1550	COIN BARREAU	0 07 80			0 07 80			T 3	72							
B	1553	COIN BARREAU	0 13 45			0 13 45			T 3	124							
B	1554	COIN BARREAU	0 03 86			0 03 86			T 3	36							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 14 8 Totaux : 0 00 14 8															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 38 03	350	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	809	LES MEZES	0 05 01			0 05 01			T 1	50							
A	810	LES MEZES	0 03 36			0 03 36			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 37	84	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	809	LES MEZES	0 05 01			0 05 01			T 1	50							
A	810	LES MEZES	0 03 36			0 03 36			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 37	84	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	809	LES MEZES	0 05 01			0 05 01			T 1	50							
A	810	LES MEZES	0 03 36			0 03 36			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 37	84	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	809	LES MEZES	0 05 01			0 05 01			T 1	50							
A	810	LES MEZES	0 03 36			0 03 36			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 37	84	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	809	LES MEZES	0 05 01			0 05 01			T 1	50							
A	810	LES MEZES	0 03 36			0 03 36			T 1	34							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 37	84	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	59	TOURNE BOURSE	0	10	64	0	10	64	T 1	106							
A	61	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 26	0	80	49	0	79	89 0 00 60	T 1 B 2	799 2							
A	66	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 46 74	0	53	47	0	51	02 0 02 45	T 1 B 2	510 9							
A	177	CHAMP PANAY	0	21	22	0	06	96 0 14 26	T 1 T 2	70 137							
A	182	CHAMP PANAY	1	35	27	1	03	53 0 31 74	T 1 T 2	1035 305							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 26 Feuillus 0 02 46 74 Totaux : 0 03 08 100															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 01 09	2973	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	556	LES MOUILLERES	4	80	60	0	87	91	T 1	879							
						3	92	69	T 2	3770							
A	557	LES MOUILLERES	0	12	42	0	12	42	T 2	119							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 4 93 02	4768

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	556	LES MOUILLERES	4	80	60	0	87	91	T 1	879							
						3	92	69	T 2	3770							
A	557	LES MOUILLERES	0	12	42	0	12	42	T 2	119							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 4 93 02	4768

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1058	LES PROTELLES	0 05 89			0 05 89			V 1	1767							
B	1060	LES PROTELLES	0 06 31			0 06 31			V 1	1893							
B	1061	LES PROTELLES	0 09 44			0 09 44			V 1	2832							
B	1062	LES PROTELLES	0 08 25			0 08 25			V 1	2475							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 29 89	8967

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	339	COMME DES TALLANTS	0	04	13	0	04	13	V 1	1239							
B	399	PYMONT	0	08	60	0	00	26 0 08 34	T 3 B 3	2 21							
B	578	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 02 102	0	02	00	0	02	00	B 3	5							
B	588	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 38 24 Feuil. D 0 01 16 58 Futaie P 0 02 75 275	0	04	27	0	04	27	B 3	11							
B	1632	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 13 20 396	0	13	20	0	13	20	B 3	33							
B	1646	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 22 38	0	01	21	0	01	21	B 3	3							
B	1647	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 06 152	0	05	05	0	05	05	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 86 610 Feuil. D 0 03 18 160 Futaie P 0 02 75 275 Totaux : 0 25 79 1045															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 38 46	1327	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 5860
 DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5920

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	200	CHAMP PANAY	0	53	37	0	53	37	T 1	534							
A	660	LE FOSSE GOND	0	01	23	0	01	23	T 1	12							
B	37	BESACE	0	02	02	0	02	02	T 3	19							
B	38	BESACE	0	05	08	0	05	08	T 3	47							
B	201	SUR LE VAL GUILLOT	0	16	06	0	16	06	V 1	4818							
B	202	SUR LE VAL GUILLOT	0	08	18	0	08	18	V 1	2454							
B	244	SUR LE VAL GUILLOT	0	01	10	0	01	10	T 3	10							
B	306	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 06 354	0	07	06	0	07	06	B 3	18							
B	387	PYMONT	0	19	14	0	19	14	T 3	176							
B	403	PYMONT	0	29	70	0	29	70	T 3	273							
B	546	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 64 132	0	02	62	0	02	62	B 3	7							
B	1339	CHEVRY	0	05	15	0	05	15	V 1	1545							
B	1340	CHEVRY	0	13	04	0	13	04	V 1	3912							
B	1602	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 90 594	0	09	89	0	09	89	B 3	25							
B	1603	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 68 640	0	10	67	0	10	67	B 3	27							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	1 84 31	13877

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 5920
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5920

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes				HA	A	CA					HA	A	CA		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	84	31					13877							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1604	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 07 38 EUR 444	0	07	37	0	07	37	B 3	18							
B	1606	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 44 EUR 206	0	03	42	0	03	42	B 3	9							
B	1890	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 64 EUR 536	0	19	93	0	12	29 0 07 64	T 3 B 2	113 29							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 07 64 536 Feuil. D 0 09 70 486 Resine. 0 31 40 1884 Totaux : 0 48 74 2906															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 2 15 03	14046	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 18 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	11	PRE BALLET	0	07	27	0	07	26	T 1 T 3	73 0							
A	12	PRE BALLET	0	28	53	0	28	53	T 1	285							
A	13	PRE BALLET	0	14	52	0	14	52	T 1	145							
A	14	PRE BALLET	0	10	84	0	10	84	T 1	108							
A	44	TOURNE BOURSE	0	42	16	0	40	07 0 02 09	T 1 B 2	401 8							
A	63	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Feuillus 0 00 63 19	2	08	11	2	07	23 0 00 88	T 1 B 2	2072 3							
A	80	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 46 Friche M 0 00 69 2	0	49	38	0	47	16 0 02 22	T 1 B 2	472 8							
A	81	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 26 4	0	22	21	0	20	97 0 01 24	T 1 B 2	210 5							
A	82	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 86 4	0	18	77	0	17	92 0 00 85	T 1 B 2	179 3							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 01 79

3972

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	01	79					3972							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	104	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 50 76	0	36	83	0	34	34	T 1 B 2	343 9							
A	155	CHAMP PANAY	0	36	41	0	11	87	T 1 T 2	119 236							
A	156	CHAMP PANAY	0	36	90	0	08	15	T 1 T 2	82 276							
A	157	CHAMP PANAY	0	97	42	0	27	54	T 1 T 2	275 671							
A	571	LES MOUILLERES	0	13	17	0	13	17	T 2	126							
A	580	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 72 172	0	05	72	0	05	72	B 3	14							
A	590	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 34 282	0	52	15	0	42	81	T 2 B 3	411 23							
A	851	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 54 18	0	15	38	0	14	85	T 1 B 2	149 2							
B	78	PYMONT	0	07	31	0	07	31	T 3	67							
B	92	PYMONT	0	10	58	0	10	58	T 3	97							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	20	LA RUELE GILLOT	0	51	20	0	51	20	T 1	512							

FEUILLET N° 2	A REPORTER :	7 64 86	7384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	7 64 86			7384											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Friche M 0 02 81 10 Feuillus 0 20 27 613 Totaux : 0 23 34 635															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER TOTAUX : 7 64 867384														LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ : Fait à leSIGNATURE :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	11	PRE BALLET	0	07	27	0	07	26	T 1 T 3	73 0							
A	12	PRE BALLET	0	28	53	0	28	53	T 1	285							
A	13	PRE BALLET	0	14	52	0	14	52	T 1	145							
A	14	PRE BALLET	0	10	84	0	10	84	T 1	108							
A	44	TOURNE BOURSE	0	42	16	0	40	07 0 02 09	T 1 B 2	401 8							
A	63	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Feuillus 0 00 63 19	2	08	11	2	07	23 0 00 88	T 1 B 2	2072 3							
A	80	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 46 Friche M 0 00 69 2	0	49	38	0	47	16 0 02 22	T 1 B 2	472 8							
A	81	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 26 4	0	22	21	0	20	97 0 01 24	T 1 B 2	210 5							
A	82	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 86 4	0	18	77	0	17	92 0 00 85	T 1 B 2	179 3							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 01 79

3972

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	01	79					3972							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	104	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 50 76	0	36	83	0	34	34	T 1 B 2	343 9							
A	155	CHAMP PANAY	0	36	41	0	11	87	T 1 T 2	119 236							
A	156	CHAMP PANAY	0	36	90	0	08	15	T 1 T 2	82 276							
A	157	CHAMP PANAY	0	97	42	0	27	54	T 1 T 2	275 671							
A	571	LES MOUILLERES	0	13	17	0	13	17	T 2	126							
A	580	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 72 172	0	05	72	0	05	72	B 3	14							
A	590	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 34 282	0	52	15	0	42	81	T 2 B 3	411 23							
A	851	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 54 18	0	15	38	0	14	85	T 1 B 2	149 2							
B	78	PYMONT	0	07	31	0	07	31	T 3	67							
B	92	PYMONT	0	10	58	0	10	58	T 3	97							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	20	LA RUELE GILLOT	0	51	20	0	51	20	T 1	512							

FEUILLET N° 2	A REPORTER :	7 64 86	7384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>				
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12								
		REPORT	7 64 86			7384															
COMMUNE DE POLISOT																					
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Friche M 0 02 81 10 Feuillus 0 20 27 613 Totaux : 0 23 34 635																			
FEUILLET N° 3 ET DERNIER														TOTAUX : 7 64 86		7384	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	11	PRE BALLET	0	07	27	0	07	26	T 1 T 3	73 0							
A	12	PRE BALLET	0	28	53	0	28	53	T 1	285							
A	13	PRE BALLET	0	14	52	0	14	52	T 1	145							
A	14	PRE BALLET	0	10	84	0	10	84	T 1	108							
A	44	TOURNE BOURSE	0	42	16	0	40	07 0 02 09	T 1 B 2	401 8							
A	63	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Feuillus 0 00 63 19	2	08	11	2	07	23 0 00 88	T 1 B 2	2072 3							
A	80	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 46 Friche M 0 00 69 2	0	49	38	0	47	16 0 02 22	T 1 B 2	472 8							
A	81	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 26 4	0	22	21	0	20	97 0 01 24	T 1 B 2	210 5							
A	82	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 86 4	0	18	77	0	17	92 0 00 85	T 1 B 2	179 3							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 01 79

3972

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	4 01 79					3972									
COMMUNE DE POLISOT																	
A	104	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 50 76	0 36 83	0 34 34 0 02 49	T 1 B 2		343 9										
A	155	CHAMP PANAY	0 36 41	0 11 87 0 24 54	T 1 T 2		119 236										
A	156	CHAMP PANAY	0 36 90	0 08 15 0 28 75	T 1 T 2		82 276										
A	157	CHAMP PANAY	0 97 42	0 27 54 0 69 88	T 1 T 2		275 671										
A	571	LES MOUILLERES	0 13 17	0 13 17	T 2		126										
A	580	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 72 172	0 05 72	0 05 72	B 3		14										
A	590	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 09 34 282	0 52 15	0 42 81 0 09 34	T 2 B 3		411 23										
A	851	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 54 18	0 15 38	0 14 85 0 00 53	T 1 B 2		149 2										
B	78	PYMONT	0 07 31	0 07 31	T 3		67										
B	92	PYMONT	0 10 58	0 10 58	T 3		97										
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	20	LA RUELLÉ GILLOT	0 51 20	0 51 20	T 1		512										

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 7 64 86	7384

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 5930

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>				
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12								
		REPORT	7 64 86			7384															
COMMUNE DE POLISOT																					
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 26 12 Friche M 0 02 81 10 Feuillus 0 20 27 613 Totaux : 0 23 34 635																			
FEUILLET N° 3 ET DERNIER														TOTAUX : 7 64 86		7384		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 5930
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	232	SUR LE VAL GUILLOT	0 23 10	0 23 10	V 1	6930							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 10	6930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	232	SUR LE VAL GUILLOT	0 23 10	0 23 10	V 1	6930							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 10	6930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	232	SUR LE VAL GUILLOT	0 23 10	0 23 10	V 1	6930							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 10	6930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	232	SUR LE VAL GUILLOT	0 23 10	0 23 10	V 1	6930							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 10	6930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	638	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 05 14 EUR 258	0 05 13			0 05 13			B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 05 14 EUR 258 Totaux : 0 05 14 258															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 13	13

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	351	LES GRAVELEES	0	23	63	0	23	63	V 1	7089							
B	352	LES GRAVELEES	0	23	64	0	23	64	V 1	7092							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 47 27	14181

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6060
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	351	LES GRAVELEES	0	23	63	0	23	63	V 1	7089							
B	352	LES GRAVELEES	0	23	64	0	23	64	V 1	7092							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 47 27	14181

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6060
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	772	PISSORON	0	06	62	0	06	62	T 3	61							
B	775	PISSORON	0	04	54	0	04	54	T 3	42							
B	776	PISSORON	0	05	61	0	05	61	T 3	52							
B	777	PISSORON	0	05	46	0	05	46	T 3	50							
B	1318	CHEVRY	0	01	56	0	01	56	V 1	468							
B	1319	CHEVRY	0	04	81	0	04	81	V 1	1443							
B	1322	CHEVRY	0	07	10	0	07	10	V 1	2130							
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	14	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							
ZC	15	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 0 39 70					4286	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	772	PISSORON	0	06	62	0	06	62	T 3	61							
B	775	PISSORON	0	04	54	0	04	54	T 3	42							
B	776	PISSORON	0	05	61	0	05	61	T 3	52							
B	777	PISSORON	0	05	46	0	05	46	T 3	50							
B	1318	CHEVRY	0	01	56	0	01	56	V 1	468							
B	1319	CHEVRY	0	04	81	0	04	81	V 1	1443							
B	1322	CHEVRY	0	07	10	0	07	10	V 1	2130							
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	14	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							
ZC	15	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 70	4286	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	772	PISSORON	0	06	62	0	06	62	T 3	61							
B	775	PISSORON	0	04	54	0	04	54	T 3	42							
B	776	PISSORON	0	05	61	0	05	61	T 3	52							
B	777	PISSORON	0	05	46	0	05	46	T 3	50							
B	1318	CHEVRY	0	01	56	0	01	56	V 1	468							
B	1319	CHEVRY	0	04	81	0	04	81	V 1	1443							
B	1322	CHEVRY	0	07	10	0	07	10	V 1	2130							
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	14	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							
ZC	15	LA RUELLE GILLOT	0	02	00	0	02	00	T 1	20							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 70	4286	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	802	LES MEZES	0	03	91	0	03	91	T 1	39							
A	873	PRE BALLET	0	16	39	0	16	39	T 1	164							
A	874	PRE BALLET	0	05	56	0	05	56	T 1	56							
B	470	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310	0	03	87	0	03	87	B 3	10							
B	1849	LARGILLERE	0	03	74	0	03	74	T 4	33							
B	1851	LARGILLERE	0	00	44	0	00	44	T 4	4							
B	1944	LE COIN	0	06	00	0	06	00	T 3	55							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310 Totaux : 0 03 88 310															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 91	361	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	802	LES MEZES	0	03	91	0	03	91	T 1	39							
A	873	PRE BALLET	0	16	39	0	16	39	T 1	164							
A	874	PRE BALLET	0	05	56	0	05	56	T 1	56							
B	470	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310	0	03	87	0	03	87	B 3	10							
B	1849	LARGILLERE	0	03	74	0	03	74	T 4	33							
B	1851	LARGILLERE	0	00	44	0	00	44	T 4	4							
B	1944	LE COIN	0	06	00	0	06	00	T 3	55							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310 Totaux : 0 03 88 310															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 91	361	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	802	LES MEZES	0	03	91	0	03	91	T 1	39							
A	873	PRE BALLET	0	16	39	0	16	39	T 1	164							
A	874	PRE BALLET	0	05	56	0	05	56	T 1	56							
B	470	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310	0	03	87	0	03	87	B 3	10							
B	1849	LARGILLERE	0	03	74	0	03	74	T 4	33							
B	1851	LARGILLERE	0	00	44	0	00	44	T 4	4							
B	1944	LE COIN	0	06	00	0	06	00	T 3	55							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310 Totaux : 0 03 88 310															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 91	361	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6120
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	802	LES MEZES	0	03	91	0	03	91	T 1	39							
A	873	PRE BALLET	0	16	39	0	16	39	T 1	164							
A	874	PRE BALLET	0	05	56	0	05	56	T 1	56							
B	470	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310	0	03	87	0	03	87	B 3	10							
B	1849	LARGILLERE	0	03	74	0	03	74	T 4	33							
B	1851	LARGILLERE	0	00	44	0	00	44	T 4	4							
B	1944	LE COIN	0	06	00	0	06	00	T 3	55							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 88 310 Totaux : 0 03 88 310															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 91	361	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6120
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
ZB	6	LA HUCHE	0	01	70	0	01	70	T 1	17							
ZB	7	LA HUCHE	0	02	90	0	02	90	T 1	29							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 60	46

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
ZB	6	LA HUCHE	0	01	70	0	01	70	T 1	17							
ZB	7	LA HUCHE	0	02	90	0	02	90	T 1	29							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 60	46

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6140
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6200

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1077	LES PROTELLES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 24/07/1947 pour une durée de 25 ans à compter du 01/10/2000	0	08	36	0	08	36	V 1	2508							
B	1092	COTE DE CHAVET	0	08	82	0	08	82	V 1	2646							
B	1093	COTE DE CHAVET	0	07	70	0	07	70	V 1	2310							
B	1278	BUTON Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 24/07/1947 pour une durée de 25 ans à compter du 01/10/2000	0	04	22	0	04	22	V 1	1266							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 29 10	8730	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6200
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1555	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 16 78			0 16 78			T 3	154							
B	1556	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1557	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1558	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 05 50			0 05 50			T 3	51							
B	1559	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 12			0 06 12			T 3	56							
B	1560	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 12 69			0 12 68 0 00 01			T 3 V 1	117 3							
B	1958	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 71 54			0 00 27 0 69 57 0 01 70			T 1 V 1 B 4	3 20871 1							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170															

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 19 19

21316

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 19 19			21316											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170 Totaux : 0 01 70 170															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 19 19			21316	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1555	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 16 78			0 16 78			T 3	154							
B	1556	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1557	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1558	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 05 50			0 05 50			T 3	51							
B	1559	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 12			0 06 12			T 3	56							
B	1560	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 12 69			0 12 68 0 00 01			T 3 V 1	117 3							
B	1958	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 71 54			0 00 27 0 69 57 0 01 70			T 1 V 1 B 4	3 20871 1							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170															

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 19 19

21316

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 19 19			21316											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170 Totaux : 0 01 70 170															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 19 19			21316	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1555	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 16 78			0 16 78			T 3	154							
B	1556	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1557	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1558	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 05 50			0 05 50			T 3	51							
B	1559	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 12			0 06 12			T 3	56							
B	1560	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 12 69			0 12 68 0 00 01			T 3 V 1	117 3							
B	1958	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170	0 71 54			0 00 27 0 69 57 0 01 70			T 1 V 1 B 4	3 20871 1							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 19 19

21316

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 19 19			21316											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170 Totaux : 0 01 70 170															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 19 19			21316	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1555	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	16	78	0	16	78	T 3	154							
B	1556	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	03	28	0	03	28	T 3	30							
B	1557	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	03	28	0	03	28	T 3	30							
B	1558	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	05	50	0	05	50	T 3	51							
B	1559	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	06	12	0	06	12	T 3	56							
B	1560	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	12	69	0	12	68 0 00 01	T 3 V 1	117 3							
B	1958	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	71	54	0	00	27 0 69 57 0 01 70	T 1 V 1 B 4	3 20871 1							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170															

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 1 19 19
 21316

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 N° de Compte : 6220
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 19 19			21316											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170 Totaux : 0 01 70 170															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 19 19			21316	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1555	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 16 78			0 16 78			T 3	154							
B	1556	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1557	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 28			0 03 28			T 3	30							
B	1558	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 05 50			0 05 50			T 3	51							
B	1559	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 12			0 06 12			T 3	56							
B	1560	COIN BARREAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 12 69			0 12 68 0 00 01			T 3 V 1	117 3							
B	1958	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 71 54			0 00 27 0 69 57 0 01 70			T 1 V 1 B 4	3 20871 1							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170															

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 19 19

21316

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 6220

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6220

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 19 19			21316											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 170 Totaux : 0 01 70 170															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 19 19			21316	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6220
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1115	LES COMMES	0	07	24	0	07	24	V 1	2172							
B	1117	LES COMMES	0	06	39	0	06	39	V 1	1917							
B	1988	SUR LE VAL GUILLOT	0	08	80	0	08	80	V 1	2640							
B	1990	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	51	0	00	51	V 1	153							
B	1991	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	75	0	00	75	V 1	225							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 69	7107	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	174	LES SALLOTES	0	15	40	0	15	40	V 1	4620							
B	177	LES SALLOTES	0	07	78	0	07	78	V 1	2334							
B	178	LES SALLOTES	0	10	63	0	10	63	V 1	3189							
B	181	LES SALLOTES	0	06	90	0	06	90	V 1	2070							
B	182	LES SALLOTES	0	07	75	0	07	75	V 1	2325							
B	1935	LES SALLOTES	0	01	02	0	01	02	V 1	306							
B	1938	LES SALLOTES	0	08	48	0	08	48	V 1	2544							
B	2161	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	03	74	0	03	74	V 1	1122							
B	2163	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	11	40	0	11	40	V 1	3420							
B	2166	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	10	87	0	10	87	V 1	3261							
B	2167	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	04	0	00	04	V 1	12							
B	2168	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	07	0	00	07	V 1	21							
B	2170	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	02	81	0	02	81	V 1	843							
B	2316	COMME DES TALLANTS	0	27	71	0	27	71	V 1	8313							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 1 14 60			34380			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 6280
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	174	LES SALLOTES	0	15	40	0	15	40	V 1	4620							
B	177	LES SALLOTES	0	07	78	0	07	78	V 1	2334							
B	178	LES SALLOTES	0	10	63	0	10	63	V 1	3189							
B	181	LES SALLOTES	0	06	90	0	06	90	V 1	2070							
B	182	LES SALLOTES	0	07	75	0	07	75	V 1	2325							
B	1935	LES SALLOTES	0	01	02	0	01	02	V 1	306							
B	1938	LES SALLOTES	0	08	48	0	08	48	V 1	2544							
B	2161	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	03	74	0	03	74	V 1	1122							
B	2163	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	11	40	0	11	40	V 1	3420							
B	2166	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	10	87	0	10	87	V 1	3261							
B	2167	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	04	0	00	04	V 1	12							
B	2168	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	07	0	00	07	V 1	21							
B	2170	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	02	81	0	02	81	V 1	843							
B	2316	COMME DES TALLANTS	0	27	71	0	27	71	V 1	8313							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 1 14 60			34380	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6280
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	5	PRE BALLE	0	27	82	0	27	82	T 1	278							
A	54	TOURNE BOURSE	0	24	51	0	24	51	T 1	245							
A	95	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 70 52	0	30	02	0	28	33 0 01 69	T 1 B 2	283 6							
A	161	CHAMP PANAY	0	18	02	0	04	59 0 13 43	T 1 T 2	46 129							
A	189	CHAMP PANAY	0	19	11	0	19	11	T 1	191							
A	540	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	02	88	0	02	88	T 2	28							
A	541	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 40 102	0	03	40	0	03	40	B 3	9							
A	545	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 86 56	0	01	85	0	01	85	B 3	5							
A	546	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	01	58	0	01	58	T 2	15							
A	550	CHAMP PASSERAT	0	05	47	0	05	30 0 00 17	T 1 T 2	53 2							
A	551	CHAMP PASSERAT	0	20	77	0	20	77	T 2	199							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 55 43

1489

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	55	43					1489							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	656	LE COLOMBIER	0	15	15	0	15	15	T 2	145							
A	768	LES MEZES	0	02	15	0	02	15	T 1	22							
A	779	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	782	LES MEZES	0	03	86	0	03	19	T 1	32							
		B 2							3								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 68 22															
A	794	LES MEZES	0	03	52	0	03	52	T 1	35							
A	795	LES MEZES	0	02	74	0	02	74	T 1	27							
A	797	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	798	LES MEZES	0	04	40	0	04	40	T 1	44							
A	818	LES MEZES	0	02	41	0	02	41	T 1	24							
A	819	LES MEZES	0	04	28	0	04	28	T 1	43							
A	822	LES MEZES	0	06	00	0	04	94	T 1	49							
		B 2							4								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 06 32															
A	824	LES MEZES	0	12	36	0	10	49	T 1	105							
		B 2							7								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 88 58															
A	825	LES MEZES	0	08	76	0	07	44	T 1	74							
		B 2							5								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 32 40															
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			2 33 16			2230			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	33	16					2230							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	827	LES MEZES	0	08	41	0	08	41	T 1	84							
A	831	LES MEZES	0	05	82	0	05	82	T 1	58							
A	850	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 56 18	0	15	57	0	15	03 0 00 54	T 1 B 2	150 2							
A	861	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 78 24	0	16	25	0	15	48 0 00 77	T 1 B 2	155 3							
A	862	LES MEZES	0	05	28	0	05	28	T 1	53							
B	2	BAS DU VAL GUILLOT	0	32	15	0	32	15	T 3	296							
B	3	BAS DU VAL GUILLOT	0	08	91	0	08	91	T 3	82							
B	4	BAS DU VAL GUILLOT	0	25	87	0	25	87	T 3	238							
B	5	BAS DU VAL GUILLOT	0	29	42	0	29	42	T 3	271							
B	9	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 07 02 492	0	07	01	0	07	01	B 2	26							
B	10	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 12 12 848	0	12	10	0	12	10	B 2	45							
B	25	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 32 162	0	02	30	0	02	30	B 2	9							
B	40	SUR L EAU	0	06	29	0	06	29	V 1	1887							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 4 08 545589

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	4 08 54					5589									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	63	LE COIN	0 04 81	0 00 90	T 3	8											
				0 02 11	TV 1	21											
				0 01 80	V 1	540											
B	74	PYMONT	0 08 57	0 08 57	T 3	79											
B	75	PYMONT	0 08 14	0 08 14	T 3	75											
B	88	PYMONT	0 04 78	0 04 78	T 3	44											
B	89	PYMONT	0 04 42	0 04 42	T 3	41											
B	91	PYMONT	0 05 89	0 05 89	T 3	54											
B	151	LA VOIVRE	0 00 78	0 00 78	T 3	7											
B	173	LA COTOTTE	0 03 70	0 03 70	V 1	1110											
B	183	LES SALLOTES	0 01 83	0 01 83	V 1	549											
B	184	LES SALLOTES	0 03 77	0 03 77	V 1	1131											
B	185	LES SALLOTES	0 02 90	0 02 90	V 1	870											
B	191	LES SALLOTES	0 05 64	0 05 64	V 1	1692											
B	197	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 91	0 02 91	V 1	873											
B	209	SUR LE VAL GUILLOT	0 14 07	0 14 07	V 1	4221											
B	239	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 24 88 1742 Feuillus 0 05 62 394	0 30 50	0 30 50	B 4	24											
B	246	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 48	0 01 48	T 3	14											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 12 7316942

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 4

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	25 82 56			19401											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	419	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 11 48 EUR 746	0 11 47	0 11 47	B 3	29											
B	420	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 14 EUR 660	0 10 13	0 10 13	B 3	25											
B	439	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 72 EUR 298	0 03 70	0 03 70	B 3	9											
B	442	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 84 EUR 548	0 06 84	0 06 84	B 3	17											
B	449	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 44 EUR 356	0 04 44	0 04 44	B 3	11											
B	471	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 11 36 EUR 908	0 11 35	0 11 35	B 3	28											
B	490	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 06 52 EUR 424	0 06 51	0 06 51	B 3	16											
B	513	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 02 30 EUR 184	0 02 28	0 02 28	B 4	2											
B	518	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 30 EUR 504	0 06 29	0 06 29	B 4	5											

FEUILLET N° 6

A REPORTER : 26 45 5719543

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 6

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 7

A REPORTER :	27	27	24

37295

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 7

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	27	24					37295							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1191	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 22 338	0	04	20	0	04	20	B 4	3							
B	1192	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 54 684	0	08	53	0	08	53	B 4	7							
B	1194	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 60 208	0	02	58	0	02	58	B 4	2							
B	1580	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 62 450	0	05	60	0	05	60	B 3	14							
B	1581	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 72 12	0	00	71	0	00	71	B 3	2							
B	1601	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 70 642	0	10	68	0	10	68	B 3	27							
B	1605	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 44 206	0	03	42	0	03	42	B 3	9							
B	1609	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 76 646	0	10	75	0	10	75	B 3	27							
B	1614	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 68 822	0	13	67	0	13	67	B 3	34							

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 27 87 38	37420

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 8

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	27 87 38					37420									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1615	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 04 EUR 604	0 10 04	0 10 04			B 3	25									
B	1650	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 22 26 EUR 668	1 07 55	0 85 29 0 22 26			T 4 B 3	751 56									
B	1653	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 80 52 EUR 2416	0 80 51	0 80 51			B 4	64									
B	1676	BAS DU VAL GUILLOT	1 46 00	1 46 00			T 3	1343									
B	1677	BAS DU VAL GUILLOT	0 34 92	0 34 92			T 3	321									
B	1697	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 09 08 EUR 592	0 09 08	0 09 08			B 3	23									
B	2067	LES COMMES	0 04 06	0 04 06			V 1	1218									
B	2070	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 04 35	0 04 35			V 1	1305									
C	1	CHAVET DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 43 98 EUR 1320	0 44 85	0 00 88 0 43 97			T 4 B 4	8 35									
C	55	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA Plant. S 0 15 16 EUR 758 Futaie T 0 01 36 41	0 16 50	0 16 50			B 3	41									

FEUILLET N° 9	A REPORTER : 32 45 24	42610

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 9

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	32	45	24					42610							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	62	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 3 23 98 16200 Futaie T 0 05 71 172 Taillis 0 80 47 1208	4	10	14	4	10	14	B 3	1025							
C	65	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 0 73 46 3673 Taillis 0 00 35 6	0	85	98	0	85	98	B 3	215							
C	99	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 37 04 13704	1	37	03	1	37	03	B 2	514							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 29 76 0 Futaie T 6 12 24 52317 Taillis 0 81 54 1226 Noyer Mo 11 49 03 91922 Feuillus 0 40 36 2304 Feuil. D 0 54 84 2879 Resine. 2 03 45 11179 Futaie P 0 30 67 2321 Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 6 98 11 30164 Totaux : 29 12 20 196750															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 38 78 39	44364

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 101 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	5	PRE BALLE	0	27	82	0	27	82	T 1	278							
A	54	TOURNE BOURSE	0	24	51	0	24	51	T 1	245							
A	95	LE REMORD	0	30	02	0	28	33	T 1	283							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 70 52				0	01	69	B 2	6							
A	161	CHAMP PANAY	0	18	02	0	04	59	T 1	46							
						0	13	43	T 2	129							
A	189	CHAMP PANAY	0	19	11	0	19	11	T 1	191							
A	540	CHAMP PASSERAT	0	02	88	0	02	88	T 2	28							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2															
A	541	CHAMP PASSERAT	0	03	40	0	03	40	B 3	9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 40 102															
A	545	CHAMP PASSERAT	0	01	85	0	01	85	B 3	5							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 86 56															
A	546	CHAMP PASSERAT	0	01	58	0	01	58	T 2	15							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2															
A	550	CHAMP PASSERAT	0	05	47	0	05	30	T 1	53							
						0	00	17	T 2	2							
A	551	CHAMP PASSERAT	0	20	77	0	20	77	T 2	199							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 55 43

1489

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	55	43					1489							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	656	LE COLOMBIER	0	15	15	0	15	15	T 2	145							
A	768	LES MEZES	0	02	15	0	02	15	T 1	22							
A	779	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	782	LES MEZES	0	03	86	0	03	19	T 1	32							
		0				00	67	B 2	3								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 68 22															
A	794	LES MEZES	0	03	52	0	03	52	T 1	35							
A	795	LES MEZES	0	02	74	0	02	74	T 1	27							
A	797	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	798	LES MEZES	0	04	40	0	04	40	T 1	44							
A	818	LES MEZES	0	02	41	0	02	41	T 1	24							
A	819	LES MEZES	0	04	28	0	04	28	T 1	43							
A	822	LES MEZES	0	06	00	0	04	94	T 1	49							
		0				01	06	B 2	4								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 06 32															
A	824	LES MEZES	0	12	36	0	10	49	T 1	105							
		0				01	87	B 2	7								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 88 58															
A	825	LES MEZES	0	08	76	0	07	44	T 1	74							
		0				01	32	B 2	5								
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 32 40															
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			2 33 16			2230			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	33	16					2230							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	827	LES MEZES	0	08	41	0	08	41	T 1	84							
A	831	LES MEZES	0	05	82	0	05	82	T 1	58							
A	850	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 56 18	0	15	57	0	15	03 0 00 54	T 1 B 2	150 2							
A	861	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 78 24	0	16	25	0	15	48 0 00 77	T 1 B 2	155 3							
A	862	LES MEZES	0	05	28	0	05	28	T 1	53							
B	2	BAS DU VAL GUILLOT	0	32	15	0	32	15	T 3	296							
B	3	BAS DU VAL GUILLOT	0	08	91	0	08	91	T 3	82							
B	4	BAS DU VAL GUILLOT	0	25	87	0	25	87	T 3	238							
B	5	BAS DU VAL GUILLOT	0	29	42	0	29	42	T 3	271							
B	9	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 07 02 492	0	07	01	0	07	01	B 2	26							
B	10	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 12 12 848	0	12	10	0	12	10	B 2	45							
B	25	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 32 162	0	02	30	0	02	30	B 2	9							
B	40	SUR L EAU	0	06	29	0	06	29	V 1	1887							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 4 08 545589

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 08 54			5589											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	63	LE COIN	0 04 81	0 00 90 0 02 11 0 01 80	T 3 TV 1 V 1	8 21 540											
B	74	PYMONT	0 08 57	0 08 57	T 3	79											
B	75	PYMONT	0 08 14	0 08 14	T 3	75											
B	88	PYMONT	0 04 78	0 04 78	T 3	44											
B	89	PYMONT	0 04 42	0 04 42	T 3	41											
B	91	PYMONT	0 05 89	0 05 89	T 3	54											
B	151	LA VOIVRE	0 00 78	0 00 78	T 3	7											
B	173	LA COTOTTE	0 03 70	0 03 70	V 1	1110											
B	183	LES SALLOTES	0 01 83	0 01 83	V 1	549											
B	184	LES SALLOTES	0 03 77	0 03 77	V 1	1131											
B	185	LES SALLOTES	0 02 90	0 02 90	V 1	870											
B	191	LES SALLOTES	0 05 64	0 05 64	V 1	1692											
B	197	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 91	0 02 91	V 1	873											
B	209	SUR LE VAL GUILLOT	0 14 07	0 14 07	V 1	4221											
B	239	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 24 88 1742 Feuillus 0 05 62 394	0 30 50	0 30 50	B 4	24											
B	246	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 48	0 01 48	T 3	14											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 12 7316942

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 4

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	5 12 73					16942									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	279	LE GRAND TALLANT	17 27 26	0 06 40	T 2	61											
				0 53 62	T 3	493											
				1 13 48	T 6	284											
				15 21 92	B 4	1218											
				0 31 84	B 5	13											
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Friche P 0 24 94 0															
		Futaie T 0 37 99 2469															
		Plant. S 1 27 39 6370															
		Futaie P 0 00 01 1															
		Feuil. D 0 50 26 2513															
		Noyer Mo 11 49 03 91922															
		Futaie T 0 05 96 596															
		Plant. S 1 58 12 3163															
B	283	LE GRAND TALLANT	3 11 72	3 06 99	B 4	246											
				0 04 73	B 5	2											
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Friche P 0 04 82 0															
		Feuil. D 0 04 58 366															
		Futaie T 0 14 44 939															
		Futaie T 2 87 90 28790															
B	388	PYMONT	0 09 81	0 09 81	T 3	90											
B	404	VALLEE DE BIONE	0 07 33	0 07 33	B 3	18											
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 07 34 478															
B	415	VALLEE DE BIONE	0 05 26	0 05 26	B 3	13											
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 05 28 316															
B	418	VALLEE DE BIONE	0 08 45	0 08 45	B 3	21											
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 08 46 550															

FEUILLET N° 5	A REPORTER : 25 82 56	19401

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	25	82	56					19401							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	419	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 48 746	0	11	47	0	11	47	B 3	29							
B	420	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 14 660	0	10	13	0	10	13	B 3	25							
B	439	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 72 298	0	03	70	0	03	70	B 3	9							
B	442	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 84 548	0	06	84	0	06	84	B 3	17							
B	449	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 44 356	0	04	44	0	04	44	B 3	11							
B	471	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 36 908	0	11	35	0	11	35	B 3	28							
B	490	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 52 424	0	06	51	0	06	51	B 3	16							
B	513	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 30 184	0	02	28	0	02	28	B 4	2							
B	518	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 30 504	0	06	29	0	06	29	B 4	5							

FEUILLET N° 6	A REPORTER : 26 45 57	19543

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	26	45	57					19543							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	617	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 58 168 Resine. 0 07 43 595	0	10	00	0	10	00	B 3	25							
B	782	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 08 328	0	05	30	0	01	22 0 04 08	T 3 B 3	11 10							
B	784	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 58 126	0	01	61	0	00	05 0 01 56	T 3 B 3	0 4							
B	1105	COTE DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 78 578	0	05	77	0	05	77	B 4	5							
B	1113	COTE DE CHAVET	0	10	82	0	10	82	V 1	3246							
B	1116	LES COMMES	0	17	25	0	17	25	V 1	5175							
B	1128	LES COMMES	0	05	80	0	05	80	V 1	1740							
B	1130	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1134	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	04	45	0	04	45	V 1	1335							
B	1144	LES COMMES	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1154	LES COMMES	0	05	43	0	05	43	V 1	1629							

FEUILLET N° 7	A REPORTER : 27 27 24	37295

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 7

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	27	24					37295							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1191	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 22 EUR 338	0	04	20	0	04	20	B 4	3							
B	1192	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 54 EUR 684	0	08	53	0	08	53	B 4	7							
B	1194	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 02 60 EUR 208	0	02	58	0	02	58	B 4	2							
B	1580	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 62 EUR 450	0	05	60	0	05	60	B 3	14							
B	1581	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 72 EUR 12	0	00	71	0	00	71	B 3	2							
B	1601	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 70 EUR 642	0	10	68	0	10	68	B 3	27							
B	1605	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 44 EUR 206	0	03	42	0	03	42	B 3	9							
B	1609	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 76 EUR 646	0	10	75	0	10	75	B 3	27							
B	1614	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 13 68 EUR 822	0	13	67	0	13	67	B 3	34							

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 27 87 38	37420

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 8

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	87	38					37420							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1615	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 04 EUR 604	0	10	04	0	10	04	B 3	25							
B	1650	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 22 26 EUR 668	1	07	55	0	85	29 0 22 26	T 4 B 3	751 56							
B	1653	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 80 52 EUR 2416	0	80	51	0	80	51	B 4	64							
B	1676	BAS DU VAL GUILLOT	1	46	00	1	46	00	T 3	1343							
B	1677	BAS DU VAL GUILLOT	0	34	92	0	34	92	T 3	321							
B	1697	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 09 08 EUR 592	0	09	08	0	09	08	B 3	23							
B	2067	LES COMMES	0	04	06	0	04	06	V 1	1218							
B	2070	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0	04	35	0	04	35	V 1	1305							
C	1	CHAVET DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 43 98 EUR 1320	0	44	85	0	00	88 0 43 97	T 4 B 4	8 35							
C	55	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA Plant. S 0 15 16 Futaie T 0 01 36 EUR 758 41	0	16	50	0	16	50	B 3	41							

FEUILLET N° 9	A REPORTER : 32 45 24	42610

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 9

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	32	45	24					42610							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	62	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 3 23 98 16200 Futaie T 0 05 71 172 Taillis 0 80 47 1208	4	10	14	4	10	14	B 3	1025							
C	65	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 0 73 46 3673 Taillis 0 00 35 6	0	85	98	0	85	98	B 3	215							
C	99	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 37 04 13704	1	37	03	1	37	03	B 2	514							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 29 76 0 Futaie T 6 12 24 52317 Taillis 0 81 54 1226 Noyer Mo 11 49 03 91922 Feuillus 0 40 36 2304 Feuil. D 0 54 84 2879 Resine. 2 03 45 11179 Futaie P 0 30 67 2321 Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 6 98 11 30164 Totaux : 29 12 20 196750															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 38 78 39	44364

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 101 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 10 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	5	PRE BALLE	0	27	82	0	27	82	T 1	278							
A	54	TOURNE BOURSE	0	24	51	0	24	51	T 1	245							
A	95	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 70 52	0	30	02	0	28	33 0 01 69	T 1 B 2	283 6							
A	161	CHAMP PANAY	0	18	02	0	04	59 0 13 43	T 1 T 2	46 129							
A	189	CHAMP PANAY	0	19	11	0	19	11	T 1	191							
A	540	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	02	88	0	02	88	T 2	28							
A	541	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 40 102	0	03	40	0	03	40	B 3	9							
A	545	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 86 56	0	01	85	0	01	85	B 3	5							
A	546	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	01	58	0	01	58	T 2	15							
A	550	CHAMP PASSERAT	0	05	47	0	05	30 0 00 17	T 1 T 2	53 2							
A	551	CHAMP PASSERAT	0	20	77	0	20	77	T 2	199							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 55 43

1489

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 55 43			1489											
COMMUNE DE POLISOT																	
A	656	LE COLOMBIER	0 15 15	0 15 15	T 2	145											
A	768	LES MEZES	0 02 15	0 02 15	T 1	22											
A	779	LES MEZES	0 06 05	0 06 05	T 1	61											
A	782	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 68 22	0 03 86	0 03 19 0 00 67	T 1 B 2	32 3											
A	794	LES MEZES	0 03 52	0 03 52	T 1	35											
A	795	LES MEZES	0 02 74	0 02 74	T 1	27											
A	797	LES MEZES	0 06 05	0 06 05	T 1	61											
A	798	LES MEZES	0 04 40	0 04 40	T 1	44											
A	818	LES MEZES	0 02 41	0 02 41	T 1	24											
A	819	LES MEZES	0 04 28	0 04 28	T 1	43											
A	822	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 06 32	0 06 00	0 04 94 0 01 06	T 1 B 2	49 4											
A	824	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 88 58	0 12 36	0 10 49 0 01 87	T 1 B 2	105 7											
A	825	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 32 40	0 08 76	0 07 44 0 01 32	T 1 B 2	74 5											
FEUILLET N° 2		A REPORTER :		2 33 16		2230		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :									

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

N° de Compte : 6320

FEUILLET N° 2

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	33	16					2230							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	827	LES MEZES	0	08	41	0	08	41	T 1	84							
A	831	LES MEZES	0	05	82	0	05	82	T 1	58							
A	850	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 56 EUR 18	0	15	57	0	15	03 0 00 54	T 1 B 2	150 2							
A	861	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 78 EUR 24	0	16	25	0	15	48 0 00 77	T 1 B 2	155 3							
A	862	LES MEZES	0	05	28	0	05	28	T 1	53							
B	2	BAS DU VAL GUILOT	0	32	15	0	32	15	T 3	296							
B	3	BAS DU VAL GUILOT	0	08	91	0	08	91	T 3	82							
B	4	BAS DU VAL GUILOT	0	25	87	0	25	87	T 3	238							
B	5	BAS DU VAL GUILOT	0	29	42	0	29	42	T 3	271							
B	9	BAS DU VAL GUILOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 02 EUR 492	0	07	01	0	07	01	B 2	26							
B	10	BAS DU VAL GUILOT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 12 12 EUR 848	0	12	10	0	12	10	B 2	45							
B	25	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 32 EUR 162	0	02	30	0	02	30	B 2	9							
B	40	SUR L EAU	0	06	29	0	06	29	V 1	1887							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 4 08 545589

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 08 54			5589											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	63	LE COIN	0 04 81	0 00 90 0 02 11 0 01 80	T 3 TV 1 V 1	8 21 540											
B	74	PYMONT	0 08 57	0 08 57	T 3	79											
B	75	PYMONT	0 08 14	0 08 14	T 3	75											
B	88	PYMONT	0 04 78	0 04 78	T 3	44											
B	89	PYMONT	0 04 42	0 04 42	T 3	41											
B	91	PYMONT	0 05 89	0 05 89	T 3	54											
B	151	LA VOIVRE	0 00 78	0 00 78	T 3	7											
B	173	LA COTOTTE	0 03 70	0 03 70	V 1	1110											
B	183	LES SALLOTES	0 01 83	0 01 83	V 1	549											
B	184	LES SALLOTES	0 03 77	0 03 77	V 1	1131											
B	185	LES SALLOTES	0 02 90	0 02 90	V 1	870											
B	191	LES SALLOTES	0 05 64	0 05 64	V 1	1692											
B	197	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 91	0 02 91	V 1	873											
B	209	SUR LE VAL GUILLOT	0 14 07	0 14 07	V 1	4221											
B	239	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 24 88 1742 Feuillus 0 05 62 394	0 30 50	0 30 50	B 4	24											
B	246	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 48	0 01 48	T 3	14											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 12 7316942

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 4

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	25	82	56					19401							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	419	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 11 48 EUR 746	0	11	47	0	11	47	B 3	29							
B	420	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 14 EUR 660	0	10	13	0	10	13	B 3	25							
B	439	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 72 EUR 298	0	03	70	0	03	70	B 3	9							
B	442	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 84 EUR 548	0	06	84	0	06	84	B 3	17							
B	449	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 44 EUR 356	0	04	44	0	04	44	B 3	11							
B	471	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 11 36 EUR 908	0	11	35	0	11	35	B 3	28							
B	490	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 06 52 EUR 424	0	06	51	0	06	51	B 3	16							
B	513	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 02 30 EUR 184	0	02	28	0	02	28	B 4	2							
B	518	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 30 EUR 504	0	06	29	0	06	29	B 4	5							
FEUILLET N° 6			A REPORTER : 26 45 57							19543		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	26	45	57					19543							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	617	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 58 168 Resine. 0 07 43 595	0	10	00	0	10	00	B 3	25							
B	782	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 08 328	0	05	30	0	01	22 0 04 08	T 3 B 3	11 10							
B	784	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 58 126	0	01	61	0	00	05 0 01 56	T 3 B 3	0 4							
B	1105	COTE DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 78 578	0	05	77	0	05	77	B 4	5							
B	1113	COTE DE CHAVET	0	10	82	0	10	82	V 1	3246							
B	1116	LES COMMES	0	17	25	0	17	25	V 1	5175							
B	1128	LES COMMES	0	05	80	0	05	80	V 1	1740							
B	1130	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1134	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	04	45	0	04	45	V 1	1335							
B	1144	LES COMMES	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1154	LES COMMES	0	05	43	0	05	43	V 1	1629							

FEUILLET N° 7	A REPORTER : 27 27 24	37295

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	27	24					37295							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1191	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 22 EUR 338	0	04	20	0	04	20	B 4	3							
B	1192	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 54 EUR 684	0	08	53	0	08	53	B 4	7							
B	1194	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 02 60 EUR 208	0	02	58	0	02	58	B 4	2							
B	1580	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 62 EUR 450	0	05	60	0	05	60	B 3	14							
B	1581	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 72 EUR 12	0	00	71	0	00	71	B 3	2							
B	1601	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 70 EUR 642	0	10	68	0	10	68	B 3	27							
B	1605	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 44 EUR 206	0	03	42	0	03	42	B 3	9							
B	1609	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 76 EUR 646	0	10	75	0	10	75	B 3	27							
B	1614	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 13 68 EUR 822	0	13	67	0	13	67	B 3	34							

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 27 87 38	37420

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	87	38					37420							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1615	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 04 EUR 604	0	10	04	0	10	04	B 3	25							
B	1650	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 22 26 EUR 668	1	07	55	0	85	29 0 22 26	T 4 B 3	751 56							
B	1653	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 80 52 EUR 2416	0	80	51	0	80	51	B 4	64							
B	1676	BAS DU VAL GUILLOT	1	46	00	1	46	00	T 3	1343							
B	1677	BAS DU VAL GUILLOT	0	34	92	0	34	92	T 3	321							
B	1697	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 09 08 EUR 592	0	09	08	0	09	08	B 3	23							
B	2067	LES COMMES	0	04	06	0	04	06	V 1	1218							
B	2070	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0	04	35	0	04	35	V 1	1305							
C	1	CHAVET DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 43 98 EUR 1320	0	44	85	0	00	88 0 43 97	T 4 B 4	8 35							
C	55	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA Plant. S 0 15 16 Futaie T 0 01 36 EUR 758 41	0	16	50	0	16	50	B 3	41							

FEUILLET N° 9	A REPORTER : 32 45 24	42610

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 9

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	32	45	24					42610							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	62	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 3 23 98 16200 Futaie T 0 05 71 172 Taillis 0 80 47 1208	4	10	14	4	10	14	B 3	1025							
C	65	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 0 73 46 3673 Taillis 0 00 35 6	0	85	98	0	85	98	B 3	215							
C	99	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 37 04 13704	1	37	03	1	37	03	B 2	514							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 29 76 0 Futaie T 6 12 24 52317 Taillis 0 81 54 1226 Noyer Mo 11 49 03 91922 Feuillus 0 40 36 2304 Feuil. D 0 54 84 2879 Resine. 2 03 45 11179 Futaie P 0 30 67 2321 Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 6 98 11 30164 Totaux : 29 12 20 196750															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 38 78 39	44364

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 101 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 10 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	5	PRE BALLE	0	27	82	0	27	82	T 1	278							
A	54	TOURNE BOURSE	0	24	51	0	24	51	T 1	245							
A	95	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 70 52	0	30	02	0	28	33 0 01 69	T 1 B 2	283 6							
A	161	CHAMP PANAY	0	18	02	0	04	59 0 13 43	T 1 T 2	46 129							
A	189	CHAMP PANAY	0	19	11	0	19	11	T 1	191							
A	540	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	02	88	0	02	88	T 2	28							
A	541	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 40 102	0	03	40	0	03	40	B 3	9							
A	545	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 86 56	0	01	85	0	01	85	B 3	5							
A	546	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0	01	58	0	01	58	T 2	15							
A	550	CHAMP PASSERAT	0	05	47	0	05	30 0 00 17	T 1 T 2	53 2							
A	551	CHAMP PASSERAT	0	20	77	0	20	77	T 2	199							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 55 43

1489

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	55	43					1489							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	656	LE COLOMBIER	0	15	15	0	15	15	T 2	145							
A	768	LES MEZES	0	02	15	0	02	15	T 1	22							
A	779	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	782	LES MEZES	0	03	86	0	03	19	T 1	32							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 68 22				0	00	67	B 2	3							
A	794	LES MEZES	0	03	52	0	03	52	T 1	35							
A	795	LES MEZES	0	02	74	0	02	74	T 1	27							
A	797	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
A	798	LES MEZES	0	04	40	0	04	40	T 1	44							
A	818	LES MEZES	0	02	41	0	02	41	T 1	24							
A	819	LES MEZES	0	04	28	0	04	28	T 1	43							
A	822	LES MEZES	0	06	00	0	04	94	T 1	49							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 06 32				0	01	06	B 2	4							
A	824	LES MEZES	0	12	36	0	10	49	T 1	105							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 88 58				0	01	87	B 2	7							
A	825	LES MEZES	0	08	76	0	07	44	T 1	74							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 32 40				0	01	32	B 2	5							
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			2 33 16				2230	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	33	16					2230							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	827	LES MEZES	0	08	41	0	08	41	T 1	84							
A	831	LES MEZES	0	05	82	0	05	82	T 1	58							
A	850	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 56 18	0	15	57	0	15	03 0 00 54	T 1 B 2	150 2							
A	861	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 78 24	0	16	25	0	15	48 0 00 77	T 1 B 2	155 3							
A	862	LES MEZES	0	05	28	0	05	28	T 1	53							
B	2	BAS DU VAL GUILLOT	0	32	15	0	32	15	T 3	296							
B	3	BAS DU VAL GUILLOT	0	08	91	0	08	91	T 3	82							
B	4	BAS DU VAL GUILLOT	0	25	87	0	25	87	T 3	238							
B	5	BAS DU VAL GUILLOT	0	29	42	0	29	42	T 3	271							
B	9	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 07 02 492	0	07	01	0	07	01	B 2	26							
B	10	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 12 12 848	0	12	10	0	12	10	B 2	45							
B	25	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 32 162	0	02	30	0	02	30	B 2	9							
B	40	SUR L EAU	0	06	29	0	06	29	V 1	1887							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 4 08 545589

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	4 08 54					5589									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	63	LE COIN	0 04 81	0 00 90	T 3	8											
				0 02 11	TV 1	21											
				0 01 80	V 1	540											
B	74	PYMONT	0 08 57	0 08 57	T 3	79											
B	75	PYMONT	0 08 14	0 08 14	T 3	75											
B	88	PYMONT	0 04 78	0 04 78	T 3	44											
B	89	PYMONT	0 04 42	0 04 42	T 3	41											
B	91	PYMONT	0 05 89	0 05 89	T 3	54											
B	151	LA VOIVRE	0 00 78	0 00 78	T 3	7											
B	173	LA COTOTTE	0 03 70	0 03 70	V 1	1110											
B	183	LES SALLOTES	0 01 83	0 01 83	V 1	549											
B	184	LES SALLOTES	0 03 77	0 03 77	V 1	1131											
B	185	LES SALLOTES	0 02 90	0 02 90	V 1	870											
B	191	LES SALLOTES	0 05 64	0 05 64	V 1	1692											
B	197	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 91	0 02 91	V 1	873											
B	209	SUR LE VAL GUILLOT	0 14 07	0 14 07	V 1	4221											
B	239	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 24 88 1742 Feuillus 0 05 62 394	0 30 50	0 30 50	B 4	24											
B	246	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 48	0 01 48	T 3	14											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 12 73

16942

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 6320

FEUILLET N° 4

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	25 82 56			19401											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	419	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 11 48 EUR 746	0 11 47	0 11 47	B 3	29											
B	420	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 14 EUR 660	0 10 13	0 10 13	B 3	25											
B	439	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 72 EUR 298	0 03 70	0 03 70	B 3	9											
B	442	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 84 EUR 548	0 06 84	0 06 84	B 3	17											
B	449	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 44 EUR 356	0 04 44	0 04 44	B 3	11											
B	471	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 11 36 EUR 908	0 11 35	0 11 35	B 3	28											
B	490	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 06 52 EUR 424	0 06 51	0 06 51	B 3	16											
B	513	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 02 30 EUR 184	0 02 28	0 02 28	B 4	2											
B	518	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 30 EUR 504	0 06 29	0 06 29	B 4	5											

FEUILLET N° 6

A REPORTER : 26 45 5719543

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	26	45	57					19543							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	617	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 58 168 Resine. 0 07 43 595	0	10	00	0	10	00	B 3	25							
B	782	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 08 328	0	05	30	0	01	22 0 04 08	T 3 B 3	11 10							
B	784	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 58 126	0	01	61	0	00	05 0 01 56	T 3 B 3	0 4							
B	1105	COTE DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 78 578	0	05	77	0	05	77	B 4	5							
B	1113	COTE DE CHAVET	0	10	82	0	10	82	V 1	3246							
B	1116	LES COMMES	0	17	25	0	17	25	V 1	5175							
B	1128	LES COMMES	0	05	80	0	05	80	V 1	1740							
B	1130	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1134	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/9/1940	0	04	45	0	04	45	V 1	1335							
B	1144	LES COMMES	0	07	62	0	07	62	V 1	2286							
B	1154	LES COMMES	0	05	43	0	05	43	V 1	1629							

FEUILLET N° 7	A REPORTER : 27 27 24	37295

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6320
FEUILLET N° 7

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	27	27	24					37295							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1191	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 22 338	0	04	20	0	04	20	B 4	3							
B	1192	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 54 684	0	08	53	0	08	53	B 4	7							
B	1194	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 60 208	0	02	58	0	02	58	B 4	2							
B	1580	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 62 450	0	05	60	0	05	60	B 3	14							
B	1581	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 72 12	0	00	71	0	00	71	B 3	2							
B	1601	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 70 642	0	10	68	0	10	68	B 3	27							
B	1605	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 44 206	0	03	42	0	03	42	B 3	9							
B	1609	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 76 646	0	10	75	0	10	75	B 3	27							
B	1614	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 68 822	0	13	67	0	13	67	B 3	34							

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 27 87 38	37420

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	32	45	24					42610							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	62	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 3 23 98 16200 Futaie T 0 05 71 172 Taillis 0 80 47 1208	4	10	14	4	10	14	B 3	1025							
C	65	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 0 73 46 3673 Taillis 0 00 35 6	0	85	98	0	85	98	B 3	215							
C	99	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 37 04 13704	1	37	03	1	37	03	B 2	514							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 29 76 0 Futaie T 6 12 24 52317 Taillis 0 81 54 1226 Noyer Mo 11 49 03 91922 Feuillus 0 40 36 2304 Feuil. D 0 54 84 2879 Resine. 2 03 45 11179 Futaie P 0 30 67 2321 Fut. Dou 0 12 20 2438 Plant. S 6 98 11 30164 Totaux : 29 12 20 196750															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 38 78 39	44364	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 101 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement: année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	103	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 40	0 18 28			0 16 95 0 01 33			T 1 B 2	170 5							
A	800	LES MEZES	0 02 74			0 02 74			T 1	27							
A	804	LES MEZES	0 05 19			0 05 19			T 1	52							
B	76	PYMONT	0 29 35			0 29 35			T 3	270							
B	90	PYMONT	0 28 56			0 28 56			T 3	263							
B	135	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 01 95			0 01 95			V 1	585							
B	188	LES SALLOTES	0 04 16			0 04 16			V 1	1248							
B	189	LES SALLOTES	0 03 98			0 03 98			V 1	1194							
B	195	SUR LE VAL GUILLOT	0 12 68			0 12 68			V 1	3804							
B	228	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 15 73			0 15 73			V 1	4719							
B	259	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 55			0 00 55			T 3	5							
B	314	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 02 68 188 Feuil. D 0 01 24 62	0 03 90			0 03 90			B 3	10							
B	355	LES GRAVELEES	0 09 65			0 09 65			V 1	2895							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 36 72

15247

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 4

A REPORTER :	5 23 83

110583

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 4

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	5 23 83			110583											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 34 6 Feuillus 0 01 34 40 Feuil. D 0 01 24 62 Resine. 0 35 40 2336 Futaie P 0 02 68 188 Totaux : 0 41 00 2632															
FEUILLET N° 5 ET DERNIER			TOTAUX : 5 23 83			110583	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 58 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 5 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	103	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 40	0 18 28			0 16 95 0 01 33			T 1 B 2	170 5							
A	800	LES MEZES	0 02 74			0 02 74			T 1	27							
A	804	LES MEZES	0 05 19			0 05 19			T 1	52							
B	76	PYMONT	0 29 35			0 29 35			T 3	270							
B	90	PYMONT	0 28 56			0 28 56			T 3	263							
B	135	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 01 95			0 01 95			V 1	585							
B	188	LES SALLOTES	0 04 16			0 04 16			V 1	1248							
B	189	LES SALLOTES	0 03 98			0 03 98			V 1	1194							
B	195	SUR LE VAL GUILLOT	0 12 68			0 12 68			V 1	3804							
B	228	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 15 73			0 15 73			V 1	4719							
B	259	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 55			0 00 55			T 3	5							
B	314	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 02 68 188 Feuil. D 0 01 24 62	0 03 90			0 03 90			B 3	10							
B	355	LES GRAVELEES	0 09 65			0 09 65			V 1	2895							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 1 36 72	15247

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	36	72					15247							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	356	LES GRAVELEES	0	04	40	0	04	40	V 1	1320							
B	360	LES GRAVELEES	0	06	76	0	06	76	V 1	2028							
B	391	PYMONT	0	11	32	0	11	32	T 3	104							
B	402	PYMONT	0	23	49	0	22	15	T 3	204							
							0	01	34	B 3	3						
B	707	VAL COLAS ROBIN	0	05	10	0	05	10	V 1	1530							
B	708	VAL COLAS ROBIN	0	02	13	0	02	13	V 1	639							
B	709	VAL COLAS ROBIN	0	02	65	0	02	65	V 1	795							
B	710	VAL COLAS ROBIN	0	04	88	0	04	88	V 1	1464							
B	711	VAL COLAS ROBIN	0	08	65	0	08	65	V 1	2595							
B	712	VAL COLAS ROBIN	0	07	75	0	07	75	V 1	2325							
B	720	VAL COLAS ROBIN	0	10	30	0	10	30	V 1	3090							
Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940																	
B	790	PISSORON	0	10	72	0	00	13	T 3	1							
							0	10	59	B 3	26						
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 10 60 848															
B	1111	COTE DE CHAVET	0	30	87	0	30	87	V 1	9261							
B	1114	LES COMMES	0	08	60	0	08	60	V 1	2580							
B	1119	LES COMMES	0	10	44	0	10	44	V 1	3132							
B	1121	LES COMMES	0	06	48	0	06	48	V 1	1944							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 2 91 26	48288

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 37 94			92292											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1347	LE VAL COULON	0 19 37	0 19 37	V 1	5811											
B	1348	LE VAL COULON	0 07 94	0 07 94	V 1	2382											
B	1577	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 34 EUR 6	0 00 33	0 00 33	B 3	1											
B	1607	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 24 80 EUR 1488	0 24 80	0 24 80	B 3	62											
B	1824	LARGILLERE	0 03 14	0 03 14	V 1	942											
B	1854	LES COMMES	0 04 55	0 04 55	V 1	1365											
B	1865	LES COMMES	0 00 65	0 00 65	V 1	195											
B	1866	LARGILLERE	0 00 59	0 00 59	V 1	177											
B	1953	LA VOIVRE	0 01 68	0 01 68	V 1	504											
B	2072	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 07 26	0 07 26	V 1	2178											
B	2074	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	2115	SUR LE VAL GUILLOT	0 09 88	0 09 88	V 1	2964											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 23 83110583

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	5 23 83			110583											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 34 6 Feuillus 0 01 34 40 Feuil. D 0 01 24 62 Resine. 0 35 40 2336 Futaie P 0 02 68 188 Totaux : 0 41 00 2632															
FEUILLET N° 5 ET DERNIER			TOTAUX : 5 23 83			110583	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 58 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 5 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Nom du propriétaire précédent		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
A	103	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 40	0 18 28	0 16 95 0 01 33			T 1 B 2	170 5									
A	800	LES MEZES	0 02 74	0 02 74			T 1	27									
A	804	LES MEZES	0 05 19	0 05 19			T 1	52									
B	76	PYMONT	0 29 35	0 29 35			T 3	270									
B	90	PYMONT	0 28 56	0 28 56			T 3	263									
B	135	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 01 95	0 01 95			V 1	585									
B	188	LES SALLOTES	0 04 16	0 04 16			V 1	1248									
B	189	LES SALLOTES	0 03 98	0 03 98			V 1	1194									
B	195	SUR LE VAL GUILLOT	0 12 68	0 12 68			V 1	3804									
B	228	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 15 73	0 15 73			V 1	4719									
B	259	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 55	0 00 55			T 3	5									
B	314	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 02 68 188 Feuil. D 0 01 24 62	0 03 90	0 03 90			B 3	10									
B	355	LES GRAVELEES	0 09 65	0 09 65			V 1	2895									

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 1 36 72
 15247

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 6340
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 36 72			15247											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	356	LES GRAVELEES	0 04 40	0 04 40	V 1	1320											
B	360	LES GRAVELEES	0 06 76	0 06 76	V 1	2028											
B	391	PYMONT	0 11 32	0 11 32	T 3	104											
B	402	PYMONT	0 23 49	0 22 15 0 01 34	T 3 B 3	204 3											
B	707	VAL COLAS ROBIN	0 05 10	0 05 10	V 1	1530											
B	708	VAL COLAS ROBIN	0 02 13	0 02 13	V 1	639											
B	709	VAL COLAS ROBIN	0 02 65	0 02 65	V 1	795											
B	710	VAL COLAS ROBIN	0 04 88	0 04 88	V 1	1464											
B	711	VAL COLAS ROBIN	0 08 65	0 08 65	V 1	2595											
B	712	VAL COLAS ROBIN	0 07 75	0 07 75	V 1	2325											
B	720	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 10 30	0 10 30	V 1	3090											
B	790	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 60 848	0 10 72	0 00 13 0 10 59	T 3 B 3	1 26											
B	1111	COTE DE CHAVET	0 30 87	0 30 87	V 1	9261											
B	1114	LES COMMES	0 08 60	0 08 60	V 1	2580											
B	1119	LES COMMES	0 10 44	0 10 44	V 1	3132											
B	1121	LES COMMES	0 06 48	0 06 48	V 1	1944											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 91 2648288

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 37 94			92292											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1347	LE VAL COULON	0 19 37	0 19 37	V 1	5811											
B	1348	LE VAL COULON	0 07 94	0 07 94	V 1	2382											
B	1577	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 34 EUR 6	0 00 33	0 00 33	B 3	1											
B	1607	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 24 80 EUR 1488	0 24 80	0 24 80	B 3	62											
B	1824	LARGILLERE	0 03 14	0 03 14	V 1	942											
B	1854	LES COMMES	0 04 55	0 04 55	V 1	1365											
B	1865	LES COMMES	0 00 65	0 00 65	V 1	195											
B	1866	LARGILLERE	0 00 59	0 00 59	V 1	177											
B	1953	LA VOIVRE	0 01 68	0 01 68	V 1	504											
B	2072	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 07 26	0 07 26	V 1	2178											
B	2074	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	2115	SUR LE VAL GUILLOT	0 09 88	0 09 88	V 1	2964											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 23 83110583

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	5 23 83			110583											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 34 6 Feuillus 0 01 34 40 Feuil. D 0 01 24 62 Resine. 0 35 40 2336 Futaie P 0 02 68 188 Totaux : 0 41 00 2632															
FEUILLET N° 5 ET DERNIER			TOTAUX : 5 23 83			110583	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 58 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 5 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	103	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 34 40	0 18 28			0 16 95 0 01 33			T 1 B 2	170 5							
A	800	LES MEZES	0 02 74			0 02 74			T 1	27							
A	804	LES MEZES	0 05 19			0 05 19			T 1	52							
B	76	PYMONT	0 29 35			0 29 35			T 3	270							
B	90	PYMONT	0 28 56			0 28 56			T 3	263							
B	135	LA VOIVRE Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 01 95			0 01 95			V 1	585							
B	188	LES SALLOTES	0 04 16			0 04 16			V 1	1248							
B	189	LES SALLOTES	0 03 98			0 03 98			V 1	1194							
B	195	SUR LE VAL GUILLOT	0 12 68			0 12 68			V 1	3804							
B	228	SUR LE VAL GUILLOT Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 15 73			0 15 73			V 1	4719							
B	259	SUR LE VAL GUILLOT	0 00 55			0 00 55			T 3	5							
B	314	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 02 68 188 Feuil. D 0 01 24 62	0 03 90			0 03 90			B 3	10							
B	355	LES GRAVELEES	0 09 65			0 09 65			V 1	2895							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 36 72

15247

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 36 72			15247											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	356	LES GRAVELEES	0 04 40	0 04 40	V 1	1320											
B	360	LES GRAVELEES	0 06 76	0 06 76	V 1	2028											
B	391	PYMONT	0 11 32	0 11 32	T 3	104											
B	402	PYMONT	0 23 49	0 22 15 0 01 34	T 3 B 3	204 3											
B	707	VAL COLAS ROBIN	0 05 10	0 05 10	V 1	1530											
B	708	VAL COLAS ROBIN	0 02 13	0 02 13	V 1	639											
B	709	VAL COLAS ROBIN	0 02 65	0 02 65	V 1	795											
B	710	VAL COLAS ROBIN	0 04 88	0 04 88	V 1	1464											
B	711	VAL COLAS ROBIN	0 08 65	0 08 65	V 1	2595											
B	712	VAL COLAS ROBIN	0 07 75	0 07 75	V 1	2325											
B	720	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 10 30	0 10 30	V 1	3090											
B	790	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 60 848	0 10 72	0 00 13 0 10 59	T 3 B 3	1 26											
B	1111	COTE DE CHAVET	0 30 87	0 30 87	V 1	9261											
B	1114	LES COMMES	0 08 60	0 08 60	V 1	2580											
B	1119	LES COMMES	0 10 44	0 10 44	V 1	3132											
B	1121	LES COMMES	0 06 48	0 06 48	V 1	1944											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 91 2648288

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 4 37 94

92292

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 37 94			92292											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1347	LE VAL COULON	0 19 37	0 19 37	V 1	5811											
B	1348	LE VAL COULON	0 07 94	0 07 94	V 1	2382											
B	1577	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Taillis 0 00 34 EUR 6	0 00 33	0 00 33	B 3	1											
B	1607	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 24 80 EUR 1488	0 24 80	0 24 80	B 3	62											
B	1824	LARGILLERE	0 03 14	0 03 14	V 1	942											
B	1854	LES COMMES	0 04 55	0 04 55	V 1	1365											
B	1865	LES COMMES	0 00 65	0 00 65	V 1	195											
B	1866	LARGILLERE	0 00 59	0 00 59	V 1	177											
B	1953	LA VOIVRE	0 01 68	0 01 68	V 1	504											
B	2072	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 07 26	0 07 26	V 1	2178											
B	2074	LES COMMES Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	2115	SUR LE VAL GUILLOT	0 09 88	0 09 88	V 1	2964											

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 5 23 83110583

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 6340

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	5 23 83			110583											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 00 34 6 Feuillus 0 01 34 40 Feuil. D 0 01 24 62 Resine. 0 35 40 2336 Futaie P 0 02 68 188 Totaux : 0 41 00 2632															
FEUILLET N° 5 ET DERNIER			TOTAUX : 5 23 83			110583	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 58 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 6340
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 5 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	780	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
B	19	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 34 EUR 164	0	02	33	0	02	33	B 2	9							
B	46	SUR L EAU	0	09	21	0	01	02	T 3	9							
						0	00	49	T 5	4							
						0	00	27	TV 1	3							
						0	07	43	V 1	2229							
B	98	LA VOIVRE	0	25	26	0	25	26	V 1	7578							
B	137	LA VOIVRE	0	03	31	0	03	31	V 1	993							
B	192	LES SALLOTES	0	02	59	0	02	59	V 1	777							
B	194	LES SALLOTES	0	10	37	0	10	37	V 1	3111							
B	307	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 02 90 EUR 146	0	02	90	0	02	90	B 3	7							
B	308	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	10	36	0	10	35	B 3	26							
		DÉSIGN. HA A CA Futaie P 0 00 26 EUR Feuil. D 0 10 12 506				0	00	01	B 4	0							
B	359	LES GRAVELEES	0	13	52	0	13	52	V 1	4056							
B	363	LES GRAVELEES	0	04	80	0	04	80	V 1	1440							
B	364	LES GRAVELEES	0	11	67	0	11	67	V 1	3501							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 02 37

23804

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 7360

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 02 37			23804											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	392	PYMONT	0 10 71	0 10 71	T 3	99											
B	393	PYMONT	0 03 66	0 03 15 0 00 51	T 3 B 3	29 1											
B	395	PYMONT	0 06 96	0 00 25 0 06 71	T 3 B 3	2 17											
B	396	PYMONT	0 12 70	0 00 60 0 12 10	T 3 B 3	6 30											
B	536	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 39 68 2380 Resine. 0 08 83 706	0 48 49	0 48 49	B 4	39											
B	665	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 36 268	0 05 36	0 05 36	B 3	13											
B	677	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 80 190	0 03 80	0 03 80	B 3	10											
B	680	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 90 696	0 13 89	0 13 89	B 3	35											
B	721	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 09 52	0 09 52	V 1	2856											
B	807	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 54 284	0 03 80	0 00 26 0 03 54	T 3 B 3	2 9											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 21 2626952

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7360
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	21	26					26952							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	808	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 80 304	0	03	78	0	03	78	B 3	9							
B	815	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 86 470	0	05	85	0	05	85	B 3	15							
B	1951	LA VOIVRE	0	06	01	0	00	27 0 05 74	T 3 V 1	2 1722							
B	1989	SUR LE VAL GUILLOT	0	05	66	0	05	66	V 1	1698							
B	1993	SUR LE VAL GUILLOT	0	24	48	0	24	48	V 1	7344							
B	2008	SUR LE VAL GUILLOT	0	02	43	0	02	43	V 1	729							
B	2138	BESACE	0	16	50	0	12	42 0 01 61 0 02 47	T 3 T 5 TV 1	114 14 25							
B	2181	LARGILLERE	0	23	77	0	23	77	V 1	7131							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 34 164 Feuil. D 0 36 08 1806 Resine. 0 61 71 4144 Futaie P 0 00 26 18 Totaux : 1 00 39 6132															

FEUILLET N° 3 ET DERNIER	TOTAUX : 3 09 74	45755	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 N° de Compte : 7360
 FEUILLET N° 3 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	780	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
B	19	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 34 EUR 164	0	02	33	0	02	33	B 2	9							
B	46	SUR L EAU	0	09	21	0	01	02	T 3	9							
						0	00	49	T 5	4							
						0	00	27	TV 1	3							
						0	07	43	V 1	2229							
B	98	LA VOIVRE	0	25	26	0	25	26	V 1	7578							
B	137	LA VOIVRE	0	03	31	0	03	31	V 1	993							
B	192	LES SALLOTES	0	02	59	0	02	59	V 1	777							
B	194	LES SALLOTES	0	10	37	0	10	37	V 1	3111							
B	307	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 02 90 EUR 146	0	02	90	0	02	90	B 3	7							
B	308	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	10	36	0	10	35	B 3	26							
						0	00	01	B 4	0							
		DÉSIGN. HA A CA Futaie P 0 00 26 EUR 18 Feuil. D 0 10 12 506															
B	359	LES GRAVELEES	0	13	52	0	13	52	V 1	4056							
B	363	LES GRAVELEES	0	04	80	0	04	80	V 1	1440							
B	364	LES GRAVELEES	0	11	67	0	11	67	V 1	3501							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	1 02 37	23804

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 7360
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 02 37			23804											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	392	PYMONT	0 10 71	0 10 71	T 3	99											
B	393	PYMONT	0 03 66	0 03 15 0 00 51	T 3 B 3	29 1											
B	395	PYMONT	0 06 96	0 00 25 0 06 71	T 3 B 3	2 17											
B	396	PYMONT	0 12 70	0 00 60 0 12 10	T 3 B 3	6 30											
B	536	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 39 68 2380 Resine. 0 08 83 706	0 48 49	0 48 49	B 4	39											
B	665	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 36 268	0 05 36	0 05 36	B 3	13											
B	677	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 80 190	0 03 80	0 03 80	B 3	10											
B	680	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 90 696	0 13 89	0 13 89	B 3	35											
B	721	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 09 52	0 09 52	V 1	2856											
B	807	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 54 284	0 03 80	0 00 26 0 03 54	T 3 B 3	2 9											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 21 2626952

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	21	26					26952							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	808	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 80 304	0	03	78	0	03	78	B 3	9							
B	815	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 86 470	0	05	85	0	05	85	B 3	15							
B	1951	LA VOIVRE	0	06	01	0	00	27 0 05 74	T 3 V 1	2 1722							
B	1989	SUR LE VAL GUILLOT	0	05	66	0	05	66	V 1	1698							
B	1993	SUR LE VAL GUILLOT	0	24	48	0	24	48	V 1	7344							
B	2008	SUR LE VAL GUILLOT	0	02	43	0	02	43	V 1	729							
B	2138	BESACE	0	16	50	0	12	42 0 01 61 0 02 47	T 3 T 5 TV 1	114 14 25							
B	2181	LARGILLERE	0	23	77	0	23	77	V 1	7131							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 34 164 Feuil. D 0 36 08 1806 Resine. 0 61 71 4144 Futaie P 0 00 26 18 Totaux : 1 00 39 6132															

FEUILLET N° 3 ET DERNIER	TOTAUX : 3 09 74	45755	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 7360
FEUILLET N° 3 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	780	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
B	19	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 34 EUR 164	0	02	33	0	02	33	B 2	9							
B	46	SUR L EAU	0	09	21	0	01	02	T 3	9							
						0	00	49	T 5	4							
						0	00	27	TV 1	3							
						0	07	43	V 1	2229							
B	98	LA VOIVRE	0	25	26	0	25	26	V 1	7578							
B	137	LA VOIVRE	0	03	31	0	03	31	V 1	993							
B	192	LES SALLOTES	0	02	59	0	02	59	V 1	777							
B	194	LES SALLOTES	0	10	37	0	10	37	V 1	3111							
B	307	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 02 90 EUR 146	0	02	90	0	02	90	B 3	7							
B	308	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	10	36	0	10	35	B 3	26							
						0	00	01	B 4	0							
		DÉSIGN. HA A CA Futaie P 0 00 26 EUR Feuil. D 0 10 12 506															
B	359	LES GRAVELEES	0	13	52	0	13	52	V 1	4056							
B	363	LES GRAVELEES	0	04	80	0	04	80	V 1	1440							
B	364	LES GRAVELEES	0	11	67	0	11	67	V 1	3501							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 02 37

23804

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 7360

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 02 37			23804											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	392	PYMONT	0 10 71	0 10 71	T 3	99											
B	393	PYMONT	0 03 66	0 03 15 0 00 51	T 3 B 3	29 1											
B	395	PYMONT	0 06 96	0 00 25 0 06 71	T 3 B 3	2 17											
B	396	PYMONT	0 12 70	0 00 60 0 12 10	T 3 B 3	6 30											
B	536	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 39 68 2380 Resine. 0 08 83 706	0 48 49	0 48 49	B 4	39											
B	665	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 36 268	0 05 36	0 05 36	B 3	13											
B	677	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 80 190	0 03 80	0 03 80	B 3	10											
B	680	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 90 696	0 13 89	0 13 89	B 3	35											
B	721	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 09 52	0 09 52	V 1	2856											
B	807	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 54 284	0 03 80	0 00 26 0 03 54	T 3 B 3	2 9											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 21 2626952

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	2 21 26			26952											
B	808	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 80 EUR 304	0 03 78	0 03 78	B 3	9											
B	815	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 86 EUR 470	0 05 85	0 05 85	B 3	15											
B	1951	LA VOIVRE	0 06 01	0 00 27 0 05 74	T 3 V 1	2 1722											
B	1989	SUR LE VAL GUILLOT	0 05 66	0 05 66	V 1	1698											
B	1993	SUR LE VAL GUILLOT	0 24 48	0 24 48	V 1	7344											
B	2008	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 43	0 02 43	V 1	729											
B	2138	BESACE	0 16 50	0 12 42 0 01 61 0 02 47	T 3 T 5 TV 1	114 14 25											
B	2181	LARGILLERE	0 23 77	0 23 77	V 1	7131											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 34 164 Feuil. D 0 36 08 1806 Resine. 0 61 71 4144 Futaie P 0 00 26 18 Totaux : 1 00 39 6132																	
FEUILLET N° 3 ET DERNIER																	
TOTAUX : 3 09 74 45755																	

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	780	LES MEZES	0	06	05	0	06	05	T 1	61							
B	19	BESACE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 34 EUR 164	0	02	33	0	02	33	B 2	9							
B	46	SUR L EAU	0	09	21	0	01	02	T 3	9							
						0	00	49	T 5	4							
						0	00	27	TV 1	3							
						0	07	43	V 1	2229							
B	98	LA VOIVRE	0	25	26	0	25	26	V 1	7578							
B	137	LA VOIVRE	0	03	31	0	03	31	V 1	993							
B	192	LES SALLOTES	0	02	59	0	02	59	V 1	777							
B	194	LES SALLOTES	0	10	37	0	10	37	V 1	3111							
B	307	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 02 90 EUR 146	0	02	90	0	02	90	B 3	7							
B	308	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA Futaie P 0 00 26 EUR Feuil. D 0 10 12 506	0	10	36	0	10	35	B 3 B 4	26 0							
B	359	LES GRAVELEES	0	13	52	0	13	52	V 1	4056							
B	363	LES GRAVELEES	0	04	80	0	04	80	V 1	1440							
B	364	LES GRAVELEES	0	11	67	0	11	67	V 1	3501							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 02 37

23804

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7360
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 02 37			23804											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	392	PYMONT	0 10 71	0 10 71	T 3	99											
B	393	PYMONT	0 03 66	0 03 15 0 00 51	T 3 B 3	29 1											
B	395	PYMONT	0 06 96	0 00 25 0 06 71	T 3 B 3	2 17											
B	396	PYMONT	0 12 70	0 00 60 0 12 10	T 3 B 3	6 30											
B	536	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 39 68 2380 Resine. 0 08 83 706	0 48 49	0 48 49	B 4	39											
B	665	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 36 268	0 05 36	0 05 36	B 3	13											
B	677	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 80 190	0 03 80	0 03 80	B 3	10											
B	680	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 90 696	0 13 89	0 13 89	B 3	35											
B	721	VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 08/09/1940	0 09 52	0 09 52	V 1	2856											
B	807	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 54 284	0 03 80	0 00 26 0 03 54	T 3 B 3	2 9											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 2 21 2626952

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7360
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7360

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	2 21 26			26952											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	808	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 80 EUR 304	0 03 78	0 03 78	B 3	9											
B	815	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 86 EUR 470	0 05 85	0 05 85	B 3	15											
B	1951	LA VOIVRE	0 06 01	0 00 27 0 05 74	T 3 V 1	2 1722											
B	1989	SUR LE VAL GUILLOT	0 05 66	0 05 66	V 1	1698											
B	1993	SUR LE VAL GUILLOT	0 24 48	0 24 48	V 1	7344											
B	2008	SUR LE VAL GUILLOT	0 02 43	0 02 43	V 1	729											
B	2138	BESACE	0 16 50	0 12 42 0 01 61 0 02 47	T 3 T 5 TV 1	114 14 25											
B	2181	LARGILLERE	0 23 77	0 23 77	V 1	7131											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 34 164 Feuil. D 0 36 08 1806 Resine. 0 61 71 4144 Futaie P 0 00 26 18 Totaux : 1 00 39 6132																	
FEUILLET N° 3 ET DERNIER																	
TOTAUX : 3 09 74 45755																	

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7440

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT														
B 128		LA VOIVRE	0	04	55	V 1	1365							
Bail à long terme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 04 55	1365

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7440
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	86	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 02 54 8	0	75	65	0	73	12	T 1 B 2	731 9							
A	865	LES MEZES	0	13	19	0	13	19	T 1	132							
B	47	SUR L EAU	0	10	11	0	01	13	T 3 T 5 V 1	10 3 2586							
B	284	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 21 90 0 Feuil. D 0 18 20 1456 Futaie T 0 77 00 5005 Futaie T 0 02 16 216	1	19	24	1	17	68	B 4 B 5	94 1							
B	290	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 26 66 68 Feuil. D 2 30 07 18406 Futaie T 0 43 86 4386	3	00	57	2	97	82	B 4 B 5	238 1							
B	510	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 63 12 4104 Resine. 0 10 05 804	0	73	16	0	73	16	B 4	59							
B	532	HAUT DE CHAVET	1	42	35	1	23	99	T 3 T 4	1141 162							
B	718	VAL COLAS ROBIN	0	09	44	0	09	44	V 1	2832							
B	1109	COTE DE CHAVET	0	56	37	0	56	37	V 1	16911							
B	1829	VAL COLAS ROBIN	0	01	28	0	01	28	V 1	384							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 8 01 36

25294

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7460
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	8 01 36			25294											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	3	CHAVET	1 34 84	1 24 31 0 10 53	T 3 T 4	1144 93											
C	28	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA Feuil. D 0 53 18 EUR 2660	0 53 17	0 53 17	B 3	133											
C	106	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 36 EUR 136	0 01 35	0 01 35	B 2	5											
C	107	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 13 86 EUR 1386	0 13 85	0 13 85	B 2	52											
C	108	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 05 10 EUR 510	0 05 09	0 05 09	B 2	19											
C	153	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 57 24 EUR 1718	0 57 24	0 57 24	B 3	143											
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	1	LA RUELLE GILLOT	0 95 50	0 00 60 0 94 90	T 1 T 3	6 873											

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 11 62 4027762

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7460
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7460

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	11 62 40			27762											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 29 20 76 Friche P 0 21 90 0 Futaie T 2 06 46 15743 Feuil. D 3 01 45 22522 Resine. 0 67 29 2522 Totaux : 6 26 30 40863															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 11 62 40			27762	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 17 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7460
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	342	COMME DES TALLANTS	0	20	41	0	20	41	V 1	6123							
B	343	COMME DES TALLANTS	0	07	30	0	07	30	V 1	2190							
B	370	LES GRAVELEES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	04	38	0	04	38	V 1	1314							
B	371	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	06	14	0	06	14	V 1	1842							
B	373	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	04	67	0	04	67	V 1	1401							
B	1510	LA BOULEE	0	10	89	0	10	89	V 1	3267							
B	1511	LA BOULEE	0	19	53	0	19	53	V 1	5859							
B	1513	LA BOULEE	0	05	95	0	05	95	V 1	1785							
B	2317	COMME DES TALLANTS	0	21	39	0	21	39	V 1	6417							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 00 66	30198	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT												
B	342	COMME DES TALLANTS	0	20	41	0 20 41	V 1							
B	343	COMME DES TALLANTS	0	07	30	0 07 30	V 1							
B	370	LES GRAVELEES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	04	38	0 04 38	V 1							
B	371	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	06	14	0 06 14	V 1							
B	373	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	04	67	0 04 67	V 1							
B	1510	LA BOULEE	0	10	89	0 10 89	V 1							
B	1511	LA BOULEE	0	19	53	0 19 53	V 1							
B	1513	LA BOULEE	0	05	95	0 05 95	V 1							
B	2317	COMME DES TALLANTS	0	21	39	0 21 39	V 1							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 00 66	30198	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 9 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7500

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1

A REPORTER :	1 38 79

40071

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7500
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	38	79					40071							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1685	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par HENRIOT né le 10/02/1912	0	46	07	0	46	07	V 1	13821							
B	1686	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par les épouc HENRIOT	0	31	03	0	31	03	V 1	9309							
B	1687	COTE DE CHAVET	0	10	79	0	10	79	V 1	3237							
B	1718	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	09	02	0	07	07 0 01 95	T 4 V 1	62 585							
B	1720	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par les épouc HENRIOT	0	04	65	0	04	65	V 1	1395							
B	1950	LA VOIVRE	0	04	77	0	04	77	V 1	1431							
B	1952	LA VOIVRE	0	21	30	0	21	30	V 1	6390							
B	1956	COTE DE CHAVET Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	06	87	0	06	23 0 00 64	T 4 V 1	55 192							
B	1969	COTE DE CHAVET	0	16	18	0	16	18	V 1	4854							
B	2060	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par les épouc HENRIOT	0	13	26	0	13	26	V 1	3978							
B	2061	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par les épouc HENRIOT	0	02	75	0	02	75	V 1	825							
B	2063	COTE DE CHAVET Bail à long terme consenti par les épouc HENRIOT	0	05	25	0	05	25	V 1	1575							
B	2299	LA VOIVRE	0	06	84	0	06	84	V 1	2052							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 3 17 57	89832

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7500
FEUILLET N° 2

Logiciel INTEGREM

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	3 17 57			89832											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 54 228 Totaux : 0 04 54 228															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 3 17 57			89832	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7500
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	127	LA VOIVRE	0	08	92	0	08	92	V 1	2676							
B	129	LA VOIVRE	0	18	58	0	18	58	V 1	5574							
B	141	LA VOIVRE	0	03	97	0	03	97	V 1	1191							
B	159	LA VOIVRE	0	10	03	0	10	03	V 1	3009							
B	164	LA VOIVRE	0	02	29	0	02	29	V 1	687							
B	1108	COTE DE CHAVET	0	09	96	0	09	96	V 1	2988							
B	1661	BESACE	0	00	93	0	00	93	V 1	279							
B	1818	LA VOIVRE	0	06	03	0	06	03	V 1	1809							
B	1819	LA VOIVRE	0	06	03	0	06	03	V 1	1809							
B	1968	COTE DE CHAVET	0	06	00	0	06	00	V 1	1800							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 72 74	21822	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	127	LA VOIVRE	0	08	92	0	08	92	V 1	2676							
B	129	LA VOIVRE	0	18	58	0	18	58	V 1	5574							
B	141	LA VOIVRE	0	03	97	0	03	97	V 1	1191							
B	159	LA VOIVRE	0	10	03	0	10	03	V 1	3009							
B	164	LA VOIVRE	0	02	29	0	02	29	V 1	687							
B	1108	COTE DE CHAVET	0	09	96	0	09	96	V 1	2988							
B	1661	BESACE	0	00	93	0	00	93	V 1	279							
B	1818	LA VOIVRE	0	06	03	0	06	03	V 1	1809							
B	1819	LA VOIVRE	0	06	03	0	06	03	V 1	1809							
B	1968	COTE DE CHAVET	0	06	00	0	06	00	V 1	1800							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 72 74	21822	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1150	LE FOSSE GOND	0 03 72			0 03 72			T 1	37							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 72	37

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	1150	LE FOSSE GOND	0 03 72			0 03 72			T 1	37							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 72	37	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7580
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7600

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	57	76					4781							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	582	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 78 140	0	02	77	0	02	77	B 3	7							
B	594	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 36 24 Futaie P 0 00 38 38	0	06	56	0	04	04 0 01 80 0 00 72	T 7 TV 1 B 3	2 18 2							
B	597	HAUT DE LA GALLOSE	0	11	08	0	11	08	V 1	3324							
B	598	HAUT DE LA GALLOSE	0	06	44	0	06	44	V 1	1932							
B	600	HAUT DE LA GALLOSE	0	05	72	0	05	72	V 1	1716							
B	602	HAUT DE LA GALLOSE	0	07	81	0	07	81	V 1	2343							
B	1016	LE MEPETIT	0	09	89	0	09	89	T 4	87							
B	2243	LE MEPETIT	0	05	11	0	05	11	V 1	1533							
C	112	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 57 36 5736	0	57	35	0	57	35	B 2	215							
C	113	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 11 00 1100	0	11	00	0	11	00	B 2	41							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 1 81 49	16001

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7600
FEUILLET N° 2

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 81 49			16001											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 68 72 6860 Feuillus 0 00 32 10 Feuil. D 0 13 76 692 Futaie P 0 00 38 38 Totaux : 0 83 18 7600															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 1 81 49			16001	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 23 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7600
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	344	LES GRAVELEES	0	15	50	0	15	50	V 1	4650							
B	1443	LE TREMBLE	0	02	52	0	02	52	V 1	756							
B	1467	LE TREMBLE	0	03	36	0	03	36	V 1	1008							
B	1756	LE TREMBLE	0	00	91	0	00	91	V 1	273							
B	1758	LE TREMBLE	0	24	27	0	24	27	V 1	7281							
B	1760	LE TREMBLE	0	09	30	0	09	30	V 1	2790							
B	1793	LE TREMBLE	0	10	77	0	10	77	V 1	3231							
B	1796	LE TREMBLE	0	07	37	0	07	37	V 1	2211							
B	1811	LE TREMBLE	0	00	67	0	00	67	V 1	201							
B	1813	LE TREMBLE	0	01	44	0	01	44	V 1	432							
B	1925	LES GRAVELEES	0	03	35	0	03	35	V 1	1005							
B	1927	LES GRAVELEES	0	12	24	0	12	24	V 1	3672							
B	2160	LE CLOS	0	08	22	0	08	22	V 1	2466							
B	2162	LE CLOS	0	05	52	0	05	52	V 1	1656							
B	2164	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	18	0	00	18	V 1	54							
B	2165	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	05	65	0	05	65	V 1	1695							
B	2169	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	17	25	0	17	25	V 1	5175							
B	2171	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	05	86	0	05	86	V 1	1758							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :13438

40314

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7620
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7620

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 34 38			40314											
COMMUNE DE POLISOT																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER														TOTAUX : 1 34 3840314			

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 18 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7620
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	344	LES GRAVELEES	0	15	50	0	15	50	V 1	4650							
B	1443	LE TREMBLE	0	02	52	0	02	52	V 1	756							
B	1467	LE TREMBLE	0	03	36	0	03	36	V 1	1008							
B	1756	LE TREMBLE	0	00	91	0	00	91	V 1	273							
B	1758	LE TREMBLE	0	24	27	0	24	27	V 1	7281							
B	1760	LE TREMBLE	0	09	30	0	09	30	V 1	2790							
B	1793	LE TREMBLE	0	10	77	0	10	77	V 1	3231							
B	1796	LE TREMBLE	0	07	37	0	07	37	V 1	2211							
B	1811	LE TREMBLE	0	00	67	0	00	67	V 1	201							
B	1813	LE TREMBLE	0	01	44	0	01	44	V 1	432							
B	1925	LES GRAVELEES	0	03	35	0	03	35	V 1	1005							
B	1927	LES GRAVELEES	0	12	24	0	12	24	V 1	3672							
B	2160	LE CLOS	0	08	22	0	08	22	V 1	2466							
B	2162	LE CLOS	0	05	52	0	05	52	V 1	1656							
B	2164	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	00	18	0	00	18	V 1	54							
B	2165	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	05	65	0	05	65	V 1	1695							
B	2169	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	17	25	0	17	25	V 1	5175							
B	2171	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	05	86	0	05	86	V 1	1758							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 34 38

40314

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7620
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7620

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 34 38			40314											
COMMUNE DE POLISOT																	
FEUILLET N° 2 ET DERNIER														TOTAUX : 1 34 3840314			

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 18 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7620
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT														
B	157	LA VOIVRE	0 07 37			V 1	2211							
Bail à long terme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par														
B	163	LA VOIVRE	0 02 29			V 1	687							
Bail à long terme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 66	2898

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7640
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	406	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86	0 01 30			0 01 30			B 3	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86 Totaux : 0 01 32 86															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 30	3	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	406	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86	0 01 30			0 01 30			B 3	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86 Totaux : 0 01 32 86															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 30	3	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	406	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86	0 01 30			0 01 30			B 3	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86 Totaux : 0 01 32 86															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 30	3	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	406	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86	0 01 30			0 01 30			B 3	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86 Totaux : 0 01 32 86															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 30	3	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	406	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86	0 01 30			0 01 30			B 3	3							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 32 86 Totaux : 0 01 32 86															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 30	3	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2209	DERRIERE BUTON	0	00	21	0	00	21	V 1	63							
B	2210	DERRIERE BUTON	0	00	35	0	00	35	V 1	105							
B	2217	DERRIERE BUTON	0	00	25	0	00	25	V 1	75							
B	2251	DERRIERE BUTON	0	05	99	0	05	99	V 1	1797							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 06 80	2040

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7740
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	816	LES MEZES	0 02 90			0 02 90			T 1	29							
A	820	LES MEZES	0 02 17			0 02 17			T 1	22							
A	900	LES MEZES	0 02 57			0 02 57			T 1	26							
B	411	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 08 124	0 02 06			0 02 06			B 3	5							
B	417	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 06 184	0 03 05			0 03 05			B 3	8							
B	492	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 58 1274	0 19 58			0 19 58			B 3	49							
B	554	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 58 280	0 05 56			0 05 56			B 3	14							
B	753	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 14 426	0 15 34			0 01 20 0 14 14			T 3 B 3	11 35							
B	754	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 74 232	0 07 73			0 07 73			B 3	19							
C	163	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 92 448	0 14 90			0 14 90			B 3	37							
C	167	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 84 116	0 03 84			0 03 84			B 3	10							

FEUILLET N° 1			A REPORTER :			0 79 70			265			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7750
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7750

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 79 70			265											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 58 1274 Feuil. D 0 05 58 280 Resine. 0 45 78 1530 Totaux : 0 70 94 3084															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 79 70			265	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7750

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	816	LES MEZES	0	02	90	0	02	90	T 1	29							
A	820	LES MEZES	0	02	17	0	02	17	T 1	22							
A	900	LES MEZES	0	02	57	0	02	57	T 1	26							
B	411	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 08 124	0	02	06	0	02	06	B 3	5							
B	417	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 06 184	0	03	05	0	03	05	B 3	8							
B	492	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 58 1274	0	19	58	0	19	58	B 3	49							
B	554	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 58 280	0	05	56	0	05	56	B 3	14							
B	753	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 14 426	0	15	34	0	01 20 0 14 14	T 3 B 3	11 35								
B	754	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 74 232	0	07	73	0	07	73	B 3	19							
C	163	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 92 448	0	14	90	0	14	90	B 3	37							
C	167	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 84 116	0	03	84	0	03	84	B 3	10							

FEUILLET N° 1			A REPORTER : 0 79 70			265			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7750
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7750

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 79 70			265											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 58 1274 Feuil. D 0 05 58 280 Resine. 0 45 78 1530 Totaux : 0 70 94 3084															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 79 70			265	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	4	PRE BALLET	0	21	47	0	21	47	T 1	215							
A	83	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 62 2	0	20	47	0	19	85 0 00 62	T 1 B 2	199 2							
A	90	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 90 4	0	58	60	0	57	71 0 00 89	T 1 B 2	577 3							
A	193	CHAMP PANAY	0	13	48	0	13	48	T 1	135							
A	864	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 42 104	0	28	17	0	24	77 0 03 40	T 1 B 2	248 13							
B	1568	LA PROSE	1	47	82	1	47	82	T 3	1360							
B	1630	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 16 6	0	24	80	0	24	65 0 00 15	T 3 B 3	227 0							
B	1633	LA PROSE	0	00	10	0	00	10	T 3	1							
B	1634	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 04 452	0	82	67	0	67	63 0 15 04	T 3 B 3	622 38							
B	1635	LA PROSE	0	23	43	0	23	43	T 3	216							
B	1636	LA PROSE	0	44	68	0	44	68	T 3	411							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 4 65 69
 4267

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7800
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7800

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	6 89 89			6 220											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 52 6 Futaie T 0 28 10 848 Taillis 0 03 42 52 Feuillus 0 03 42 104 Totaux : 0 36 46 1010															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER														TOTAUX : 6 89 89 6 220		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :	

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7800
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	4	PRE BALLET	0	21	47	0	21	47	T 1	215							
A	83	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 62 2	0	20	47	0	19	85 0 00 62	T 1 B 2	199 2							
A	90	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 90 4	0	58	60	0	57	71 0 00 89	T 1 B 2	577 3							
A	193	CHAMP PANAY	0	13	48	0	13	48	T 1	135							
A	864	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 42 104	0	28	17	0	24	77 0 03 40	T 1 B 2	248 13							
B	1568	LA PROSE	1	47	82	1	47	82	T 3	1360							
B	1630	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 16 6	0	24	80	0	24	65 0 00 15	T 3 B 3	227 0							
B	1633	LA PROSE	0	00	10	0	00	10	T 3	1							
B	1634	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 04 452	0	82	67	0	67	63 0 15 04	T 3 B 3	622 38							
B	1635	LA PROSE	0	23	43	0	23	43	T 3	216							
B	1636	LA PROSE	0	44	68	0	44	68	T 3	411							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 65 69

4267

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7800
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	6 89 89			6 220											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 52 6 Futaie T 0 28 10 848 Taillis 0 03 42 52 Feuillus 0 03 42 104 Totaux : 0 36 46 1010															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 6 89 89			6 220	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 7800
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7900

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	2 04 88			1702											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	129	LE BLOCHER	0 05 84	0 05 84	T 3	54											
Bail à long terme consenti aux époux JACQUET PARIS par																	
C	141	LE BLOCHER	0 17 13	0 00 35 0 14 49 0 02 29	T 1 T 2 T 3	4 139 21											
Bail à long terme consenti aux époux JACQUET PARIS par																	
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	26	MORILLON	4 88 20	4 64 21 0 23 99	T 1 T 3	4642 221											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR																	
DÉSIGN. HA A CA EUR																	
Futaie T 0 23 20 1534																	
Feuillus 0 11 00 330																	
Feuil. D 0 05 24 262																	
Totaux : 0 39 44 2126																	
LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :																	
Fait à le SIGNATURE :																	

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 7 16 056783

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 7920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
ZB	17	LA HUCHE	3	19	80	3	19	80	T 1	3198							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	25	MORILLON	0	99	20	0	96	06	T 1	961							
						0	03	14	T 3	29							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 4 19 00	4188

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	97	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de MARTIN né le 20/06/1930 Acte de Me GIEY du 19/04/1984 publié le 01/06/1984	0	07	55	0	07	55	V 1	2265							
B	1976	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0	00	09	0	00	09	V 1	27							
B	1980	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0	00	48	0	00	48	V 1	144							
B	2343	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0	01	88	0	01	88	V 1	564							
B	2347	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0	06	06	0	06	06	V 1	1818							
B	2349	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0	08	91	0	08	91	V 1	2673							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 97	7491	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 8020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
	COMMUNE DE POLISOT																
B	97	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de MARTIN né le 20/06/1930 Acte de Me GIEY du 19/04/1984 publié le 01/06/1984	0 07 55			0 07 55			V 1	2265							
B	1976	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 00 09			0 00 09			V 1	27							
B	1980	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 00 48			0 00 48			V 1	144							
B	2343	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 01 88			0 01 88			V 1	564							
B	2347	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 06 06			0 06 06			V 1	1818							
B	2349	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 08 91			0 08 91			V 1	2673							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 97	7491	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
	COMMUNE DE POLISOT																
B	97	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de MARTIN né le 20/06/1930 Acte de Me GIEY du 19/04/1984 publié le 01/06/1984	0 07 55			0 07 55			V 1	2265							
B	1976	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 00 09			0 00 09			V 1	27							
B	1980	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 00 48			0 00 48			V 1	144							
B	2343	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 01 88			0 01 88			V 1	564							
B	2347	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 06 06			0 06 06			V 1	1818							
B	2349	LA VOIVRE Bail consenti par MARTIN née le 26/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et	0 08 91			0 08 91			V 1	2673							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 0 24 97					7491	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	8	9	10	11	11a	11b	12
B	1977	LA VOIVRE	0	00	65	0	00	65	V	1	195			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
	1978	LA VOIVRE	0	02	10	0	02	10	V	1	630			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
	1981	LA VOIVRE	0	03	64	0	03	64	V	1	1092			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
B	1983	LA VOIVRE	0	00	46	0	00	46	V	1	138			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
	1985	LA VOIVRE	0	00	09	0	00	09	V	1	27			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 06 94	2082	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	8	9	10	11	11a	11b	12
B	1977	LA VOIVRE	0	00	65	0	00	65	V	1	195			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
	1978	LA VOIVRE	0	02	10	0	02	10	V	1	630			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
	1981	LA VOIVRE	0	03	64	0	03	64	V	1	1092			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
B	1983	LA VOIVRE	0	00	46	0	00	46	V	1	138			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													
B	1985	LA VOIVRE	0	00	09	0	00	09	V	1	27			
	Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 06 94	2082	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8080
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8090

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	56	LE COIN	0 10 67	0 03 65 0 07 02	T 3 V 1	34 2106							
Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2140

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8090
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8090

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	56	LE COIN	0 10 67	0 03 65 0 07 02	T 3 V 1	34 2106							
Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2140

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8090
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8090

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	56	LE COIN	0 10 67	0 03 65 0 07 02	T 3 V 1	34 2106							
Bail consenti par MARTIN né le 20/06/1930 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 10 67	2140

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8090
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	54	LE COIN	0	06	79	0	01	21	T 3	11							
		Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et						0 05 58	V 1	1674							
B	2354	CHEVRY	0	00	71	0	00	71	V 1	213							
		Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 50	1898

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	54	LE COIN	0 06 79			0 01 21 0 05 58			T 3 V 1	11 1674							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et																	
B	2354	CHEVRY	0 00 71			0 00 71			V 1	213							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 50	1898

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement : année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	54	LE COIN	0 06 79			0 01 21 0 05 58			T 3 V 1	11 1674							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et																	
B	2354	CHEVRY	0 00 71			0 00 71			V 1	213							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 50	1898

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	723	VAL COLAS ROBIN	0 24 35			0 24 35			V 1	7305							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 35	7305

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8120
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	723	VAL COLAS ROBIN	0 24 35			0 24 35			V 1	7305							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 35	7305	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8120
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	723	VAL COLAS ROBIN	0 24 35			0 24 35			V 1	7305							
Bail consenti par MARTIN née le 16/06/1962 consenti à JOSSELIN né le 02/02/1955 pour une durée de 18 ans et 3 mois à compter du 25/07/2024																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 35	7305

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8120
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	681	BAS DE LA GALOSE	0	10	37	0	00	09	T 1	1							
		Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée				0	10	28	V 1	3084							
B	682	BAS DE LA GALOSE	0	03	65	0	00	01	T 1	0							
		Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée				0	03	64	V 1	1092							
B	683	BAS DE LA GALOSE	0	07	98	0	07	98	V 1	2394							
		Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée															
B	684	BAS DE LA GALOSE	0	07	50	0	07	50	V 1	2250							
		Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée															
B	685	BAS DE LA GALOSE	0	08	06	0	08	06	V 1	2418							
		Bail à long terme consenti au époux JUDE SCHIER par															
B	687	BAS DE LA GALOSE	0	13	23	0	13	23	V 1	3969							
B	688	BAS DE LA GALOSE	0	09	76	0	09	76	V 1	2928							
		Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée															
B	689	BAS DE LA GALOSE	0	07	10	0	07	10	V 1	2130							
		Bail à long terme consenti au époux JUDE SCHIER par															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 67 65	20266	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	681	BAS DE LA GALOSE	0 10 37			0 00 09 0 10 28			T 1 V 1	1 3084							
Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée																	
B	682	BAS DE LA GALOSE	0 03 65			0 00 01 0 03 64			T 1 V 1	0 1092							
Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée																	
B	683	BAS DE LA GALOSE	0 07 98			0 07 98			V 1	2394							
Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée																	
B	684	BAS DE LA GALOSE	0 07 50			0 07 50			V 1	2250							
Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée																	
B	685	BAS DE LA GALOSE	0 08 06			0 08 06			V 1	2418							
Bail à long terme consenti au époux JUDE SCHIER par																	
B	687	BAS DE LA GALOSE	0 13 23			0 13 23			V 1	3969							
B	688	BAS DE LA GALOSE	0 09 76			0 09 76			V 1	2928							
Bail à long terme consenti à EARL JUDE pour une durée																	
B	689	BAS DE LA GALOSE	0 07 10			0 07 10			V 1	2130							
Bail à long terme consenti au époux JUDE SCHIER par																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 67 65	20266	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8200

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	97	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 70 52	0	25	95	0	24	26 0 01 69	T 1 B 2	243 6							
A	549	CHAMP PASSERAT	0	20	81	0	09	22 0 11 59	T 1 T 2	92 111							
A	769	LES MEZES	0	03	82	0	03	82	T 1	38							
A	770	LES MEZES	0	06	57	0	06	57	T 1	66							
A	774	LES MEZES	0	01	75	0	01	75	T 1	18							
A	826	LES MEZES	0	05	13	0	05	13	T 1	51							
A	846	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 01 30 104	0	01	30	0	01	30	B 2	5							
B	237	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 04 52 316 Feuillus 0 04 85 339	0	09	35	0	09	35	B 4	7							
B	576	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 32 216	0	04	31	0	04	31	B 3	11							
B	577	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 04 202	0	04	04	0	04	04	B 3	10							
B	579	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 22 112	0	02	21	0	02	21	B 3	6							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 85 24

664

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8200

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	85	24					664							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	584	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 11 44 572 Futaie P 0 01 67 167	0	13	10	0	13	10	B 3	33							
B	1678	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	73	0	00	73	T 3	7							
C	15	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 33 16 1658	0	33	15	0	33	15	B 3	83							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 01 30 104 Feuillus 0 06 55 391 Feuil. D 0 55 18 2760 Futaie P 0 06 19 483 Totaux : 0 69 22 3738															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 32 22	787	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8200
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	1947	SUR L EAU	0	14	12	0	01	64	T 3	15							
						0	02	66	T 5	22							
						0	00	09	TV 1	1							
						0	09	73	V 1	2919							
						Bail à long terme consenti a EARL JUDE pour une durée											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 12	2957	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8220
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8220

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	1947	SUR L EAU	0	14	12	0	01	64	T 3	15							
						0	02	66	T 5	22							
						0	00	09	TV 1	1							
						0	09	73	V 1	2919							
						Bail à long terme consenti a EARL JUDE pour une durée											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 12	2957

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8220
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	6	BAS DU VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 19 94 1396	0	19	92	0	19	92	B 2	75							
B	755	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 20 66	0	02	19	0	02	19	B 3	5							
B	756	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 54 46	0	01	53	0	01	53	B 3	4							
B	762	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 98 30	0	00	96	0	00	96	B 3	2							
B	792	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 24 52 1962	0	25	20	0	00	69 0 24 51	T 3 B 3	6 61							
B	1543	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 36 382	0	06	35	0	06	35	B 3	16							
B	1590	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 90 654	0	11	21	0	00	32 0 10 89	T 4 B 3	3 27							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	9	LA RUELLE GILLOT	0	14	90	0	14	90	T 1	149							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 82 26

348

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8240
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8240

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 82 26			348											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 19 94 1396 Resine. 0 46 50 3140 Totaux : 0 66 44 4536															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 82 26			348	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8240
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	247	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 04 354 Feuillus 0 01 52 107	0 06 55			0 06 55			B 4	5							
B	248	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434	0 06 19			0 06 19			B 4	5							
B	310	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 04 102	0 02 04			0 02 04			B 3	5							
B	332	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 48 18	0 03 48			0 03 48			B 3	9							
B	488	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 06 784	0 12 05			0 12 05			B 3	30							
B	544	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 17 34 868	0 17 33			0 17 33			B 3	43							
B	553	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 68 284	0 05 67			0 05 67			B 3	14							
B	563	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 42 422	0 08 40			0 08 40			B 3	21							
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			0 61 71			132			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8260

FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	61	71					132							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	634	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 44 1004	0	15	44	0	15	44	B 3	39							
B	635	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 94 126	0	01	92	0	01	92	B 3	5							
B	636	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 30 150	0	02	28	0	02	28	B 3	6							
B	652	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 35 18 2288	0	35	17	0	35	17	B 3	88							
B	816	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 08 1126	0	14	07	0	14	07	B 3	35							
TOTAUX	CULTURES	PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 66 92 4352 Taillis 0 03 48 18 Feuillus 0 01 52 107 Feuil. D 0 33 48 1676 Resine. 0 14 08 1126 Futaie P 0 11 24 788 Totaux : 1 30 72 8067															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 30 59	305	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	247	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 04 354 Feuillus 0 01 52 107	0 06 55			0 06 55			B 4	5							
B	248	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434	0 06 19			0 06 19			B 4	5							
B	310	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 04 102	0 02 04			0 02 04			B 3	5							
B	332	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 48 18	0 03 48			0 03 48			B 3	9							
B	488	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 06 784	0 12 05			0 12 05			B 3	30							
B	544	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 17 34 868	0 17 33			0 17 33			B 3	43							
B	553	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 68 284	0 05 67			0 05 67			B 3	14							
B	563	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 42 422	0 08 40			0 08 40			B 3	21							
FEUILLET N° 1						A REPORTER :			0 61 71			132			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :		

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8260
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	61	71					132							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	634	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 44 1004	0	15	44	0 15 44			B 3	39							
B	635	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 94 126	0	01	92	0 01 92			B 3	5							
B	636	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 30 150	0	02	28	0 02 28			B 3	6							
B	652	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 35 18 2288	0	35	17	0 35 17			B 3	88							
B	816	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 08 1126	0	14	07	0 14 07			B 3	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 66 92 4352 Taillis 0 03 48 18 Feuillus 0 01 52 107 Feuil. D 0 33 48 1676 Resine. 0 14 08 1126 Futaie P 0 11 24 788 Totaux : 1 30 72 8067															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 30 59						305	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	247	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 04 354 Feuillus 0 01 52 107	0	06	55	0	06	55	B 4	5							
B	248	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434	0	06	19	0	06	19	B 4	5							
B	310	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 04 102	0	02	04	0	02	04	B 3	5							
B	332	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 48 18	0	03	48	0	03	48	B 3	9							
B	488	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 06 784	0	12	05	0	12	05	B 3	30							
B	544	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 17 34 868	0	17	33	0	17	33	B 3	43							
B	553	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 68 284	0	05	67	0	05	67	B 3	14							
B	563	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 42 422	0	08	40	0	08	40	B 3	21							
FEUILLET N° 1						A REPORTER :			0 61 71			132			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :		

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8260

FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 61 71			132											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	634	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 15 44 EUR 1004	0 15 44	0 15 44	B 3	39											
B	635	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 94 EUR 126	0 01 92	0 01 92	B 3	5											
B	636	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 02 30 EUR 150	0 02 28	0 02 28	B 3	6											
B	652	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 35 18 EUR 2288	0 35 17	0 35 17	B 3	88											
B	816	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 14 08 EUR 1126	0 14 07	0 14 07	B 3	35											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 66 92 4352 Taillis 0 03 48 18 Feuillus 0 01 52 107 Feuil. D 0 33 48 1676 Resine. 0 14 08 1126 Futaie P 0 11 24 788 Totaux : 1 30 72 8067																	
LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :																	

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 1 30 59305

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	247	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 04 354 Feuillus 0 01 52 107	0 06 55			0 06 55			B 4	5							
B	248	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434	0 06 19			0 06 19			B 4	5							
B	310	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 04 102	0 02 04			0 02 04			B 3	5							
B	332	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 48 18	0 03 48			0 03 48			B 3	9							
B	488	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 06 784	0 12 05			0 12 05			B 3	30							
B	544	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 17 34 868	0 17 33			0 17 33			B 3	43							
B	553	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 68 284	0 05 67			0 05 67			B 3	14							
B	563	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 42 422	0 08 40			0 08 40			B 3	21							
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			0 61 71			132			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8260

FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION								DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES									
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	61	71					132							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	634	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 15 44 EUR 1004	0	15	44	0 15 44			B 3	39							
B	635	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 94 EUR 126	0	01	92	0 01 92			B 3	5							
B	636	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 02 30 EUR 150	0	02	28	0 02 28			B 3	6							
B	652	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 35 18 EUR 2288	0	35	17	0 35 17			B 3	88							
B	816	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 14 08 EUR 1126	0	14	07	0 14 07			B 3	35							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 66 92 4352 Taillis 0 03 48 18 Feuillus 0 01 52 107 Feuil. D 0 33 48 1676 Resine. 0 14 08 1126 Futaie P 0 11 24 788 Totaux : 1 30 72 8067															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 30 59						305			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	247	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 04 354 Feuillus 0 01 52 107	0 06 55			0 06 55			B 4	5							
B	248	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434	0 06 19			0 06 19			B 4	5							
B	310	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 04 102	0 02 04			0 02 04			B 3	5							
B	332	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 03 48 18	0 03 48			0 03 48			B 3	9							
B	488	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 12 06 784	0 12 05			0 12 05			B 3	30							
B	544	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 17 34 868	0 17 33			0 17 33			B 3	43							
B	553	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 68 284	0 05 67			0 05 67			B 3	14							
B	563	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 42 422	0 08 40			0 08 40			B 3	21							
FEUILLET N° 1						A REPORTER :			0 61 71			132			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :		

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8260
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	61	71					132							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	634	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 44 1004	0	15	44	0	15	44	B 3	39							
B	635	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 94 126	0	01	92	0	01	92	B 3	5							
B	636	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 30 150	0	02	28	0	02	28	B 3	6							
B	652	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 35 18 2288	0	35	17	0	35	17	B 3	88							
B	816	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 08 1126	0	14	07	0	14	07	B 3	35							
TOTAUX	CULTURES	PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 66 92 4352 Taillis 0 03 48 18 Feuillus 0 01 52 107 Feuil. D 0 33 48 1676 Resine. 0 14 08 1126 Futaie P 0 11 24 788 Totaux : 1 30 72 8067															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 30 59	305	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1822	LARGILLERE	0	00	14	0	00	14	V 1	42							
B	1825	LARGILLERE	0	66	94	0	66	94	V 1	20082							
B	1826	LARGILLERE	0	00	93	0	00	93	V 1	279							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 68 01	20403	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8300
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1822	LARGILLERE	0	00	14	0	00	14	V 1	42							
B	1825	LARGILLERE	0	66	94	0	66	94	V 1	20082							
B	1826	LARGILLERE	0	00	93	0	00	93	V 1	279							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 68 01	20403	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8300
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1655	LE COIN	0 00 80			0 00 80			T 3	7							
B	2391	LE COIN	0 52 25			0 51 70 0 00 55			T 3 TV 1	476 6							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 53 05	489

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	266	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 21 36 642	0 28 50			0 07 15 0 21 35			T 3 B 3	66 53							
B	268	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 58 36 1752	0 58 74			0 00 39 0 58 35			T 3 B 3	4 146							
B	274	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 00 04 4 Feuil. D 0 42 46 2123 Taillis 0 05 51 28 Futaie T 1 32 67 3980	2 01 48			0 06 86 0 13 96 0 08 57 1 72 09			T 2 T 3 B 3 B 4	66 128 21 138							
B	1894	LES PETITS TALLANTS Bail à long terme consenti par les epoux LACAILLE ROGER	0 47 45			0 47 45			T 3	437							
C	150	TRUCHOT	0 21 75			0 21 75			T 3	200							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 2 12 39 6374 Taillis 0 05 51 28 Feuil. D 0 42 46 2123 Futaie P 0 00 04 4 Totaux : 2 60 40 8529																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 57 92	1259	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 8340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

A.F.A.F.E. DE POLISOT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8380

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>													
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte			Notaire rédacteur de l'acte												
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12													
COMMUNE DE POLISOT																														
B	264	LES PETITS TALLANTS	0 12 02			0 12 02			T 3	111																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	265	LES PETITS TALLANTS	1 77 64			1 77 64			T 3	1634																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	275	LES PETITS TALLANTS	1 95 01			1 51 65			T 2	1456																				
						0 38 46			T 3	354																				
						0 01 94			T 4	17																				
						0 02 96			B 4	2																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																												
		Futaie T 0 03 02 92																												
C	143	TRUCHOT	0 67 90			0 67 90			T 2	652																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	146	TRUCHOT	0 36 96			0 36 96			T 2	355																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	147	TRUCHOT	1 68 57			1 57 07			T 2	1508																				
						0 11 50			T 3	106																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	151	TRUCHOT	0 71 80			0 60 93			T 3	561																				
						0 10 87			B 3	27																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
								DÉSIGN. HA A CA EUR																						
		Resine. 0 05 34 160																												
		Friche P 0 05 55 0																												

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 29 90

6783

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	7 29 90			6 783											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 05 55 0 Futaie T 0 03 02 92 Resine. 0 05 34 160 Totaux : 0 13 91 252															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 7 29 90			6 783	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8380
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8380

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>													
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte			Notaire rédacteur de l'acte												
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12													
COMMUNE DE POLISOT																														
B	264	LES PETITS TALLANTS	0 12 02			0 12 02			T 3	111																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	265	LES PETITS TALLANTS	1 77 64			1 77 64			T 3	1634																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	275	LES PETITS TALLANTS	1 95 01			1 51 65			T 2	1456																				
						0 38 46			T 3	354																				
						0 01 94			T 4	17																				
						0 02 96			B 4	2																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																												
		Futaie T 0 03 02 92																												
C	143	TRUCHOT	0 67 90			0 67 90			T 2	652																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	146	TRUCHOT	0 36 96			0 36 96			T 2	355																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	147	TRUCHOT	1 68 57			1 57 07			T 2	1508																				
						0 11 50			T 3	106																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	151	TRUCHOT	0 71 80			0 60 93			T 3	561																				
						0 10 87			B 3	27																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
								DÉSIGN. HA A CA EUR																						
								Resine. 0 05 34 160																						
		Friche P 0 05 55 0																												

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 29 90

6783

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8380
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	7 29 90			6 783											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 05 55 0 Futaie T 0 03 02 92 Resine. 0 05 34 160 Totaux : 0 13 91 252															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 7 29 90			6 783	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8380
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8380

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>													
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte			Notaire rédacteur de l'acte												
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12													
COMMUNE DE POLISOT																														
B	264	LES PETITS TALLANTS	0 12 02			0 12 02			T 3	111																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	265	LES PETITS TALLANTS	1 77 64			1 77 64			T 3	1634																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
B	275	LES PETITS TALLANTS	1 95 01			1 51 65			T 2	1456																				
						0 38 46			T 3	354																				
						0 01 94			T 4	17																				
						0 02 96			B 4	2																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																												
		Futaie T 0 03 02 92																												
C	143	TRUCHOT	0 67 90			0 67 90			T 2	652																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	146	TRUCHOT	0 36 96			0 36 96			T 2	355																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	147	TRUCHOT	1 68 57			1 57 07			T 2	1508																				
						0 11 50			T 3	106																				
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																														
C	151	TRUCHOT	0 71 80			0 60 93			T 3	561																				
						0 10 87			B 3	27																				
						Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																								
								DÉSIGN. HA A CA EUR																						
		Resine. 0 05 34 160																												
		Friche P 0 05 55 0																												

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 7 29 90

6783

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8380
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8380

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	7 29 90			6 783											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche P 0 05 55 0 Futaie T 0 03 02 92 Resine. 0 05 34 160 Totaux : 0 13 91 252															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 7 29 90			6 783	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 7 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8380
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	267	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 55 48 1666	0 65 58			0 10 12 0 55 46			T 3 B 3	93 139							
B	271	LES PETITS TALLANTS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 35 72 1072	0 35 70			0 35 63 0 00 07			B 4 B 5	29 0							
B	1891	LES PETITS TALLANTS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 02 60			0 02 60			T 3	24							
B	1892	LES PETITS TALLANTS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 05 80			0 05 80			T 3	53							
C	148	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 22 938	1 57 97			1 23 83 0 02 92 0 31 22			T 2 T 3 B 3	1189 27 78							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 91 20 2738 Resine. 0 31 22 938 Totaux : 1 22 42 3676															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 67 65	1632	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	2116	SUR LE VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de SATRAT née le 15/03/1914	0 06 87			0 06 87			V 1	2061							
B	2118	SUR LE VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de SATRAT née le 15/03/1914 Acte de Me CARSENTI du 27/05/1992 publié le 02/07/1992 Vol 1992 P 4878	0 17 85			0 17 85			V 1	5355							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 72	7416

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8440

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1489	DERRIERE BUTON	0 23 32			0 23 32			V 1	6996							
Avenant au bail initiail publié le 14/03/2005 Volume																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 32	6996

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8440
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8440

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1489	DERRIERE BUTON	0 23 32			0 23 32			V 1	6996							
Avenant au bail initiail publié le 14/03/2005 Volume																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 23 32	6996

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	43	TOURNE BOURSE	0	60	53	0	60	53	T 1	605							
A	181	CHAMP PANAY	0	20	80	0	10	85	T 1	109							
			0	09	95				T 2	96							
A	838	LES MEZES	0	39	22	0	38	46	T 1	385							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 78 EUR 24				0	00	76	B 2	3							
A	883	LE SAUSSIS	0	08	64	0	08	64	B 3	22							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 08 66 EUR 260															
B	21	BESACE	0	00	95	0	00	95	B 2	4							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 96 EUR 68															
B	26	BESACE	0	00	31	0	00	31	B 2	1							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 32 EUR 22															
B	115	LA VOIVRE	0	00	74	0	00	74	T 3	7							
B	821	BAS DU CROT GILLET	0	08	00	0	00	67	T 3	6							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 07 34 EUR 588				0	07	33	B 3	18							
B	822	BAS DU CROT GILLET	0	08	31	0	08	31	B 3	21							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 32 EUR 666															
B	1501	DERRIERE BUTON	0	05	42	0	05	42	B 3	14							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 42 EUR 326															
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			1 52 92			1291			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8450

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	52	92					1291							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	157	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 52 286	0	09	50	0	09	50	B 3	24							
C	158	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 30 160	0	05	30	0	05	30	B 3	13							
C	237	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 27 94 1398	0	29	58	0	01 66 0 27 92		T 3 B 3	15 70							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	18	LA RUELLÉ GILLOT	0	38	40	0	38	40	T 1	384							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 72 374 Feuil. D 0 27 94 1398 Resine. 0 35 90 2026 Totaux : 0 74 56 3798															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 2 35 70	1797	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	43	TOURNE BOURSE	0	60	53	0	60	53	T 1	605							
A	181	CHAMP PANAY	0	20	80	0	10	85	T 1	109							
			0	09	95				T 2	96							
A	838	LES MEZES	0	39	22	0	38	46	T 1	385							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 78 EUR 24				0	00	76	B 2	3							
A	883	LE SAUSSIS	0	08	64	0	08	64	B 3	22							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 08 66 EUR 260															
B	21	BESACE	0	00	95	0	00	95	B 2	4							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 96 EUR 68															
B	26	BESACE	0	00	31	0	00	31	B 2	1							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 32 EUR 22															
B	115	LA VOIVRE	0	00	74	0	00	74	T 3	7							
B	821	BAS DU CROT GILLET	0	08	00	0	00	67	T 3	6							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 07 34 EUR 588				0	07	33	B 3	18							
B	822	BAS DU CROT GILLET	0	08	31	0	08	31	B 3	21							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 32 EUR 666															
B	1501	DERRIERE BUTON	0	05	42	0	05	42	B 3	14							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 42 EUR 326															
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			1 52 92			1291			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8450

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	52	92					1291							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	157	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 52 286	0	09	50	0	09	50	B 3	24							
C	158	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 30 160	0	05	30	0	05	30	B 3	13							
C	237	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 27 94 1398	0	29	58	0	01 66 0 27 92	T 3 B 3		15 70							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	18	LA RUELLÉ GILLOT	0	38	40	0	38	40	T 1	384							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 72 374 Feuil. D 0 27 94 1398 Resine. 0 35 90 2026 Totaux : 0 74 56 3798															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 2 35 70	1797	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	43	TOURNE BOURSE	0	60	53	0	60	53	T 1	605							
A	181	CHAMP PANAY	0	20	80	0	10	85	T 1	109							
			0	09	95				T 2	96							
A	838	LES MEZES	0	39	22	0	38	46	T 1	385							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 78 EUR 24				0	00	76	B 2	3							
A	883	LE SAUSSIS	0	08	64	0	08	64	B 3	22							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 08 66 EUR 260															
B	21	BESACE	0	00	95	0	00	95	B 2	4							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 96 EUR 68															
B	26	BESACE	0	00	31	0	00	31	B 2	1							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 32 EUR 22															
B	115	LA VOIVRE	0	00	74	0	00	74	T 3	7							
B	821	BAS DU CROT GILLET	0	08	00	0	00	67	T 3	6							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 07 34 EUR 588				0	07	33	B 3	18							
B	822	BAS DU CROT GILLET	0	08	31	0	08	31	B 3	21							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 32 EUR 666															
B	1501	DERRIERE BUTON	0	05	42	0	05	42	B 3	14							
		DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 42 EUR 326															
FEUILLET N° 1			A REPORTER :			1 52 92			1291			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8450

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8450

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	52	92					1291							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	157	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 52 286	0	09	50	0	09	50	B 3	24							
C	158	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 30 160	0	05	30	0	05	30	B 3	13							
C	237	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 27 94 1398	0	29	58	0	01 66 0 27 92	T 3 B 3		15 70							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	18	LA RUELLÉ GILLOT	0	38	40	0	38	40	T 1	384							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 72 374 Feuil. D 0 27 94 1398 Resine. 0 35 90 2026 Totaux : 0 74 56 3798															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 2 35 70	1797	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8450
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8480

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	312	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 02 86 200 Feuil. D 0 16 87 844	0 19 70			0 19 70			B 3	49							
B	318	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 12 106	0 02 12			0 02 12			B 3	5							
B	550	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 00 150	0 02 98			0 02 98			B 3	7							
B	610	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 62 1730	0 21 62			0 21 62			B 3	54							
B	2173	CHEVRY Bail à long terme consenti à LAFILLE né le 01/07/1975	0 03 52			0 03 52			V 1	1056							
B	2176	CHEVRY Bail à long terme consenti à LAFILLE né le 01/07/1975	0 04 67			0 04 67			V 1	1401							
B	2356	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 01 29			0 01 29			V 1	387							
B	2359	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 15 28			0 15 28			V 1	4584							
B	2361	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 09 73			0 09 73			V 1	2919							
		COMMUNE DE POLISY															
ZC	5	LA RUELLÉ GILLOT	0 12 90			0 10 97 0 01 93			T 1 T 3	110 18							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 93 81

10590

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8480

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8480

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 93 81			10590											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 21 99 1100 Resine. 0 21 62 1730 Futaie P 0 02 86 200 Totaux : 0 46 47 3030															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 93 81			10590	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8480
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	256	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	13	0	00	13	T 3	1							
B	257	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434 Taillis 0 03 44 18	0	09	63	0	09	63	B 4	8							
B	261	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	13	0	00	13	T 3	1							
B	262	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 120 Taillis 0 03 28 17	0	04	96	0	04	96	B 4	4							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 06 72 35 Futaie P 0 07 90 554 Totaux : 0 14 62 589															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 85	14	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8500
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	256	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	13	0	00	13	T 3	1							
B	257	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 06 20 434 Taillis 0 03 44 18	0	09	63	0	09	63	B 4	8							
B	261	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	13	0	00	13	T 3	1							
B	262	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 70 120 Taillis 0 03 28 17	0	04	96	0	04	96	B 4	4							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 06 72 35 Futaie P 0 07 90 554 Totaux : 0 14 62 589															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 14 85

14

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8500
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8560

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	779	PISSORON	0 05 25			0 02 56 0 02 69			T 3 B 3	24 7							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 70 216															
B	780	PISSORON	0 02 13			0 02 13			T 3	20							
B	781	PISSORON	0 08 61			0 05 03 0 03 58			T 3 B 3	46 9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 58 288															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 28 504 Totaux : 0 06 28 504															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 15 99	106	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	863	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 98 EUR 90	0 49 90			0 46 94 0 02 96			T 1 B 2	469 11							
B	142	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 14 46 EUR 1012	0 14 45			0 14 45			B 2	54							
B	421	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 13 78 EUR 896	0 13 76			0 13 76			B 3	34							
B	422	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 86 EUR 122	0 01 85			0 01 85			B 3	5							
B	733	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 74			0 04 74			V 1	1422							
B	737	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et SIMON 04/12/1910	0 19 56			0 19 56			V 1	5868							
B	1050	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 05 06			0 05 06			V 1	1518							
B	1051	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 72			0 04 72			V 1	1416							
B	1052	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 81			0 04 81			V 1	1443							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 18 85

12240

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8580
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 18 85			12240											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1053	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 08 77	0 08 77	V 1	2631											
B	1071	LES PROTELLES Bail à long terme consenti par LAFILLE né le 06/06/1926	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	1198	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 42 354	0 04 42	0 04 42	B 4	4											
B	1199	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 56 366	0 04 55	0 04 55	B 4	4											
B	1200	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 76 380	0 04 75	0 04 75	B 4	4											
B	2140	LES PROTELLES	0 05 82	0 05 82	V 1	1746											
B	2180	CHEVRY Bail à long terme consenti à LAFILLE né le 01/07/1975	0 01 92	0 01 92	V 1	576											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 64 1018 Feuillus 0 17 44 1102 Resine. 0 13 74 1100 Totaux : 0 46 82 3220															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 54 78			18915	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8580

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	863	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 98 EUR 90	0 49 90			0 46 94 0 02 96			T 1 B 2	469 11							
B	142	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 14 46 EUR 1012	0 14 45			0 14 45			B 2	54							
B	421	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 13 78 EUR 896	0 13 76			0 13 76			B 3	34							
B	422	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 86 EUR 122	0 01 85			0 01 85			B 3	5							
B	733	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 74			0 04 74			V 1	1422							
B	737	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et SIMON 04/12/1910	0 19 56			0 19 56			V 1	5868							
B	1050	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 05 06			0 05 06			V 1	1518							
B	1051	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 72			0 04 72			V 1	1416							
B	1052	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 04 81			0 04 81			V 1	1443							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 18 85

12240

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8580
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 18 85			12240											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1053	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 08 77	0 08 77	V 1	2631											
B	1071	LES PROTELLES Bail à long terme consenti par LAFILLE né le 06/06/1926	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	1198	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 42 354	0 04 42	0 04 42	B 4	4											
B	1199	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 56 366	0 04 55	0 04 55	B 4	4											
B	1200	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 76 380	0 04 75	0 04 75	B 4	4											
B	2140	LES PROTELLES	0 05 82	0 05 82	V 1	1746											
B	2180	CHEVRY Bail à long terme consenti à LAFILLE né le 01/07/1975	0 01 92	0 01 92	V 1	576											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 64 1018 Feuillus 0 17 44 1102 Resine. 0 13 74 1100 Totaux : 0 46 82 3220															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 54 78			18915	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8580
FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8580

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	863	LES MEZES	0 49 90			0 46 94 0 02 96			T 1 B 2	469 11							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 98	EUR 90														
B	142	LA VOIVRE	0 14 45			0 14 45			B 2	54							
		DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 14 46	EUR 1012														
B	421	VALLEE DE BIONE	0 13 76			0 13 76			B 3	34							
		DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 13 78	EUR 896														
B	422	VALLEE DE BIONE	0 01 85			0 01 85			B 3	5							
		DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 86	EUR 122														
B	733	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 74			0 04 74			V 1	1422							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et															
B	737	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 19 56			0 19 56			V 1	5868							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et SIMON 04/12/1910															
B	1050	LES PROTELLES	0 05 06			0 05 06			V 1	1518							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et															
B	1051	LES PROTELLES	0 04 72			0 04 72			V 1	1416							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et															
B	1052	LES PROTELLES	0 04 81			0 04 81			V 1	1443							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et															

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 18 85

12240

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8580
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 18 85			12240											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1053	LES PROTELLES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 01/06/1911 et	0 08 77	0 08 77	V 1	2631											
B	1071	LES PROTELLES Bail à long terme consenti par LAFILLE né le 06/06/1926	0 05 70	0 05 70	V 1	1710											
B	1198	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 42 354	0 04 42	0 04 42	B 4	4											
B	1199	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 56 366	0 04 55	0 04 55	B 4	4											
B	1200	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 76 380	0 04 75	0 04 75	B 4	4											
B	2140	LES PROTELLES	0 05 82	0 05 82	V 1	1746											
B	2180	CHEVRY Bail à long terme consenti à LAFILLE né le 01/07/1975	0 01 92	0 01 92	V 1	576											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 15 64 1018 Feuillus 0 17 44 1102 Resine. 0 13 74 1100 Totaux : 0 46 82 3220															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 54 78			18915	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 16 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8580

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B 86		COMMUNE DE POLISOT PYMONT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 19 55			0 19 55			T 3	180							
B 87		PYMONT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 06 05			0 06 05			T 3	56							
B 2178		CHEVRY	0 01 92			0 01 92			V 1	576							
B 2179		CHEVRY	0 01 92			0 01 92			V 1	576							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 29 44	1388

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8680

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	195	CHAMP PANAY	0	60	46	0	60	46	T 1	605							
C	86	L EPINE AUX BATS	0	69	16	0	02	02	T 2	19							
						0	66	53	T 3	612							
						0	00	61	T 4	5							
C	88	L EPINE AUX BATS	0	19	88	0	19	88	T 2	191							
C	89	L EPINE AUX BATS	0	19	05	0	19	05	T 3	175							
C	90	L EPINE AUX BATS	1	03	90	0	01	73	T 2	17							
						1	02	17	T 3	940							
C	135	LE BLOCHER	2	38	82	1	54	13	T 2	1480							
						0	84	67	T 3	779							
						0	00	02	T 4	0							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 5 11 27	4823	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8680
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	150	FOSSE DU BIEF	0	24	39	0	09	46	T 1	95							
						0	14	93	T 2	143							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 39	238

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	172	CHAMP PANAY	0	59	78	0	13	67	T 1	137							
						0	46	11	T 2	443							
A	192	CHAMP PANAY	0	36	94	0	36	94	T 1	369							
B	798	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 40 992	0	12	40	0	12	40	B 3	31							
B	799	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 21 62 1730	0	23	12	0	01	51	T 3	14							
						0	21	61	B 3	54							
B	800	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 15 28 1222	0	16	23	0	00	96	T 3	9							
						0	15	27	B 3	38							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 49 30 3944 Totaux : 0 49 30 3944															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 48 47	1095	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8740
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	47	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 06 86 274	0	06	84	0	06	84	B 2	26							
A	51	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 26 66 1068	0	26	65	0	26	65	B 2	100							
A	829	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 38 102	0	16	63	0	13	27 0 03 36	T 1 B 2	133 13							
A	830	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 12 94	0	15	34	0	12	23 0 03 11	T 1 B 2	122 12							
A	853	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 18 156	0	05	18	0	05	18	B 2	19							
B	144	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 82 338	0	04	81	0	04	81	B 2	18							
B	381	PYMONT	0	05	67	0	05	67	T 3	52							
C	130	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 78 442	0	06	78	0	06	78	B 3	17							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 87 90	512	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 8760
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 87 90			512											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 33 52 1342 Futaie T 0 06 78 442 Feuillus 0 16 50 690 Totaux : 0 56 80 2474															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 87 90			512	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8760
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	47	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 06 86 274	0 06 84			0 06 84			B 2	26							
A	51	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 26 66 1068	0 26 65			0 26 65			B 2	100							
A	829	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 38 102	0 16 63			0 13 27 0 03 36			T 1 B 2	133 13							
A	830	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 12 94	0 15 34			0 12 23 0 03 11			T 1 B 2	122 12							
A	853	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 18 156	0 05 18			0 05 18			B 2	19							
B	144	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 82 338	0 04 81			0 04 81			B 2	18							
B	381	PYMONT	0 05 67			0 05 67			T 3	52							
C	130	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 78 442	0 06 78			0 06 78			B 3	17							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 87 90	512

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8760
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 87 90			512											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 33 52 1342 Futaie T 0 06 78 442 Feuillus 0 16 50 690 Totaux : 0 56 80 2474															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 87 90			512	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8760
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	47	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 06 86 274	0	06	84	0	06	84	B 2	26							
A	51	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 26 66 1068	0	26	65	0	26	65	B 2	100							
A	829	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 38 102	0	16	63	0	13	27 0 03 36	T 1 B 2	133 13							
A	830	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 12 94	0	15	34	0	12	23 0 03 11	T 1 B 2	122 12							
A	853	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 18 156	0	05	18	0	05	18	B 2	19							
B	144	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 82 338	0	04	81	0	04	81	B 2	18							
B	381	PYMONT	0	05	67	0	05	67	T 3	52							
C	130	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 78 442	0	06	78	0	06	78	B 3	17							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 87 90

512

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8760
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8760

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 87 90			512											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 33 52 1342 Futaie T 0 06 78 442 Feuillus 0 16 50 690 Totaux : 0 56 80 2474															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 87 90			512	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8760
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	60	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 08 18 410 Taillis 0 43 83 658	0 51 99			0 51 99			B 3	130							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 43 83 658 Plant. S 0 08 18 410 Totaux : 0 52 01 1068															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 51 99	130

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8840

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2351	HAUT DE LA GALLOSE	0 17 78			0 17 78			V 1	5334							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 17 78	5334	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8840
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8840

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2351	HAUT DE LA GALLOSE	0 17 78			0 17 78			V 1	5334							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 17 78	5334	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8840
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2352	HAUT DE LA GALLOSE	0 09 27			0 09 27			V 1	2781							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 27	2781	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8860
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2352	HAUT DE LA GALLOSE	0 09 27			0 09 27			V 1	2781							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 27	2781	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8860
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
C	213	LA MAISON ROUGE	1	27	61	1	27	61	T 2	1225							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 27 61	1225	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	213	LA MAISON ROUGE	1 27 61			1 27 61			T 2	1225							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 27 61	1225	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES											
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
		REPORT	0	81	14					172								
COMMUNE DE POLISOT																		
B	613	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 10 12 EUR 810	0	10	10	0	10	10	B 3	25								
B	615	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 05 64 EUR 452	0	05	63	0	05	63	B 3	14								
B	626	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 01 50 EUR 98	0	01	50	0	01	50	B 3	4								
B	751	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 01 44 EUR 44	0	01	43	0	01	43	B 3	4								
B	783	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 13 46 EUR 1078	0	13	48	0	00	02 0 13 46	T 3 B 3	0 34								
B	785	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 08 EUR 246	0	03	18	0	00	12 0 03 06	T 3 B 3	1 8								
B	786	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 08 46 EUR 678	0	08	46	0	08	46	B 3	21								
B	787	PISSORON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 15 68 EUR 1254	0	15	83	0	00	16 0 15 67	T 3 B 3	1 39								
FEUILLET N° 2			A REPORTER : 1 40 75								323	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	40	75					323							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	788	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 72 538	0	06	78	0 00 07 0 06 71	T 3 B 3		1 17								
B	823	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 18 494	0	06	38	0 00 21 0 06 17	T 3 B 3		2 15								
B	830	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 52 294	0	04	50	0 04 50	B 3		11								
B	1040	LES PROTELLES	0	00	93	0 00 93	T 4		8								
B	1576	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 42 354	0	04	40	0 04 40	B 3		11								
B	1623	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 98 180 Futaie T 0 00 91 59	0	03	88	0 03 88	B 3		10								
B	1631	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 52 106	0	03	52	0 03 52	B 3		9								
B	1651	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 58 02 1742	0	58	00	0 58 00	B 4		46								
C	21	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 26 664	0	13	45	0 00 20 0 13 25	T 3 B 3		2 33								
FEUILLET N° 3			A REPORTER :			2 42 59			488			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8900
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8900

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	2 42 59					488									
COMMUNE DE POLISOT																	
C	22	COTE AUX LOUPS	0 23 57	0 00 42	T 3	4											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 23 16 1158		0 23 15	B 3	58											
C	23	COTE AUX LOUPS	0 67 92	0 01 16	T 3	11											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 66 78 3340		0 66 76	B 3	167											
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	23	LA RUELLE GILLOT	2 49 00	2 32 97	T 1	2330											
				0 16 03	T 3	147											
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR																	
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 10 45 557															
		Feuil. D 1 06 46 5326															
		Resine. 2 07 98 13614															
		Futaie P 0 05 06 506															
		Totaux : 3 29 95 20003															

FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 5 83 08			3205			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 30 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
	COMMUNE DE POLISOT																
B	738	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 00			0 04 00			V 1	1200							
		Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par															
B	739	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 07 18			0 07 18			V 1	2154							
		Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par															
B	1041	LES PROTELLES	0 05 79			0 05 79			V 1	1737							
		Bail à long terme consenti par les epoux LECLERC BARBE															
B	1048	LES PROTELLES	0 05 87			0 05 87			V 1	1761							
		Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par															
B	1057	LES PROTELLES	0 11 60			0 11 60			V 1	3480							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	1059	LES PROTELLES	0 09 55			0 09 55			V 1	2865							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	1833	BUTON	0 02 28			0 02 28			V 1	684							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	1836	BUTON	0 04 84			0 04 84			V 1	1452							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	1838	BUTON	0 00 20			0 00 20			V 1	60							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	1948	LES PROTELLES	0 12 30			0 12 30			V 1	3690							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour															
B	2092	LES PROTELLES	0 12 07			0 12 07			V 1	3621							
		Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour une durée de 19 ans à compter du 01/01/1999															
B	2225	LES PROTELLES	0 05 41			0 05 41			V 1	1623							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :0810924327

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8920

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	738	COTE DU VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0	04	00	0	04	00	V 1	1200							
B	739	COTE DU VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0	07	18	0	07	18	V 1	2154							
B	1041	LES PROTELLES Bail à long terme consenti par les epoux LECLERC BARBE	0	05	79	0	05	79	V 1	1737							
B	1048	LES PROTELLES Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0	05	87	0	05	87	V 1	1761							
B	1057	LES PROTELLES Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	11	60	0	11	60	V 1	3480							
B	1059	LES PROTELLES Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	09	55	0	09	55	V 1	2865							
B	1833	BUTON Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	02	28	0	02	28	V 1	684							
B	1836	BUTON Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	04	84	0	04	84	V 1	1452							
B	1838	BUTON Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	00	20	0	00	20	V 1	60							
B	1948	LES PROTELLES Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour	0	12	30	0	12	30	V 1	3690							
B	2092	LES PROTELLES Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour une durée de 19 ans à compter du 01/01/1999	0	12	07	0	12	07	V 1	3621							
B	2225	LES PROTELLES	0	05	41	0	05	41	V 1	1623							

FEUILLET N° 1
 A REPORTER :
 0 81 09
 24327

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 8920
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
	COMMUNE DE POLISOT																
B	738	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 00			0 04 00			V 1	1200							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par																	
B	739	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 07 18			0 07 18			V 1	2154							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par																	
B	1041	LES PROTELLES	0 05 79			0 05 79			V 1	1737							
Bail à long terme consenti par les epoux LECLERC BARBE																	
B	1048	LES PROTELLES	0 05 87			0 05 87			V 1	1761							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par																	
B	1057	LES PROTELLES	0 11 60			0 11 60			V 1	3480							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	1059	LES PROTELLES	0 09 55			0 09 55			V 1	2865							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	1833	BUTON	0 02 28			0 02 28			V 1	684							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	1836	BUTON	0 04 84			0 04 84			V 1	1452							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	1838	BUTON	0 00 20			0 00 20			V 1	60							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	1948	LES PROTELLES	0 12 30			0 12 30			V 1	3690							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour																	
B	2092	LES PROTELLES	0 12 07			0 12 07			V 1	3621							
Bail à long terme consenti à EARL LECLERC DANIEL pour une durée de 19 ans à compter du 01/01/1999																	
B	2225	LES PROTELLES	0 05 41			0 05 41			V 1	1623							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :0810924327

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait àleSIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 8920

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	736	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 03 71			0 03 71			V 1	1113							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 71	1113	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8930
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	736	COTE DU VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0 03 71			0 03 71			V 1	1113							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 71	1113	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8930
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	734	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 95	0 04 95	V 1	1485							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par													
B	735	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 43	0 04 43	V 1	1329							
Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par													
B	1025	DERRIERE LES HAIES	0 04 33	0 04 33	V 1	1299							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 71	4113	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	734	COTE DU VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0 04 95	0 04 95	V 1	1485							
B	735	COTE DU VAL COLAS ROBIN Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par	0 04 43	0 04 43	V 1	1329							
B	1025	DERRIERE LES HAIES	0 04 33	0 04 33	V 1	1299							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 71	4113	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
B	734	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 95	0 04 95	V 1	1485							
		Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par											
B	735	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0 04 43	0 04 43	V 1	1329							
		Bail à long terme consenti aux époux LECLERC BARBE par											
B	1025	DERRIERE LES HAIES	0 04 33	0 04 33	V 1	1299							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 71	4113	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8950

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2390	LE COIN	0 03 95			0 03 95			V 1	1185							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 95	1185	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8950
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8950

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2390	LE COIN	0 03 95			0 03 95			V 1	1185							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 95	1185	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8950
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	84	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 88 4	0	33	33	0	32	45 0 00 88	T 1 B 2	325 3							
A	848	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Feuillus 0 00 09 3	0	18	76	0	18	06 0 00 70	T 1 B 2	181 3							
A	856	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 46 14	0	14	96	0	14	51 0 00 45	T 1 B 2	145 2							
A	860	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 56 48	0	53	36	0	51	81 0 01 55	T 1 B 2	518 6							
B	820	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 56 58 4526	0	58	74	0	02	17 0 56 57	T 3 B 3	20 141							
C	29	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 62 06 1862	0	72	21	0	10	14 0 62 07	T 3 B 3	93 155							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	8	LA RUELLE GILLOT	0	20	70	0	20	70	T 1	207							
ZC	38	LA VOIE DE BAR	1	64	30	1	64	30	T 1	1643							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 36 36

3442

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4	36	36				3442								
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Friche M 0 00 88 4 Futaie T 0 62 06 1862 Feuillus 0 02 11 65 Resine. 0 56 58 4526 Totaux : 1 22 25 6507															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 36 36			3442			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	84	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 88 4	0	33	33	0	32	45	T 1 B 2	325 3							
A	848	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Feuillus 0 00 09 3	0	18	76	0	18	06	T 1 B 2	181 3							
A	856	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 46 14	0	14	96	0	14	51	T 1 B 2	145 2							
A	860	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 56 48	0	53	36	0	51	81	T 1 B 2	518 6							
B	820	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 56 58 4526	0	58	74	0	02	17	T 3 B 3	20 141							
C	29	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 62 06 1862	0	72	21	0	10	14	T 3 B 3	93 155							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	8	LA RUELLE GILLOT	0	20	70	0	20	70	T 1	207							
ZC	38	LA VOIE DE BAR	1	64	30	1	64	30	T 1	1643							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 36 36

3442

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4	36	36												
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Friche M 0 00 88 4 Futaie T 0 62 06 1862 Feuillus 0 02 11 65 Resine. 0 56 58 4526 Totaux : 1 22 25 6507															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 36 36			3442	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	84	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 88 4	0	33	33	0	32	45	T 1 B 2	325 3							
A	848	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Feuillus 0 00 09 3	0	18	76	0	18	06	T 1 B 2	181 3							
A	856	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 46 14	0	14	96	0	14	51	T 1 B 2	145 2							
A	860	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 56 48	0	53	36	0	51	81	T 1 B 2	518 6							
B	820	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 56 58 4526	0	58	74	0	02	17	T 3 B 3	20 141							
C	29	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 62 06 1862	0	72	21	0	10	14	T 3 B 3	93 155							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	8	LA RUELLE GILLOT	0	20	70	0	20	70	T 1	207							
ZC	38	LA VOIE DE BAR	1	64	30	1	64	30	T 1	1643							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	4 36 36	3442

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
FEUILLET N° 1

Logiciel INTEGREM

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8960

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4	36	36				3442								
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 62 50 Friche M 0 00 88 4 Futaie T 0 62 06 1862 Feuillus 0 02 11 65 Resine. 0 56 58 4526 Totaux : 1 22 25 6507															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 4 36 36			3442			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8960
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8970

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	187	CHAMP PANAY	0 16 71	0 16 71	T 1	167							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 71	167	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8970
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8970

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	187	CHAMP PANAY	0 16 71	0 16 71	T 1	167							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 71	167	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8970
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 8970

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	187	CHAMP PANAY	0 16 71	0 16 71	T 1	167							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 71	167	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 8970
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	8	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 72 70 né le 14/11/1904			0 72 70			T 1	727							
A	16	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 58 54 né le 14/11/1904			0 58 54			T 1	585							
A	17	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 38 64 né le 14/11/1904			0 38 64			T 1	386							
A	23	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 06 70 né le 14/11/1904			0 06 70			T 1	67							
A	24	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 60 17 né le 14/11/1904			0 60 17			T 1	602							
A	38	TOURNE BOURSE Bail à long terme consenti par LECLERC	0 11 55 né le 14/11/1904			0 11 55			T 1	116							
A	173	CHAMP PANAY	0 50 24			0 11 01 0 39 23			T 1 T 2	110 377							
A	179	CHAMP PANAY	0 11 08			0 04 26 0 06 82			T 1 T 2	43 65							
A	186	CHAMP PANAY	0 12 90			0 12 90			T 1	129							
B	443	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 82 626	0 07 81			0 07 81			B 3	20							
B	473	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 28 504	0 06 28			0 06 28			B 3	16							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 36 61

3243

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	36	61					3243							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	530	HAUT DE CHAVET	0	63	26	0 55 81	T 3	513									
						0 06 77	T 4	60									
						0 00 68	B 4	1									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 00 68 42															
B	531	HAUT DE CHAVET	4	95	79	2 06 81	T 3	1903									
						0 13 39	T 4	118									
						2 75 59	B 4	220									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 01 40 42															
		Feuil. D 2 74 17 8225															
B	541	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	03	40	0 03 40	B 3	9									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 03 40 170															
B	545	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	14	24	0 14 24	B 3	36									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 14 24 712															
B	648	COMBRAUX	0	21	19	0 21 19	B 3	53									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 07 58 492															
		Feuil. D 0 13 63 682															
B	1517	LA BOULEE	0	09	87	0 06 87	T 1	69									
						0 02 81	TV 1	28									
						0 00 19	B 3	0									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 00 20 12															
B	1518	LA BOULEE	0	18	60	0 01 48	T 1	15									
						0 17 12	B 3	43									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 17 12 1028															
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			9 62 96			6311			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	9 62 96			6311											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	165	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 38 162	0 05 37	0 05 37	B 3	13											
C	202	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 06 60	0 06 60	T 1	66											
C	203	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 73 55	0 73 55	T 1	736											
C	204	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 64 530	3 15 65	0 17 72 2 79 69 0 00 61 0 17 63	T 1 T 3 T 4 B 3	177 2573 5 44											
C	205	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 53 26 1598	0 53 25	0 53 25	B 3	133											
C	208	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	6 45 50	5 55 63 0 89 87	T 1 T 2	5556 863											
C	209	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	36 43 24	35 20 86 1 22 38	T 1 T 2	35209 1175											
C	268	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 36 102	22 15 45	18 94 65 0 58 15 2 59 31 0 03 34	T 1 T 2 T 3 B 3	18947 558 2386 8											
FEUILLET N° 3		A REPORTER : 79 21 57 74760															

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 3

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	79 21 57			74760							
COMMUNE DE POLISOT													
C	269	LA MAISON ROUGE	0 66 20	0 66 20	T 1	662							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 98 534 Feuil. D 3 05 44 9789 Resine. 1 11 74 4604 Totaux : 4 26 16 14927											

FEUILLET N° 4 ET DERNIER	TOTAUX : 79 87 77	75422	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 27 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 4 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	8	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 72 70 né le 14/11/1904			0 72 70			T 1	727							
A	16	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 58 54 né le 14/11/1904			0 58 54			T 1	585							
A	17	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 38 64 né le 14/11/1904			0 38 64			T 1	386							
A	23	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 06 70 né le 14/11/1904			0 06 70			T 1	67							
A	24	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 60 17 né le 14/11/1904			0 60 17			T 1	602							
A	38	TOURNE BOURSE Bail à long terme consenti par LECLERC	0 11 55 né le 14/11/1904			0 11 55			T 1	116							
A	173	CHAMP PANAY	0 50 24			0 11 01 0 39 23			T 1 T 2	110 377							
A	179	CHAMP PANAY	0 11 08			0 04 26 0 06 82			T 1 T 2	43 65							
A	186	CHAMP PANAY	0 12 90			0 12 90			T 1	129							
B	443	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 82 626	0 07 81			0 07 81			B 3	20							
B	473	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 28 504	0 06 28			0 06 28			B 3	16							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	3 36 61	3243

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	36	61					3243							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	530	HAUT DE CHAVET	0	63	26	0 55 81	T 3	513									
						0 06 77	T 4	60									
						0 00 68	B 4	1									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 00 68 42															
B	531	HAUT DE CHAVET	4	95	79	2 06 81	T 3	1903									
						0 13 39	T 4	118									
						2 75 59	B 4	220									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 01 40 42															
		Feuil. D 2 74 17 8225															
B	541	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	03	40	0 03 40	B 3	9									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 03 40 170															
B	545	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	14	24	0 14 24	B 3	36									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Feuil. D 0 14 24 712															
B	648	COMBRAUX	0	21	19	0 21 19	B 3	53									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 07 58 492															
		Feuil. D 0 13 63 682															
B	1517	LA BOULEE	0	09	87	0 06 87	T 1	69									
						0 02 81	TV 1	28									
						0 00 19	B 3	0									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 00 20 12															
B	1518	LA BOULEE	0	18	60	0 01 48	T 1	15									
						0 17 12	B 3	43									
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Resine. 0 17 12 1028															
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			9 62 96			6311			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 9000
 FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	9 62 96			6311											
C	165	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 38 162	0 05 37	0 05 37	B 3	13											
C	202	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 06 60	0 06 60	T 1	66											
C	203	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 73 55	0 73 55	T 1	736											
C	204	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 64 530	3 15 65	0 17 72 2 79 69 0 00 61 0 17 63	T 1 T 3 T 4 B 3	177 2573 5 44											
C	205	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 53 26 1598	0 53 25	0 53 25	B 3	133											
C	208	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	6 45 50	5 55 63 0 89 87	T 1 T 2	5556 863											
C	209	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	36 43 24	35 20 86 1 22 38	T 1 T 2	35209 1175											
C	268	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 36 102	22 15 45	18 94 65 0 58 15 2 59 31 0 03 34	T 1 T 2 T 3 B 3	18947 558 2386 8											
FEUILLET N° 3		A REPORTER : 79 21 57 74760											LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	79	21	57					74760							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	269	LA MAISON ROUGE	0	66	20	0	66	20	T 1	662							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 98 534 Feuil. D 3 05 44 9789 Resine. 1 11 74 4604 Totaux : 4 26 16 14927															

FEUILLET N° 4 ET DERNIER	TOTAUX : 79 87 77	75422	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 27 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	8	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 72 70 né le 14/11/1904			0 72 70			T 1	727							
A	16	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 58 54 né le 14/11/1904			0 58 54			T 1	585							
A	17	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 38 64 né le 14/11/1904			0 38 64			T 1	386							
A	23	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 06 70 né le 14/11/1904			0 06 70			T 1	67							
A	24	PRE BALLET Bail à long terme consenti par LECLERC	0 60 17 né le 14/11/1904			0 60 17			T 1	602							
A	38	TOURNE BOURSE Bail à long terme consenti par LECLERC	0 11 55 né le 14/11/1904			0 11 55			T 1	116							
A	173	CHAMP PANAY	0 50 24			0 11 01 0 39 23			T 1 T 2	110 377							
A	179	CHAMP PANAY	0 11 08			0 04 26 0 06 82			T 1 T 2	43 65							
A	186	CHAMP PANAY	0 12 90			0 12 90			T 1	129							
B	443	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 82 626	0 07 81			0 07 81			B 3	20							
B	473	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 28 504	0 06 28			0 06 28			B 3	16							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 36 61

3243

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	36	61					3243							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	530	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 68 42	0	63	26	0 55 81 0 06 77 0 00 68	T 3 T 4 B 4	513 60 1									
B	531	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 40 42 Feuil. D 2 74 17 8225	4	95	79	2 06 81 0 13 39 2 75 59	T 3 T 4 B 4	1903 118 220									
B	541	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 40 170	0	03	40	0 03 40	B 3	9									
B	545	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 14 24 712	0	14	24	0 14 24	B 3	36									
B	648	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 58 492 Feuil. D 0 13 63 682	0	21	19	0 21 19	B 3	53									
B	1517	LA BOULEE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 20 12	0	09	87	0 06 87 0 02 81 0 00 19	T 1 TV 1 B 3	69 28 0									
B	1518	LA BOULEE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 12 1028	0	18	60	0 01 48 0 17 12	T 1 B 3	15 43									
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			9 62 96			6311			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	9 62 96			6311											
C	165	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 38 162	0 05 37	0 05 37	B 3	13											
C	202	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 06 60	0 06 60	T 1	66											
C	203	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	0 73 55	0 73 55	T 1	736											
C	204	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 64 530	3 15 65	0 17 72 2 79 69 0 00 61 0 17 63	T 1 T 3 T 4 B 3	177 2573 5 44											
C	205	LA MAISON ROUGE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 53 26 1598	0 53 25	0 53 25	B 3	133											
C	208	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	6 45 50	5 55 63 0 89 87	T 1 T 2	5556 863											
C	209	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904	36 43 24	35 20 86 1 22 38	T 1 T 2	35209 1175											
C	268	LA MAISON ROUGE Bail à long terme consenti par LECLERC né le 14/11/1904 DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 36 102	22 15 45	18 94 65 0 58 15 2 59 31 0 03 34	T 1 T 2 T 3 B 3	18947 558 2386 8											
FEUILLET N° 3			A REPORTER : 79 21 57			74760	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9000
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	79	21	57					74760							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	269	LA MAISON ROUGE	0	66	20	0	66	20	T 1	662							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 98 534 Feuil. D 3 05 44 9789 Resine. 1 11 74 4604 Totaux : 4 26 16 14927															

FEUILLET N° 4 ET DERNIER	TOTAUX : 79 87 77	75422	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 27 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	194	CHAMP PANAY	0	15	26	0	15	26	T 1	153							
B	398	PYMONT	0	02	88	0	00	06	T 3	1							
						0	02	82	B 3	7							
B	400	PYMONT	0	10	28	0	00	64	T 3	6							
						0	09	64	B 3	24							
B	551	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 82 142	0	02	80	0	02	80	B 3	7							
B	572	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 44 672	0	13	43	0	13	43	B 3	34							
B	632	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 68 84 Futaie T 0 12 01 781	0	13	68	0	13	68	B 3	34							
B	647	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 94 62 Feuil. D 0 06 38 319	0	07	31	0	07	31	B 3	18							
B	831	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 52 294	0	04	50	0	04	50	B 3	11							
C	164	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 62 260	0	08	60	0	08	60	B 3	22							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 78 74

317

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9010
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	78	74					317							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	166	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 74 142	0	04	73	0	04	73	B 3	12							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 17 47 1137 Feuil. D 0 24 32 1217 Resine. 0 13 36 402 Totaux : 0 55 15 2756															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 83 47	329

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
A	194	CHAMP PANAY	0	15	26	0	15	26	T 1	153							
B	398	PYMONT	0	02	88	0	00	06	T 3	1							
						0	02	82	B 3	7							
B	400	PYMONT	0	10	28	0	00	64	T 3	6							
						0	09	64	B 3	24							
B	551	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 82 142	0	02	80	0	02	80	B 3	7							
B	572	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 44 672	0	13	43	0	13	43	B 3	34							
B	632	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 68 84 Futaie T 0 12 01 781	0	13	68	0	13	68	B 3	34							
B	647	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 94 62 Feuil. D 0 06 38 319	0	07	31	0	07	31	B 3	18							
B	831	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 52 294	0	04	50	0	04	50	B 3	11							
C	164	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 62 260	0	08	60	0	08	60	B 3	22							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 78 74

317

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9010
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	78	74					317							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	166	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 74 142	0	04	73	0	04	73	B 3	12							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 17 47 1137 Feuil. D 0 24 32 1217 Resine. 0 13 36 402 Totaux : 0 55 15 2756															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 83 47	329

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
A	194	CHAMP PANAY	0	15	26	0	15	26	T 1	153							
B	398	PYMONT	0	02	88	0	00	06	T 3	1							
						0	02	82	B 3	7							
B	400	PYMONT	0	10	28	0	00	64	T 3	6							
						0	09	64	B 3	24							
B	551	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 82 142	0	02	80	0	02	80	B 3	7							
B	572	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 13 44 672	0	13	43	0	13	43	B 3	34							
B	632	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 68 84 Futaie T 0 12 01 781	0	13	68	0	13	68	B 3	34							
B	647	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 94 62 Feuil. D 0 06 38 319	0	07	31	0	07	31	B 3	18							
B	831	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 52 294	0	04	50	0	04	50	B 3	11							
C	164	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 62 260	0	08	60	0	08	60	B 3	22							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 78 74

317

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9010
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9010

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	78	74					317							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	166	LE VAL GERARD DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 74 142	0	04	73	0	04	73	B 3	12							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 17 47 1137 Feuil. D 0 24 32 1217 Resine. 0 13 36 402 Totaux : 0 55 15 2756															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 83 47	329

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 10 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	151	FOSSE DU BIEF	0	48	47	0	19	48	T 1	195							
						0	28	99	T 2	278							
A	152	FOSSE DU BIEF	0	32	03	0	12	90	T 1	129							
						0	19	13	T 2	184							
A	190	CHAMP PANAY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit par LECLERC né le 14/11/1904	0	51	92	0	51	92	T 1	519							
A	191	CHAMP PANAY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit par TRINCAL née le 30/03/1915	0	50	44	0	50	44	T 1	504							
A	532	CHAMP PASSERAT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit par TRINCAL née le 30/03/1915	1	16	15	0	41	27	T 1	413							
						0	74	88	T 2	719							
A	791	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 30 130	0	06	25	0	01	97	T 1	20							
						0	04	28	B 2	16							
A	833	LES MEZES	0	02	22	0	02	22	T 1	22							
A	1024	PRE BALLET DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 00 90	0	51	05	0	48	06	T 1	481							
						0	02	99	B 2	11							
A	1137	FOSSE DU BIEF	0	13	52	0	13	52	T 2	130							
B	81	PYMONT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit par TRINCAL née le 30/03/1915	0	05	23	0	05	23	T 3	48							
B	82	PYMONT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit par TRINCAL née le 30/03/1915	0	06	55	0	06	55	T 3	60							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 3 83 83	3729

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9060
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DESIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	3	83	83					3729							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	292	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 05 82 408	0	05	94	0	00	13	T 1 B 4	1 5							
B	301	VIGNES DU GRAND TALLANT Bail à long terme consenti par LIEGEOIS née le	0	05	69	0	05	69	V 1	1707							
B	305	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 06 204	0	06	22	0	02	16	T 1 B 3	22 10							
B	478	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 46 160 Resine. 0 06 28 502	0	08	73	0	08	73	B 3	22							
B	1197	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 22 76 1820	0	22	75	0	22	75	B 4	18							
B	1523	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 66 40	0	00	65	0	00	65	B 3	2							
B	1524	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 42 86	0	01	41	0	01	41	B 3	4							
B	1525	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 48 150	0	02	48	0	02	48	B 3	6							
B	1527	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 84 172	0	02	84	0	02	84	B 3	7							
FEUILLET N° 2			A REPORTER :			4 40 54			5533			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9060

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 40 54			5533											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1698	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 00 56 EUR 44	0 09 83	0 00 35 0 08 94 0 00 54	T 3 T 4 B 4	3 79 0											
B	1699	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 00 02 EUR 2	0 16 37	0 06 07 0 10 30	T 3 T 4	56 91											
C	4	CHAVET	1 71 15	1 54 80 0 16 35	T 3 T 4	1424 144											
C	5	CHAVET	1 07 39	1 03 32 0 04 07	T 3 T 4	951 36											
C	103	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 16 78 EUR 1678	0 16 77	0 16 77	B 2	63											
C	104	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 24 60 EUR 2460	0 24 60	0 24 60	B 2	92											
C	105	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 80 EUR 1080	0 10 80	0 10 80	B 2	41											
C	109	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 03 48 EUR 348	0 03 47	0 03 47	B 2	13											
C	110	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 15 02 EUR 1502	0 15 00	0 15 00	B 2	56											
FEUILLET N° 3		A REPORTER :		8 15 92		8582		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :									

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9060
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	8 15 92			8582							
C	111	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 00 46 46	0 00 46	0 00 46	B 2	2							
C	169	TANIERE	0 24 43	0 18 07 0 06 36	T 3 T 4	166 56							
C	170	TANIERE	0 54 38	0 54 38	T 4	479							
C	195	TANIERE	1 80 95	1 80 95	T 3	1665							
C	198	TANIERE	1 14 75	0 28 44 0 86 31	T 3 T 4	262 760							
C	199	LA MAISON ROUGE	1 31 71	1 31 71	T 3	1212							
C	200	LA MAISON ROUGE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit des epoux LECLERC TRINCAL	23 60 72	14 92 84 0 11 90 8 41 85 0 14 13	T 1 T 2 T 3 T 4	14928 114 7745 124							
C	201	LA MAISON ROUGE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit des epoux LECLERC TRINCAL	0 05 13	0 05 13	T 1	51							
C	210	LA MAISON ROUGE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit des epoux LECLERC TRINCAL	10 68 70	8 28 38 1 99 72 0 40 60	T 1 T 2 T 3	8284 1917 374							
C	211	LA MAISON ROUGE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 20 42	0 20 42	T 3	188							

FEUILLET N° 4

A REPORTER : 47 77 57

46909

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9060

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	47	77	57					46909							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	212	LA MAISON ROUGE	3	41	50	2	82	67	T 2	2714							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit des epoux LECLERC TRINCAL				0	58	83	T 3	541							
C	267	LA MAISON ROUGE	0	00	09	0	00	09	T 3	1							
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et															
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR																	
		DÉSIGN. HA A CA EUR															
		Futaie T 0 73 60 7274															
		Feuillus 0 07 30 220															
		Feuil. D 0 04 06 204															
		Resine. 0 37 02 2816															
		Futaie P 0 05 82 408															
		Totaux : 1 27 80 10922															
FEUILLET N° 5 ET DERNIER			TOTAUX :			51 19 16				50165	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 41 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

FEUILLET N° 5 ET DERNIER	TOTAUX : 51 19 16	50165

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	84	L EPINE AUX BATS	0	79	38	0	78	87	T 3	726							
						0	00	51	T 4	4							
C	85	L EPINE AUX BATS	0	12	37	0	06	54	T 3	60							
						0	05	83	T 4	51							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	27	MORILLON	2	29	50	2	19	16	T 1	2192							
						0	10	34	T 3	95							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 3 21 25	3128

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	30	PRE BALLET	0	10	10	0	09	26	T 1	93							
						0	00	84	T 3	8							
A	31	PRE BALLET	0	20	56	0	20	49	T 1	205							
						0	00	07	T 3	1							
A	46	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA Peuplera 0 04 32 EUR 174	0	04	30	0	04	30	B 2	16							
A	50	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA Peuplera 0 20 16 EUR 808 Feuillus 0 03 06 92	0	23	21	0	23	21	B 2	87							
A	56	TOURNE BOURSE	0	10	61	0	10	61	T 1	106							
A	70	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 03 10 EUR 94	0	14	56	0	11	46	T 1	115							
						0	03	10	B 2	12							
A	71	LE REMORD	0	12	25	0	12	25	T 1	123							
A	796	LES MEZES	0	01	83	0	01	83	T 1	18							
A	876	LES MOILLERES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 05 60 EUR 168	0	05	58	0	05	58	B 3	14							
A	878	TOURNE BOURSE	0	03	66	0	03	66	T 1	37							
B	64	LE COIN	0	08	50	0	07	82	T 3	72							
						0	00	68	V 1	204							

FEUILLET N° 1

A REPORTER :11516

1111

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9140
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	15	16					1111							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	278	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 00 60 30 Futaie P 0 00 02 2 Noyer Mo 0 02 11 169	0	63	73	0 61 02 0 02 71	T 6 B 4	153 2									
B	282	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 87 92 8792	0	87	92	0 87 92	B 4	70									
B	288	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 57 20 4576	0	57	20	0 57 20	B 4	46									
B	426	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 58 366 Futaie T 0 01 15 75	0	05	71	0 05 71	B 3	14									
B	746	SAINT FOIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 52 16	0	14	31	0 13 81 0 00 50	T 3 B 3	127 1									
B	747	SAINT FOIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 76 24	0	11	76	0 11 00 0 00 76	T 3 B 3	101 2									
B	748	SAINT FOIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 28 190	0	52	83	0 46 56 0 06 27	T 3 B 3	428 16									
FEUILLET N° 2					A REPORTER : 4 08 62					2071		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9140

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	4 08 62			2071											
B	749	SAINT FOIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 58 18	0 04 82	0 04 25 0 00 57	T 3 B 3	39 1											
B	750	SAINT FOIN DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 80 54	0 02 17	0 00 38 0 01 79	T 3 B 3	3 4											
B	2090	DERRIERE LES HAIES	0 27 44	0 26 38 0 01 06	T 4 TV 1	232 11											
B	2291	SAINT FOIN	0 25 11	0 25 11	T 3	231											
B	2292	SAINT FOIN	0 01 35	0 01 35	T 3	12											
C	61	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 11 78 590 Taillis 0 22 09 332	0 33 86	0 33 86	B 3	85											
C	145	TRUCHOT	0 22 80	0 22 80	T 2	219											
C	177	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 74 698	0 10 73	0 10 73	B 3	27											

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 5 36 902935

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9140
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9140

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	36	90					2935							
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 24 48 982 Futaie T 0 99 81 9565 Taillis 0 22 09 332 Noyer Mo 0 02 11 169 Feuillus 0 11 76 354 Feuil. D 0 57 20 4576 Resine. 0 14 52 668 Futaie P 0 00 02 2 Plant. S 0 12 38 620 Totaux : 2 44 37 17268															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 5 36 90							2935	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 26 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1022	DERRIERE LES HAIES	0	02	28	0	02	28	T 4	20							
B	1023	DERRIERE LES HAIES	0	04	03	0	04	03	T 4	35							
B	1026	DERRIERE LES HAIES	0	01	73	0	01	73	T 4	15							
B	1027	DERRIERE LES HAIES	0	02	90	0	02	90	T 4	26							
B	1028	DERRIERE LES HAIES Avenant au bail publié le 09/08/2001 Volume 2001 P 5417	0	03	79	0	03	79	V 1	1137							
B	1029	DERRIERE LES HAIES Avenant au bail à long terme par BARBE né le 19/11/1948	0	08	37	0	08	37	V 1	2511							
B	1032	DERRIERE LES HAIES	0	05	04	0	05	04	T 4	44							
B	1033	DERRIERE LES HAIES	0	01	22	0	01	22	T 4	11							
B	1034	DERRIERE LES HAIES	0	02	88	0	02	88	T 4	25							
B	1035	DERRIERE LES HAIES	0	04	77	0	04	77	T 4	42							
B	1036	DERRIERE LES HAIES	0	04	07	0	04	07	T 4	36							
B	1064	LES PROTELLES	0	08	55	0	08	55	V 1	2565							
B	1067	LES PROTELLES	0	11	85	0	11	85	V 1	3555							
B	1068	LES PROTELLES	0	20	27	0	20	27	V 1	6081							
B	1069	LES PROTELLES	0	12	65	0	12	65	V 1	3795							
B	1949	LES PROTELLES	0	08	00	0	08	00	V 1	2400							
B	1959	LES PROTELLES	0	00	23	0	00	23	V 1	69							
B	1963	LES PROTELLES Avenant au bail publié le 09/08/2001 Volume 2001 P 5417	0	04	35	0	04	35	V 1	1305							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 06 98

23672

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9160
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9160

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	06	98					23672							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2088	DERRIERE LES HAIES	0	05	15	0	05	11	T 4	45							
						0	00	04	TV 1	0							
B	2093	LES PROTELLES	0	01	60	0	01	60	V 1	480							
B	2334	BUTON	0	28	10	0	28	10	V 1	8430							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1022	DERRIERE LES HAIES	0	02	28	0	02	28	T 4	20							
B	1023	DERRIERE LES HAIES	0	04	03	0	04	03	T 4	35							
B	1026	DERRIERE LES HAIES	0	01	73	0	01	73	T 4	15							
B	1027	DERRIERE LES HAIES	0	02	90	0	02	90	T 4	26							
B	1028	DERRIERE LES HAIES Avenant au bail publié le 09/08/2001 Volume 2001 P 5417	0	03	79	0	03	79	V 1	1137							
B	1029	DERRIERE LES HAIES Avenant au bail à long terme par BARBE né le 19/11/1948	0	08	37	0	08	37	V 1	2511							
B	1032	DERRIERE LES HAIES	0	05	04	0	05	04	T 4	44							
B	1033	DERRIERE LES HAIES	0	01	22	0	01	22	T 4	11							
B	1034	DERRIERE LES HAIES	0	02	88	0	02	88	T 4	25							
B	1035	DERRIERE LES HAIES	0	04	77	0	04	77	T 4	42							
B	1036	DERRIERE LES HAIES	0	04	07	0	04	07	T 4	36							
B	1064	LES PROTELLES	0	08	55	0	08	55	V 1	2565							
B	1067	LES PROTELLES	0	11	85	0	11	85	V 1	3555							
B	1068	LES PROTELLES	0	20	27	0	20	27	V 1	6081							
B	1069	LES PROTELLES	0	12	65	0	12	65	V 1	3795							
B	1949	LES PROTELLES	0	08	00	0	08	00	V 1	2400							
B	1959	LES PROTELLES	0	00	23	0	00	23	V 1	69							
B	1963	LES PROTELLES Avenant au bail publié le 09/08/2001 Volume 2001 P 5417	0	04	35	0	04	35	V 1	1305							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 06 98

23672

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9160
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9160

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	06	98					23672							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2088	DERRIERE LES HAIES	0	05	15	0	05	11	T 4	45							
						0	00	04	TV 1	0							
B	2093	LES PROTELLES	0	01	60	0	01	60	V 1	480							
B	2334	BUTON	0	28	10	0	28	10	V 1	8430							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1021	DERRIERE LES HAIES	0	07	42	0	07	42	V 1	2226							
B	1024	DERRIERE LES HAIES	0	06	36	0	06	36	V 1	1908							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 78	4134

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1021	DERRIERE LES HAIES	0	07	42	0	07	42	V 1	2226							
B	1024	DERRIERE LES HAIES	0	06	36	0	06	36	V 1	1908							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 78	4134

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	13	BAS DU VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 96 138	0 01 95			0 01 95			B 2	7							
B	14	BAS DU VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 07 12 498	0 07 11			0 07 11			B 2	27							
B	1658	BAS DU VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 66 396	0 05 65			0 05 65			B 2	21							
B	1659	BAS DU VAL GUILLOT Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 94 136	0 01 92			0 01 92			B 2	7							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 16 68 1168 Totaux : 0 16 68 1168															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 63	62	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 9260

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA A CA	HA A CA	Points	Nom du propriétaire précédent			Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA A CA	HA A CA	Points	Nom du propriétaire précédent			Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA A CA	HA A CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52	0 07 52	B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9360

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	469	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602	0 07 52			0 07 52			B 3	19							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 54 602 Totaux : 0 07 54 602															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 52	19	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9360
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	592	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 22 210 Futaie P 0 00 61 61	0 03 82			0 03 82			B 3	10							
B	743	SAINT FOIN	0 04 60			0 04 60			T 3	42							
B	2235	SAINT FOIN	0 02 08			0 02 08			T 3	19							
B	2238	SAINT FOIN	0 17 62			0 17 62			T 3	162							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 22 210 Futaie P 0 00 61 61 Totaux : 0 03 83 271															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 28 12	233	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	592	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 22 210 Futaie P 0 00 61 61	0 03 82			0 03 82			B 3	10							
B	743	SAINT FOIN	0 04 60			0 04 60			T 3	42							
B	2235	SAINT FOIN	0 02 08			0 02 08			T 3	19							
B	2238	SAINT FOIN	0 17 62			0 17 62			T 3	162							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 22 210 Futaie P 0 00 61 61 Totaux : 0 03 83 271															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 28 12	233	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	65	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 08 32	0 21 81			0 20 75 0 01 06			T 1 B 2	208 4							
B	507	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 10 396 Resine. 0 00 01 1	0 06 09			0 06 09			B 4	5							
B	618	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 58 428 Resine. 0 02 74 219	0 09 31			0 09 31			B 3	23							
B	674	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 80 340	0 06 79			0 06 79			B 3	17							
B	829	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 84 184	0 02 83			0 02 83			B 3	7							
B	833	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 18 88 1228	0 20 44			0 01 57 0 18 87			T 3 B 3	14 47							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 67 27

325

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9500
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 67 27			325											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 34 40 2236 Feuillus 0 01 08 32 Feuil. D 0 06 80 340 Resine. 0 02 75 220 Totaux : 0 45 03 2828															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 67 27			325	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	65	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 08 32	0 21 81			0 20 75 0 01 06			T 1 B 2	208 4							
B	507	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 10 396 Resine. 0 00 01 1	0 06 09			0 06 09			B 4	5							
B	618	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 58 428 Resine. 0 02 74 219	0 09 31			0 09 31			B 3	23							
B	674	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 80 340	0 06 79			0 06 79			B 3	17							
B	829	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 84 184	0 02 83			0 02 83			B 3	7							
B	833	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 18 88 1228	0 20 44			0 01 57 0 18 87			T 3 B 3	14 47							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 67 27

325

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9500
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 67 27			325											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 34 40 2236 Feuillus 0 01 08 32 Feuil. D 0 06 80 340 Resine. 0 02 75 220 Totaux : 0 45 03 2828															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 67 27			325	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	65	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 08 32	0 21 81			0 20 75 0 01 06			T 1 B 2	208 4							
B	507	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 10 396 Resine. 0 00 01 1	0 06 09			0 06 09			B 4	5							
B	618	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 58 428 Resine. 0 02 74 219	0 09 31			0 09 31			B 3	23							
B	674	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 80 340	0 06 79			0 06 79			B 3	17							
B	829	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 84 184	0 02 83			0 02 83			B 3	7							
B	833	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 18 88 1228	0 20 44			0 01 57 0 18 87			T 3 B 3	14 47							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 67 27

325

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9500
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 67 27			325											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 34 40 2236 Feuillus 0 01 08 32 Feuil. D 0 06 80 340 Resine. 0 02 75 220 Totaux : 0 45 03 2828															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 67 27			325	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	65	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 08 32	0 21 81			0 20 75 0 01 06			T 1 B 2	208 4							
B	507	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 10 396 Resine. 0 00 01 1	0 06 09			0 06 09			B 4	5							
B	618	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 58 428 Resine. 0 02 74 219	0 09 31			0 09 31			B 3	23							
B	674	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 80 340	0 06 79			0 06 79			B 3	17							
B	829	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 84 184	0 02 83			0 02 83			B 3	7							
B	833	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 18 88 1228	0 20 44			0 01 57 0 18 87			T 3 B 3	14 47							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 67 27

325

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9500
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9500

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 67 27			325											
COMMUNE DE POLISY																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 34 40 2236 Feuillus 0 01 08 32 Feuil. D 0 06 80 340 Resine. 0 02 75 220 Totaux : 0 45 03 2828															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 67 27			325	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25			0 07 25			B 2	27							
A	132	LES CONTOURS	0 02 70			0 02 70			T 3	25							
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25			0 19 25			T 2	185							
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17			0 10 17			B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25	0 07 25	B 2	27							
A	132	LES CONTOURS	0 02 70	0 02 70	T 3	25							
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25	0 19 25	T 2	185							
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17	0 10 17	B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 39 37

262

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25	0 07 25	B 2	27							
A	132	LES CONTOURS	0 02 70	0 02 70	T 3	25							
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25	0 19 25	T 2	185							
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17	0 10 17	B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 39 37

262

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12			
COMMUNE DE POLISOT																
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25	0 07 25	B 2	27										
A	132	LES CONTOURS	0 02 70	0 02 70	T 3	25										
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25	0 19 25	T 2	185										
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17	0 10 17	B 3	25										
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 9520
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement: année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25			0 07 25			B 2	27							
A	132	LES CONTOURS	0 02 70			0 02 70			T 3	25							
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25			0 19 25			T 2	185							
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17			0 10 17			B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12			
COMMUNE DE POLISOT																
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25	0 07 25	B 2	27										
A	132	LES CONTOURS	0 02 70	0 02 70	T 3	25										
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25	0 19 25	T 2	185										
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17	0 10 17	B 3	25										
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 9520
 DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12			
COMMUNE DE POLISOT																
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25	0 07 25	B 2	27										
A	132	LES CONTOURS	0 02 70	0 02 70	T 3	25										
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25	0 19 25	T 2	185										
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17	0 10 17	B 3	25										
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555														

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9520

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	49	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 04 17 125	0 07 25			0 07 25			B 2	27							
A	132	LES CONTOURS	0 02 70			0 02 70			T 3	25							
A	570	LES MOUILLERES	0 19 25			0 19 25			T 2	185							
A	581	LES MOUILLERES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 18 306	0 10 17			0 10 17			B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 03 10 124 Feuillus 0 14 35 431 Totaux : 0 17 45 555															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 39 37	262	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9520
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	168	LA COTOTTE	0	18	40	0	18	40	V 1	5520							
B	722	VAL COLAS ROBIN	0	39	76	0	39	76	V 1	11928							
B	1995	LA COTOTTE	0	18	07	0	18	07	V 1	5421							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 76 23	22869	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	168	LA COTOTTE	0	18	40	0	18	40	V 1	5520							
B	722	VAL COLAS ROBIN	0	39	76	0	39	76	V 1	11928							
B	1995	LA COTOTTE	0	18	07	0	18	07	V 1	5421							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 76 23	22869	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
B	168	LA COTOTTE	0 18 40	0 18 40	V 1	5520							
B	722	VAL COLAS ROBIN	0 39 76	0 39 76	V 1	11928							
B	1995	LA COTOTTE	0 18 07	0 18 07	V 1	5421							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 76 23	22869

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9560

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1992	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 05			0 01 05			V 1	315							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 05	315	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9560
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9560

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1992	SUR LE VAL GUILLOT	0 01 05			0 01 05			V 1	315							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 05	315

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9560
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1084	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 02 53			0 02 53			V 1	759							
B	1654	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 03 92			0 03 92			V 1	1176							
B	2246	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 05 36			0 05 36			V 1	1608							
B	2248	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 13 37			0 13 37			V 1	4011							
B	2250	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 00 95			0 00 95			V 1	285							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 13	7839	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9640
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1084	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 02 53			0 02 53			V 1	759							
B	1654	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 03 92			0 03 92			V 1	1176							
B	2246	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 05 36			0 05 36			V 1	1608							
B	2248	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 13 37			0 13 37			V 1	4011							
B	2250	COTE DE CHAVET Résiliation partielle de bail à long terme consenti par MARCOULT nés les 10/10/1979, 01/06/2005 et 29/04/2009	0 00 95			0 00 95			V 1	285							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 13	7839	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9640
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	199	CHAMP PANAY	1	28	20	1	28	20	T 1	1282							
A	202	CHAMP PANAY	0	52	70	0	52	70	T 1	527							
A	203	CHAMP PANAY	0	23	15	0	23	15	T 1	232							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 04 05	2041

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	117	LA VOIVRE	0	09	45	0	09	45	V 1	2835							
B	119	LA VOIVRE	0	12	29	0	12	29	V 1	3687							
B	155	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	08	78	0	08	78	V 1	2634							
B	839	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	19	60	0	02	88	T 4	25							
						0	01	22	T 5	10							
						0	15	50	V 1	4650							
B	1920	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	08	66	0	00	66	T 4	6							
						0	01	09	T 5	9							
						0	06	91	V 1	2073							
B	1971	LA VOIVRE	0	08	19	0	08	19	V 1	2457							
B	1973	LA VOIVRE	0	08	51	0	08	51	V 1	2553							
B	1974	LA VOIVRE	0	01	16	0	01	16	V 1	348							
B	2340	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0	14	56	0	14	56	V 1	4368							
B	2341	LA VOIVRE	0	02	50	0	02	50	V 1	750							
B	2344	LA VOIVRE	0	00	39	0	00	39	V 1	117							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 09	26522	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 9760
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	846	LE VILLAGE	0 16 25			0 16 25			V 1	4875							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 25	4875	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	846	LE VILLAGE	0 16 25			0 16 25			V 1	4875							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 25	4875	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9780
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	27	BESACE	0	21	41	0	21	41	V 1	6423							
Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964																	
B	847	LE VILLAGE	0	79	47	0	44	82	T 4	394							
									T 5	3							
									TV 1	19							
Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964									V 1	9717							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 00 88	16556	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	27	BESACE	0	21	41	0	21	41	V 1	6423							
Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964																	
B	847	LE VILLAGE	0	79	47	0	44	82	T 4	394							
						0 00 34			T 5	3							
						0 01 92			TV 1	19							
Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964						0 32 39			V 1	9717							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 00 88	16556

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	27	BESACE	0	21	41	0	21	41	V 1	6423							
		Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964															
B	847	LE VILLAGE	0	79	47	0	44	82	T 4	394							
						0	00	34	T 5	3							
						0	01	92	TV 1	19							
						0	32	39	V 1	9717							
		Bail à long terme consenti à MARTIN né le 16/06/1964															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 00 88	16556	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		COMMUNE DE POLISOT															
A	598	LE SAUSSIS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 14 41	0 14 41	T 3	133											
B	53	LE COIN	0 22 95	0 01 96 0 20 99	T 3 V 1	18 6297											
B	126	LA VOIVRE	0 05 32	0 05 32	V 1	1596											
B	131	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 39	0 03 39	V 1	1017											
B	133	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 07 57	0 07 57	V 1	2271											
B	170	LA COTOTTE	0 08 40	0 08 40	V 1	2520											
B	193	LES SALLOTES	0 02 78	0 02 78	V 1	834											
B	601	HAUT DE LA GALLOSE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 08 12	0 08 12	V 1	2436											
B	693	BAS DE LA GALOSE	0 10 92	0 10 92	V 1	3276											
B	694	BAS DE LA GALOSE	0 05 47	0 05 47	V 1	1641											
B	695	BAS DE LA GALOSE	0 05 98	0 05 98	V 1	1794											
B	1090	COTE DE CHAVET	0 34 90	0 34 90	V 1	10470											
B	1133	LES COMMES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 04 85	0 04 85	V 1	1455											
B	1137	LES COMMES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 08 96	0 08 96	V 1	2688											
B	2319	BAS DE LA GALOSE	0 06 94	0 06 94	V 1	2082											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 50 96	40528

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 15 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
N° de Compte : 9820
FEUILLET N° 1 ET DERNIER

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	04	56					1821							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	600	LE SAUSSIS	0	11	42	0	11	42	T 3	105							
A	601	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 26 24 EUR 788	0	26	22	0	26	22	B 3	66							
A	602	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 16 10 EUR 484	0	16	10	0	16	10	B 3	40							
A	603	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 15 58 EUR 468	0	15	56	0	15	56	B 3	39							
A	606	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 03 46 EUR 104	0	03	45	0	03	45	B 3	9							
A	611	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 12 52 EUR 376	0	12	50	0	12	50	B 3	31							
A	612	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 14 48 EUR 436	0	14	47	0	14	47	B 3	36							
A	790	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 03 04 EUR 92	0	03	25	0	00	22 0 03 03	T 1 B 2	2 11							
A	823	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 52 EUR 16	0	03	48	0	02	96 0 00 52	T 1 B 2	30 2							
A	869	CHAMP PASSERAT	0	09	80	0	09	80	T 2	94							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 3 20 81	2286

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9840

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	48	37					11784							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	503	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 50 422 Resine. 0 04 23 338	0	10	70	0	10	70	B 4	9							
B	845	LE VILLAGE	0	09	70	0	00	69	T 4	6							
			0	09	01	76			T 5	76							
B	1097	COTE DE CHAVET	0	16	29	0	16	29	V 1	4887							
B	1101	COTE DE CHAVET	0	00	57	0	00	57	T 4	5							
B	1102	COTE DE CHAVET	0	02	24	0	01	44	T 4	13							
			0	00	80	240	0	00	V 1	240							
B	1502	DERRIERE BUTON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 30 318	0	05	30	0	05	30	B 3	13							
B	1627	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 20 12 Futaie T 0 74 58 4848	0	74	76	0	74	76	B 3	187							
B	1648	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 16 68 500	0	16	66	0	16	66	B 3	42							
C	18	COTE AUX LOUPS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 39 04 1952	0	40	05	0	01	01	T 3	9							
			0	39	04	98	0	39	B 3	98							
C	27	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 39 30 1966	0	39	30	0	39	30	B 3	98							
FEUILLET N° 5			A REPORTER :			7 63 94			17467			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	7 63 94			17467											
COMMUNE DE POLISOT																	
C	31	COMME AU MEUNIER	0 11 05	0 00 28 0 10 77	T 3 B 3	3 27											
C	32	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 25 18 1260	0 25 31	0 00 10 0 25 21	T 3 B 3	1 63											
C	33	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 36 00 1800	0 36 00	0 36 00	B 3	90											
C	34	COMME AU MEUNIER	0 29 45	0 00 21 0 29 24	T 3 B 3	2 73											
C	39	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 78 140	0 02 76	0 02 76	B 3	7											
C	46	HAUT DE LA PROSE	0 54 40	0 54 40	B 3	136											
C	236	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 36 96 1848	0 38 96	0 02 01 0 36 95	T 3 B 3	18 92											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 11 05 6635 Feuillus 2 42 70 7714 Feuil. D 1 79 26 8966 Resine. 0 27 91 1962 Futaie P 0 08 32 582 Totaux : 5 69 24 25859															
FEUILLET N° 6 ET DERNIER			TOTAUX : 9 61 87			17979	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 63 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 9840

FEUILLET N° 6 ET DERNIER

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	69	NOYER JOSEPH	4 93 91	1 88 19 2 21 58 0 81 05 0 03 09	T 1 T 2 T 3 T 4	1882 2127 746 27							
C	70	NOYER JOSEPH	1 63 56	1 63 56	T 2	1570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 6 57 47	6352	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9940
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	69	NOYER JOSEPH	4 93 91	1 88 19 2 21 58 0 81 05 0 03 09	T 1 T 2 T 3 T 4	1882 2127 746 27							
C	70	NOYER JOSEPH	1 63 56	1 63 56	T 2	1570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 6 57 47	6352

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9940

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	69	NOYER JOSEPH	4 93 91	1 88 19 2 21 58 0 81 05 0 03 09	T 1 T 2 T 3 T 4	1882 2127 746 27							
C	70	NOYER JOSEPH	1 63 56	1 63 56	T 2	1570							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 6 57 47	6352

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	67	HAUT DU VAL VILAINE	12 25 07	2 51 50 9 73 57	T 2 T 3	2414 8957							
C	68	HAUT DU VAL VILAINE	6 11 70	2 64 74 2 20 70 1 26 26	T 1 T 2 T 3	2647 2119 1162							
C	280	HAUT DU VAL VILAINE	1 29 11	1 29 11	T 3	1188							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 19 65 88	18487	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	67	HAUT DU VAL VILAINE	12 25 07	2 51 50 9 73 57	T 2 T 3	2414 8957							
C	68	HAUT DU VAL VILAINE	6 11 70	2 64 74 2 20 70 1 26 26	T 1 T 2 T 3	2647 2119 1162							
C	280	HAUT DU VAL VILAINE	1 29 11	1 29 11	T 3	1188							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 19 65 88	18487

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
C	67	HAUT DU VAL VILAINE	12 25 07	2 51 50 9 73 57	T 2 T 3	2414 8957							
C	68	HAUT DU VAL VILAINE	6 11 70	2 64 74 2 20 70 1 26 26	T 1 T 2 T 3	2647 2119 1162							
C	280	HAUT DU VAL VILAINE	1 29 11	1 29 11	T 3	1188							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 19 65 88	18487	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9960
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 9980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	21	PRE BALLET	1 00 98			1 00 98			B 2	379							
A	87	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 22 158 Friche M 0 51 27 129	0 56 47			0 56 47			B 2	212							
A	88	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 38 42 98	0 38 40			0 38 40			B 2	144							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 89 69 227 Feuillus 0 05 22 158 Totaux : 0 94 91 385															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 95 85	735	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 9980
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	114	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 64 264	0 02 64			0 02 64			B 2	10							
C	116	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 66 266	0 02 65			0 02 65			B 2	10							
C	117	CHEMIN A LA DAME DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 43 54 4354	0 43 53			0 43 53			B 2	163							
C	154	TRUCHOT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 30 490	0 16 30			0 16 30			B 3	41							
C	224	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 18 72 94 Futaie T 0 93 52 9352	1 12 22			1 12 22			B 3	281							
C	230	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 32 766	0 15 30			0 15 30			B 3	38							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 18 72 94 Futaie T 1 42 36 14236 Feuil. D 0 15 32 766 Resine. 0 16 30 490 Totaux : 1 92 70 15586															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 92 64	543	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	22	PRE BALLET	0	09	24	0	09	24	T 1	92							
A	67	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 52 136	1	03	04	0	98	54 0 04 50	T 1 B 2	985 17							
A	558	LES MOUILLERES	0	97	83	0	97	83	T 2	939							
A	562	LES MOUILLERES	0	15	80	0	15	80	T 2	152							
A	573	LES MOUILLERES	0	32	95	0	32	95	T 2	316							
A	655	LE COLOMBIER	0	67	56	0	67	56	T 2	649							
A	843	LES MEZES Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Feuillus 0 01 22 37	0	85	18	0	83	69 0 01 49	T 1 B 2	837 6							
B	44	SUR L EAU	0	15	69	0	10	08 0 03 28 0 02 33	T 3 T 5 TV 1	93 28 23							
B	45	SUR L EAU	0	05	02	0	05	02	V 1	1506							
B	52	LE COIN	0	17	67	0	17	67	V 1	5301							
B	68	PYMONT	0	11	34	0	11	34	T 3	104							
B	110	LA VOIVRE	0	00	44	0	00	44	T 3	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 61 76

11052

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	61	76					11052							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	140	LA VOIVRE Bail a ferme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par	0	05	66	0	05	66	V 1	1698							
B	186	LES SALLOTES	0	07	47	0	07	47	V 1	2241							
B	190	LES SALLOTES	0	05	41	0	05	41	V 1	1623							
B	243	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 17 72 1240 Feuillus 0 05 25 368	0	22	96	0	22	96	B 4	18							
B	245	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	64	0	00	64	T 3	6							
B	249	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 19 42 1360 Taillis 0 01 12 6 Feuillus 0 06 06 425	0	26	59	0	26	59	B 4	21							
B	258	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 11 86 830 Taillis 0 13 09 66	0	24	93	0	24	93	B 4	20							
B	260	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	12	0	00	12	T 3	1							
B	382	PYMONT	0	28	86	0	28	86	T 3	266							
B	414	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 64 218	0	03	63	0	03	63	B 3	9							
B	769	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 18 22 548	0	18	21	0	18	21	B 3	46							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 06 2417001

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	6 06 24					17001									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1569	LA PROSE	0 14 03	0 00 83	T 3	8											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 22 1058	0 13 20			B 3	33										
C	42	COMME AU MEUNIER	0 07 50	0 07 50	B 3	19											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 50 376															
C	43	COMME AU MEUNIER	0 63 69	0 35 14	T 3	323											
			0 28 55			B 3	71										
C	44	COMME AU MEUNIER	0 17 03	0 00 47	T 3	4											
			0 16 56			B 3	41										
C	64	HAUT DU VAL VILAINE	0 76 02	0 76 02	B 3	190											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 76 04 1142															
C	78	LES PROSORMEES	0 21 12	0 08 65	T 1	87											
			0 12 47			T 2	120										
C	87	L EPINE AUX BATS	0 32 10	0 02 09	T 2	20											
			0 30 01			T 3	276										
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	39	LA VOIE DE BAR	0 01 50	0 01 50	T 1	15											
		Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le															
ZC	40	LA VOIE DE BAR	3 79 90	3 79 90	T 1	3799											
		Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le															

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 12 19 13

22007

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 10020

FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	12 19 13			22007											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Taillis 0 90 25 1214 Feuillus 0 17 05 966 Feuil. D 0 07 50 376 Resine. 0 35 08 1824 Futaie P 0 49 00 3430 Totaux : 1 99 16 7834															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 12 19 13			22007	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 32 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 4 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	22	PRE BALLET	0	09	24	0	09	24	T 1	92							
A	67	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 52 136	1	03	04	0	98	54 0 04 50	T 1 B 2	985 17							
A	558	LES MOUILLERES	0	97	83	0	97	83	T 2	939							
A	562	LES MOUILLERES	0	15	80	0	15	80	T 2	152							
A	573	LES MOUILLERES	0	32	95	0	32	95	T 2	316							
A	655	LE COLOMBIER	0	67	56	0	67	56	T 2	649							
A	843	LES MEZES Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Feuillus 0 01 22 37	0	85	18	0	83	69 0 01 49	T 1 B 2	837 6							
B	44	SUR L EAU	0	15	69	0	10	08 0 03 28 0 02 33	T 3 T 5 TV 1	93 28 23							
B	45	SUR L EAU	0	05	02	0	05	02	V 1	1506							
B	52	LE COIN	0	17	67	0	17	67	V 1	5301							
B	68	PYMONT	0	11	34	0	11	34	T 3	104							
B	110	LA VOIVRE	0	00	44	0	00	44	T 3	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 61 76

11052

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	61	76					11052							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	140	LA VOIVRE Bail a ferme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par	0	05	66	0	05	66	V 1	1698							
B	186	LES SALLOTES	0	07	47	0	07	47	V 1	2241							
B	190	LES SALLOTES	0	05	41	0	05	41	V 1	1623							
B	243	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 17 72 1240 Feuillus 0 05 25 368	0	22	96	0	22	96	B 4	18							
B	245	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	64	0	00	64	T 3	6							
B	249	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 19 42 1360 Taillis 0 01 12 6 Feuillus 0 06 06 425	0	26	59	0	26	59	B 4	21							
B	258	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 11 86 830 Taillis 0 13 09 66	0	24	93	0	24	93	B 4	20							
B	260	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	12	0	00	12	T 3	1							
B	382	PYMONT	0	28	86	0	28	86	T 3	266							
B	414	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 64 218	0	03	63	0	03	63	B 3	9							
B	769	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 18 22 548	0	18	21	0	18	21	B 3	46							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 06 2417001

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	6 06 24					17001									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1569	LA PROSE	0 14 03	0 00 83	T 3	8											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 22 1058	0 13 20			B 3	33										
C	42	COMME AU MEUNIER	0 07 50	0 07 50	B 3	19											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 50 376															
C	43	COMME AU MEUNIER	0 63 69	0 35 14	T 3	323											
			0 28 55			B 3	71										
C	44	COMME AU MEUNIER	0 17 03	0 00 47	T 3	4											
			0 16 56			B 3	41										
C	64	HAUT DU VAL VILAINE	0 76 02	0 76 02	B 3	190											
		DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 76 04 1142															
C	78	LES PROSORMEES	0 21 12	0 08 65	T 1	87											
			0 12 47			T 2	120										
C	87	L EPINE AUX BATS	0 32 10	0 02 09	T 2	20											
			0 30 01			T 3	276										
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	39	LA VOIE DE BAR	0 01 50	0 01 50	T 1	15											
		Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le															
ZC	40	LA VOIE DE BAR	3 79 90	3 79 90	T 1	3799											
		Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le															

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 12 19 13

22007

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 10020

FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	12 19 13			22007											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Taillis 0 90 25 1214 Feuillus 0 17 05 966 Feuil. D 0 07 50 376 Resine. 0 35 08 1824 Futaie P 0 49 00 3430 Totaux : 1 99 16 7834															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER TOTAUX : 12 19 1322007														LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 32 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ : Fait àleSIGNATURE :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	22	PRE BALLET	0	09	24	0	09	24	T 1	92							
A	67	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 52 136	1	03	04	0	98	54 0 04 50	T 1 B 2	985 17							
A	558	LES MOUILLERES	0	97	83	0	97	83	T 2	939							
A	562	LES MOUILLERES	0	15	80	0	15	80	T 2	152							
A	573	LES MOUILLERES	0	32	95	0	32	95	T 2	316							
A	655	LE COLOMBIER	0	67	56	0	67	56	T 2	649							
A	843	LES MEZES Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Feuillus 0 01 22 37	0	85	18	0	83	69 0 01 49	T 1 B 2	837 6							
B	44	SUR L EAU	0	15	69	0	10	08 0 03 28 0 02 33	T 3 T 5 TV 1	93 28 23							
B	45	SUR L EAU	0	05	02	0	05	02	V 1	1506							
B	52	LE COIN	0	17	67	0	17	67	V 1	5301							
B	68	PYMONT	0	11	34	0	11	34	T 3	104							
B	110	LA VOIVRE	0	00	44	0	00	44	T 3	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 61 76

11052

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	06	24					17001							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1569	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 22 1058	0	14	03	0	00	83	T 3 B 3	8 33							
C	42	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 50 376	0	07	50	0	07	50	B 3	19							
C	43	COMME AU MEUNIER	0	63	69	0	35	14	T 3 B 3	323 71							
C	44	COMME AU MEUNIER	0	17	03	0	00	47	T 3 B 3	4 41							
C	64	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 76 04 1142	0	76	02	0	76	02	B 3	190							
C	78	LES PROSORMEES	0	21	12	0	08	65	T 1 T 2	87 120							
C	87	L EPINE AUX BATS	0	32	10	0	02	09	T 2 T 3	20 276							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	39	LA VOIE DE BAR Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le	0	01	50	0	01	50	T 1	15							
ZC	40	LA VOIE DE BAR Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le	3	79	90	3	79	90	T 1	3799							

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 12 19 13

22007

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 10020

FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	12 19 13			22007											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Taillis 0 90 25 1214 Feuillus 0 17 05 966 Feuil. D 0 07 50 376 Resine. 0 35 08 1824 Futaie P 0 49 00 3430 Totaux : 1 99 16 7834															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 12 19 13			22007	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 32 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 4 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement: année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	22	PRE BALLET	0 09 24			0 09 24			T 1	92							
A	67	TOURNE BOURSE	1 03 04			0 98 54			T 1	985							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 52 136				0 04 50			B 2	17							
A	558	LES MOUILLERES	0 97 83			0 97 83			T 2	939							
A	562	LES MOUILLERES	0 15 80			0 15 80			T 2	152							
A	573	LES MOUILLERES	0 32 95			0 32 95			T 2	316							
A	655	LE COLOMBIER	0 67 56			0 67 56			T 2	649							
A	843	LES MEZES	0 85 18			0 83 69			T 1	837							
		Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le					0 01 49			B 2	6						
		DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Feuillus 0 01 22 37															
B	44	SUR L EAU	0 15 69			0 10 08 0 03 28 0 02 33			T 3 T 5 TV 1	93 28 23							
B	45	SUR L EAU	0 05 02			0 05 02			V 1	1506							
B	52	LE COIN	0 17 67			0 17 67			V 1	5301							
B	68	PYMONT	0 11 34			0 11 34			T 3	104							
B	110	LA VOIVRE	0 00 44			0 00 44			T 3	4							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 4 61 76

11052

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	61	76					11052							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	140	LA VOIVRE Bail a ferme consenti aux époux HENRIOT MOUTON par	0	05	66	0	05	66	V 1	1698							
B	186	LES SALLOTES	0	07	47	0	07	47	V 1	2241							
B	190	LES SALLOTES	0	05	41	0	05	41	V 1	1623							
B	243	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 17 72 1240 Feuillus 0 05 25 368	0	22	96	0	22	96	B 4	18							
B	245	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	64	0	00	64	T 3	6							
B	249	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 19 42 1360 Taillis 0 01 12 6 Feuillus 0 06 06 425	0	26	59	0	26	59	B 4	21							
B	258	SUR LE VAL GUILLOT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 11 86 830 Taillis 0 13 09 66	0	24	93	0	24	93	B 4	20							
B	260	SUR LE VAL GUILLOT	0	00	12	0	00	12	T 3	1							
B	382	PYMONT	0	28	86	0	28	86	T 3	266							
B	414	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 64 218	0	03	63	0	03	63	B 3	9							
B	769	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 18 22 548	0	18	21	0	18	21	B 3	46							

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 06 24

17001

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	6 06 24					17001									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1569	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 22 1058	0 14 03	0 00 83 0 13 20			T 3 B 3	8 33									
C	42	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 07 50 376	0 07 50	0 07 50			B 3	19									
C	43	COMME AU MEUNIER	0 63 69	0 35 14 0 28 55			T 3 B 3	323 71									
C	44	COMME AU MEUNIER	0 17 03	0 00 47 0 16 56			T 3 B 3	4 41									
C	64	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 76 04 1142	0 76 02	0 76 02			B 3	190									
C	78	LES PROSORMEES	0 21 12	0 08 65 0 12 47			T 1 T 2	87 120									
C	87	L EPINE AUX BATS	0 32 10	0 02 09 0 30 01			T 2 T 3	20 276									
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	39	LA VOIE DE BAR Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le	0 01 50	0 01 50			T 1	15									
ZC	40	LA VOIE DE BAR Bail à long terme consenti par JUVENELLE né le	3 79 90	3 79 90			T 1	3799									

FEUILLET N° 3

A REPORTER : 12 19 13

22007

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10020

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	12 19 13			22007											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 28 24 Taillis 0 90 25 1214 Feuillus 0 17 05 966 Feuil. D 0 07 50 376 Resine. 0 35 08 1824 Futaie P 0 49 00 3430 Totaux : 1 99 16 7834															
FEUILLET N° 4 ET DERNIER			TOTAUX : 12 19 13			22007	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 32 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10020
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 4 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10120

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1088	COTE DE CHAVET	0 05 99			0 05 99			T 4	53							
B	1847	COTE DE CHAVET	0 00 23			0 00 23			T 4	2							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 06 22	55	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10120
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
A	749	LE VILLAGE	0 02 14	0	02	14	T 1	21									
B	134	LA VOIVRE	0 08 15	0	08	15	V 1	2445									
B	311	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 00 68 48 Feuil. D 0 01 48 74	0 02 15	0	02	14 0 00 01	B 3 B 4	5 0									
B	334	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 10 56 Taillis 0 04 77 24	0 05 85	0	05	85	B 3	15									
B	335	COMME DES TALLANTS	0 28 54	0	28	54	V 1	8562									
B	454	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 46 436	0 05 44	0	05	44	B 3	14									
B	455	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 02 482	0 06 01	0	06	01	B 3	15									
B	573	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 60 230	0 04 60	0	04	60	B 3	12									
B	669	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 26 264	0 05 25	0	05	25	B 3	13									
B	726	VAL COLAS ROBIN Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0 13 27	0	13	27	V 1	3981									
B	727	COTE DU VAL COLAS ROBIN Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0 07 63	0	07	63	V 1	2289									

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 89 0317372

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	89	03					17372							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	728	COTE DU VAL COLAS ROBIN Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	08	23	0	08	23	V 1	2469							
B	757	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 58 138	0	04	57	0	04	57	B 3	11							
B	802	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 82 866	0	11	36	0	00	54 0 10 82	T 3 B 3	5 27							
B	1179	LARGILLERE	0	05	00	0	05	00	T 4	44							
B	1190	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 02 482	0	06	01	0	06	01	B 4	5							
B	1789	LE TREMBLE Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	04	00	0	04	00	V 1	1200							
B	1791	LE TREMBLE Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	06	81	0	06	81	V 1	2043							
C	178	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 30 410	0	06	30	0	06	30	B 3	16							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	7	LA RUELLE GILLOT	0	39	40	0	39	37 0 00 03	T 1 T 3	394 0							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 1 80 71	23586

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10140
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10140

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 80 71			23586											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 30 410 Taillis 0 04 77 24 Feuil. D 0 12 44 624 Resine. 0 32 90 2404 Futaie P 0 00 68 48 Totaux : 0 57 09 3510															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 1 80 71			23586	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10140
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Logiciel INTEGREM

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte			
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12	
COMMUNE DE POLISOT																		
A	749	LE VILLAGE	0	02	14	0	02	14	T 1	21								
B	134	LA VOIVRE	0	08	15	0	08	15	V 1	2445								
B	311	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	02	15	0	02	14	B 3	5								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Futaie P 0 00 68 48																
		Feuil. D 0 01 48 74																
B	334	VIGNES DU GRAND TALLANT	0	05	85	0	05	85	B 3	15								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Feuil. D 0 01 10 56																
		Taillis 0 04 77 24																
B	335	COMME DES TALLANTS	0	28	54	0	28	54	V 1	8562								
B	454	CHAMP ROBERT	0	05	44	0	05	44	B 3	14								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Resine. 0 05 46 436																
B	455	CHAMP ROBERT	0	06	01	0	06	01	B 3	15								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Resine. 0 06 02 482																
B	573	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	04	60	0	04	60	B 3	12								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Feuil. D 0 04 60 230																
B	669	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0	05	25	0	05	25	B 3	13								
		DÉSIGN. HA A CA EUR																
		Feuil. D 0 05 26 264																
B	726	VAL COLAS ROBIN	0	13	27	0	13	27	V 1	3981								
		Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le																
B	727	COTE DU VAL COLAS ROBIN	0	07	63	0	07	63	V 1	2289								
		Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le																

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 89 03	17372

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10140
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	89	03					17372							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	728	COTE DU VAL COLAS ROBIN Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	08	23	0	08	23	V 1	2469							
B	757	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 58 138	0	04	57	0	04	57	B 3	11							
B	802	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 82 866	0	11	36	0	00	54 0 10 82	T 3 B 3	5 27							
B	1179	LARGILLERE	0	05	00	0	05	00	T 4	44							
B	1190	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 02 482	0	06	01	0	06	01	B 4	5							
B	1789	LE TREMBLE Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	04	00	0	04	00	V 1	1200							
B	1791	LE TREMBLE Cession de Bail à compter du 29/06/2024 de MILLEY né le	0	06	81	0	06	81	V 1	2043							
C	178	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 30 410	0	06	30	0	06	30	B 3	16							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	7	LA RUELLE GILLOT	0	39	40	0	39	37 0 00 03	T 1 T 3	394 0							

FEUILLET N° 2	A REPORTER : 1 80 71	23586

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10140

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 80 71			23586											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 06 30 410 Taillis 0 04 77 24 Feuil. D 0 12 44 624 Resine. 0 32 90 2404 Futaie P 0 00 68 48 Totaux : 0 57 09 3510															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 1 80 71			23586	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10140
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1516	LA BOULEE	0 06 68			0 06 68			V 1	2004							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et																	

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 06 68	2004

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10160
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	100	LE REMORD	0 58 77			0 54 23 0 04 54			T 1 B 2	542 17							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 54 138															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 54 138 Totaux : 0 04 54 138															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 58 77	559

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10200

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES Anonyme										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	142	LES CONTOURS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 03 90			0 03 90			B 3	10							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 92 118															
A	143	LES CONTOURS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 42 134	0 04 40			0 04 40			B 3	11							
A	676	LE FOSSE GOND	0 02 82			0 02 82			T 1	28							
A	677	LE FOSSE GOND	0 02 67			0 02 67			T 1	27							
A	812	LES MEZES	0 01 92			0 01 92			T 1	19							
B	169	LA COTOTTE	0 26 57			0 26 57			V 1	7971							
B	172	LA COTOTTE	0 23 16			0 23 16			V 1	6948							
B	233	SUR LE VAL GUILLOT	0 08 73			0 08 73			V 1	2619							
B	350	LES GRAVELEES	0 09 21			0 09 21			V 1	2763							
B	354	LES GRAVELEES Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 21 27			0 21 27			V 1	6381							
B	438	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 52 282	0 03 50			0 03 50			B 3	9							
B	479	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 38 220 Resine. 0 05 36 429	0 08 73			0 08 73			B 3	22							
B	502	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 88 318 Resine. 0 03 98 318	0 08 84			0 08 84			B 4	7							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 25 7226815

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10200
FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	25	72					26815							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	643	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 82 378	0	05	80	0	05	80	B 3	15							
B	650	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 52 490 Feuil. D 0 02 78 139	0	10	30	0	10	30	B 3	26							
B	1484	LE TREMBLE	0	02	47	0	02	47	V 1	741							
B	1551	COIN BARREAU	0	10	55	0	10	55	T 3	97							
B	1561	COIN BARREAU	0	05	22	0	05	22	T 3	48							
B	1613	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 62 698	0	11	60	0	11	60	B 3	29							
B	1726	COIN BARREAU	0	10	15	0	10	15	T 3	93							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 21 60 1406 Feuillus 0 08 34 252 Feuil. D 0 02 78 139 Resine. 0 24 48 1727 Totaux : 0 57 20 3524															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 81 81	27864	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 20 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1473	LE TREMBLE	0	16	93	0	16	93	V 1	5079							
B	1562	COIN BARREAU	0	04	84	0	04	84	T 3	45							
B	1563	COIN BARREAU	0	02	56	0	02	56	T 3	24							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 33	5148

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1473	LE TREMBLE	0	16	93	0	16	93	V 1	5079							
B	1562	COIN BARREAU	0	04	84	0	04	84	T 3	45							
B	1563	COIN BARREAU	0	02	56	0	02	56	T 3	24							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 33	5148

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	872	FOSSE DU BIEF	0	13	26	0	05	12	T 1	51							
						0	08	14	T 2	78							
B	380	PYMONT	0	10	43	0	10	43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0	01	93	0	01	93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	872	FOSSE DU BIEF	0 13 26	0 05 12 0 08 14	T 1 T 2	51 78							
B	380	PYMONT	0 10 43	0 10 43	T 3	96							
B	1662	PYMONT	0 01 93	0 01 93	T 3	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 25 62	243	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10340
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
B	791	PISSORON	0 14 34	0 00 24			T 3	2									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 12 1130		0 14 10			B 3	35									
B	793	PISSORON	0 17 30	0 00 64			T 3	6									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 66 1334		0 16 66			B 3	42									
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 78 2464 Totaux : 0 30 78 2464															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	85	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	791	PISSORON	0 14 34			0 00 24 0 14 10			T 3 B 3	2 35							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 12 1130															
B	793	PISSORON	0 17 30			0 00 64 0 16 66			T 3 B 3	6 42							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 66 1334															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 78 2464 Totaux : 0 30 78 2464															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	85	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	791	PISSORON	0 14 34			0 00 24 0 14 10			T 3 B 3	2 35							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 12 1130															
B	793	PISSORON	0 17 30			0 00 64 0 16 66			T 3 B 3	6 42							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 66 1334															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 78 2464 Totaux : 0 30 78 2464															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	85

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10420

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	791	PISSORON	0 14 34			0 00 24 0 14 10			T 3 B 3	2 35							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 12 1130															
B	793	PISSORON	0 17 30			0 00 64 0 16 66			T 3 B 3	6 42							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 66 1334															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 30 78 2464 Totaux : 0 30 78 2464															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	85	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10420
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10440

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		COMMUNE DE POLISOT															
A	42	TOURNE BOURSE	0 57 31	0 57 31	T 1	573											
A	53	TOURNE BOURSE	0 58 17	0 58 17	T 1	582											
A	62	TOURNE BOURSE DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 00 78 32	0 48 58	0 47 80 0 00 78	T 1 B 2	478 3											
A	76	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 26 34 790	0 26 33	0 26 33	B 2	99											
A	78	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 22 38	0 20 50	0 19 30 0 01 20	T 1 B 2	193 5											
A	79	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 12 34	0 21 55	0 20 45 0 01 10	T 1 B 2	205 4											
A	89	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 00 52 2	0 26 54	0 26 02 0 00 52	T 1 B 2	260 2											
A	164	CHAMP PANAY	0 45 93	0 11 15 0 34 78	T 1 T 2	112 334											
A	174	CHAMP PANAY	0 47 76	0 10 84 0 36 92	T 1 T 2	108 354											
A	178	CHAMP PANAY	0 11 08	0 04 04 0 07 04	T 1 T 2	40 68											
A	524	LES CRAIES	0 04 55	0 04 55	T 3	42											

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	3 68 30	3462

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10440

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	6 49 94			6 0 31											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 24 56 984 Friche M 0 00 52 2 Futaie T 0 00 02 2 Feuillus 0 29 68 892 Totaux : 0 54 78 1880															
FEUILLET N° 3 ET DERNIER			TOTAUX : 6 49 94			6 0 31	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 21 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10440
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 3 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	659	LE FOSSE GOND	0 01 49	0 01 49	T 1	15							
A	696	DERRIERE LA CURE	0 24 18	0 24 18	T 1	242							
A	778	LES MEZES	0 06 34	0 06 34	T 1	63							
A	799	LES MEZES	0 02 74	0 02 74	T 1	27							
A	882	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688	0 22 91	0 22 91	B 3	57							
A	1025	LE CERF	0 03 79	0 03 79	T 1	38							
A	1027	LE CERF	0 02 56	0 02 56	T 1	26							
A	1029	LE CERF	0 05 97	0 05 97	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688 Totaux : 0 22 92 688											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 98	528	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	659	LE FOSSE GOND	0 01 49	0 01 49	T 1	15							
A	696	DERRIERE LA CURE	0 24 18	0 24 18	T 1	242							
A	778	LES MEZES	0 06 34	0 06 34	T 1	63							
A	799	LES MEZES	0 02 74	0 02 74	T 1	27							
A	882	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688	0 22 91	0 22 91	B 3	57							
A	1025	LE CERF	0 03 79	0 03 79	T 1	38							
A	1027	LE CERF	0 02 56	0 02 56	T 1	26							
A	1029	LE CERF	0 05 97	0 05 97	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688 Totaux : 0 22 92 688											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 98	528	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10460

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	659	LE FOSSE GOND	0 01 49	0 01 49	T 1	15							
A	696	DERRIERE LA CURE	0 24 18	0 24 18	T 1	242							
A	778	LES MEZES	0 06 34	0 06 34	T 1	63							
A	799	LES MEZES	0 02 74	0 02 74	T 1	27							
A	882	LE SAUSSIS DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688	0 22 91	0 22 91	B 3	57							
A	1025	LE CERF	0 03 79	0 03 79	T 1	38							
A	1027	LE CERF	0 02 56	0 02 56	T 1	26							
A	1029	LE CERF	0 05 97	0 05 97	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 22 92 688 Totaux : 0 22 92 688											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 98	528	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10460
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	599	HAUT DE LA GALLOSE	0	04	33	0	04	33	V 1	1299							
B	1178	LARGILLERE	0	04	71	0	04	71	T 4	41							
B	1195	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 34 EUR 508	0	06	33	0	06	33	B 4	5							
B	1504	DERRIERE BUTON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 64 EUR 220	0	04	16	0	00	52 0 03 64	T 7 B 3	0 9							
B	1545	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 74 EUR 286	0	04	82	0	00	08 0 04 74	T 3 B 3	1 12							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 72 1014 Totaux : 0 14 72 1014															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 35	1367	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10500

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	599	HAUT DE LA GALLOSE	0	04	33	0	04	33	V 1	1299							
B	1178	LARGILLERE	0	04	71	0	04	71	T 4	41							
B	1195	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 06 34 EUR 508	0	06	33	0	06	33	B 4	5							
B	1504	DERRIERE BUTON DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 03 64 EUR 220	0	04	16	0	00	52 0 03 64	T 7 B 3	0 9							
B	1545	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA Resine. 0 04 74 EUR 286	0	04	82	0	00	08 0 04 74	T 3 B 3	1 12							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 72 1014 Totaux : 0 14 72 1014															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 35	1367	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10500
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	57	LE COIN	0	13	47	0	05	33	T 3	49							
			0	08	14			14	V 1	2442							
B	383	PYMONT	0	06	17	0	06	17	T 3	57							
B	384	PYMONT	0	08	12	0	08	12	T 3	75							
B	385	PYMONT	0	22	57	0	22	57	T 3	208							
B	452	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 14 12 1130	0	14	11	0	14	11	B 3	35							
B	616	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 66 452	0	05	64	0	05	64	B 3	14							
B	1096	COTE DE CHAVET	0	07	55	0	07	55	V 1	2265							
B	1106	COTE DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 03 38 338	0	03	94	0	00	58	T 1	6							
			0	03	36			36	B 4	3							
B	1188	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 06 324	0	04	04	0	04	04	B 4	3							
B	1533	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 10 186	0	03	10	0	03	10	B 3	8							
B	1536	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 78 168	0	02	78	0	02	78	B 3	7							
B	1541	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 46 208	0	03	45	0	03	45	B 3	9							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 94 945181

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 10520

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10520

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0 94 94			5181							
COMMUNE DE POLISOT													
B	1656	COTE DE CHAVET	0 02 90	0 02 90	V 1	870							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 33 18 2468 Futaie P 0 03 38 338 Totaux : 0 36 56 2806											

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 97 84	6051

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 13 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	517	HAUT DE CHAVET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 20 576	0 07 19			0 07 19			B 4	6							
C	63	HAUT DU VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 53 28 800	0 53 27			0 53 27			B 3	133							
C	265	HAUT DE VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 0 53 28 800	0 53 28			0 53 28			B 3	133							
C	266	HAUT DE VAL VILAINE DÉSIGN. HA A CA EUR Plant. S 0 08 04 402 Taillis 0 45 31 680	0 53 27			0 53 27			B 3	133							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Taillis 1 51 87 2280 Resine. 0 07 20 576 Plant. S 0 08 04 402 Totaux : 1 67 11 3258															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 67 01	405

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10600

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	216	LE CORROY DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 24 40 2440	0 24 40			0 24 40			B 1	122							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 24 40 2440 Totaux : 0 24 40 2440															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 24 40	122

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10600
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10640

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1721	COIN BARREAU	0	00	05	0	00	05	T 3	0							
B	1722	COIN BARREAU	0	09	58	0	09	58	T 3	88							
B	1723	COIN BARREAU	0	00	22	0	00	22	T 3	2							
B	1724	COIN BARREAU	0	00	27	0	00	27	T 3	2							
B	1725	COIN BARREAU	0	16	08	0	16	08	T 3	148							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 26 20	240

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	93	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 68 26			0 68 26			V 1	20478							
B	94	LA VOIVRE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 07 01			0 07 01			V 1	2103							
B	379	LE CLOS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 19 83			0 19 83			V 1	5949							
B	1970	LA VOIVRE	0 00 74			0 00 74			V 1	222							
B	1972	LA VOIVRE	0 00 42			0 00 42			V 1	126							
B	1975	LA VOIVRE	0 08 43			0 08 43			V 1	2529							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 04 69	31407	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
A	828	LES MEZES	0 09 84	0 08 36			T 1	84									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 46		0 01 48			B 2	6									
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 46															
		Totaux : 0 01 48 46															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 84 90	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10720

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	828	LES MEZES	0 09 84			0 08 36			T 1	84							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 46				0 01 48			B 2	6							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 46															
		Totaux : 0 01 48 46															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 84 90	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10720
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10740

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	644	COMBRAUX Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 25 28 1644	0 25 28			0 25 28			B 3	63							
B	2182	DERRIERE LES HAIES Bail à long terme consenti par BARONI né le 07/01/1960 pour 25 ans à compter du 25/02/1999	0 12 54			0 00 23 0 12 31			T 4 V 1	2 3693							
B	2221	DERRIERE LES HAIES	0 00 30			0 00 30			V 1	90							
B	2222	DERRIERE LES HAIES	0 15 03			0 15 03			V 1	4509							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 25 28 1644 Totaux : 0 25 28 1644															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 53 15	8357	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10770

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	16	LA RUELLE GILLOT	0 01 80	0 01 80	T 1	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 80	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10770

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	16	LA RUELLE GILLOT	0 01 80	0 01 80	T 1	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 80	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10770

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY													
ZC	16	LA RUELLE GILLOT	0 01 80	0 01 80	T 1	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 80	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 10770
 DESTINATAIRE : Anonyme
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10770

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	16	LA RUELLE GILLOT	0 01 80			0 01 80			T 1	18							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 01 80	18	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	25	PRE BALLET	0	25	42	0	25	42	T 1	254							
A	26	PRE BALLET	0	24	80	0	24	80	T 1	248							
A	27	PRE BALLET	0	31	83	0	31	83	T 1	318							
A	33	PRE BALLET	0	27	30	0	27	30	B 2	102							
A	34	PRE BALLET	0	24	07	0	23	06 0 01 01	T 1 B 2	231 4							
A	58	TOURNE BOURSE	0	11	03	0	11	03	T 1	110							
A	72	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 02 122	0	29	88	0	25	86 0 04 02	T 1 B 2	259 15							
A	73	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 36 42	0	33	78	0	32	42 0 01 36	T 1 B 2	324 5							
A	91	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 72 6	0	54	29	0	52	58 0 01 71	T 1 B 2	526 6							
A	92	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 01 12 4	0	34	51	0	33	39 0 01 12	T 1 B 2	334 4							
A	93	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Friche M 0 03 06 8	0	16	37	0	13	32 0 03 05	T 1 B 2	133 11							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 3 13 28

2884

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10780
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10780

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	3 13 28					2884									
COMMUNE DE POLISOT																	
A	101	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 44 74	0 32 26	0 29 83 0 02 43			T 1 B 2	298 9									
A	162	CHAMP PANAY	0 29 24	0 06 36 0 22 88			T 1 T 2	64 220									
A	167	CHAMP PANAY	0 15 40	0 03 36 0 12 04			T 1 T 2	34 116									
A	168	CHAMP PANAY	0 15 37	0 03 42 0 11 95			T 1 T 2	34 115									
A	169	CHAMP PANAY	0 15 46	0 03 25 0 12 21			T 1 T 2	33 117									
A	170	CHAMP PANAY	0 32 64	0 06 85 0 25 79			T 1 T 2	69 248									
A	185	CHAMP PANAY	0 34 49	0 34 49			T 1	345									
A	506	LES CRAIES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 72 120	0 01 71	0 01 71			B 3	4									
A	533	CHAMP PASSERAT	0 71 08	0 38 65 0 32 43			T 1 T 2	387 311									
A	534	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 12 60 378	0 99 70	0 26 22 0 60 90 0 12 58			T 1 T 2 B 3	262 585 31									

FEUILLET N° 2

A REPORTER : 6 60 636166

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10780
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	6 60 63			6166											
COMMUNE DE POLISOT																	
A	535	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 16 08 EUR 484	0 16 08	0 16 08	B 3	40											
A	536	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 32 EUR 220	0 07 31	0 07 31	B 3	18											
A	538	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 10 20 EUR 306	0 10 20	0 10 20	B 3	26											
A	539	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 34 EUR 10	0 14 59	0 09 31 0 04 94 0 00 34	T 1 T 2 B 3	93 47 1											
A	547	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 09 72 EUR 292	0 34 26	0 18 11 0 06 45 0 09 70	T 1 T 2 B 3	181 62 24											
A	548	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 02 EUR 212	0 30 68	0 09 28 0 14 40 0 07 00	T 1 T 2 B 3	93 138 18											
A	657	LE COLOMBIER	0 10 34	0 10 34	T 2	99											
A	683	LE FOSSE GOND	0 04 18	0 04 18	T 1	42											
A	685	LE FOSSE GOND	0 11 36	0 11 36	T 1	114											
A	775	LES MEZES	0 01 27	0 01 27	T 1	13											
FEUILLET N° 3			A REPORTER : 8 00 90			7175	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10780
FEUILLET N° 3

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	8	00	90					7175							
COMMUNE DE POLISOT																	
A	776	LES MEZES	0	01	28	0	01	28	T 1	13							
A	847	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Peuplera 0 01 38 110 Feuillus 0 01 10 33	0	02	46	0	02	46	B 2	9							
A	852	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 56 78	0	02	55	0	02	55	B 2	10							
A	854	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 76 24	0	26	07	0	25	31 0 00 76	T 1 B 2	253 3							
A	857	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 40 12	0	14	38	0	13	99 0 00 39	T 1 B 2	140 1							
A	858	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 48 46	0	55	70	0	54	22 0 01 48	T 1 B 2	542 6							
A	859	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 82 176	0	05	80	0	05	80	B 2	22							
A	867	CHAMP PASSERAT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 96 150	0	04	95	0	04	95	B 3	12							
A	909	DERRIERE LA CURE	0	01	10	0	01	10	T 1	11							
A	910	DERRIERE LA CURE	0	01	63	0	01	63	T 1	16							

FEUILLET N° 4	A REPORTER : 9 16 82	8213

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	9 16 82					8213									
COMMUNE DE POLISOT																	
A	911	DERRIERE LA CURE	0 56 48	0 56 48			T 1	565									
B	62	LE COIN	0 03 30	0 03 30			T 3	30									
B	77	PYMONT	0 06 12	0 06 12			T 3	56									
B	84	PYMONT	0 04 01	0 04 01			T 3	37									
B	85	PYMONT	0 06 95	0 06 95			T 3	64									
B	408	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 70 1476	0 22 69	0 22 69			B 3	57									
B	409	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 28 76 Futaie T 0 02 86 186	0 04 12	0 04 12			B 3	10									
B	456	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 98 1040	0 12 98	0 12 98			B 3	32									
B	466	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 36 430	0 05 35	0 05 35			B 3	13									
B	468	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 26 260	0 03 24	0 03 24			B 3	8									
B	477	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 00 66 Resine. 0 07 73 618	0 08 72	0 08 71 0 00 01			B 3 B 4	22 0									

FEUILLET N° 5

A REPORTER :	10	50	78

9107

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ. PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :* _____

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10780
FEUILLET N° 5

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10780

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	10	50	78					9107							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	505	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 28 214 Resine. 0 03 19 255	0	06	45	0	06	45	B 4	5							
B	595	HAUT DE LA GALLOSE	0	08	72	0	00	90 0 01 13 0 06 69	T 7 TV 1 V 1	0 11 2007							
B	623	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 14 270	0	04	13	0	04	13	B 3	10							
B	671	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 40 420	0	08	40	0	08	40	B 3	21							
B	752	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 80 114	0	03	78	0	03	78	B 3	9							
B	761	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 98 30	0	00	96	0	00	96	B 3	2							
B	764	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 58 48	0	01	58	0	01	58	B 3	4							
B	767	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 26 58 798	0	26	57	0	26	57	B 3	66							
B	812	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 18 94	0	01	16	0	01	16	B 3	3							

FEUILLET N° 6

A REPORTER : 11 12 53

11245

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	11 12 53			11245											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	841	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0 03 08	0 01 04 0 00 48 0 01 56	T 4 T 5 V 1	9 4 468											
B	842	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0 09 31	0 09 31	V 1	2793											
B	1175	LARGILLERE	0 05 41	0 05 41	V 1	1623											
B	1591	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 84 650	0 10 89	0 00 06 0 10 83	T 4 B 3	1 27											
B	1610	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 74 584	0 09 72	0 09 72	B 3	24											
B	1621	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 78 226	0 03 77	0 03 77	B 3	9											
B	1622	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 10 246 Futaie T 0 03 30 215	0 07 38	0 07 38	B 3	18											
B	1669	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0 05 10	0 02 03 0 01 35 0 01 72	T 4 T 5 V 1	18 11 516											
B	1680	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 28 1448	0 22 26	0 22 26	B 3	56											
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	2	LA RUELLE GILLOT	0 09 30	0 09 30	T 3	86											
FEUILLET N° 7			A REPORTER : 11 98 75			16908	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10780
FEUILLET N° 7

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	11 98 75			16908							
COMMUNE DE POLISY													
ZC	21	LA RUELLE GILLOT	0 94 40	0 94 33 0 00 07	T 1 T 3	943 1							
ZC	85	LA RUELLE GILLOT	0 01 00	0 01 00	T 1	10							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR													
		DÉSIGN. HA A CA EUR											
		Peuplera 0 01 38 110											
		Friche M 0 05 90 18											
		Futaie T 0 59 56 3875											
		Feuillus 0 89 90 2779											
		Feuil. D 0 08 40 420											
		Resine. 0 96 38 5469											
		Totaux : 2 61 52 12671											
FEUILLET N° 8 ET DERNIER							TOTAUX : 12 94 15			17862			

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 73 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10860

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	1003	LE MEPETIT	0	14	56	0	14	56	V 1	4368							
B	2294	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	31	09	0	00	99	T 4	9							
						0	00	68	T 5	6							
						0	29	42	V 1	8826							
B	2296	BAS DE LARGILLERE SUR L EA	0	02	15	0	02	15	T 5	18							
B	2332	LARGILLERE	0	29	64	0	06	14	T 7	3							
						0	21	98	V 1	6594							
						0	01	52	B 4	1							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 52 122															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 52 122 Totaux : 0 01 52 122															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 77 44	19825	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	605	HAUT DE LA GALLOSE	0 10 02	0 10 02	V 1	3006							
B	606	HAUT DE LA GALLOSE	0 20 49	0 20 49	V 1	6147							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 51	9153	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10880
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA A CA	HA A CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	605	HAUT DE LA GALLOSE	0 10 02	0 10 02	V 1	3006							
B	606	HAUT DE LA GALLOSE	0 20 49	0 20 49	V 1	6147							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 51	9153	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10880
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10880

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
B	605	HAUT DE LA GALLOSE	0 10 02	0 10 02	V 1	3006							
B	606	HAUT DE LA GALLOSE	0 20 49	0 20 49	V 1	6147							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 30 51	9153	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10880
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10900

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2256	LE MEPETIT	0 16 20			0 16 20			V 1	4860							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 20 4860	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10900
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10900

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2256	LE MEPETIT	0 16 20			0 16 20			V 1	4860							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 16 20 4860	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10900
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10920

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	730	LA FOSSE COLLOT	0 07 22			0 07 22			T 3	66							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 07 22	66

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10930

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA A CA	HA A CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	731	LA FOSSE COLLOT	0 09 54	0 09 54	T 3	88							
Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et													

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 54	88

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10930
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1449	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 04 22			0 04 22			V 1	1266							
B	1450	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 06 14			0 06 14			V 1	1842							
B	1451	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 04 66			0 04 66			V 1	1398							
B	1452	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 07 58			0 07 58			V 1	2274							
B	1454	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 11 16			0 11 16			V 1	3348							
B	1455	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 09 66			0 09 66			V 1	2898							
B	1456	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 03 67			0 03 67			V 1	1101							
B	1475	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 05 49			0 05 49			V 1	1647							
B	1477	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 08 90			0 08 90			V 1	2670							
B	1478	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 08 53			0 08 53			V 1	2559							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 70 01	21003

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10980
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1449	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 04 22			0 04 22			V 1	1266							
B	1450	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 06 14			0 06 14			V 1	1842							
B	1451	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 04 66			0 04 66			V 1	1398							
B	1452	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 07 58			0 07 58			V 1	2274							
B	1454	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 11 16			0 11 16			V 1	3348							
B	1455	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 09 66			0 09 66			V 1	2898							
B	1456	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 03 67			0 03 67			V 1	1101							
B	1475	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 05 49			0 05 49			V 1	1647							
B	1477	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 08 90			0 08 90			V 1	2670							
B	1478	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLOT PERE ET FILS	0 08 53			0 08 53			V 1	2559							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 70 01	21003

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 10980
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 10980

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

(suite)

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 2 ET DERNIER

TOTAUX : 1 07 23

32169

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 11 PARCELLES,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

1e

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGRM

DESTINATAIRE : Anonyme
N° de Compte : 10980
ADRESSE :
FEUILLET N° 2 ET DERNIER

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		COMMUNE DE POLISOT															
A	727	LA FOSSE COLLOT	0 09 28	0 09 28			T 3	85									
A	728	LA FOSSE COLLOT	0 05 64	0 05 64			T 3	52									
A	729	LA FOSSE COLLOT	0 05 96	0 05 96			T 3	55									
A	787	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 64 20	0 08 82	0 08 20 0 00 62			T 1 B 2	82 2									
A	801	LES MEZES	0 02 17	0 02 17			T 1	22									
A	870	LA FOSSE COLLOT	0 03 11	0 03 11			T 3	29									
B	43	SUR L EAU Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et	0 19 62	0 19 62			V 1	5886									
B	50	SUR L EAU	0 08 61	0 01 24 0 00 34 0 00 08 0 06 95			T 3 T 5 TV 1 V 1	11 3 1 2085									
B	116	LA VOIVRE	0 00 90	0 00 90			T 3	8									
B	145	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 82 338	0 04 82	0 04 82			B 2	18									
B	146	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 06 56 460	0 06 55	0 06 55			B 2	25									
B	340	COMME DES TALLANTS Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 22 57	0 22 57			V 1	6771									
B	433	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 02 86 186	0 02 85	0 02 85			B 3	7									
FEUILLET N° 1		A REPORTER :		1 00 90			15142			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :							

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

(suite)											
		REPORT	1 00 90			15142					
COMMUNE DE POLISOT											
B	461	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 90 232	0 02 90	0 02 90	B 3	7					
B	493	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 10 68 694 Resine. 0 00 01 1	0 10 67	0 10 67	B 3	27					
B	500	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 03 18 206 Resine. 0 01 57 126	0 04 73	0 04 73	B 4	4					
B	593	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 92 320 Futaie P 0 00 82 82	0 06 43	0 00 70 0 05 73	T 7 B 3	0 14					
B	612	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 26 420	0 05 25	0 05 25	B 3	13					
B	657	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 36 318	0 06 35	0 06 35	B 3	16					
B	729	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 31 77	0 31 77	V 1	9531					
B	730	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 14 83	0 14 83	V 1	4449					
B	732	COTE DU VAL COLAS ROBIN Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 05 52	0 05 52	V 1	1656					

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant...
			HA	A	CA	HA	A	CA		Points			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 2			A REPORTER :			1 89 35			3 0 8 5 9			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11000
FEUILLET N° 2

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION										DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES							
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	1	89	35					30859							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	758	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 11 48 346	0	11	46	0	11	46	B 3	29							
B	759	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 32 310	0	10	30	0	10	30	B 3	26							
B	760	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 16 26 488	0	16	25	0	16	25	B 3	41							
B	1461	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à SCEA PIOLLOT PERE ET FILS DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 01 18 76	0	22	47	0 01 44 0 19 87 0 01 16	T 1 V 1 B 4	14 5961 1									
B	1485	DERRIERE BUTON Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLLOT PERE ET	0	04	23	0	04	23	V 1	1269							
B	1488	DERRIERE BUTON Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLLOT PERE ET	0	09	37	0	09	37	V 1	2811							
B	1537	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 26 136	0	02	24	0	02	24	B 3	6							
B	1788	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à la SCEA PIOLLOT PERE ET	0	00	84	0	00	84	V 1	252							
B	2003	LE TREMBLE Bail à long terme consenti à SCEA PIOLLOT PERE ET FILS	0	26	29	0	26	29	V 1	7887							
B	2172	CHEVRY	0	03	56	0	03	56	V 1	1068							
FEUILLET N° 3					A REPORTER : 2 96 36					50224		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 11000
 FEUILLET N° 3

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11000

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2	96	36					50224							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2174	CHEVRY	0	02	07	0	02	07	V 1	621							
B	2175	CHEVRY	0	04	63	0	04	63	V 1	1389							
B	2177	CHEVRY	0	06	13	0	06	13	V 1	1839							
C	38	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 40 70	0	01	38	0	01	38	B 3	3							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	6	LA RUELLE GILLOT	0	25	50	0	21	91 0 03 59	T 1 T 3	219 33							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 22 82 1482 Feuillus 0 12 02 818 Feuil. D 0 07 76 388 Resine. 0 50 06 2059 Futaie P 0 00 82 82 Totaux : 0 93 48 4829															

FEUILLET N° 4 ET DERNIER	TOTAUX : 3 36 07	54328	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 37 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11000
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 4 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... (voir notice en première page)
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	785	LES MEZES	0 02 37			0 02 18			T 1	22							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 20 6				0 00 19			B 2	1							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 20 6 Totaux : 0 00 20 6															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 02 37	23	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11020
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
COMMUNE DE POLISOT																	
A	785	LES MEZES	0 02 37	0 02 18			T 1	22									
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 20 6		0 00 19			B 2	1									
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 20 6 Totaux : 0 00 20 6															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 02 37	23	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11020
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	68	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 01 20 EUR 36	0 24 60			0 23 41 0 01 19			T 1 B 2	234 4							
A	69	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 18 EUR 66	0 32 76			0 30 58 0 02 18			T 1 B 2	306 8							
A	98	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 01 64 EUR 50	0 22 36			0 20 72 0 01 64			T 1 B 2	207 6							
A	158	CHAMP PANAY	0 07 19			0 03 26 0 03 93			T 1 T 2	33 38							
A	159	CHAMP PANAY	0 05 49			0 02 61 0 02 88			T 1 T 2	26 28							
A	160	CHAMP PANAY	0 17 96			0 17 96			T 2	172							
B	65	LE COIN DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 00 02 EUR 2	0 03 45			0 03 44 0 00 01			T 3 B 2	32 0							
B	79	PYMONT	0 09 16			0 09 16			T 3	84							
B	147	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 05 26 EUR 368	0 05 24			0 05 24			B 2	20							
B	148	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 13 00 EUR 910	0 13 00			0 13 00			B 2	49							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 1 41 21	1247

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 11040

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 41 21			1247											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	337	COMME DES TALLANTS	0 10 55	0 10 55	V 1	3165											
B	405	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 36 348	0 05 35	0 05 35	B 3	13											
B	431	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 96 236 Futaie T 0 03 43 223	0 06 37	0 06 37	B 3	16											
B	435	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 08 6 Futaie T 0 04 51 294	0 04 58	0 04 58	B 3	11											
B	460	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 86 708	0 08 85	0 08 85	B 3	22											
B	482	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 36 382	0 06 35	0 06 35	B 3	16											
B	483	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 54 392	0 06 52	0 06 52	B 3	16											
B	489	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 23 70 1540	0 23 68	0 22 90 0 00 78	B 3 B 4	57 1											
B	549	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 34 118	0 02 34	0 02 34	B 3	6											
FEUILLET N° 2		A REPORTER :		2 15 80		4570		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :									

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	2 15 80			4570							
COMMUNE DE POLISOT													
B	552	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 22 212	0 04 20	0 04 20	B 3	11							
B	556	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 06 254	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
B	568	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 24 312	0 06 22	0 06 22	B 3	16							
B	620	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 76 310	0 04 75	0 04 75	B 3	12							
B	621	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 58 492	0 07 56	0 07 56	B 3	19							
B	622	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 17 08 1110	0 17 07	0 17 07	B 3	43							
B	770	PISSORON	0 16 46	0 16 46	T 3	151							
B	796	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 60 1008	0 12 58	0 12 58	B 3	31							
B	804	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 80 1024	0 13 20	0 00 41 0 12 79	T 3 B 3	4 32							

FEUILLET N° 3	A REPORTER : 3 02 88	4902

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

(suite)											
		REPORT	3 02 88			4902					
COMMUNE DE POLISOT											
B	813	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 30 264	0 03 28	0 03 28	B 3	8					
B	834	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 30	0 00 01 0 00 66 0 03 63	T 4 T 5 V 1	0 6 1089					
B	835	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 41	0 00 02 0 00 71 0 03 68	T 4 T 5 V 1	0 6 1104					
B	836	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 25	0 00 03 0 00 68 0 03 54	T 4 T 5 V 1	0 6 1062					
B	837	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 10 72	0 00 12 0 01 43 0 09 17	T 4 T 5 V 1	1 12 2751					
B	1186	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 06 726	0 09 05	0 09 05	B 4	7					
B	1189	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 94 474	0 05 92	0 05 92	B 4	5					
B	1283	BUTON Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 07 34	0 07 34	V 1	2202					

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>	
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		éventuellement: année de fin de bail
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 4		A REPORTER :	3	52	15	13161	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 4

							(suite)					
		REPORT	3 52 15			13161						
COMMUNE DE POLISOT												
B	1284	BUTON Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 05 32	0 05 32	V 1	1596						
B	1285	BUTON Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 18 59	0 18 59	V 1	5577						
B	1302	CHEVRY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 57	0 03 57	V 1	1071						
B	1311	CHEVRY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 18	0 03 18	V 1	954						
B	1313	CHEVRY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 02 27	0 02 27	V 1	681						
B	1314	CHEVRY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 54	0 03 54	V 1	1062						
B	1315	CHEVRY Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 68	0 03 68	V 1	1104						
B	1436	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 05 80	0 05 80	V 1	1740						
B	1437	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 06 28	0 06 28	V 1	1884						
B	1438	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 11 36	0 11 36	V 1	3408						

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			Observations ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4			5			6	7	10	11	11a	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 5	A REPORTER : 4 15 74	3 2 2 3 8

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 5

(suite)											
		REPORT	4 15 74			32238					
COMMUNE DE POLISOT											
B	1439	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 02 20	0 02 20	V 1	660					
B	1440	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 02 32	0 02 32	V 1	696					
B	1441	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 74	0 03 74	V 1	1122					
B	1446	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 11	0 03 11	V 1	933					
B	1447	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 07 03	0 07 03	V 1	2109					
B	1448	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 22	0 04 22	V 1	1266					
B	1457	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 12 22	0 12 22	V 1	3666					
B	1458	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 06 25	0 06 25	V 1	1875					
B	1459	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 06 48	0 06 48	V 1	1944					
B	1476	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 17 99	0 17 99	V 1	5397					

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			Observations ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4			5			6	7	10	11	11a	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 6			A REPORTER :	4 81 30	51906	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :								

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	81	30					51906							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1482	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	11	08	0	11	08	V 1	3324							
B	1500	DERRIERE BUTON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 68 220	0	03	66	0	03	66	B 3	9							
B	1520	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 26 376	0	06	26	0	06	26	B 3	16							
B	1521	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 98 420	0	06	97	0	06	97	B 3	17							
B	1522	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 92 116	0	01	90	0	01	90	B 3	5							
B	1548	COIN BARREAU DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 90 54	0	09	45	0	08	57 0 00 88	T 3 B 3	79 2							
B	1552	COIN BARREAU	0	12	92	0	12	92	T 3	119							
B	1571	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 68 370 Resine. 0 06 38 511	0	12	05	0	12	05	B 3	30							
B	1574	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 82 508	0	07	80	0	07	80	B 3	20							

FEUILLET N° 7	A REPORTER : 5 53 39	55527

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 7

(suite)

A REPORTER : 6 50 55 77768

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

- **Col. 8 :** Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	50	55					77768							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	134	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 18 532	0	08	18	0	08	18	B 3	20							
ZA	1	COTE DU CHAMP AUX BOEUFs Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	19	20	0	19	20	V 1	5760							
ZB	3	LA HUCHE	0	23	40	0	23	40	T 1	234							
ZB	12	LA HUCHE	0	20	10	0	20	10	T 1	201							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 90 55 5887 Feuillus 0 23 30 1432 Feuil. D 0 17 86 896 Resine. 1 12 04 7965 Totaux : 2 43 75 16180															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 7 21 43	83983	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 88 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 10 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	68	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 20 36	0 24 60			0 23 41 0 01 19			T 1 B 2	234 4							
A	69	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 18 66	0 32 76			0 30 58 0 02 18			T 1 B 2	306 8							
A	98	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 64 50	0 22 36			0 20 72 0 01 64			T 1 B 2	207 6							
A	158	CHAMP PANAY	0 07 19			0 03 26 0 03 93			T 1 T 2	33 38							
A	159	CHAMP PANAY	0 05 49			0 02 61 0 02 88			T 1 T 2	26 28							
A	160	CHAMP PANAY	0 17 96			0 17 96			T 2	172							
B	65	LE COIN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 02 2	0 03 45			0 03 44 0 00 01			T 3 B 2	32 0							
B	79	PYMONT	0 09 16			0 09 16			T 3	84							
B	147	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 05 26 368	0 05 24			0 05 24			B 2	20							
B	148	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 13 00 910	0 13 00			0 13 00			B 2	49							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 1 41 21

1247

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	1 41 21			1247											
COMMUNE DE POLISOT																	
B	337	COMME DES TALLANTS	0 10 55	0 10 55	V 1	3165											
B	405	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 36 348	0 05 35	0 05 35	B 3	13											
B	431	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 96 236 Futaie T 0 03 43 223	0 06 37	0 06 37	B 3	16											
B	435	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 08 6 Futaie T 0 04 51 294	0 04 58	0 04 58	B 3	11											
B	460	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 86 708	0 08 85	0 08 85	B 3	22											
B	482	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 36 382	0 06 35	0 06 35	B 3	16											
B	483	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 54 392	0 06 52	0 06 52	B 3	16											
B	489	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 23 70 1540	0 23 68	0 22 90 0 00 78	B 3 B 4	57 1											
B	549	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 34 118	0 02 34	0 02 34	B 3	6											
FEUILLET N° 2		A REPORTER : 2 15 80 4570															

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 2

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12		
		REPORT	2 15 80					4570									
COMMUNE DE POLISOT																	
B	552	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 04 22 212	0 04 20	0 04 20			B 3	11									
B	556	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 06 254	0 05 04	0 05 04			B 3	13									
B	568	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 24 312	0 06 22	0 06 22			B 3	16									
B	620	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 76 310	0 04 75	0 04 75			B 3	12									
B	621	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 58 492	0 07 56	0 07 56			B 3	19									
B	622	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 17 08 1110	0 17 07	0 17 07			B 3	43									
B	770	PISSORON	0 16 46	0 16 46			T 3	151									
B	796	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 60 1008	0 12 58	0 12 58			B 3	31									
B	804	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 12 80 1024	0 13 20	0 00 41 0 12 79			T 3 B 3	4 32									

FEUILLET N° 3	A REPORTER : 3 02 88	4902

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 3

(suite)											
		REPORT	3 02 88			4902					
COMMUNE DE POLISOT											
B	813	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 30 264	0 03 28	0 03 28	B 3	8					
B	834	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 30	0 00 01 0 00 66 0 03 63	T 4 T 5 V 1	0 6 1089					
B	835	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 41	0 00 02 0 00 71 0 03 68	T 4 T 5 V 1	0 6 1104					
B	836	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 25	0 00 03 0 00 68 0 03 54	T 4 T 5 V 1	0 6 1062					
B	837	BAS DE LARGILLERE SUR L EA Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 10 72	0 00 12 0 01 43 0 09 17	T 4 T 5 V 1	1 12 2751					
B	1186	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 06 726	0 09 05	0 09 05	B 4	7					
B	1189	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 94 474	0 05 92	0 05 92	B 4	5					
B	1283	BUTON Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 07 34	0 07 34	V 1	2202					

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA		Points			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 4			A REPORTER :			3 52 15			13161			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 4

							(suite)				
		REPORT	3 52 15			13161					
COMMUNE DE POLISOT											
B	1284	BUTON	0 05 32	0 05 32	V 1	1596					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1285	BUTON	0 18 59	0 18 59	V 1	5577					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1302	CHEVRY	0 03 57	0 03 57	V 1	1071					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1311	CHEVRY	0 03 18	0 03 18	V 1	954					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1313	CHEVRY	0 02 27	0 02 27	V 1	681					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1314	CHEVRY	0 03 54	0 03 54	V 1	1062					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1315	CHEVRY	0 03 68	0 03 68	V 1	1104					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1436	LE TREMBLE	0 05 80	0 05 80	V 1	1740					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1437	LE TREMBLE	0 06 28	0 06 28	V 1	1884					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									
B	1438	LE TREMBLE	0 11 36	0 11 36	V 1	3408					
		Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et									

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant...
			HA	A	CA	HA	A	CA		Points			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 5			A REPORTER :			4 15 74			3 2 2 3 8			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :					

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 5

(suite)											
		REPORT	4 15 74			32238					
COMMUNE DE POLISOT											
B	1439	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 02 20	0 02 20	V 1	660					
B	1440	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 02 32	0 02 32	V 1	696					
B	1441	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 74	0 03 74	V 1	1122					
B	1446	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 03 11	0 03 11	V 1	933					
B	1447	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 07 03	0 07 03	V 1	2109					
B	1448	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 04 22	0 04 22	V 1	1266					
B	1457	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 12 22	0 12 22	V 1	3666					
B	1458	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 06 25	0 06 25	V 1	1875					
B	1459	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 06 48	0 06 48	V 1	1944					
B	1476	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0 17 99	0 17 99	V 1	5397					

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			Observations ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA			Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4			5			6	7	10	11	11a	12

Logiciel INTEGREM

FEUILLET N° 6	A REPORTER : 4 81 30	51906	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 6

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	4	81	30					51906							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1482	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	11	08	0	11	08	V 1	3324							
B	1500	DERRIERE BUTON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 03 68 220	0	03	66	0	03	66	B 3	9							
B	1520	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 26 376	0	06	26	0	06	26	B 3	16							
B	1521	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 06 98 420	0	06	97	0	06	97	B 3	17							
B	1522	BAS DE LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 92 116	0	01	90	0	01	90	B 3	5							
B	1548	COIN BARREAU DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 90 54	0	09	45	0	08	57 0 00 88	T 3 B 3	79 2							
B	1552	COIN BARREAU	0	12	92	0	12	92	T 3	119							
B	1571	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 68 370 Resine. 0 06 38 511	0	12	05	0	12	05	B 3	30							
B	1574	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 07 82 508	0	07	80	0	07	80	B 3	20							

FEUILLET N° 7	A REPORTER : 5 53 39	55527

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 7

Logiciel INTEGREM

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	5	53	39					55527							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1618	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 12 248	0	04	11	0	04	11	B 3	10							
B	1619	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 09 10 546	0	09	08	0	09	08	B 3	23							
B	1624	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 98 180 Futaie T 0 00 92 60	0	03	88	0	03	88	B 3	10							
B	1625	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 01 22 74 Futaie T 0 01 53 100	0	02	74	0	02	74	B 3	7							
B	1783	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	00	32	0	00	32	V 1	96							
B	1784	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	00	30	0	00	30	V 1	90							
B	1785	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	00	22	0	00	22	V 1	66							
B	1786	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	00	18	0	00	18	V 1	54							
B	1787	LE TREMBLE Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	00	45	0	00	45	V 1	135							

FEUILLET N° 8	A REPORTER : 5 74 67	56018

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
FEUILLET N° 8

(suite)

A REPORTER : 6 50 55 77768

Fait à _____ le _____ *SIGNATURE :*

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11040

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	6	50	55					77768							
COMMUNE DE POLISOT																	
C	134	LE BLOCHER DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 18 532	0	08	18	0	08	18	B 3	20							
ZA	1	COTE DU CHAMP AUX BOEUFs Réserve du droit de retour, interdiction d'aliéner et d'hypothéquer au profit de PIOLLOT né le 13/06/1930 et	0	19	20	0	19	20	V 1	5760							
ZB	3	LA HUCHE	0	23	40	0	23	40	T 1	234							
ZB	12	LA HUCHE	0	20	10	0	20	10	T 1	201							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 90 55 5887 Feuillus 0 23 30 1432 Feuil. D 0 17 86 896 Resine. 1 12 04 7965 Totaux : 2 43 75 16180															

FEUILLET N° 10 ET DERNIER	TOTAUX : 7 21 43	83983	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 88 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11040
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 10 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	711	LE CERF	0	01	32	0	01	32	T 1	13							
A	712	LE CERF	0	05	21	0	05	21	T 1	52							
A	713	LE CERF	0	04	02	0	04	02	T 1	40							
A	777	LES MEZES	0	01	87	0	01	87	T 1	19							
A	786	LES MEZES	0	02	48	0	02	33	T 1	23							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 16 6				0	00	15	B 2	1							
A	807	LES MEZES	0	00	52	0	00	52	T 1	5							
A	1087	RUELLE GILLOT	0	07	98	0	07	98	T 1	80							
B	574	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	03	58	0	03	58	B 3	9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 60 180															
B	642	COMBRAUX	0	05	07	0	05	07	B 3	13							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 08 330															
B	663	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0	08	12	0	08	12	B 3	20							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 14 408															
B	1267	BUTON	0	00	41	0	00	41	T 4	4							
B	1268	BUTON	0	04	04	0	04	04	T 4	36							
B	1269	BUTON	0	03	61	0	03	61	T 4	32							
B	1270	BUTON	0	09	24	0	09	24	T 4	81							
B	1812	LE TREMBLE	0	01	17	0	01	17	V 1	351							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 58 64

779

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11080
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11080

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	58	64					779							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1814	LE TREMBLE	0	03	80	0	03	80	V 1	1140							
B	1911	LE TREMBLE	0	03	95	0	03	95	V 1	1185							
C	180	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 78 3040	0	46	76	0	46	76	B 3	117							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	10	LA RUELLE GILLOT	0	09	90	0	09	90	T 1	99							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 51 86 3370 Feuillus 0 00 16 6 Feuil. D 0 11 74 588 Totaux : 0 63 76 3964															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 23 05	3320

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	711	LE CERF	0	01	32	0	01	32	T 1	13							
A	712	LE CERF	0	05	21	0	05	21	T 1	52							
A	713	LE CERF	0	04	02	0	04	02	T 1	40							
A	777	LES MEZES	0	01	87	0	01	87	T 1	19							
A	786	LES MEZES	0	02	48	0	02	33	T 1	23							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 16 6				0	00	15	B 2	1							
A	807	LES MEZES	0	00	52	0	00	52	T 1	5							
A	1087	RUELLE GILLOT	0	07	98	0	07	98	T 1	80							
B	574	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0	03	58	0	03	58	B 3	9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 60 180															
B	642	COMBRAUX	0	05	07	0	05	07	B 3	13							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 08 330															
B	663	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0	08	12	0	08	12	B 3	20							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 14 408															
B	1267	BUTON	0	00	41	0	00	41	T 4	4							
B	1268	BUTON	0	04	04	0	04	04	T 4	36							
B	1269	BUTON	0	03	61	0	03	61	T 4	32							
B	1270	BUTON	0	09	24	0	09	24	T 4	81							
B	1812	LE TREMBLE	0	01	17	0	01	17	V 1	351							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 58 64

779

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 11080

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11080

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	58	64					779							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1814	LE TREMBLE	0	03	80	0	03	80	V 1	1140							
B	1911	LE TREMBLE	0	03	95	0	03	95	V 1	1185							
C	180	TANIERE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 46 78 3040	0	46	76	0	46	76	B 3	117							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	10	LA RUELLE GILLOT	0	09	90	0	09	90	T 1	99							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 51 86 3370 Feuillus 0 00 16 6 Feuil. D 0 11 74 588 Totaux : 0 63 76 3964															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 1 23 05	3320	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 19 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1272	BUTON	0 09 85	0 09 85	V 1	2955							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 85	2955

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1272	BUTON	0 09 85	0 09 85	V 1	2955							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 85	2955

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11260

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	1272	BUTON	0 09 85	0 09 85	V 1	2955							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 85	2955

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11280

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	841	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 02 14 EUR 66	0 02 13			0 02 13			B 2	8							
A	842	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA Feuillus 0 07 88 EUR 238	0 07 87			0 07 87			B 2	30							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 10 02 304 Totaux : 0 10 02 304															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 10 0038

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11280
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	784	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 76 24	0 06 88	0 06 13 0 00 75	T 1 B 2	61 3							
B	18	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 108	0 01 53	0 01 53	B 2	6							
B	20	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 26 88	0 01 25	0 01 25	B 2	5							
B	112	LA VOIVRE	0 00 51	0 00 51	T 3	5							
B	113	LA VOIVRE	0 01 94	0 01 94	T 3	18							
B	114	LA VOIVRE	0 00 22	0 00 22	T 3	2							
B	150	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 26 158	0 02 24	0 02 24	B 2	8							
B	315	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 14 80 Feuil. D 0 02 28 114	0 03 40	0 03 40	B 3	9							
B	444	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 38 830	0 10 37	0 10 37	B 3	26							
B	465	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 50 360	0 04 49	0 04 49	B 3	11							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 32 83

154

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11300
FEUILLET N° 1

Logiciel INTEGREM

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11300

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	32	83					154							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	480	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 36 590	0	07	36	0	03	48 0 03 88	B 3 B 4	9 3							
B	481	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Resine. 0 01 61 129	0	09	97	0	09	97	B 3	25							
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Feuillus 0 05 82 378 Feuil. D 0 02 28 114 Resine. 0 23 85 1909 Futaie P 0 01 14 80 Totaux : 0 41 45 3025																	

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 50 16	191	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	784	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 76 24	0 06 88	0 06 13 0 00 75	T 1 B 2	61 3							
B	18	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 108	0 01 53	0 01 53	B 2	6							
B	20	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 26 88	0 01 25	0 01 25	B 2	5							
B	112	LA VOIVRE	0 00 51	0 00 51	T 3	5							
B	113	LA VOIVRE	0 01 94	0 01 94	T 3	18							
B	114	LA VOIVRE	0 00 22	0 00 22	T 3	2							
B	150	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 26 158	0 02 24	0 02 24	B 2	8							
B	315	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 14 80 Feuil. D 0 02 28 114	0 03 40	0 03 40	B 3	9							
B	444	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 38 830	0 10 37	0 10 37	B 3	26							
B	465	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 50 360	0 04 49	0 04 49	B 3	11							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 32 83

154

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

le

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :
A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11300
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11300

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		REPORT	0	32	83					154							
COMMUNE DE POLISOT																	
B	480	HAUT DE BIONE	0	07	36	0	03	48	B 3	9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 36 590				0	03	88	B 4	3							
B	481	HAUT DE BIONE	0	09	97	0	09	97	B 3	25							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Resine. 0 01 61 129															
TOTAUX CULTURES																	
		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Feuillus 0 05 82 378 Feuil. D 0 02 28 114 Resine. 0 23 85 1909 Futaie P 0 01 14 80 Totaux : 0 41 45 3025															

FEUILLET N° 2 ET DERNIER	TOTAUX : 0 50 16	191	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11300

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	784	LES MEZES DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 00 76 24	0 06 88	0 06 13 0 00 75	T 1 B 2	61 3							
B	18	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 54 108	0 01 53	0 01 53	B 2	6							
B	20	BESACE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 01 26 88	0 01 25	0 01 25	B 2	5							
B	112	LA VOIVRE	0 00 51	0 00 51	T 3	5							
B	113	LA VOIVRE	0 01 94	0 01 94	T 3	18							
B	114	LA VOIVRE	0 00 22	0 00 22	T 3	2							
B	150	LA VOIVRE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 02 26 158	0 02 24	0 02 24	B 2	8							
B	315	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 01 14 80 Feuil. D 0 02 28 114	0 03 40	0 03 40	B 3	9							
B	444	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 10 38 830	0 10 37	0 10 37	B 3	26							
B	465	CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 50 360	0 04 49	0 04 49	B 3	11							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 32 83

154

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 11300

FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>				
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12								
		REPORT	0 32 83			154															
COMMUNE DE POLISOT																					
B	480	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 07 36 590	0 07 36	0 03 48 0 03 88	B 3 B 4	9 3															
B	481	HAUT DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Resine. 0 01 61 129	0 09 97	0 09 97	B 3	25															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 08 36 544 Feuillus 0 05 82 378 Feuil. D 0 02 28 114 Resine. 0 23 85 1909 Futaie P 0 01 14 80 Totaux : 0 41 45 3025																			
FEUILLET N° 2 ET DERNIER														TOTAUX : 0 50 16		191		LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 :

Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 :

Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11300
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	771	LES MEZES	0 03 20			0 03 20			T 1	32							
A	789	LES MEZES	0 07 16			0 02 37			T 1	24							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 80 144			0 04 79			B 2	18								
B	303	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 14 30			0 14 30			V 1	4290							
Bail à long terme consenti par PRUNIER né le																	
B	564	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0 02 17			0 02 17			B 3	5							
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 18 110																	
B	566	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0 03 57			0 03 57			B 3	9							
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180																	
B	596	HAUT DE LA GALLOSE	0 25 92			0 01 60			T 7	1							
Bail à long terme consenti par PRUNIER né le						0 01 15			TV 1	12							
									0 23 17								
B	668	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0 03 08			0 03 08			B 3	8							
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 08 154																	
B	670	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0 16 81			0 16 81			B 3	42							
DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 16 82 842																	
B	763	PISSORON	0 01 99			0 01 99			B 3	5							
DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 00 60																	
B	1120	LES COMMES	0 02 00			0 02 00			V 1	600							
Bail à long terme consenti à HENRIOT né le 09/01/1965																	

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 80 20

11997

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 11320

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION														DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES									
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>						
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte								
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12						
		REPORT	0	80	20					11997													
COMMUNE DE POLISOT																							
B	1173	LARGILLERE Bail à long terme consenti par PRUNIER	0	15	60	0	15	60	V 1	4680													
B	1273	BUTON	0	04	31	0	04	31	V 1	1293													
B	1649	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 92 148	0	06	20	0	01	28 0 04 92	T 4 B 3	11 12													
C	37	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 40 70	0	01	39	0	01	39	B 3	3													
TOTAUX CULTURES PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 92 148 Feuillus 0 04 80 144 Feuil. D 0 27 06 1356 Resine. 0 02 00 60 Totaux : 0 38 78 1708																							
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 07 70							17996	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :												

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	771	LES MEZES	0 03 20			0 03 20			T 1	32							
A	789	LES MEZES	0 07 16			0 02 37			T 1	24							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 80 144				0 04 79			B 2	18							
B	303	VIGNES DU GRAND TALLANT Bail à long terme consenti par PRUNIER né le	0 14 30			0 14 30			V 1	4290							
B	564	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 18 110	0 02 17			0 02 17			B 3	5							
B	566	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180	0 03 57			0 03 57			B 3	9							
B	596	HAUT DE LA GALLOSE	0 25 92			0 01 60			T 7	1							
		Bail à long terme consenti par PRUNIER né le					0 01 15			TV 1	12						
						0 23 17			V 1	6951							
B	668	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 08 154	0 03 08			0 03 08			B 3	8							
B	670	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 16 82 842	0 16 81			0 16 81			B 3	42							
B	763	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 00 60	0 01 99			0 01 99			B 3	5							
B	1120	LES COMMES Bail à long terme consenti à HENRIOT né le 09/01/1965	0 02 00			0 02 00			V 1	600							

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 80 20

11997

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme

ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

N° de Compte : 11320

FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES													
(suite)													
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4			5	6	8	9	10	11	11a	11b
		REPORT	0	80	20		11997						
COMMUNE DE POLISOT													
B	1173	LARGILLERE Bail à long terme consenti par PRUNIER	0	15	60	0 15 60	V 1	4680					
B	1273	BUTON	0	04	31	0 04 31	V 1	1293					
B	1649	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 92 148	0	06	20	0 01 28 0 04 92	T 4 B 3	11 12					
C	37	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 40 70	0	01	39	0 01 39	B 3	3					
TOTAUX CULTURES PÉRENNES :			SURFACE			VALEUR							
		DÉSIGN. HA A CA EUR											
		Futaie T 0 04 92 148											
		Feuillus 0 04 80 144											
		Feuil. D 0 27 06 1356											
		Resine. 0 02 00 60											
		Totaux : 0 38 78 1708											
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 07 70			17996			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	771	LES MEZES	0 03 20			0 03 20			T 1	32							
A	789	LES MEZES	0 07 16			0 02 37			T 1	24							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 04 80 144	0 04 79			B 2	18										
B	303	VIGNES DU GRAND TALLANT	0 14 30			0 14 30			V 1	4290							
		Bail à long terme consenti par PRUNIER né le															
B	564	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0 02 17			0 02 17			B 3	5							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 18 110															
B	566	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP	0 03 57			0 03 57			B 3	9							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 58 180															
B	596	HAUT DE LA GALLOSE	0 25 92			0 01 60			T 7	1							
		Bail à long terme consenti par PRUNIER né le				0 01 15			TV 1	12							
						0 23 17			V 1	6951							
B	668	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0 03 08			0 03 08			B 3	8							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 03 08 154															
B	670	VIGNES DE LA COMME AU MEUN	0 16 81			0 16 81			B 3	42							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 16 82 842															
B	763	PISSORON	0 01 99			0 01 99			B 3	5							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 02 00 60															
B	1120	LES COMMES	0 02 00			0 02 00			V 1	600							
		Bail à long terme consenti à HENRIOT né le 09/01/1965															

FEUILLET N° 1

A REPORTER : 0 80 20

11997

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11320
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11320

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES													
(suite)													
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte	
1	2	3	4			5	6	8	9	10	11	11a	11b
		REPORT	0	80	20		11997						
COMMUNE DE POLISOT													
B	1173	LARGILLERE Bail à long terme consenti par PRUNIER	0	15	60	0 15 60	V 1	4680					
B	1273	BUTON	0	04	31	0 04 31	V 1	1293					
B	1649	LA PROSE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 04 92 148	0	06	20	0 01 28 0 04 92	T 4 B 3	11 12					
C	37	COMME AU MEUNIER DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 01 40 70	0	01	39	0 01 39	B 3	3					
TOTAUX CULTURES PÉRENNES :			SURFACE			VALEUR							
		DÉSIGN. HA A CA EUR											
		Futaie T 0 04 92 148											
		Feuillus 0 04 80 144											
		Feuil. D 0 27 06 1356											
		Resine. 0 02 00 60											
		Totaux : 0 38 78 1708											
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 1 07 70			17996			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 14 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION							DESIGNATION DES PROPRIETAIRES										
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	768	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 23 64 710	0 23 62			0 23 62			B 3	59							
B	824	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 20 42 1634 Futaie T 0 01 20 78	0 22 11			0 00 50 0 21 61			T 3 B 3	5 54							
B	825	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 04 1042 Futaie T 0 02 68 175	0 16 85			0 01 15 0 15 70			T 3 B 3	11 39							
B	826	BAS DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 00 56 44 Futaie T 0 15 25 991	0 15 78			0 15 78			B 3	39							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 19 13 1244 Resine. 0 57 66 3430 Totaux : 0 76 79 4674															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 78 36	207

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11330
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11340

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	585	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 86 144 Futaie P 0 00 37 37	0 03 23			0 03 23			B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 02 86 144 Futaie P 0 00 37 37 Totaux : 0 03 23 181															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 23	8	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11340
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	217	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 35	0 22 35	V 1	6705							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 35 6705	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11400
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	217	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 35	0 22 35	V 1	6705							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 35	6705	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11400
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11400

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	217	SUR LE VAL GUILLOT	0 22 35	0 22 35	V 1	6705							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 22 35	6705	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11400
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1279	BUTON	0 01 95			0 01 95			V 1	585							
B	1280	BUTON	0 01 68			0 01 68			V 1	504							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 63	1089

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11540

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1279	BUTON	0 01 95			0 01 95			V 1	585							
B	1280	BUTON	0 01 68			0 01 68			V 1	504							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 03 63	1089

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11540
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	35	PRE BALLET	0 74 71	0 68 02 0 06 69	T 1 B 2	680 25							
B	1004	LE MEPETIT	0 06 99	0 06 99	T 4	62							
B	1005	LE MEPETIT	0 04 49	0 04 49	V 1	1347							
B	1303	CHEVRY	0 08 34	0 08 34	V 1	2502							
B	1304	CHEVRY	0 03 07	0 03 07	V 1	921							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 97 60	5537	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	35	PRE BALLET	0 74 71	0 68 02 0 06 69	T 1 B 2	680 25							
B	1004	LE MEPETIT	0 06 99	0 06 99	T 4	62							
B	1005	LE MEPETIT	0 04 49	0 04 49	V 1	1347							
B	1303	CHEVRY	0 08 34	0 08 34	V 1	2502							
B	1304	CHEVRY	0 03 07	0 03 07	V 1	921							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 97 60	5537

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11620

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	35	PRE BALLET	0 74 71	0 68 02 0 06 69	T 1 B 2	680 25							
B	1004	LE MEPETIT	0 06 99	0 06 99	T 4	62							
B	1005	LE MEPETIT	0 04 49	0 04 49	V 1	1347							
B	1303	CHEVRY	0 08 34	0 08 34	V 1	2502							
B	1304	CHEVRY	0 03 07	0 03 07	V 1	921							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 97 60	5537

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	276	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 06 8844 Noyer Mo 0 03 35 268	1 39 39			1 39 39			B 4	112							
B	285	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Noyer Mo 0 38 08 3046 Futaie T 0 00 54 35	0 38 60			0 38 02 0 00 58			B 4 B 5	30 0							
B	287	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 85 02 6802	0 85 00			0 85 00			B 4	68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 60 8879 Noyer Mo 0 41 43 3314 Feuil. D 0 85 02 6802 Totaux : 2 63 05 18995															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 62 99	210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	276	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 06 8844 Noyer Mo 0 03 35 268	1 39 39			1 39 39			B 4	112							
B	285	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Noyer Mo 0 38 08 3046 Futaie T 0 00 54 35	0 38 60			0 38 02 0 00 58			B 4 B 5	30 0							
B	287	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 85 02 6802	0 85 00			0 85 00			B 4	68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 60 8879 Noyer Mo 0 41 43 3314 Feuil. D 0 85 02 6802 Totaux : 2 63 05 18995															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 62 99	210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	276	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 06 8844 Noyer Mo 0 03 35 268	1 39 39			1 39 39			B 4	112							
B	285	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Noyer Mo 0 38 08 3046 Futaie T 0 00 54 35	0 38 60			0 38 02 0 00 58			B 4 B 5	30 0							
B	287	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 85 02 6802	0 85 00			0 85 00			B 4	68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 60 8879 Noyer Mo 0 41 43 3314 Feuil. D 0 85 02 6802 Totaux : 2 63 05 18995															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 62 99	210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11660
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	276	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 06 8844 Noyer Mo 0 03 35 268	1 39 39			1 39 39			B 4	112							
B	285	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Noyer Mo 0 38 08 3046 Futaie T 0 00 54 35	0 38 60			0 38 02 0 00 58			B 4 B 5	30 0							
B	287	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 85 02 6802	0 85 00			0 85 00			B 4	68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 60 8879 Noyer Mo 0 41 43 3314 Feuil. D 0 85 02 6802 Totaux : 2 63 05 18995															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 62 99	210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11660
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11660

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	276	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 06 8844 Noyer Mo 0 03 35 268	1 39 39			1 39 39			B 4	112							
B	285	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Noyer Mo 0 38 08 3046 Futaie T 0 00 54 35	0 38 60			0 38 02 0 00 58			B 4 B 5	30 0							
B	287	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 85 02 6802	0 85 00			0 85 00			B 4	68							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 1 36 60 8879 Noyer Mo 0 41 43 3314 Feuil. D 0 85 02 6802 Totaux : 2 63 05 18995															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 2 62 99	210	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11660
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11700

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	347	LES GRAVELEES	0	08	83	0	08	83	V 1	2649							
B	348	LES GRAVELEES	0	04	38	0	04	38	V 1	1314							
B	1044	LES PROTELLES	0	24	98	0	24	98	V 1	7494							
B	1045	LES PROTELLES	0	10	50	0	10	50	V 1	3150							
B	1046	LES PROTELLES	0	11	54	0	11	54	V 1	3462							
B	1310	CHEVRY	0	09	03	0	09	03	V 1	2709							
B	1923	LES GRAVELEES	0	02	56	0	02	56	V 1	768							
B	1924	LES GRAVELEES	0	00	76	0	00	76	V 1	228							
B	1926	LES GRAVELEES	0	02	28	0	02	28	V 1	684							
B	2206	CHEVRY	0	06	00	0	06	00	V 1	1800							
B	2386	CHEVRY	0	06	42	0	06	42	V 1	1926							
B	2387	CHEVRY	0	07	16	0	07	16	V 1	2148							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER			TOTAUX : 0 94 44			28332			LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 12 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :						

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11700
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 84 92	497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 11780
 FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 84 92			497											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 00 750 Resine. 0 22 86 1168 Futaie P 0 07 50 524 Totaux : 0 45 36 2442															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 84 92			497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER : 0 84 92	497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 11780
 FEUILLET N° 1

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 84 92			497											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 00 750 Resine. 0 22 86 1168 Futaie P 0 07 50 524 Totaux : 0 45 36 2442															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 84 92			497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	0 84 92	497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 84 92			497											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 00 750 Resine. 0 22 86 1168 Futaie P 0 07 50 524 Totaux : 0 45 36 2442															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER			TOTAUX : 0 84 92			497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :										

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	0 84 92	497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 11780
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>				
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12								
		REPORT	0 84 92			497															
COMMUNE DE POLISOT																					
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 00 750 Resine. 0 22 86 1168 Futaie P 0 07 50 524 Totaux : 0 45 36 2442																			
FEUILLET N° 2 ET DERNIER														TOTAUX : 0 84 92		497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :				

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à

le

SIGNATURE :

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 2 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	0 84 92	497	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11780
FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
		REPORT	0 84 92			497											
COMMUNE DE POLISOT																	
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 15 00 750 Resine. 0 22 86 1168 Futaie P 0 07 50 524 Totaux : 0 45 36 2442															
FEUILLET N° 2 ET DERNIER TOTAUX : 0 84 92497														LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 8 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ : Fait àleSIGNATURE :			

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11780

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	291	LE GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie P 0 07 50 524	0 07 49			0 07 49			B 4	6							
B	611	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 40 432	0 05 40			0 05 40			B 3	14							
B	614	HAUT DU CROT GILLET DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 04 26 340	0 04 24			0 04 24			B 3	11							
B	673	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 52 426	0 08 51			0 08 51			B 3	21							
B	675	VIGNES DE LA COMME AU MEUN DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 06 48 324	0 06 48			0 06 48			B 3	16							
B	765	PISSORON DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 13 20 396	0 13 20			0 13 20			B 3	33							
ZB	10	LA HUCHE	0 09 00			0 09 00			T 1	90							
ZB	18	LA HUCHE	0 30 60			0 30 60			T 1	306							

FEUILLET N° 1	A REPORTER :	0 84 92	497

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
 F (pour désigner les biens propres de la femme),
 C (pour désigner les biens de la communauté),
 I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN INDIVIDUEL SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à
 le
 SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

DESTINATAIRE : Anonyme
 ADRESSE :
 A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 11780
 FEUILLET N° 1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	353	LES GRAVELEES	0	13	39	0	13	39	V 1	4017							
B	2189	LE TREMBLE	0	34	36	0	34	36	V 1	10308							
B	2262	LE TREMBLE	0	35	35	0	35	35	V 1	10605							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 83 10	24930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11800

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	353	LES GRAVELEES	0	13	39	0	13	39	V 1	4017							
B	2189	LE TREMBLE	0	34	36	0	34	36	V 1	10308							
B	2262	LE TREMBLE	0	35	35	0	35	35	V 1	10605							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 83 10	24930	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 3 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11800
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11890

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1845	COTE DE CHAVET	0	00	53	0	00	53	T 4	5							
B	2245	COTE DE CHAVET	0	05	09	0	05	09	V 1	1527							
B	2247	COTE DE CHAVET	0	02	86	0	01	17	T 4	10							
						0	01	69	V 1	507							
B	2249	COTE DE CHAVET	0	01	28	0	01	28	V 1	384							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 76	2433

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 4 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11890
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	629	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 70 EUR 696	0 10 69			0 10 69			B 3	27							
B	630	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 03 34 EUR 218	0 03 32			0 03 32			B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 14 04 914 Totaux : 0 14 04 914															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 01	35

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 11960
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11960

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
B	629	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 10 70 EUR 696	0 10 69			0 10 69			B 3	27							
B	630	COMBRAUX DÉSIGN. HA A CA Futaie T 0 03 34 EUR 218	0 03 32			0 03 32			B 3	8							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 14 04 914 Totaux : 0 14 04 914															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 14 01	35

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11990

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	773	LES MEZES	0	01	36	0	01	36	T 1	14							
A	832	LES MEZES	0	03	38	0	03	38	T 1	34							
B	1148	LES COMMES	0	19	31	0	19	31	V 1	5793							
B	1183	LARGILLERE	0	12	22	0	12	22	T 4	108							
B	1187	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364	0	17	03	0	17	03	B 4	14							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	13	LA RUELLÉ GILLOT	0	06	00	0	06	00	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364 Totaux : 0 17 04 1364															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 30	6023	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11990

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	773	LES MEZES	0	01	36	0	01	36	T 1	14							
A	832	LES MEZES	0	03	38	0	03	38	T 1	34							
B	1148	LES COMMES	0	19	31	0	19	31	V 1	5793							
B	1183	LARGILLERE	0	12	22	0	12	22	T 4	108							
B	1187	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364	0	17	03	0	17	03	B 4	14							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	13	LA RUELLÉ GILLOT	0	06	00	0	06	00	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364 Totaux : 0 17 04 1364															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 30	6023	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 11990

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	773	LES MEZES	0	01	36	0	01	36	T 1	14							
A	832	LES MEZES	0	03	38	0	03	38	T 1	34							
B	1148	LES COMMES	0	19	31	0	19	31	V 1	5793							
B	1183	LARGILLERE	0	12	22	0	12	22	T 4	108							
B	1187	LARGILLERE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364	0	17	03	0	17	03	B 4	14							
COMMUNE DE POLISY																	
ZC	13	LA RUELLÉ GILLOT	0	06	00	0	06	00	T 1	60							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 17 04 1364 Totaux : 0 17 04 1364															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 30	6023	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 6 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA A CA	HA A CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	147	FOSSE DU BIEF	0 37 70	0 14 93 0 22 77	T 1 T 2	149 219							
A	772	LES MEZES	0 01 24	0 01 24	T 1	12							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 38 94	380	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	147	FOSSE DU BIEF	0 37 70	0 14 93 0 22 77	T 1 T 2	149 219							
A	772	LES MEZES	0 01 24	0 01 24	T 1	12							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 38 94	380	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12000

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
A	147	FOSSE DU BIEF	0 37 70	0 14 93 0 22 77	T 1 T 2	149 219							
A	772	LES MEZES	0 01 24	0 01 24	T 1	12							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 38 94	380	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1271	BUTON	0 09 90			0 09 90			T 4	87							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 90	87

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES														
Anonyme														
Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5	6	7	8	9	10	11	11a	11b
COMMUNE DE POLISOT														
A	37	PRE BALLET	0	19	63	T 1 B 2	178 7							
A	41	TOURNE BOURSE	0	55	47	T 1	555							
A	102	LE REMORD DÉSIGN. HA A CA EUR Feuillus 0 03 62 110	0	48	95	T 1 B 2	454 13							
B	430	VALLEE DE BIONE DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 05 22 418	0	05	22	B 3	13							
B	590	CHANTEMERLE DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 70 370 Futaie P 0 04 24 424	0	09	92	B 3	25							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 05 70 370 Feuillus 0 03 62 110 Resine. 0 05 22 418 Futaie P 0 04 24 424 Totaux : 0 18 78 1322												

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 1 39 19	1245

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12080

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	821	LES MEZES	0 05 76			0 05 76			T 1	58							
B	1006	LE MEPETIT	0 04 03			0 04 03			V 1	1209							
B	1007	LE MEPETIT	0 02 69			0 02 69			V 1	807							
B	2253	DERRIERE BUTON	0 00 46			0 00 46			V 1	138							
B	2255	DERRIERE BUTON	0 00 84			0 00 84			V 1	252							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 13 78	2464

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 5 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 12100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	2252	DERRIERE BUTON	0	06	33	0	06	33	V 1	1899							
B	2254	DERRIERE BUTON	0	01	94	0	01	94	V 1	582							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 27	2481

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 2 PARCELLES, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 12100
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
A	55	TOURNE BOURSE	0 59 42			0 59 42			T 1	594							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 42	594	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20020

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT															
A	55	TOURNE BOURSE	0	59	42	0	59	42	T 1	594							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 59 42	594	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20020
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	322	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406	0 08 09	0 08 09	B 3	20							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406 Totaux : 0 08 10 406											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 09	20

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	322	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406	0 08 09	0 08 09	B 3	20							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406 Totaux : 0 08 10 406											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 09	20	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20040
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20040

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	322	VIGNES DU GRAND TALLANT DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406	0 08 09	0 08 09	B 3	20							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 08 10 406 Totaux : 0 08 10 406											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 08 09	20	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20040
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	508	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256	0 94 56			0 94 56			B 4	76							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256 Totaux : 0 94 57 6946															

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	508	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256	0 94 56			0 94 56			B 4	76							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256 Totaux : 0 94 57 6946															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 56	76	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	508	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256	0 94 56			0 94 56			B 4	76							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256 Totaux : 0 94 57 6946															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 56	76	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12				
COMMUNE DE POLISOT																	
B	508	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256	0 94 56	0 94 56	B 4	76											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256 Totaux : 0 94 57 6946															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 56	76	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20060

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	508	HAUT DU CHAMP ROBERT DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256	0 94 56			0 94 56			B 4	76							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Futaie T 0 41 38 2690 Resine. 0 53 19 4256 Totaux : 0 94 57 6946															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 94 56	76	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20060
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 20100
 DESTINATAIRE : Anonyme
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
		COMMUNE DE POLISOT											
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 20100
 DESTINATAIRE : Anonyme
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20100
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

— DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

[illegible]

FEUILLET N° 1 ET DERNIER

TOTAUX : 0 05 04

13

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE,
SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à

1e

SIGNATURE :

TRES IMPORTANT :

- **Col. 8** : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari),
F (pour désigner les biens propres de la femme),
C (pour désigner les biens de la communauté),
I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).

- **Col. 9** : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

N° de Compte : 20100
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

N° de Compte

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 20100
 DESTINATAIRE : Anonyme
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20100

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme
 Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale HA A CA	Contenance par Classe HA A CA	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT													
B	560	VIGNES DE LA COTE AUX LOUP DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252	0 05 04	0 05 04	B 3	13							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Feuil. D 0 05 04 252 Totaux : 0 05 04 252											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 05 04	13	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
 N° de Compte : 20100
 DESTINATAIRE : Anonyme
 FEUILLET N° 1 ET DERNIER
 ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance totale	Contenance par Classe	Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
									Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
B	789	COMMUNE DE POLISOT											
		PISSORON	0 31 64	0 00 40 0 31 24	T 3 B 3	4 78							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500											
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500 Totaux : 0 31 26 2500											

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	82	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	789	PISSORON	0 31 64			0 00 40 0 31 24			T 3 B 3	4 78							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500 Totaux : 0 31 26 2500															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	82	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
		Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes			HA	A	CA	HA					A	CA	Points		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	789	PISSORON	0 31 64			0 00 40 0 31 24			T 3 B 3	4 78							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500 Totaux : 0 31 26 2500															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	82	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	789	PISSORON	0 31 64			0 00 40 0 31 24			T 3 B 3	4 78							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500 Totaux : 0 31 26 2500															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	82	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20140

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	789	PISSORON	0 31 64			0 00 40 0 31 24			T 3 B 3	4 78							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 31 26 2500 Totaux : 0 31 26 2500															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 31 64	82	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20160
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20160
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20160
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20160
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20160

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
B	1503	DERRIERE BUTON	0 09 21			0 00 79 0 08 42			T 7 B 3	0 21							
		DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506															
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES: SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Resine. 0 08 42 506 Totaux : 0 08 42 506															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 09 21	21	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20160
DESTINATAIRE : Anonyme
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	6	CHAVET	0	36	34	0	30	25	T 3	278							
						0	06	09	T 4	54							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 36 34	332

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20180

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle Points	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement: année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte	Notaire rédacteur de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	6	CHAVET	0	36	34	0	30	25	T 3	278							
						0	06	09	T 4	54							

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 36 34	332

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20180
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	226	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348	0 69 53			0 69 53			B 3	174							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348 Totaux : 0 69 54 348															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 53	174	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	226	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348	0 69 53			0 69 53			B 3	174							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348 Totaux : 0 69 54 348															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 53	174	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	226	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348	0 69 53			0 69 53			B 3	174							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348 Totaux : 0 69 54 348															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 53	174	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	226	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348	0 69 53			0 69 53			B 3	174							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348 Totaux : 0 69 54 348															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 53	174	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE

A.F.A.F.E. DE POLISOT

Bulletin à retourner avant le 08/07/2025, en Mairie de POLISOT

N° de Compte : 20240

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

Anonyme

PARCELLES PARAISSANT VOUS APPARTENIR ET COMPRISES DANS LE PÉRIMETRE DE L'OPÉRATION

Section	N° du Plan	Lieudit Désignation, Surf. et Val.EURdes Cultures pérennes	Contenance totale			Contenance par Classe			Nature et Classe	Valeur de productivité réelle	Propriété	Usufruit	Parcelles possédées depuis moins de dix ans suite à succession, donation, acquisition...			éventuellement : année de fin de bail	OBSERVATIONS ex. propriétaire réel, exploitant... <i>(voir notice en première page)</i>
			HA	A	CA	HA	A	CA					Points	Nom du propriétaire précédent	Date de l'acte		
1	2	3	4			5			6	7	8	9	10	11	11a	11b	12
COMMUNE DE POLISOT																	
C	226	COTE GODIN DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348	0 69 53			0 69 53			B 3	174							
TOTAUX CULTURES		PÉRENNES : SURFACE VALEUR DÉSIGN. HA A CA EUR Friche R 0 69 54 348 Totaux : 0 69 54 348															

FEUILLET N° 1 ET DERNIER	TOTAUX : 0 69 53	174	LES INDICATIONS PORTÉES SUR LE PRÉSENT BULLETIN, COMPRENANT 1 PARCELLE, SONT RECONNUES EXACTES ET CONFORMES A LA RÉALITÉ, PAR LE PROPRIÉTAIRE SOUSSIGNÉ :

TRES IMPORTANT :

- Col. 8 : Porter au droit de chaque parcelle : M (pour désigner les biens propres du mari), F (pour désigner les biens propres de la femme), C (pour désigner les biens de la communauté), I (pour désigner les biens indivis entre les propriétaires).
- Col. 9 : Indiquer U si la parcelle est grevée d'usufruit.

En outre, veuillez consulter la notice explicative de la première page.

Fait à le SIGNATURE :

IMPORTANT : N'OMETTEZ PAS DE PRÉCISER VOTRE ÉTAT-CIVIL EN DERNIERE PAGE.

Logiciel INTEGREM

A.F.A.F.E. DE POLISOT
N° de Compte : 20240
FEUILLET N° 1 ET DERNIER
DESTINATAIRE : Anonyme
ADRESSE :

TOTAUX POUR CONTROLE :

A.F.A.F.E. DE POLISOT

le 19/05/2025

Bulletins Individuels Mle 6 :

Parcelles de Sélection : 1-2-3-4-5-6-7-8-9
Surface Apports : 982 13 41

Valeur Apports arrondie : 2675745
Valeur Apports brute : 2675705.41
Nombre de parcelles Apports : 2420
Nombre de Comptes : 352
Nombre de Pages d'Imprimés : 951

Cultures pérennes:				Valeur
DÉSIGN.	HA	A	CA	EUR
Peuplera	1	06	72	4816
Friche M	3	00	11	773
Friche P	1	71	23	0
Friche R	4	19	83	2108
Futaie T	148	95	44	1246528
Taillis	14	14	73	18322
Noyer Mo	12	03	06	96245
Feuillus	13	40	40	53531
Feuil. D	50	01	29	243084
Resine.	67	41	82	435293
Futaie P	36	32	04	316352
Fut. Dou	0	93	70	18736
Plant. S	7	42	06	32356

Totaux :	360	62	43	2468144